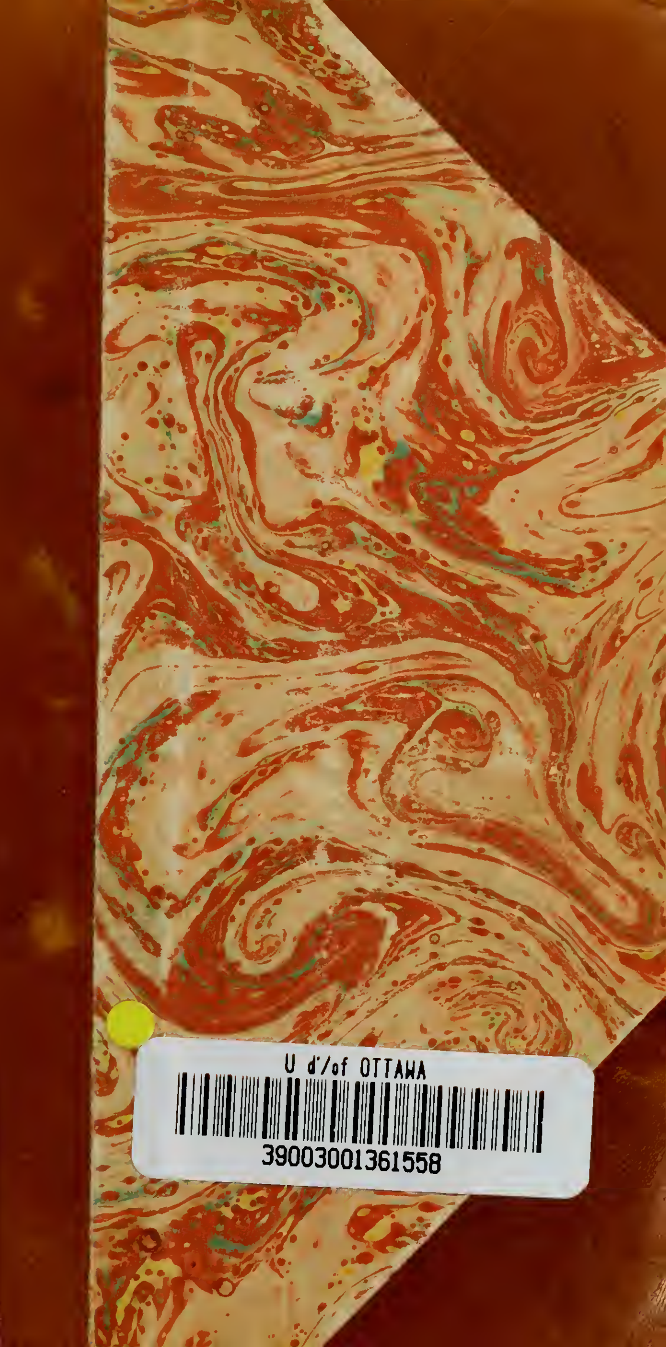

U d'/of OTTAWA
39003001361558



BIBLIOTHÈQUE DES DAMES

MÉMOIRES

DE

MADAME ROLAND

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIV



Jouaust, Ed

Imp. A. Salmon.

MÉMOIRES

DE

MADAME ROLAND

AVEC UNE PRÉFACE

[illegible] CLARETIE

frontispices gravés par [illegible]

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, [illegible]

[illegible]



MÉMOIRES

DE

MADAME ROLAND

AVEC UNE PRÉFACE

PAR

JULES CLARETIE

Frontispices gravés par Lalauze

TOME DEUXIÈME

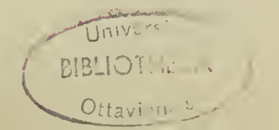


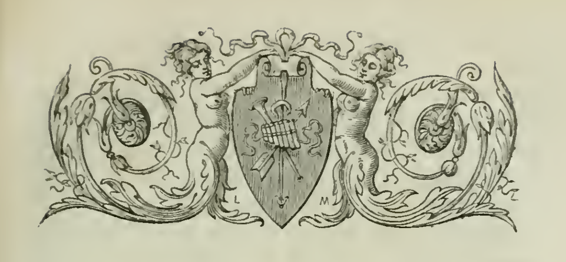
PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIV





NOTICES HISTORIQUES

A la prison de l'Abbaye, juin 1793.

Aujourd'hui sur le trône, et demain dans les fers.

C'EST le sort de la vertu dans les temps de révolutions. Après les premiers mouvemens d'un peuple lassé des abus dont il étoit vexé, les hommes sages qui l'ont éclairé sur ses droits, ou qui l'ont aidé à les reconquérir, sont appelés dans les places; mais ils ne peuvent les occuper longtemps, car les ambitieux, ardens à profiter des circonstances, parviennent bientôt, en flattant le peuple, à l'égarer et l'indisposer contre ses véritables défenseurs, afin de se rendre eux-mêmes puissans et considérés. Telle a dû être la marche des choses, notamment depuis le 10 août. Peut-être un jour les reprendrai-je de plus loin, pour tracer ce que ma situation m'a

donné la faculté de connoître; je n'ai pour objet en ce moment que de consigner sur le papier les circonstances de mon arrestation; c'est l'espèce d'amusement du solitaire qui dépeint ce qui lui est propre et exprime ce qu'il sent.

La retraite de Roland n'avoit point apaisé ses ennemis. Il avoit quitté le ministère malgré ses résolutions d'y conjurer l'orage et braver tous les dangers, parce que l'état du conseil bien développé, parce que sa foiblesse, toujours croissante et singulièrement caractérisée vers le milieu de janvier, ne lui présentoient plus la perspective que de fautes et de sottises dont il faudroit partager la honte; il ne pouvoit même obtenir de faire consigner sur le registre des délibérations son opinion ou ses motifs lorsqu'ils étoient contraires aux décisions de la majorité.

Aussi, à dater du jour de ce pitoyable arrêté, relatif à la pièce de l'*Ami des lois*, qu'il ne voulut point signer, parce que la seconde partie en étoit au moins ridicule, il ne signa plus aucune délibération du conseil. C'étoit le 15 janvier. La Convention ne lui offroit rien d'encourageant; son nom seul y étoit devenu un sujet de trouble et de division; il n'étoit plus permis de l'y prononcer sans rumeur; lorsqu'un membre vouloit répondre aux inculpations odieuses, gratuitement faites au ministre, il étoit traité de factieux et condamné au silence. Cependant Pache accumuloit dans le département de la guerre toutes les fautes que sa foiblesse et son dévouement aux jacobins laissoient

commettre à l'ineptie ou à la perfidie et à l'audace de ses agens; et la Convention ne pouvoit congédier Pache : car, dès qu'il s'élevoit une voix contre lui, les aboyeurs rétorquoient de Roland. Ainsi, la prolongation de sa lutte courageuse dans le ministère ne pouvoit plus arrêter les fautes du conseil, et elle ajoutoit aux motifs de désordre dans la Convention. Il donna donc sa démission. La preuve qu'elle étoit nécessaire, c'est que la saine partie du Corps législatif, toute pénétrée qu'elle fût des vertus et des talens du ministre calomnié, n'osa pas faire la moindre observation à cet égard. Ce fut sans contredit une foiblesse; elle avoit besoin d'un homme juste et ferme au ministère de l'intérieur; c'étoit le meilleur appui qu'elle pût se conserver, et il falloit en le perdant qu'elle subît le joug des exagérés qui cherchoient à élever et soutenir une autorité rivale de la représentation nationale.

Roland maintenoit une commune usurpatrice; Roland imprimoit à tous les corps administratifs un mouvement uniforme, harmonique et régulier; il veilloit à l'approvisionnement de la grande famille; il avoit su rétablir la paix dans tous les départemens; il y inspiroit cet ordre qui naît de la justice, cette confiance qu'entretiennent une administration active, une correspondance affectueuse et la communication des lumières. Il auroit donc fallu soutenir Roland; mais, puisque la foiblesse en ôtoit la faculté, lui qui connoissoit bien cette foiblesse n'avoit plus qu'à se retirer.

Le timide Garat, aimable homme de société, homme de lettres médiocre et détestable administrateur; Garat, dont le choix pour le ministère de la justice prouvoit la disette de sujets capables, disette dont on ne se fait pas une idée, et que connoîtront seuls ceux qui, occupant de grandes places, ont à chercher des coopérateurs; Garat n'eut même pas l'esprit de rester dans le département où il y a le moins à faire, où sa pauvre santé, sa paresse naturelle et ses difficultés pour le travail devoient être moins sensibles; il passe à l'Intérieur, sans aucune des connoissances qu'exige ce département, non seulement dans la partie politique, mais relativement au commerce, aux arts, et à une foule de détails administratifs; il va remplacer, avec son ignorance et son allure paresseuse, l'homme le plus actif de la République et le mieux versé dans les connoissances de ce genre. Bientôt le relâchement de la machine produisit la dislocation de ses parties et prouva la foiblesse du régulateur; les départemens s'agitèrent, la disette se fit sentir, la guerre civile s'alluma dans la Vendée; les autorités de Paris anticipèrent; les jacobins prirent les rênes du gouvernement; le mannequin Pache, renvoyé du ministère qu'il avoit désorganisé, fut porté par la cabale à la mairie où sa complaisance étoit nécessaire, et remplacé au conseil par l'idiot Bouchotte, aussi complaisant et plus sot que lui.

Roland avoit porté un coup terrible à ses adversaires en publiant, lors de sa retraite, des comptes tels qu'aucun ministre n'en avoit encore fourni. Les

examiner et les sanctionner par un rapport étoit une justice qu'il devoit solliciter vainement : car c'eût été reconnoître la fausseté des calomnies répandues contre lui, l'infamie de ses détracteurs, et la foiblesse de la Convention qui n'avoit osé le défendre.

Il falloit continuer de l'injurier sans en venir à la preuve, ébranler, obscurcir, égarer l'opinion publique à son sujet au point de pouvoir le perdre impunément, et se défaire ainsi d'un incommode témoin de tant d'horreurs qu'il faut ensevelir ou justifier pour conserver à leurs auteurs l'argent et l'autorité qu'elles leur ont acquis. Roland eut beau prier, publier, écrire sept fois en quatre mois à la Convention pour demander l'examen et le rapport de sa conduite administrative; les jacobins continuèrent de faire crier par leurs affidés qu'il étoit un traître; Marat prouva à son peuple qu'il falloit sa tête pour la tranquillité de la République; les conspirations échouées, reprises, avortées, toujours suivies, aboutirent enfin à l'insurrection du 31 mai, où le bon peuple de Paris, très décidé à ne massacrer personne, fit d'ailleurs tout ce que voulurent bien lui dicter ses audacieux directeurs, son insolente commune et le comité révolutionnaire de messeigneurs les jacobins devenus fous, enragés, ou stipendiés par les ennemis. Roland avoit écrit pour la huitième fois à la Convention, qui n'avoit pas fait lire sa lettre. Je me préparois à faire viser à la municipalité des passe-ports au moyen desquels je devois me rendre avec ma fille à la cam-

pagne, où m'appeloient nos affaires domestiques, ma santé, et beaucoup de bonnes raisons; je calculois, entre autres, combien il seroit plus facile à Roland seul de se soustraire à la poursuite de ses ennemis s'ils en venoient aux derniers excès, qu'il ne le seroit à sa petite famille réunie; la sagesse vouloit diminuer le nombre des points par lesquels il pouvoit être accessible [1]. Mes passe-ports avoient été retardés à la section par les chicanes des zélés maratistes, aux yeux desquels j'étois suspecte; ils ne faisoient que de m'être délivrés, lorsqu'une attaque de coliques nerveuses, accompagnée d'horribles convulsions, seule indisposition que je connoisse et à laquelle m'exposent les vives affections d'une âme forte commandant à un corps robuste, m'obligea de garder le lit. Six jours s'écoulèrent; j'arrêtai de sortir le vendredi pour me rendre à la municipalité; le bruit du tocsin m'avertit que le moment n'étoit pas favorable. Tout annonçoit depuis longtemps une crise nécessaire; il est vrai que l'ascendant des jacobins ne la promettoit pas heureuse aux vrais amis de la liberté; mais les caractères énergiques haïssent l'incertitude; l'avilissement de la Convention, ses actes journaliers de foiblesse et d'esclavage, me paroissoient si affli-

1. Ce n'étoit pas ma plus forte raison : car, ennuyée du train des choses, je ne craignois rien pour moi; innocente et courageuse, l'injustice pouvoit m'atteindre sans me flétrir; la subir étoit une épreuve que j'avois quelque plaisir à défier; mais une autre raison, que j'écrirai peut-être un jour, et qui est toute personnelle, me décidoit au départ.

geans que je trouvois les derniers excès presque préférables, parce qu'ils doivent servir à éclairer et décider les départemens. Le canon d'alarme et les agitations du jour excitoient chez moi cet intérêt qu'inspirent de grands événemens, sans aucune émotion pénible. Deux ou trois personnes vinrent nous entretenir, et l'une plus particulièrement invita Roland à se montrer à sa section, où il étoit bien vu et dont les sages dispositions étoient pour lui le meilleur gage de sûreté; il fut convenu cependant qu'il ne coucheroit pas chez lui la nuit suivante : on ne parloit d'ailleurs que des bonnes intentions des citoyens qui se rangeoient sous les armes avec le dessein de s'opposer à tout acte de violence; mais on n'ajoutoit pas qu'ils laisseroient tout préparer.

Le sang me bout dans les veines lorsque j'entends vanter la bonté des Parisiens qui ne veulent plus de 2 septembre. Eh! justes dieux! on n'a pas besoin de vous pour en exécuter un second, vous n'aurez qu'à le laisser faire comme le premier, mais vous étiez nécessaires pour recueillir les victimes, et vous vous prêtez complaisamment à les arrêter; vous étiez nécessaires pour donner à l'action des tribuns qui vous gouvernent l'air d'une insurrection légitime, et vous approuvez leurs entreprises; vous obéissez à leurs ordres, vous prêtez serment aux monstrueuses autorités qu'ils créent; vous environnez le Corps législatif de vos baïonnettes, et vous lui laissez rendre les décrets qu'on veut lui dicter : ne venez donc plus vous glorifier

de le défendre; c'est vous qui l'enchaînez, c'est vous qui livrez à l'oppression ses membres les plus distingués par leurs vertus et leurs talens; c'est vous qui les verriez avec une égale lâcheté conduire à l'échafaud par une procédure semblable à celle qui y fit périr Sidney; c'est vous qui répondrez de tant de forfaits à la France indignée; c'est vous qui servez les ennemis; c'est vous qui préparez le fédéralisme : croyez-vous que la fière Marseille et la sage Gironde supportent l'outrage fait à leurs représentans, et fraternisent jamais avec votre cité souillée de crimes? C'est vous qui la perdez, et qui bientôt gémirez inutilement, au milieu de ses ruines, sur votre infâme pusillanimité!

Il étoit cinq heures et demie du soir lorsque six hommes armés se présentèrent chez moi; l'un d'eux fit lecture à Roland d'un ordre du comité révolutionnaire, en vertu duquel il venoit le mettre en arrestation. « Je ne connois point, dit Roland, de loi qui constitue l'autorité que vous me citez, et je n'obtempérerai point aux ordres qui émanent d'elle; si vous employez la violence, je ne pourrai que vous opposer la résistance d'un homme de mon âge; mais je protesterai contre elle jusqu'au dernier instant. — Je n'ai pas ordre d'employer la violence, répliqua le personnage, et je vais faire part de votre réponse au conseil de la commune; je laisse ici mes collègues. »

L'idée me vint aussitôt qu'il seroit bon de dénoncer ce fait à la Convention avec quelque éclat,

afin de prévenir l'arrestation de Roland ou de le faire promptement relâcher si elle s'effectuoit; en communiquer le projet à mon mari, faire une lettre au président et partir, fut l'affaire de quelques minutes. Mon domestique étoit absent; je laisse un ami qui étoit à la maison près de Roland; je monte seule dans un fiacre à qui je recommande la plus grande vitesse, et j'arrive au Carrousel. La cour des Tuileries étoit remplie d'hommes armés; je traverse et franchis l'espace au milieu d'eux, en sautant comme un oiseau; vêtue d'une robe du matin, j'avois pris un châle noir et je m'étois voilée : parvenue aux portes des premières salles toutes fermées, je trouve des sentinelles qui ne permettent pas d'entrer, ou qui se renvoient alternativement d'une porte à l'autre : j'insiste inutilement; enfin je m'avise de prendre le langage qu'auroit pu tenir quelque dévote de Robespierre : « Eh mais, citoyens! dans ce jour de salut pour la patrie, au milieu des traîtres que nous avons à craindre, vous ne savez donc pas de quelle importance peuvent être des notes que j'ai à faire passer au président? Faites-moi venir un huissier pour que je les lui confie. » La porte s'ouvre, et j'entre dans la salle des pétitionnaires; je demande un huissier. « Attendez qu'il en sorte un », me répondent les sentinelles de l'intérieur : un quart d'heure s'écoule; j'aperçois M. Rôze, le même qui étoit venu m'apporter le décret de la Convention qui m'invitoit à me rendre à sa barre, lors de la ridicule dénonciation de

Viard que je couvris de confusion; je sollicitois d'y paroître en ce moment, et j'annonçois les dangers de Roland liés à la chose publique. Mais les données n'étoient plus les mêmes, quoique mes droits fussent égaux; autrefois invitée, aujourd'hui suppliante, comment obtenir de semblables succès? Rôze se charge de ma lettre, comprend le sujet de mon impatience; il part pour la remettre au bureau et en presser la lecture. Une heure se passe. Je me promenois à grands pas; je portois mes regards dans la salle chaque fois qu'on en ouvroit la porte; mais elle étoit aussitôt refermée par la garde : un bruit affreux se faisoit entendre par intervalles; Rôze reparoît : « Eh bien? — Rien encore; il règne dans l'assemblée un tumulte impossible à peindre; des pétitionnaires, actuellement à la barre, demandent l'arrestation des vingt-deux; je viens d'aider Rabaud à sortir sans être vu; on ne veut pas qu'il fasse le rapport de la commission des douze : il a été menacé; plusieurs autres s'échappent; on ne sait qu'attendre. — Qui donc préside en ce moment? — Héraut-Séchelles. — Ah! ma lettre ne sera pas lue; faites-moi venir un député que je puisse entretenir. — Qui? — Eh! je ne connois beaucoup ou n'estime que les proscrits; dites à Vergniaud que je le demande. »

Rôze va le chercher et le prévenir : il paroît après un fort long temps; nous causons durant un demi quart d'heure; il retourne au bureau, revient et me dit : « Dans l'état où est l'assemblée, je ne puis vous flatter, et vous ne devez guère espérer;

si vous êtes admise à la barre, vous pourrez comme femme obtenir un peu plus de faveur; mais la Convention ne peut plus rien de bien. — Elle pourroit tout, m'écriai-je : car la majorité de Paris ne demande qu'à savoir ce qu'elle doit faire : si je suis admise, j'oserai dire ce que vous-même ne pouvez exprimer sans qu'on vous accuse; je ne crains rien au monde, et, si je ne sauve pas Roland, j'exprimerai avec force des vérités qui ne seront pas inutiles à la République; prévenez vos dignes collègues, un élan de courage peut faire un grand effet et sera du moins d'un grand exemple. » J'étois effectivement dans cette disposition d'âme qui rend éloquent; pénétrée d'indignation, au-dessus de toute crainte, enflammée pour mon pays dont je voyois la ruine, tout ce que j'aime au monde exposé aux derniers dangers, sentant fortement, m'exprimant avec facilité, trop fière pour ne pas le faire avec noblesse, j'avois les plus grands intérêts à traiter, quelques moyens pour les défendre, et j'étois dans une situation unique pour le faire avec avantage. « Mais dans tous les cas votre lettre ne peut être lue d'une heure et demie d'ici : on va discuter un projet de décret en six articles; des pétitionnaires députés par des sections attendent à la barre; voyez quelle attente! — Je vais donc chez moi savoir ce qui s'y est passé; je reviens ensuite; avertissez nos amis. — Ils sont absens pour la plupart; ils se montrent courageusement quand ils sont ici, mais ils manquent d'assiduité. — C'est malheureusement trop vrai! »

Je quitte Vergniaud, je vole chez Louvet; j'écris un billet destiné à l'instruire de ce qui est et de ce que je prévois; je me jette dans un fiacre que je fais tourner vers mon logis; ces maudits chevaux n'avançoient point à mon gré : bientôt nous rencontrons des bataillons dont la marche nous arrête; je m'élance hors de la voiture, je paie le cocher, je fends les rangs, je m'échappe; c'étoit vers le Louvre; j'accours dans ma maison, rue de La Harpe, vis-à-vis Saint-Côme. Le portier me dit tout bas que Roland est monté chez le propriétaire, au fond de la cour; je m'y rends, j'étois à la nage; on m'apporte un verre de vin et l'on m'apprend que, le porteur du mandat d'arrêt étant revenu sans avoir pu se faire entendre au conseil, Roland avoit continué de protester contre ses ordres; que ces bonnes gens avoient demandé sa protestation écrite, et s'étoient retirés; d'après quoi Roland étoit venu traverser leur appartement et sortir de la maison par les derrières. J'en fais autant pour aller le trouver, l'instruire de ce que j'ai tenté et de ce que je me propose de suivre. Je me rends dans une maison où il n'étoit pas; je vais dans une autre maison où je le trouve; à la solitude des rues, d'ailleurs illuminées, je présume qu'il est tard, et je ne me dispose pas moins à retourner à la Convention : j'aurois ignoré la retraite de Roland et parlé comme dans le premier cas; j'allois repartir à pied sans m'apercevoir qu'il est plus de dix heures, que je suis sortie ce jour-là pour la première fois depuis une indisposition qui vouloit

le repos et les bains; on m'amène un fiacre. En approchant du Carrousel, je ne vois plus de force armée; deux canons et quelques hommes étoient encore à la porte du Palais National; j'avance, la séance est levée !

Le jour d'une insurrection, lorsque le son du tocsin cesse à peine de frapper les airs, lorsque deux heures avant quarante mille hommes en armes environnoient la Convention, et que des pétitionnaires menaçoient ses membres à la barre, l'assemblée n'est pas permanente? Elle est donc entièrement subjuguée ? Elle a donc fait tout ce qu'on lui a ordonné ? Le *pouvoir révolutionnaire* est donc si puissant qu'elle n'ose le balancer, et qu'il n'a plus besoin d'elle ? « Citoyens, dis-je à quelques sans-culottes groupés près d'un canon, cela s'est-il bien passé ? — Oh ! à merveille ! ils se sont embrassés et l'on a chanté l'hymne des Marseillais, là, à l'arbre de la liberté. — Est-ce que le côté droit s'est apaisé ? — Parbleu ! il falloit bien qu'il se rendît à la raison. — Et la commission des douze ? — Elle est f..... dans le fossé. — Et ces vingt-deux ? — Ah ! la municipalité les fera arrêter. — Bon ! est-ce qu'elle le peut ? — Jarnigué, est-ce qu'elle n'est pas souveraine ? Il faut bien qu'elle le soit pour redresser les b... de traîtres et soutenir la République. — Mais les départemens seront-ils bien aises de voir leurs représentans... ? — Qu'appelez-vous ? les Parisiens ne font rien que d'accord avec les départemens, ils l'ont dit à la Convention. — Cela n'est pas

trop sûr : car, pour savoir leur vœu, il auroit fallu des assemblées primaires. — Est-ce qu'il en a fallu au 10 août? et les départemens n'ont-ils pas approuvé Paris? ils feront de même; c'est Paris qui les sauve. — Ce pourroit bien être Paris qui se perd. »

J'avois traversé la cour et je gagnois mon fiacre en finissant ce dialogue avec un vieux sans-culotte, assurément bien payé pour endoctriner les dupes. Un joli chien se pressoit dans mes jambes. « Est-ce à vous, ce pauvre animal? me dit mon cocher avec un accent de sensibilité fort rare dans ses pareils, et qui me frappa singulièrement. — Non, je ne le connois pas, lui répliquai-je gravement, comme s'il s'agissoit d'une personne, et songeant déjà à toute autre chose. Vous m'arrêterez aux galeries du Louvre. » Je voulois y voir un ami avec lequel je me proposois d'aviser au moyen de faire sortir Roland de Paris; nous n'avions fait que vingt pas, la voiture s'arrête. « Qu'est-ce donc? dis-je au cocher. — Eh! il m'a quitté comme un sot, tandis que je voulois le garder pour mon petit garçon qui s'en amuseroit bien. Petit! petit! viens donc! » Je me souvins du chien; je trouvai doux et aimable d'avoir pour cocher, à cette heure, un bonhomme père et sensible. « Tâchez de l'attraper, lui criai-je, vous le mettrez dans la voiture et je vous le garderai. » Le bonhomme, tout joyeux, prend le chien, ouvre la portière et me donne compagnie. Cette pauvre bête paroissoit sentir qu'elle trouvoit protection et

asile; je fus bien caressée, et je me rappelai ce conte de Saadi, qui nous peint un vieillard, las des hommes, rebuté de leurs passions, retiré dans une forêt où il s'étoit fait une habitation dont il animoit le séjour par quelques animaux qui payoient ses soins des témoignages affectueux d'une reconnoissance à laquelle il s'étoit borné faute d'en trouver autant chez ses semblables.

Pasquier venoit de se coucher; il se relève; je lui propose mes moyens : nous convenons qu'il se rendra chez moi le lendemain après sept heures et que je lui indiquerai où prendre son ami. Je rentre dans ma voiture, elle est arrêtée par la sentinelle du poste de la Samaritaine. « Un peu de patience, me dit tout bas le bon cocher en se retournant sur son siège, c'est l'usage à cette heure. » Le brigadier arrive, ouvre la portière : « Qui est là ? — Une citoyenne. — D'où venez-vous ? — De la Convention. — Ah! c'est bien vrai, glisse le cocher, comme s'il eût eu peur qu'on ne le crût pas. — Où allez-vous ? — Chez moi. — N'avez-vous pas de paquets ? — Je n'ai rien, voyez. — Mais la séance est levée. — Oui, dont bien me fâche, car j'avois à faire une pétition. — Une femme, à cette heure, c'est inconcevable; c'est bien imprudent! — Sans doute, cela n'est pas ordinaire et n'a rien pour moi d'agréable; il falloit bien que j'eusse de grands motifs. — Mais, Madame, toute seule! — Comment, Monsieur, seule! Ne voyez-vous pas avec moi l'innocence et la vérité ? que faut-il de plus ? — Allons, je me rends à vos

raisons. — Et vous faites bien, répliquai-je d'un ton plus doux, car elles sont bonnes. »

Les chevaux étoient si fatigués qu'il fallut que le cocher les tirât par la bride pour leur faire monter ma rue; j'arrive, je le paye : j'avois déjà monté huit à dix marches, un homme, qui s'étoit fourré, je ne sais comment, sous la porte cochère sans que le portier l'aperçût, est sur mes talons et me prie de le conduire au citoyen Roland : « Chez lui, j'y consens, si vous avez quelque chose d'utile à lui communiquer; mais à lui, c'est impossible. — C'est qu'on veut absolument le mettre ce soir en arrestation. — Ils seront bien habiles s'ils en viennent à bout. — Vous me faites plaisir, car c'est un bon citoyen qui vous parle. — A la bonne heure! » Et je monte sans trop savoir qu'en penser.

Pourquoi, dans ces circonstances, rentrâtes-vous dans votre maison? pourroit-on me demander. Cette question n'est point déplacée, car la calomnie m'avoit aussi attaquée, et la malveillance pouvoit s'exercer sur moi; mais, pour y bien répondre, il faudroit, en développant entièrement l'état de mon âme, entrer dans les détails que je réserve pour un autre instant; je n'indiquerai donc que les résultats. J'ai naturellement de l'aversion pour tout ce qui n'est pas conforme à la marche évidente, grande et hardie, convenable à l'innocence! le soin de me soustraire à l'injustice me coûte plus que de la subir. Dans les deux derniers mois du ministère de Roland, nos amis nous pressèrent souvent de quitter l'hôtel et parvinrent trois

fois à nous faire coucher dehors; ce fut toujours malgré moi : c'étoit un assassinat que l'on craignoit alors; je trouvois qu'il étoit difficile de se porter à violer l'asile d'un fonctionnaire public, et que, si des scélérats pouvoient tenter ce crime, il n'étoit pas inutile qu'il se consommât; que, dans tous les cas, le ministre devoit être à son poste, parce que là sa perte crieroit vengeance et instruiroit la république; tandis qu'il étoit possible de l'atteindre dans ses allées et venues, avec autant de profit pour les auteurs de l'entreprise, moins d'effet pour la chose publique et de gloire pour la victime. Je sais que ce raisonnement est ridicule pour quiconque met sa vie avant tout; mais celui-là qui la compte pour quelque chose en révolution ne comptera jamais pour rien vertu, honneur et patrie. Aussi je ne voulus plus quitter l'hôtel en janvier; le lit de Roland étoit dans ma chambre pour que nous courussions le même sort, et j'avois un pistolet sous mon chevet, non pour tuer ceux qui viendroient nous assassiner, mais pour me soustraire à leurs indignités, s'ils vouloient mettre la main sur moi.

Sortis de place, l'obligation n'étoit plus la même, et je trouvois fort bon que Roland évitât la fureur populaire, ou les serres de ses ennemis. Quant à moi, leur intérêt de nuire ne pouvoit être aussi grand; me faire tuer seroit un odieux dont ils ne voudroient point se couvrir; m'arrêter ne leur serviroit guère et ne seroit pas pour moi un si grand malheur. S'ils avoient quelque honte et vouloient

revêtir des formes, m'interroger, commencer cette affaire, je ne serois pas embarrassée de les confondre; cela même pourroit servir à éclairer plutôt sur le compte de Roland ceux qui ne sont véritablement qu'abusés. S'ils en venoient à recommencer un 2 septembre, c'est que les députés honnêtes seroient aussi en leur puissance et que tout seroit perdu à Paris; dans ce cas, j'aime mieux mourir que d'être témoin de la ruine de mon pays; je m'honorerai d'être comprise parmi les glorieuses victimes immolées à la rage du crime. La fureur assouvie sur moi seroit moins violente contre Roland, qui, une fois sauvé de cette crise, pourroit encore rendre de grands services à quelques parties de la France. Ainsi de deux choses l'une : ou je ne risque que la prison et une procédure que je rendrai utile à mon pays, à mon mari; ou, si je dois périr, ce ne sera que dans une extrémité où la vie me seroit odieuse.

J'ai une jeune fille aimable, mais que la nature a faite froide et indolente; je l'ai nourrie, je l'ai élevée avec l'enthousiasme et la sollicitude de la maternité; je lui ai donné des exemples qu'on n'oublie plus à son âge, et elle sera une bonne femme avec quelques talens, mais jamais son âme stagnante et son esprit sans ressort ne donneront à mon cœur les douces jouissances qu'il s'étoit promises. Son éducation peut s'achever sans moi; son existence offrira à son père des consolations; mais elle ne connoîtra ni mes vives affections, ni mes peines, ni mes plaisirs; et cependant, si j'avois

à renaître avec le choix des dispositions, je ne voudrois pas changer d'étoffe; je demanderois aux dieux de me rendre celle dont ils m'ont formée. Depuis la sortie du ministère, je m'étois tellement retirée du monde que je ne voyois presque plus personne; les maîtres d'une des maisons où j'aurois pu me céler étoient à la campagne; dans une autre, il y avoit un malade qui rendoit difficile l'admission d'un nouvel hôte; celle où Roland s'étoit caché ne pouvoit me recevoir sans une gêne extrême, et il eût été trop marquant, partant impolitique, de se trouver dans le même lieu; enfin, j'aurois souffert de laisser mes gens à l'abandon: je rentrai donc chez moi, je calmai leurs inquiétudes, déjà très vives; j'embrassai mon enfant, et je pris la plume pour faire un billet, que je destinois à être porté de grand matin, pour mon mari.

J'étois assise à peine que j'entends frapper chez moi; il étoit environ minuit : une nombreuse députation de la commune se présente et me demande Roland. « Il n'est pas chez lui. — Mais, me dit le personnage qui portoit le hausse-col d'officier, où peut-il être? quand reviendra-t-il? vous devez connoître ses habitudes et pouvoir juger de son retour. — J'ignore, lui répliquai-je, si vos ordres vous autorisent à me faire de semblables questions, mais je sais que rien ne peut m'obliger à y répondre. Roland a quitté sa maison tandis que j'étois à la Convention; il n'a pu me faire ses confidences, et je n'ai rien de plus à dire. » La bande se retira fort mécontente; je m'aperçus

qu'elle laissoit sentinelle à ma porte et garde à celle de la maison ; je présumai qu'il n'y avoit plus qu'à prendre des forces pour soutenir ce qui pourroit arriver; j'étois accablée de fatigue : je me fis donner à souper; je finis mon billet, le confiai à ma fidèle bonne, et me couchai.

Je dormois profondément depuis une heure, lorsque mon domestique entre dans ma chambre pour m'annoncer que des messieurs de la section me prioient de passer au cabinet. « J'entends ce que cela veut dire, répliquai-je ; allez, mon enfant, je ne les ferai pas attendre. » Je saute en bas du lit, je m'habille; ma bonne arrive et s'étonne de ce que je prends la peine de mettre autre chose qu'un peignoir « C'est qu'il faut être décemment pour sortir », observai-je. La pauvre fille me fixe avec des yeux qui se remplissoient de pleurs : je passe dans l'appartement. « Nous venons, citoyenne, vous mettre en arrestation et apposer les scellés. — Où sont vos pouvoirs ? — Les voici, dit un homme en tirant de sa poche un mandat du comité révolutionnaire, sans motif d'arrestation, pour me conduire à l'Abbaye. — Je puis, comme Roland, vous dire que je ne connois point ce comité ; que je n'obtempère pas à ses ordres, et que vous ne me sortirez d'ici que par la violence. — Voilà un autre ordre », se hâta d'exprimer d'un ton avantageux un petit homme à face ingrate, et il m'en lut un du conseil de la commune qui portoit également sans déduction de motif l'arrestation de Roland et de son épouse. Je

délibérai durant sa lecture si je pousserois la résistance aussi loin qu'il étoit possible, ou si je prendrois le parti de la résignation; je pouvois me prévaloir de la loi qui défend les arrestations nocturnes, et, si l'on insistoit sur celle qui autorise les municipalités à saisir les personnes suspectes, rétorquer par l'illégalité de la municipalité même, cassée, puis recréée par un pouvoir arbitraire. Mais ce pouvoir, les citoyens de Paris le sanctionnent en quelque sorte; mais la loi n'est plus qu'un nom dont on se sert pour mieux insulter aux droits les plus reconnus; mais la force règne, et, si j'oblige à la déployer, ces brutaux que je vois ne connoîtront point de mesure : la résistance est inutile et pourroit m'exposer. « Comment comptez-vous procéder, Messieurs? — Nous avons envoyé chercher le juge de paix de la section, et vous voyez un détachement de sa force armée. » Le juge de paix arrive; on passe dans mon salon, on appose les scellés partout, sur les fenêtres, sur les armoires au linge; un homme vouloit qu'on les mît sur un forte-piano; on lui observe que c'est un instrument : il tire un pied de sa poche, il en mesure les dimensions, comme s'il lui donnoit quelque destination. Je demande à sortir les objets composant la garde-robe de ma fille, et je fais pour moi-même un petit paquet de nuit. Cependant cinquante, cent personnes entrent et sortent continuellement, remplissent deux pièces, environnent tout et peuvent cacher les malveillans qui se proposeroient de dérober ou de déposer quelque

chose : l'air se charge d'émanations infectes, je suis obligée de passer près de la fenêtre de l'antichambre pour y respirer. L'officier n'ose point commander à cette foule de se retirer; il lui adresse parfois une petite prière qui n'en produit que le renouvellement. Assise à mon bureau, j'écris à un ami sur ma situation, et pour lui recommander ma fille; comme je pliois la lettre : « Il faut, Madame, s'écrie M. Nicaud, Noiraud ou Nigaud (c'étoit le porteur d'ordre de la commune), lire votre lettre et nommer la personne à qui vous l'adressez. — Je consens à la lire, voyez si cela vous suffit. — Il vaudroit mieux dire à qui vous l'écrivez. — Je n'en ferai rien; le titre de mon ami n'est point tel en ce moment que je veuille vous nommer ceux à qui je le confie », et je déchirai ma lettre. Comme je tournois le dos, ils en ramassèrent les morceaux pour les fermer sous les scellés; j'eus envie de rire de ce sot acharnement; il n'y avoit point d'adresse.

Enfin, à sept heures du matin, je laissai ma fille et mes gens, après les avoir exhortés au calme et à la patience; je sentois leurs pleurs m'honorer plus que l'oppression ne pouvoit me consterner. « Vous avez là des personnes qui vous aiment, dit un de ces commissaires. — Je n'en ai jamais eu d'autres près de moi », répliquai-je, et je descendis. Je trouvai sous la porte deux haies d'hommes armés, depuis le bas de l'escalier jusqu'au fiacre arrêté de l'autre côté de la rue, et une foule de curieux; j'avançai gravement à petits pas, considérant cette troupe lâche ou abusée. La force

armée suivit la voiture sur deux files ; ce malheureux peuple qu'on trompe et qu'on égorge dans la personne de ses vrais amis, attiré par le spectacle, s'arrêtoit sur mon passage, et quelques femmes crioient : A la guillotine ! « Voulez-vous qu'on lève les portières? me disent obligeamment les commissaires. — Non, Messieurs; l'innocence, tout opprimée qu'elle soit, ne prend jamais l'attitude des coupables; je ne crains les regards de personne, et je ne veux me soustraire à ceux de qui que ce soit ! — Vous avez plus de caractère que beaucoup d'hommes, vous attendrez paisiblement justice. — Justice ! Si elle se faisoit, je ne serois pas actuellement en votre pouvoir; mais une procédure inique me conduiroit à l'échafaud, que j'y monterois ferme et tranquille, comme je me rends à la prison. Je gémis pour mon pays, je regrette les erreurs d'après lesquelles je l'ai cru propre à la liberté, au bonheur; mais j'apprécie la vie, je n'ai jamais craint que le crime, je méprise l'injustice et la mort. » Ces pauvres commissaires ne comprirent pas grand'chose à ce langage, et le trouvèrent probablement fort aristocratique.

Nous arrivons à l'Abbaye, ce théâtre de scènes sanglantes dont les jacobins, depuis quelque temps, prêchent le renouvellement avec tant de ferveur; cinq à six lits de camp, occupés par autant d'hommes dans une chambre obscure, furent les premiers objets qui s'offrirent à ma vue : après avoir passé le guichet, on se lève, on s'agite, et mes guides me font monter un escalier étroit

et sale. Nous parvenons chez le concierge, dans une espèce de petit salon assez propre, où il m'offre une bergère. « Où est ma chambre? demandai-je à sa femme, grosse personne d'une bonne figure. — Madame, je ne vous attendois pas, je n'ai rien de préparé; mais vous resterez ici en attendant. » Les commissaires passent dans la pièce voisine, font inscrire leur mandat et donnent leurs ordres verbaux : j'appris dans la suite qu'ils étoient très sévères et qu'ils les firent renouveler plusieurs fois depuis, mais sans oser les donner par écrit. Le concierge savoit trop bien son métier pour suivre à la lettre ce qui n'est point obligatoire; c'est un homme honnête, actif, obligeant, qui met dans l'exercice de ses fonctions tout ce que la justice et l'humanité peuvent faire désirer. « Que voulez-vous pour votre déjeuner? — Une bavaroise à l'eau. » Les commissaires se retirent, en me disant que, si Roland n'est point coupable, il n'auroit pas dû s'absenter. « Il est trop étrange qu'on puisse soupçonner tel l'homme qui a rendu de si grands services à la liberté; il est trop odieux de voir calomnier et persécuter avec acharnement le ministre dont la conduite est si franche, dont les comptes sont si clairs, pour qu'il n'ait pas dû se soustraire aux derniers excès de l'envie. Juste comme Aristide, sévère comme Caton, ce sont ses vertus qui lui ont donné des ennemis : la rage de ceux-ci ne connoît pas de mesure; qu'elle s'exerce sur moi, je la brave et me dévoue; lui doit se conserver pour son pays, auquel

il peut encore rendre de grands services. » Un salut de confusion fut la réponse de ces messieurs. Ils sont partis; je déjeune, tandis que l'on range à la hâte la chambre à coucher où l'on me fait passer. « Vous pourrez, Madame, demeurer ici tout le jour, et, si je ne pouvois vous faire préparer un local ce soir, parce que j'ai beaucoup de monde, on dresseroit un lit dans le salon. » La femme du concierge, qui me parloit ainsi, ajoute quelques expressions obligeantes sur les regrets qu'elle forme toutes les fois qu'elle voit arriver des personnes de son sexe. « Car, ajoute-t-elle, toutes n'ont pas l'air serein comme madame. » Je la remercie en souriant; elle m'enferme.

« Me voilà donc en prison ! » me dis-je. Ici je m'assieds et me recueille profondément. Je ne donnerois pas les momens qui suivirent pour ceux que d'autres estimeroient les plus doux de ma vie; je ne perdrai jamais leur souvenir. Ils m'ont fait goûter, dans une situation critique, avec un avenir orageux, incertain, tout le prix de la force et de l'honnêteté dans la sincérité d'une bonne conscience et d'un grand courage. Jusque-là, poussée par les événemens, mes actions, dans cette crise, avoient été le résultat d'un vif sentiment qui entraîne : quelle douceur que d'en justifier tous les effets par la raison ! Je rappelai le passé, je calculai les événemens futurs; et, si je trouvai, en écoutant ce cœur sensible, quelque affection trop puissante, je n'en découvris pas une qui dût me faire rougir, pas une qui ne servît d'aliment à mon

courage, et qu'il ne sût encore dominer. Je me consacrai pour ainsi dire volontairement à ma destinée, quelle qu'elle pût être; je défiai ses rigueurs, et m'établis dans cette disposition où l'on ne cherche plus que le bon emploi du présent, sans inquiétude ultérieure. Mais cette tranquillité pour ce qui m'étoit personnel, je ne tentai même pas de l'étendre au sort de mon pays et de mes amis; j'attendois le journal du soir et j'écoutois les cris des rues avec une avidité inexprimable. Cependant je pris des renseignemens sur ma nouvelle manière d'être et les facultés qui m'étoient laissées. « Puis-je écrire? puis-je voir quelqu'un? quelle est la dépense à faire ici? » ce furent mes premières questions. Lavacquerie (le concierge) me fit connoître les recommandations qui lui avoient été faites et la liberté que lui laissoient des ordres de cette nature, qu'on peut regarder comme non avenus. J'écrivis à ma fidèle bonne de venir me voir; il fut convenu qu'elle demanderoit la femme du concierge, sans parler de moi, et qu'on ne feroit part à personne de cette facilité.

Il est assez curieux de remarquer comment les événemens font quelquefois trouver à chacun le prix de ses œuvres. Lorsque Roland arriva la première fois au ministère de l'intérieur, il observa que l'état des prisons étoit horriblement négligé; il porta des regards attendris sur ces retraites préparées aux coupables et trop souvent peuplées d'innocens, mais que l'humanité doit conserver saines et consolantes, s'il est possible, même pour

les premiers. Il créa une place qui avoit pour objet la surveillance de cette partie; celui qui en est revêtu est chargé de visiter assidûment les prisons, de faire donner exactement au ministre la liste des détenus, les ordres en vertu desquels ils sont amenés, de recueillir leurs plaintes, s'ils en ont à faire, et de les transmettre avec célérité. Il attacha à cette place le modeste appointement de mille écus, persuadé que c'étoit assez pour l'honnête homme qui sentiroit ce que valoit l'avantage d'avoir du bien à faire, et il y nomma Grandpré, homme sensible, très exercé par son âme et son esprit à traiter avec des affligés. Grandpré a parfaitement rempli sa destination; je me rappelle à ce sujet une anecdote qui mérite d'être rapportée.

Informé le 1er septembre des mouvemens qui menaçoient les prisons, il les parcourt de grand matin; il trouve à l'Abbaye entre autres une foule de personnes amenées depuis peu, arrêtées dans les dernières visites domiciliaires, détenues comme je le suis aujourd'hui, sur des mandats arbitraires et non motivés; l'agitation et l'effroi régnoient parmi elles; les ordres de la commune leur avoient interdit toute communication au dehors; il les invite à écrire, il attend deux heures, part chargé de lettres qu'il remet à leur section, à leurs amis, et au moyen desquelles quelques-unes ont été réclamées à temps. Cependant l'annonce du massacre se répandoit comme un bruit sourd précurseur de l'orage. Grandpré vient à l'hôtel de l'Intérieur, il attend la sortie du conseil qui s'y tenoit alors chez

Roland, président; Danton sortoit le premier; Grandpré s'approche de lui, dépeint avec chaleur les malheurs dont on est menacé, insiste sur la nécessité d'établir promptement une ligne de démarcation entre les diverses sortes de prisonniers... Il est interrompu par une exclamation de Danton, s'écriant avec sa voix de taureau, les yeux sortant de la tête et le geste d'un furieux : *Je me f... bien des prisonniers ! qu'ils deviennent ce qu'ils pourront !* Les assistans (la scène se passoit dans la seconde antichambre) furent pénétrés d'horreur pour un ministre de la justice capable de s'exprimer ainsi en pareille circonstance. Ils ne savoient pas que c'étoit chez lui, comme il s'est répandu depuis, que s'étoient tenus les conciliabules où l'on s'étoit fait apporter les listes des prisonniers pour examiner si toutes les victimes étoient renfermées et quels êtres il conviendroit de sauver afin de prêter à l'expédition l'apparence d'un jugement populaire. Roland avoit déjà fait des réquisitions à la force armée, il les réitéra vainement, ainsi que les ordres aux autorités constituées de prévenir tout excès; lui-même fut l'objet d'un mandat d'arrêt auquel les conjurés n'osèrent donner suite; il dénonça les forfaits de ces affreuses journées avec ce courage dont sa lettre du 3 à l'Assemblée nationale est un témoignage authentique, et qui enflamma les ennemis que lui avoit acquis son austère probité.

La première visite que je reçus à l'Abbaye le jour même de mon arrivée fut celle de Grandpré. Il accouroit le cœur pénétré; jamais témoignages

d'intérêt ne me parurent plus touchans et plus honorables que ceux qu'il m'a prodigués; il y mêloit le sentiment d'une noble reconnoissance et j'y trouvois l'esprit d'une bonne action. « Il faut, me dit-il, écrire à l'Assemblée : n'y avez-vous pas déjà songé?—Non; et, maintenant que vous m'y faites penser, je ne vois pas comment j'y ferai lire ma lettre. — Je m'y emploierai de mon mieux. — Eh bien! je vais écrire. — Faites; je serai de retour dans deux heures. » Il part et j'écris.

LA CITOYENNE ROLAND A LA CONVENTION NATIONALE

De la prison de l'Abbaye, le 1er juin 93.

Législateurs!

« *Je viens d'être arrachée de mon domicile, des bras de ma fille âgée de douze ans, et je suis détenue à l'Abbaye en vertu d'ordres qui ne portent aucun motif de mon arrestation. Ils émanent d'un comité révolutionnaire; et des commissaires de la commune qui accompagnoient ceux du comité m'en ont exhibé du conseil général, qui n'en contiennent également aucun*[1]. »

Ainsi je suis présumée coupable aux yeux du public; j'ai été traduite dans les prisons avec éclat, au milieu d'une force armée imposante, d'un peuple abusé, dont quelques individus m'envoyoient haute-

1. Ce qui a été substitué.

ment à l'échafaud, sans que l'on ait pu indiquer à personne, ni m'annoncer à moi-même, d'après quoi j'étois présumée telle et traitée en conséquence. Ce n'est pas tout; le porteur des ordres de la commune ne s'en est prévalu qu'auprès de moi, et pour me faire signer son procès-verbal; en quittant mon appartement, j'ai été remise aux commissaires du comité révolutionnaire; ce sont ceux qui m'ont amenée à l'Abbaye; ce n'est que sur leur mandat que j'y suis entrée. Je joins ici copie certifiée de ce mandat, signé d'un seul individu sans caractère. Les scellés ont été apposés partout chez moi; durant leur apposition qui a duré de trois à sept heures du matin, la foule des citoyens remplissoit mon appartement; et, s'il s'étoit trouvé dans leur nombre quelque malveillant avec le dessein de placer furtivement de coupables indices dans une bibliothèque ouverte de toutes parts, il en auroit eu la facilité.

Déjà hier le même comité avoit voulu faire mettre en arrestation l'ex-ministre que les lois ne rendent comptable qu'à vous des faits de son administration, et qui ne cesse d'en solliciter de vous le jugement.

Roland avoit protesté contre l'ordre, et ceux qui l'avoient apporté s'étoient retirés : il est sorti lui-même de sa maison, pour éviter un crime à l'erreur, dans le temps où je m'étois rendue à la Convention pour l'instruire de ces tentatives; mais je fis inutilement remettre à son président une lettre qui n'a pas été lue. J'allois réclamer justice et protection; je viens les réclamer encore avec de nouveaux droits, puisque je suis opprimée. Je demande que la Convention se fasse

rendre compte des motifs et du mode de mon arrestation ; je demande qu'elle statue sur elle ; et, si elle la confirme, j'invoque la loi qui ordonne l'énoncé du délit, de même que l'interrogatoire dans les premières vingt-quatre heures de la détention. Je demande enfin le rapport sur les comptes de l'homme irréprochable qui offre l'exemple d'une persécution inouïe, et qu'on semble destiner à donner la leçon, terrible pour les nations, de la vertu proscrite par l'aveugle prévention.

Si mon crime est d'avoir partagé la sévérité de ses principes, l'énergie de son courage et son ardent amour pour la liberté, je me confesse coupable ; j'attends mon châtiment. Prononcez, législateurs ; la France, la liberté, le sort de la république et le vôtre tiennent nécessairement aujourd'hui à la répartition de cette justice dont vous êtes les dispensateurs.

L'agitation dans laquelle j'avois passé la nuit précédente me faisoit ressentir une fatigue extrême ; je désirois avoir ce soir même une chambre, je l'obtins et j'en pris possession à dix heures. Lorsque j'entrai, entre quatre murs assez sales, au milieu desquels étoit un grabat sans rideaux, que j'aperçus une fenêtre à double grille et que je fus frappée de cette odeur qu'une personne accoutumée à un appartement très propre trouve toujours dans ceux qui ne le sont pas, je jugeai que c'étoit bien une prison qu'il s'agissoit d'habiter, et que ce n'étoit pas du local qu'il me falloit attendre quelque agrément. Cependant l'espace étoit assez grand, il y avoit une cheminée ; la couverture du lit étoit passable,

on me donnoit un oreiller; et, en appréciant les choses sans faire de comparaison, j'estimai que je n'étois point mal. Je me couchai, bien résolue de demeurer au lit tant que je m'y trouverois bien. J'y étois encore à dix heures du lendemain, lorsque Grandpré arriva; il avoit l'air non moins touché, mais plus inquiet que la veille; il promenoit ses regards dans cette vilaine chambre qui me paroissoit déjà passable, car j'y avois dormi. « Comment avez-vous passé la nuit? me demanda-t-il avec des yeux humides. — J'ai été fréquemment réveillée par le bruit; je me rendormois chaque fois qu'il s'apaisoit, même en dépit du tocsin que j'ai cru entendre ce matin : eh!... ne le sonne-t-on pas encore? — Mais je l'ai cru aussi; ce n'est rien. — Ce sera ce qu'il plaît aux dieux; si l'on me tue, ce sera dans ce lit; je suis si lasse que j'y attendrai tout : n'y a-t-il rien de nouveau contre les députés? — Non. Je vous rapporte votre lettre, nous avons pensé avec Champagneux qu'il falloit en adoucir le commencement; voilà ce qu'on vous propose d'y substituer; et puis il faudroit faire un mot au ministre de l'intérieur, pour qu'il adressât officiellement votre lettre; cela me donneroit un nouveau droit d'en solliciter la lecture. » Je prends la minute, je réfléchis, et je lui dis : « Si je croyois que ma lettre fût lue telle qu'elle est, je la laisserois, dût-elle n'être suivie pour moi d'aucun succès, car on ne peut guère se flatter d'obtenir justice de l'Assemblée; les vérités qu'on lui adresse ne sont pas pour elle, qui ne sauroit les mettre en pratique

aujourd'hui; mais il faut les dire pour que les départemens les entendent. »

Je conçois que mon début puisse empêcher la lecture de la lettre; dès lors, c'est folie que le laisser : je substituai donc aux trois premiers alinéas ce qui m'étoit proposé. Quant à l'intervention du ministre, je sens qu'elle rend la marche plus régulière; et, quoique Garat ne mérite guère que je lui fasse l'honneur de lui écrire, je saurai le faire sans m'avilir : je traçai ces lignes :

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Le ministère dont vous êtes chargé, citoyen, vous donne la surveillance pour l'exécution des lois et la dénonciation de leur violation par les autorités qui les méconnoissent. Je crois que votre justice s'honorera de faire passer à la Convention les réclamations que j'ai besoin de faire entendre contre l'oppression dont je suis la victime.

Levée à midi, j'examinai comment je m'établirois dans mon nouveau logis; je couvris d'un linge blanc une petite vilaine table que je plaçai près de ma fenêtre et que je destinai à me servir de bureau, résolue de manger sur le coin de la cheminée pour me conserver propre et rangée la table de travail. Deux grosses épingles de tête, fichées dans les planches, me servirent de porte manteau. J'avois à ma poche le poème de Thompson, ouvrage que

je chéris à plus d'un titre; je fis une note de ce que j'aurois à me procurer : d'abord les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, qu'à l'âge de huit ans je portois à l'église au lieu d'une Semaine sainte, que je n'avois pas relues à fond depuis cette époque; l'Histoire angloise de David Hume, avec le dictionnaire de Sheridan, pour me fortifier dans cette langue : j'aurois préféré suivre Macaulay; mais celui qui m'avoit prêté les premiers volumes de cet auteur n'étoit sûrement pas dans sa maison, et je n'aurois su où demander cet ouvrage que déjà je n'avois pu trouver chez les libraires. Je souriois moi-même à mes préparatifs, car il y avoit une grande agitation; le rappel battoit à chaque instant, et j'ignorois ce que ce pouvoit être. « Ils ne m'empêcheront pas de vivre jusqu'au dernier instant, me disois-je; plus heureuse de ma conscience qu'ils ne seront animés de leur fureur, s'ils viennent, je vais à eux, et je sors de la vie comme on entre dans le repos. » La femme du concierge vint m'inviter à passer chez elle, où elle avoit fait mettre mon couvert pour que je dînasse en meilleur air : je m'y rendis, je vis ma fidèle bonne; lorsqu'elle se jeta dans mes bras, baignée de pleurs, oppressée de sanglots, l'attendrissement et la tristesse me saisirent; je me reprochai presque d'être paisible, en songeant à l'inquiétude de ceux qui m'étoient attachés, et, me représentant les angoisses de tel et tel, je sentis un serrement de cœur inexprimable. Pauvre fille! que de pleurs je lui ai fait verser, et que ne rachète point un attachement

semblable au sien! Elle me brusque quelquefois dans la vie ordinaire, mais c'est lorsqu'elle me croit trop négligente de ce qui peut servir à mon bonheur, à ma santé; lorsque je souffre, c'est elle qui gémit et moi qui la console. Il falloit bien suivre cette habitude. Je lui prouvai qu'en s'abandonnant à sa douleur, elle se rendroit moins capable de m'être utile; qu'elle m'étoit plus nécessaire au dehors que dans la prison, où elle me prioit de permettre qu'elle restât; qu'à tout prendre, je n'étois pas si malheureuse qu'elle l'imaginoit, et cela est vrai. J'ai expérimenté, toutes les fois que j'ai été malade, une sorte de calme tout particulier, et qui tient sans doute à une façon de voir, ainsi qu'à la loi que je me suis faite d'adoucir toujours la nécessité, loin de me révolter contre elle. Du moment où je me mets au lit, il me semble que tout devoir cesse et qu'aucune sollicitude n'a de prise sur moi; je ne suis plus tenue qu'à être là et à y demeurer avec résignation, ce que je fais de fort bonne grâce. Je donne carrière à mon imagination, j'appelle les impressions douces, les souvenirs agréables, les sentimens heureux; plus d'efforts, plus de calculs, plus de raison; toute à la nature et paisible comme elle, je souffre sans impatience ou me repose et m'égaye. Je trouve que la prison produit sur moi le même effet que la maladie; je ne suis tenue aussi qu'à être là, et qu'est-ce que cela me coûte? ma compagnie n'est pas si mauvaise.

J'appris bientôt qu'il me falloit déloger : les victimes abondoient; la chambre où l'on m'avoit

placée pouvoit contenir plus d'un lit; et, pour me laisser seule, on étoit obligé de me resserrer dès ce soir dans un petit cabinet; déménagement en conséquence. La fenêtre de ce nouvel appartement donne, je crois, au-dessus de la sentinelle qui garde la porte de la prison; toute la nuit, j'entendis crier d'une voix tonnante : *Qui vive? tue! brigadier! patrouille!* Les maisons étoient illuminées; et, au nombre, à la fréquence des patrouilles, il étoit aisé de juger que l'on craignoit des mouvemens, ou qu'il y en avoit eu. Je me levai de bon matin, je m'occupai de mon ménage, c'est-à-dire de faire mon lit, de nettoyer mon réduit et d'établir la propreté chez moi comme sur ma personne. Je voyois bien qu'en réclamant ces soins ils ne me seroient pas refusés, mais je jugeois parfaitement qu'en les payant beaucoup il faudroit néanmoins beaucoup aussi les attendre, et qu'ils seroient toujours fort superficiels; il y avoit donc tout à gagner en les prenant soi-même; je serois mieux, plus tôt servie, et les petits cadeaux que je ferois seroient d'autant plus sentis qu'ils seroient gratuits. J'attendois avec impatience d'entendre tirer les gros verrous de ma porte pour demander le journal. Je l'ai lu; le décret d'arrestation est rendu contre les vingt-deux; le papier me tombe des mains, et je m'écrie dans un transport de douleur : « Mon pays est perdu!... »

Tant que je m'étois crue seule, ou à peu près, sous le joug de l'oppression, fière et tranquille, je formois des vœux et conservois quelque espoir

pour les défenseurs de la liberté. L'erreur et le crime l'ont emporté; la représentation nationale est violée, son unité est rompue; tout ce qu'il y avoit dans son sein de remarquable par la probité unie au caractère et aux talens est proscrit; la Commune de Paris commande au Corps législatif; Paris est perdu; les brandons de la guerre civile sont allumés; l'ennemi va profiter de nos divisions; il n'y aura plus de liberté pour le nord de la France, et la république entière est livrée à d'affreux déchiremens. Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu! Dans les premiers élans de mon jeune cœur, je pleurois à douze ans de n'être pas née Spartiate ou Romaine; j'ai cru voir dans la révolution françoise l'application inespérée des principes dont je m'étois nourrie. « La liberté, me disois-je, a deux sources : les bonnes mœurs qui font les sages lois, et les lumières qui nous ramènent aux unes et aux autres par la connoissance de nos droits; mon âme ne sera plus navrée du spectacle de l'humanité avilie, l'espèce va s'améliorer et la félicité de tous sera la base et le gage de celle de chacun. » Brillantes chimères, séductions qui m'aviez charmée, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir! je dédaignois la vie, votre perte me la fait haïr, et je souhaite les derniers excès des forcenés. Qu'attendez-vous, anarchistes, brigands? Vous proscrivez la vertu, versez le sang de ceux qui la professent; répandu sur cette terre, il la rendra dévorante et la fera s'ouvrir sous vos pas.

Le cours des choses avoit dû me faire pressentir l'événement; mais j'avois peine encore à croire que le calcul des dangers n'arrêtât pas la masse de la Convention, et je n'ai pu éviter d'être frappée de cet acte décisif qui sonne l'heure de sa dissolution.

Une froide indignation couvre actuellement, pour ainsi dire, tous mes sentimens; indifférente autant que jamais sur ce qui me concerne, j'espère foiblement pour les autres, et j'attends les événemens avec plus de curiosité que de désir : je ne vis plus pour sentir, mais pour connoître. Je ne tardai pas d'apprendre que le mouvement commandé pour faire rendre le décret d'arrestation avoit donné des inquiétudes sur les prisons; c'étoit la cause de la garde sévère et bruyante de la nuit : aussi les citoyens de la section de l'Unité n'avoient pas voulu se rendre au rappel qui les envoyoit autour de la Convention; tous restèrent chez eux pour veiller sur leurs propriétés et sur la prison située dans leur enceinte : je vis le motif de l'air inquiet et alarmé de Grandpré, qui me confessa ses craintes le lendemain. Il s'étoit rendu à l'Assemblée pour y faire lire ma lettre; et, durant huit heures consécutives, il avoit, ainsi que plusieurs députés, inutilement réitéré ses instances auprès du bureau; il étoit évident que je n'obtiendrois pas cette lecture. Je remarquai sur le *Moniteur* que ma section, celle de Beaurepaire, s'étoit prononcée en ma faveur, même depuis ma détention; j'imaginai de lui écrire, et je le fis en ces termes :

Citoyens,

J'apprends par les papiers publics que vous aviez mis sous la sauvegarde de votre section Roland et son épouse; je l'ignorois lorsque j'ai été enlevée de chez moi; et le porteur des ordres de la commune m'a présenté au contraire la force dont il étoit accompagné, comme celle de la section qu'il avoit requise : c'est ainsi qu'il l'a exprimé dans son procès-verbal. Du moment où j'ai été enfermée à l'Abbaye, j'ai écrit à la Convention, et je me suis adressée au ministre de l'intérieur pour qu'il lui fît passer mes réclamations; je sais qu'il a obtempéré à ma demande, et que ma lettre a été remise; mais elle n'a point été lue. J'ai l'honneur de vous en adresser une copie certifiée. Si la section croit digne d'elle de servir d'interprète à l'innocence opprimée, elle pourroit députer à la barre de la Convention pour y faire entendre mes justes plaintes et ma demande. Je soumets cette question à sa sagesse; *je n'y joins aucune* prière : *la* vérité *n'a qu'un langage, c'est l'exposé des* faits; *les citoyens qui veulent* justice *n'aiment pas qu'on leur adresse des* supplications, *et* l'innocence *n'en sait point faire.*

P.-S. *Voici le quatrième jour de ma détention, et je n'ai pas été interrogée. J'observe que l'ordre d'arrestation ne portoit aucun motif, mais qu'il exprimoit que je serois interrogée le lendemain.*

Quelques jours se passèrent sans que j'en-

tendisse parler de rien; je n'étois toujours point interrogée. J'avois pourtant reçu beaucoup de visites d'administrateurs à plats visages et sales cordons, se disant appartenir les uns à la police, les autres à je ne sais quoi; grands sans-culottes, à cheveux puans, zélés observateurs de l'ordre du jour, venant savoir si les prisonniers étoient satisfaits de leur traitement. Je m'étois exprimée vis-à-vis de tous avec l'énergie et la dignité convenables à l'innocence opprimée; j'avois aperçu deux ou trois hommes de bon sens qui me comprenoient sans oser m'appuyer, et j'étois à dîner lorsqu'on vint m'en annoncer cinq à six autres d'une seule fournée. La moitié s'avance; celui qui portoit la parole me parut, avant d'avoir ouvert la bouche, un de ces bavards à tête vide qui jugent de leur mérite par la volubilité de leur langue. « Bonjour, citoyenne. — Bonjour, Monsieur. — Êtes-vous contente de cette maison? n'avez-vous pas de plaintes à faire sur votre traitement, ou de demandes à former sur quelque chose? — Je me plains d'être ici, je demande à en sortir. — Est-ce que votre santé est altérée? vous vous ennuyez un peu? — Je me porte bien, et je ne m'ennuie pas. L'ennui est la maladie de ceux qui ont l'âme vide et l'esprit sans ressources; mais j'ai un vif sentiment de l'injustice; je réclame contre celle qui m'a fait arrêter sans motif et détenir sans être interrogée. — Ah! dans un temps de révolution, il y a tant à faire qu'on ne peut suffire à tout. — Une femme à qui le roi Philippe faisoit à peu près cette

réponse lui répliqua : « Si tu n'as pas le temps de « me faire justice, tu n'as donc pas le temps d'être « roi ! » Prenez garde de forcer les citoyens opprimés à dire la même chose au peuple, ou plutôt aux autorités arbitraires qui l'égarent. — Adieu, citoyenne. — Adieu. » Et mon bavard de s'en aller faute de savoir répondre à des raisons. Ces gens m'ont eu l'air d'être venus pour voir la figure que j'avois en cage; mais ils feroient bien du chemin avant d'y trouver aussi sots qu'eux.

J'ai dit que je m'étois informée de la manière de vivre dans ces lieux, non que je mette un grand prix à ce qu'on appelle les commodités de la vie; je sais user d'elles sans scrupules quand il n'y a pas d'inconvénient à le faire, mais toujours avec modération, et je me passe de tout sans difficulté. C'est par un esprit d'ordre naturel que j'ai besoin de savoir ce qui constitue ma dépense, et de la régler suivant ma situation.

On m'apprit que Roland au ministère avoit trouvé excessive la quotité de 5 livres allouées par tête de prisonnier pour la dépense de chaque jour, et qu'il l'avoit réduite à 2 livres; mais l'extrême augmentation des denrées, triplées de valeur depuis quelques mois, rend ce traitement assez médiocre : car, la nation ne donnant que les quatre murs et de la paille, on prélève d'abord 20 sous pour indemnité au concierge de ses frais de chambres, c'est-à-dire du lit et des meubles quelconques. Il faut, sur les 20 sous qui restent, s'éclairer, payer son feu s'il est besoin d'en faire faire, et se nourrir ;

c'est insuffisant ; mais on est libre, comme de raison, d'ajouter tout ce que l'on veut à sa dépense. Je n'aime point à en faire une grande pour ma personne, et j'ai quelque plaisir à exercer mes forces dans les privations. L'envie m'a pris de faire une expérience et de voir jusqu'où la volonté humaine peut réduire les besoins ; mais il faut procéder par gradation, c'est la seule manière d'aller loin. J'ai commencé, au bout de quatre jours, par retrancher les déjeuners, et substituer au café, au chocolat, du pain et de l'eau ; j'ai établi qu'on ne me serviroit qu'un plat de viande commune avec quelque herbage à mon dîner ; le soir, un peu de légumes, point de dessert : j'ai bu de la bière pour me déshabituer du vin, puis je l'ai quittée elle-même. Cependant, comme ce régime a un but moral, et que j'aurois autant d'aversion que de mépris pour une économie inutile, j'ai commencé par donner une somme pour les malheureux à la paille, afin d'avoir le plaisir, en mangeant le matin mon pain sec, de songer que de pauvres diables me devront de joindre quelque chose avec le leur pour leur dîner. Si je reste ici six mois, je veux en sortir grasse et fraîche, n'ayant plus besoin que de soupe et de pain, et ayant mérité quelques bénédictions incognito. J'ai fait aussi, mais dans un autre esprit, quelques présens aux gens de service de la prison. Quand on est ou paroît sévèrement économe dans sa dépense, il faut être généreux à l'égard d'autrui pour se le faire pardonner, surtout dans une situation où ceux qui

vous entourent comptent leur gain sur cette dépense. Je ne demande ni soins ni marchandises ; je ne fais rien venir ; je n'emploie personne : il est clair que je serai la plus maussade prisonnière pour les domestiques qui établissent leurs petits profits sur les commissions et les fournitures dont on les charge ; il convient donc que j'achète l'indépendance où je me mets d'eux ; c'est la rendre plus parfaite et me faire aimer en sus.

J'ai reçu quelques visites de l'excellent Champagneux et de l'estimable Bosc. Le premier, père d'une nombreuse famille, attaché à la liberté par principes, en avait professé la sainte doctrine dès le commencement de la révolution, dans un journal destiné à l'instruction de ses concitoyens ; un esprit judicieux, des mœurs douces, un grand amour du travail, le caractérisent. Roland, au ministère, l'appela pour le mettre à la tête de la première division du département de l'intérieur ; c'est l'un des meilleurs choix qu'il ait faits. Au reste, il n'a pas moins bien réussi dans celui de plusieurs autres chefs, tels que l'actif et franc Le Camus, l'habile Fépoul, etc. Jamais bureaux ne furent mieux montés ; c'est à leur parfaite organisation que Garat doit la faculté de supporter un fardeau qui passe ses forces ; c'est à l'honnêteté, à la capacité de tels agens qu'il est redevable de la tranquillité dont on le laisse jouir : il l'a senti, et il disoit avec raison qu'il abandonneroit la partie s'il étoit obligé de faire des changemens dans ses bureaux. Il sera forcé de l'abandonner malgré cela,

car tous les talens des seconds ne suppléent pas au manque de caractère d'un ministre ; la foiblesse est le pire de tous les défauts dans ceux qui gouvernent, particulièrement au milieu des factions. Garat et Barrère, simples particuliers, ne seroient jugés manquer ni d'esprit ni d'honnêteté ; mais l'un chargé du pouvoir exécutif et l'autre législateur perdroient tous les États du monde par leurs demi-mesures : leur manie prétendue conciliatoire leur fait toujours prendre la ligne oblique qui mène droit au précipice et à la confusion. La conciliation des hommes d'État doit être toute dans le mode, je veux dire dans la manière de traiter avec ceux qu'ils emploient ; ils doivent se servir des passions mêmes et des défauts de ceux qu'ils dirigent ou avec qui ils traitent ; mais, rigoureux dans les principes, fermes et rapides dans l'action, jamais obstacles ni considérations ne doivent les faire plier au premier égard, ni dévier au second.

Si Roland pouvoit joindre à l'étendue de ses vues, à la force de son âme, à sa prodigieuse activité un peu plus d'art dans la manière, il gouverneroit aisément un empire ; mais ses défauts ne nuisent qu'à lui-même, et ses qualités sont infiniment précieuses en administration.

Bosc, notre ancien ami, administrateur des postes, d'un caractère vrai, d'un esprit éclairé, allant chez moi le premier jour de ma détention, s'empressa de conduire ma fille chez Mme Creuzé-la-Touche, qui l'accueillit, la compta au nombre de

ses enfans, avec lesquels il fut établi qu'elle resteroit sous ses yeux. Il faut connoître les personnes pour sentir tout ce que vaut ce trait. Il faut se représenter Bosc sensible et franc, accourant chez ses amis, se saisissant de leur enfant, le confiant de son propre mouvement à la famille la plus respectable, comme un dépôt qu'il s'honore de leur faire, et qu'il sait devoir être reçu avec la reconnoissance qu'éprouvent les âmes délicates à qui on offre l'occasion de bien faire; il faut avoir connu les mœurs patriarcales, les vertus domestiques de Creuzé et de sa femme, la douceur et la bonté qui les distinguent, pour juger de leur accueil et en sentir le prix.

Qui donc est à plaindre dans tout ceci ? Roland seul; Roland persécuté, proscrit; Roland à qui l'on refuse l'examen de ses comptes; Roland, obligé, pour se soustraire à l'aveugle fureur d'hommes abusés par ses ennemis, de se cacher comme un coupable, de trembler même pour la sûreté de ceux qui le reçoivent; de dévorer en silence la détention de son épouse, l'apposition des scellés sur tout ce qui lui appartient... et d'attendre dans l'incertitude le règne d'une justice qui ne l'indemnisera jamais de ce que la perversité lui aura fait souffrir!

Ma section, pénétrée des meilleurs principes, avoit pris, le 3, un arrêté qui les respire, et qui établit les droits des citoyens à réclamer contre les détentions arbitraires, à s'opposer même à celles

qui pourroient être tentées. Ma lettre y fut lue, écoutée avec intérêt; la discussion qui s'établit sur elle ayant été prolongée au lendemain, les Montagnards s'entendirent, l'éveil fut donné dans leur parti; il arriva force députations d'enragés d'autres sections pour entraver la marche des délibérations, et corrompre s'il étoit possible l'esprit de celle-ci, ou l'effrayer par des menaces et porter la majorité des sections à la désarmer. Sur ces entrefaites, pressée par Grandpré de ne négliger aucun moyen d'abréger ma captivité, j'écrivis encore à Garat, et je m'adressai aussi à Gohier : ce dernier, que j'ai peu vu, d'une foiblesse égale à celle de Garat, m'a paru d'une médiocrité plus grande encore à tout autre égard. Je ne pouvois guère écrire à de tels hommes qu'en leur donnant des leçons; elles étoient sévères... Grandpré les trouva mortifiantes, quoique justes; j'adoucis quelques expressions et me tins aux suivantes :

LA CITOYENNE ROLAND AU MINISTRE DE LA JUSTICE.

De la prison de l'Abbaye, le 8 juin 93.

Je suis opprimée; j'ai donc sujet de vous rappeler mes droits et vos devoirs.

Un ordre arbitraire, sans motifs d'arrestation, m'a plongée dans ces lieux préparés pour les coupables; je les habite depuis huit jours sans avoir été interrogée.

Les décrets vous sont connus : l'un vous charge de

visiter les prisons, d'en faire sortir ceux qui s'y trouvent détenus sans cause ; dernièrement encore il en a été rendu un autre qui vous prescrit de vous faire représenter les mandats d'arrêt, d'examiner s'ils sont motivés, et de faire interroger les détenus.

Je vous fais passer copie certifiée de celui en vertu duquel j'ai été enlevée de mon domicile et amenée ici.

Je réclame l'exécution de la loi pour moi et pour vous-même. Innocente et courageuse, l'injustice m'atteint sans me flétrir, et je puis la subir avec fierté dans un temps où l'on proscrit la vertu [1]. *Quant à vous, placé entre la loi et le déshonneur, votre volonté ne peut être douteuse, et il faudroit vous plaindre si vous n'aviez pas le courage d'agir en conséquence.*

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

8 juin, etc.

Je sais que vous avez fait l'envoi de mes réclamations au Corps législatif ; ma lettre n'a pas été lue : vos devoirs sont-ils remplis pour l'avoir adressée à ma prière? J'ai été arrêtée sans déduction de motif, je suis détenue depuis huit jours, je n'ai pas été interrogée ; c'est à vous, homme public, lorsque vous n'avez pu préserver l'innocence de l'oppression, à vous efforcer de l'en délivrer.

---

1. Il y avoit : « Mais *vous*, placé entre la loi et le *déshonneur*, il faut quitter votre place ou la remplir, ou avouer l'infamie dont la postérité couvrira la foiblesse de vos pareils. »

Vous êtes plus intéressé que moi peut-être au soin que je vous invite à prendre ; je ne suis pas la seule victime de la prévention ou de l'envie, et leurs poursuites actuelles contre tout ce qui présente la réunion du caractère au talent, à la vertu, rend honorable la persécution dont je suis l'objet ; je la dois à mes liens avec l'homme vénérable que la postérité vengera. Mais vous, maintenant au gouvernail, vous n'échapperiez point au reproche de l'abandonner aux flots, si vous ne saviez le diriger d'une main ferme, et à la honte d'y être demeuré sans pouvoir le maintenir.

Les factions passent, la justice seule demeure ; et, de tous les défauts de l'homme en place, la foiblesse est celui qu'on pardonne le moins, parce qu'elle est la source des plus grands désordres, surtout dans les temps d'orage.

Je n'ai pas besoin de rien ajouter à ces réflexions, si elles vous parviennent à temps pour vous et pour moi-même, ni d'en presser l'application à ce qui me concerne, car rien ne peut suppléer la volonté et le courage.

Assurément des ministres qui ont négligé, méprisé les décrets qui leur ordonnoient la recherche des auteurs du massacre de septembre et des conspirateurs du 10 mars ; des hommes qui, par la mollesse et l'indignité de leur conduite dans ces circonstances, ont enhardi le crime, favorisé ses attentats et assuré cette nouvelle insurrection où l'aveuglement et l'audace, prescrivant des lois à la représentation nationale, appellent tous les mal-

heurs de la guerre civile, de tels hommes ne se feront pas les dénonciateurs de l'oppression : je n'attends rien d'eux; et les vérités que je leur adresse sont bien plutôt destinées à marquer ce qu'ils doivent et à quoi ils manquent qu'à me valoir une justice qu'ils sont incapables de me rendre, à moins qu'un peu de honte ne produise quelque miracle.

Ésope nous représente tous les animaux tremblans ordinairement à l'aspect du lion venant l'insulter chacun à son tour lorsqu'il est malade : ainsi la cohue des hommes médiocres, trompés ou jaloux, assaille avec fureur ceux que l'oppression retient captifs, ou dont elle diminue les facultés en altérant l'opinion sur leur compte. Le numéro 526 du *Thermomètre du jour,* du 9 juin, en fournit un exemple; on y trouve, sous le titre d'*Interrogatoire de L. P. d'Orléans,* une série de questions parmi lesquelles il faut distinguer l'inculpation suivante : « D'avoir assisté à des conciliabules secrets qui se tenoient la nuit chez la femme de Buzot, dans le faubourg Saint-Germain, où s'est rendu Dumouriez, Roland et sa femme, Vergniaux, Brissot, Gensonné, Gorsas, Louvet, Pétion, Guadet, etc. »

Quelle profonde scélératesse et quel excès d'impudence! tous les députés ici dénommés sont précisément ceux qui ont voté pour l'exil des Bourbons; jamais ces fiers défenseurs de la liberté n'ont regardé d'Orléans comme un chef capable, mais il leur a toujours paru un mannequin dangereux; ils ont été les premiers à redouter ses vices, son ar-

gent, ses relations, sa popularité, sa faction, à dénoncer cette dernière et à poursuivre ceux qui leur en ont paru les agens. Louvet les a signalés dans sa catilinaire contre Robespierre : morceau précieux, comme tous ceux qui sont sortis de sa plume, et que l'histoire recueillera soigneusement, dans lequel il suit leur marche au corps électoral d'où Philippe sortit député. Buzot, dont la constante énergie s'est attiré la haine des factieux, saisit le premier instant qui lui parut favorable pour demander le bannissement des Bourbons, mesure qu'il regarda comme indispensable du moment où la Convention voulut se charger du jugement de Louis.

Roland ni moi n'avons jamais vu d'Orléans ; j'ai même évité de recevoir chez moi Sillery, qu'on me disoit être un homme bon et aimable, parce que ses relations avec d'Orléans me le rendoient suspect. Je me souviens à ce sujet de deux lettres fort piquantes, l'une de Mme de Sillery à Louvet, après qu'il eut appuyé la motion de Buzot. « Voici, me dit Louvet en me la communiquant, une preuve que nous ne sommes pas dans l'erreur, et que le parti d'Orléans n'est point une chimère. Mme Sillery ne m'écriroit point en pareils termes, si ce n'étoit une chose convenue avec les intéressés ; et, s'ils craignent si fort le bannissement, il faut bien qu'ils y voient le renversement de quelques projets. »

Effectivement, la lettre de Mme de Sillery, fort étudiée, avoit pour but de dissuader Louvet de son opinion, de le persuader que les principes ré-

publicains dans lesquels les enfans d'Orléans avoient été élevés les en rendoient les partisans les plus zélés, et qu'il étoit impolitique et cruel de sacrifier des sujets certainement utiles à d'absurdes préjugés. L'autre lettre étoit la réponse de Louvet; spirituelle et digne, elle exprimoit avec force et politesse les motifs de son opinion; il y disoit entre autres que les principes monarchiques, les préjugés nobiliaires et autres exposés par Mme de Sillery elle-même dans ses ouvrages, étoient loin de le rassurer sur ceux de ses élèves, et il persistoit avec la fierté d'un homme libre dans une opinion qui lui étoit inspirée par l'amour de son pays.

Quant aux prétendus conciliabules chez la femme de Buzot, rien au monde n'est si ridicule. Buzot, que j'avois beaucoup vu lors de l'Assemblée constituante, avec lequel j'étois demeurée en correspondance d'amitié; Buzot, dont les principes purs, le courage, la sensibilité, les mœurs douces, m'inspiroient infiniment d'estime et d'attachement, venoit fréquemment à l'hôtel de l'Intérieur; je ne suis allée qu'une seule fois chez sa femme depuis leur arrivée à Paris pour la Convention, et ils n'avoient aucune espèce de relation avec Dumouriez. Indignée de ces sottises, je pris la plume et j'écrivis à Dulaure, rédacteur du *Thermomètre du jour*, bonhomme que j'ai vu jusqu'au moment où la Montagne le séduisit [1].

---

1. J'ai appris que les derniers excès de la Montagne l'avoient éclairé et ramené.

LA CITOYENNE ROLAND AU DÉPUTÉ DULAURE,

Auteur du *Thermomètre du jour,*

De la prison de l'Abbaye, le 9 juin 1793.

*Si quelque chose pouvoit étonner encore l'innocence, lorsqu'elle se trouve déjà sous le joug de l'oppression, je vous dirois, citoyen, que je viens de lire avec la plus grande surprise les absurdités consignées dans votre numéro de ce jour, sous le titre d'*Interrogatoire de Philippe d'Orléans, *que le hasard m'a fait tomber entre les mains. Il seroit fort étrange, si l'expérience n'avoit prouvé que c'est seulement fort audacieux, que les personnes qui les premières ont craint, dénoncé, poursuivi une faction d'Orléans, fussent présentées comme l'ayant formée elles-mêmes!*

Le temps éclairera sans doute ce mystère d'iniquité; mais, en attendant sa justice, qui peut être lente au milieu d'une si effroyable corruption, la vôtre me paroît obligée à publier, en même temps que les questions d'un interrogatoire propre à semer des soupçons, les réponses qui doivent y avoir été faites, et pouvoir servir à les apprécier.

Cette justice est d'autant plus rigoureuse que la calomnie et la persécution s'attachent aux pas des personnes nommées dans ces questions; qu'elles sont pour la plupart dans les liens d'un décret arraché par l'audace et la prévention à la foiblesse et à l'er-

reur. Je suis moi-même détenue depuis huit jours, en vertu d'un mandat qui ne porte aucun motif d'arrestation; je n'ai pas été interrogée; je n'ai pu faire entendre mes plaintes à la Convention; et, lorsqu'on est parvenu à lui annoncer qu'elles avoient été soustraites, on l'a fait passer à l'ordre du jour, sous le prétexte que cela ne la regardoit pas. Quoi donc! des autorités nouvelles agissent arbitrairement, les autorités constituées se taisent devant elles, et les injustices qu'elles commettent ne doivent pas être représentées à la Convention! Ce n'est point au Corps législatif qu'il faut adresser ses réclamations, lorsqu'il ne reste plus que lui à qui les faire! Et l'on s'intéresse aux détenus par ordre du tribunal de Marseille; et moi, détenue ici par un Comité révolutionnaire, je n'ai plus de droits! — Et la Commune fait répéter dans les journaux que les prisons de Paris ne renferment que des assassins, des voleurs et des contre-révolutionnaires! — Citoyen! je vous ai connu; je vous crois honnête : combien vous gémirez un jour!... Je vous fais passer quelques minutes dont je vous prie de prendre lecture; je vous invite à donner place dans votre journal à la lettre que je n'ai pu faire lire à la Convention; vous me devez cette justice, toutes les circonstances le démontrent assez; et, si vous pouviez ne le pas sentir, il me seroit inutile d'insister.

P.-S. *Ni Roland ni moi n'avons jamais vu Philippe d'Orléans; je dois ajouter que j'ai toujours entendu les députés nommés dans l'interrogatoire (cité au* Thermomètre *de ce jour) professer pour ce*

personnage un mépris semblable à celui qu'il m'inspire; et qu'enfin, si nous nous sommes entretenus à son sujet, ç'a été en raisonnant sur les craintes qu'il pouvoit inspirer aux vrais amis de la liberté, et sur la nécessité de le faire bannir par cette raison.

Puisque les circonstances m'ont amenée à citer Dumouriez, je dirai ce que je sais de lui, ce que j'en pense; mais cela me reporte au premier ministère de Roland, et m'engage à tracer ici comment cet homme austère fut nommé dans une place où les rois appellent rarement ses pareils. Je reprendrai donc les choses d'un peu loin, et je devrai au loisir de ma captivité de consigner des faits ou de me rappeler des détails que peut-être je n'eusse jamais écrits sans elle.

Roland exerçoit les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures dans la généralité de Lyon, avec ces connoissances et ces vues administratives qui auroient dû distinguer le corps des inspecteurs, si le gouvernement eût su maintenir l'esprit de leur institution, mais dont Roland donnoit presque seul l'exemple. Au-dessus de sa place à tous les égards, passionné pour le travail et sensible à la gloire, il assembloit dans le silence du cabinet les matériaux que son expérience et son activité lui avoient fait recueillir, et il continuoit le *Dictionnaire des Manufactures* pour la *Nouvelle Encyclopédie*. Quelques ouvrages de Brissot lui furent adressés de la part de l'auteur, comme un témoignage de l'estime que lui avoient inspirée

les principes de justice et de liberté qu'il avoit remarqués dans les écrits de Roland. Ce témoignage fut reçu avec la sensibilité naturelle aux auteurs, et celle d'un homme de bien qui se trouve loué par ses pareils; il donna lieu à une correspondance, d'abord fort rare, puis soutenue par celle d'un de nos amis qui fit à Paris la connoissance de Brissot, et nous entretint de son personnel d'une manière avantageuse, comme offrant en pratique l'application de la théorie philosophique et morale renfermée dans ses écrits; enfin elle s'alimenta par la Révolution de 89 : car les événemens, chaque jour multipliés, exerçoient vivement l'esprit et l'âme des philosophes préparés pour la liberté; ils donnoient lieu à des communications intéressantes entre ceux qu'avoient enflammés l'amour de leurs semblables et l'espoir de voir arriver pour tous le règne de la justice et de la félicité. Brissot ayant commencé à cette époque une feuille périodique que l'excellence du raisonnement fera souvent consulter, nous lui faisions passer tout ce dont les circonstances nous présentoient la publicité comme utile; bientôt la connoissance fut perfectionnée; nous devînmes confians et intimes, sans nous être encore vus.

Au milieu des crises inévitables dans ces temps de révolution, où les principes, les préjugés, les passions, élèvent des barrières insurmontables entre les personnes qui jusque-là avoient paru se convenir, Roland fut porté à la municipalité de Lyon. Son existence, sa famille et ses relations parois-

soient devoir l'attacher à l'aristocratie ; son caractère, sa réputation, le rendoient intéressant pour le parti populaire auquel devoient le consacrer sa philosophie et son austérité. Dès qu'il se fut prononcé, il eut des ennemis d'autant plus ardens que son imperturbable équité dénonça sans ménagement tous les abus qui s'étoient multipliés dans l'administration des finances de la ville. Elle offroit l'abrégé des dilapidations de celles de l'État, et Lyon se trouvoit endetté de quarante millions. Il falloit solliciter des secours : car les fabriques avoient souffert dans la première année de la révolution ; vingt mille ouvriers avoient été sans pain durant l'hiver : il fut résolu de députer extraordinairement auprès de l'Assemblée constituante pour lui faire part de cette situation, et Roland se trouva député.

Nous arrivâmes à Paris le 20 de février 91. Je n'avois pas revu mon pays depuis cinq ans; j'avois suivi la marche de la révolution, les travaux de l'Assemblée, étudié le caractère et les talens de ses membres les plus considérables avec un intérêt difficile à imaginer et qu'on ne peut guère apprécier qu'avec la connoissance de ma trempe et de mon activité. Je courus aux séances; je vis le puissant Mirabeau, l'étonnant Cazalès, l'audacieux Maury, les astucieux Lameth, le froid Barnave; je remarquai avec dépit, du côté des noirs, ce genre de supériorité que donnent dans les assemblées l'habitude de la représentation, la pureté du langage, les manières distinguées; mais la force de la rai-

son, le courage de la probité, les lumières de la philosophie, le savoir du cabinet et la facilité du barreau devoient assurer le triomphe aux patriotes du côté gauche, s'ils étoient tous purs et pouvoient rester unis.

Brissot nous vint visiter; nous nous trouvâmes liés comme d'anciens amis, après nous être regardés avec cette espèce de curiosité que l'on met à considérer le masque de ceux du moral desquels on est parfaitement assuré. Je ne connois rien de si plaisant que la première entrevue de personnes qui se sont liées par correspondance sans connoître réciproquement leurs masques : on se regarde avec curiosité pour voir si les traits du visage répondent à la physionomie de l'âme, et si l'extérieur de la personne confirme l'opinion qu'on s'est formée d'elle. Les manières simples de Brissot, sa franchise, sa négligence naturelle, me parurent en parfaite harmonie avec l'austérité de ses principes; mais je lui trouvois une sorte de légèreté d'esprit et de caractère qui ne seyoit pas également bien à la gravité de la philosophie : elle m'a toujours fait peine, et ses ennemis en ont bien tiré parti. A mesure que je l'ai connu davantage, je l'ai plus estimé; il est impossible d'unir un plus entier désintéressement à un plus grand zèle pour la chose publique, et de s'adonner au bien avec plus d'oubli de soi-même; mais ses écrits sont plus propres que sa personne à l'opérer, parce qu'ils ont toute l'autorité que donnent à des ouvrages la raison, la justice et les lumières, tandis que sa personne n'en

peut prendre aucune, faute de dignité. C'est le meilleur des humains; bon époux, tendre père, fidèle ami, vertueux citoyen, sa société est aussi douce que son caractère est facile, confiant jusqu'à l'imprudence, gai, naïf, ingénu comme on l'est à quinze ans; il étoit fait pour vivre avec des sages et pour être la dupe des méchans. Savant publiciste, livré dès sa jeunesse à l'étude des rapports sociaux et des moyens de bonheur pour l'espèce humaine, il juge bien l'homme et ne connoît pas du tout les hommes. Il sait qu'il existe des vices, mais il ne peut croire vicieux celui qui lui parle avec un bon visage; et, quand il a reconnu des gens pour tels, il les traite comme des fous qu'on plaint sans se défier d'eux. Il ne peut pas haïr; on diroit que son âme, toute sensible qu'elle soit, n'a point assez de consistance pour un sentiment aussi vigoureux. Avec beaucoup de connoissances, il a le travail extrêmement facile, et il compose un traité comme un autre copie une chanson; aussi l'œil exercé discerne-t-il dans ses ouvrages, avec un fond excellent, la touche hâtive d'un esprit rapide et souvent léger. Son activité, sa bonhomie, ne se refusant à rien de ce qu'il croit être utile, lui ont donné l'air de se mêler de tout, et l'ont fait accuser d'intrigue par ceux qui avoient besoin de l'accuser de quelque chose. Le plaisant intrigant que l'homme qui ne songe jamais à lui ni aux siens, qui a autant d'incapacité que de répugnance pour s'occuper de ses intérêts, et qui n'a pas plus de honte de la pauvreté que de crainte de la mort,

regardant l'une et l'autre comme le salaire accoutumé des vertus publiques! Je l'ai vu consacrant tout son temps à la révolution, sans autre but que de faire triompher la vérité et concourir au bien général, rédigeant assidûment son journal dont il auroit pu faire aisément un objet de spéculation, se contenter de la modeste rétribution que lui donnoit son associé, qui prenoit pour lui tous les profits et qui a su faire sa petite fortune dans cette association dont Brissot est sorti aussi pauvre qu'il y étoit entré.

Sa femme, modeste comme lui, jugeoit plus sévèrement les choses; avec un très bon sens et quelque force d'âme, s'affligeoit du dévouement de son mari, non qu'elle manquât de générosité pour y applaudir ou y contribuer, s'il devoit être utile, mais persuadée que la France n'est pas digne de la liberté et que ceux qui vouloient la fonder se sacrifieroient en pure perte. Elle avoit, depuis leur mariage, toujours tourné les yeux vers les États-Unis d'Amérique, comme le lieu dont le séjour convenoit à leurs goûts, à leurs mœurs, et dans lequel il étoit aisé de s'établir avec de très foibles moyens de fortune. Brissot avoit fait un voyage en conséquence, et ils étoient sur le point d'y passer lorsque la révolution l'enchaîna. Né à Chartres et camarade de Pétion, qui est de la même ville, Brissot se lia encore plus étroitement avec lui dans l'Assemblée constituante, où ses lumières et son travail aidèrent plusieurs fois son ami. Il nous le fit connoître, ainsi que plusieurs députés que d'an-

ciennes relations ou la seule conformité des principes et le zèle de la chose publique réunissoient fréquemment pour conférer sur elle. Il fut même arrangé que l'on viendroit chez moi quatre fois la semaine dans la soirée, parce que j'étois sédentaire, bien logée, et que mon appartement se trouvoit placé de manière à n'être fort éloigné d'aucun de ceux qui composoient ces petits comités.

Cette disposition me convenoit parfaitement ; elle me tenoit au courant des choses auxquelles je prenois un vif intérêt; elle favorisoit mon goût pour suivre les raisonnemens politiques et étudier les hommes. Je savois quel rôle convenoit à mon sexe, et je ne le quittai jamais. Les conférences se tenoient en ma présence sans que j'y prisse aucune part; placée hors du cercle et près d'une table, je travaillois des mains, ou faisois des lettres, tandis que l'on délibéroit; mais eussé-je expédié dix missives, ce qui avoit lieu quelquefois, je ne perdois pas un mot de ce qui se débitoit, et il m'arrivoit de me mordre les lèvres pour ne pas dire le mien.

Ce qui me frappa davantage et me fit une peine singulière, c'est cette espèce de parlage et de légèreté au moyen desquels des hommes de bon sens passent trois ou quatre heures ensemble sans rien résumer. Prenez les choses en détail, vous avez entendu soutenir d'excellens principes, donner de bonnes idées, ouvrir quelques vues, mais en masse il n'y a point de marche tracée, de résultat fixe et de point déterminé vers lequel

il soit convenu que chacun parviendra de telle manière.

J'aurois quelquefois souffleté d'impatience ces sages que j'apprenois chaque jour à estimer pour l'honnêteté de leur âme, la pureté de leurs intentions : excellens raisonneurs, bons philosophes, savans politiques en discussion, mais n'entendant rien à mener les hommes, et par conséquent à influer dans une assemblée, ils faisoient ordinairement en pure perte de la science et de l'esprit.

Cependant j'ai vu projeter ainsi quelques bons décrets qui ont passé; bientôt la coalition de la minorité de la noblesse acheva d'affoiblir le côté gauche et opéra les maux de la revision; il n'y avoit plus qu'un petit nombre d'hommes inébranlables qui osoient combattre pour les principes; et, sur la fin, il se réduisit presque à Buzot, Pétion et Robespierre. Celui-ci me paroissoit alors un honnête homme; je lui pardonnois, en faveur des principes, son mauvais langage et son ennuyeux débit. J'avois cependant remarqué qu'il étoit toujours concentré dans ces comités où régnoit la confiance; il écoutoit tous les avis, donnoit rarement le sien ou ne prenoit pas la peine de le motiver; et j'ai ouï dire que le lendemain, le premier à la tribune, il faisoit valoir les raisons qu'il avoit entendu exposer la veille par ses amis. Sa timidité, sa frayeur dans les dangers, ne me frappèrent pas moins, lors de la fuite du roi et de l'affaire du Champ de Mars; mais j'en avois pitié. La nature l'a fait si peureux qu'il me sembloit avoir double-

ment du courage à soutenir la bonne cause. Je ne calculois pas que la faveur populaire, à laquelle il visoit déjà, lui offroit le point d'appui qui soutenoit sa foiblesse et son ambition dans le parti qu'il prenoit contre la cour.

Cette conduite lui fut quelquefois reprochée avec douceur; il se tiroit d'affaire par des gambades, et on lui passoit sa ruse comme celle d'un amour-propre dévorant dont il étoit vraiment tourmenté. Cependant cela nuisoit un peu à la confiance : car, s'il s'agissoit de proposer quelque chose et de convenir des faits, ou de se distribuer les rôles en conséquence, on n'étoit jamais sûr que Robespierre ne viendroit pas, comme par boutade, se jeter à la traverse ou prévenir inconsidérément les tentatives par l'envie de s'en attribuer l'honneur et faire ainsi tout manquer. Persuadée alors que Robespierre aimoit passionnément la liberté, j'étois disposée à attribuer ses torts à l'excès d'un zèle emporté; cette sorte de réserve, qui semble annoncer ou la crainte de se laisser pénétrer parce qu'on n'est pas bon à connoître, ou la défiance d'un homme qui ne trouve pas en soi-même de quoi ajouter foi à la vertu d'autrui, et qui caractérise Robespierre, me faisoit de la peine, mais je la prenois pour de la timidité. C'est ainsi qu'avec un heureux préjugé en faveur de quelqu'un, on transforme les plus fâcheux indices en signes des meilleures qualités. Jamais le sourire de la confiance ne s'est reposé sur les lèvres de Robespierre, tandis qu'elles sont presque toujours contractées

par le rire amer de l'envie qui veut paroître dédaigner.

Son talent, comme orateur, étoit au-dessous du médiocre; sa voix triviale, ses mauvaises expressions, sa manière vicieuse de prononcer, rendoient son débit fort ennuyeux. Mais il défendoit les principes avec chaleur et opiniâtreté; il y avoit du courage à continuer de le faire au temps où le nombre des défenseurs du peuple s'étoit prodigieusement réduit. La cour les haïssoit et les faisoit calomnier, les patriotes devoient donc les soutenir et les encourager. J'estimois Robespierre sous ce rapport, je le lui témoignois, et, lors même qu'il étoit peu assidu au petit comité, il venoit de temps en temps me demander à dîner.

J'avois été frappée de la terreur dont il parut pénétré le jour de la fuite du roi à Varennes; je le trouvai l'après-midi chez Pétion, où il disoit avec inquiétude que la famille royale n'avoit pas pris ce parti sans avoir dans Paris une coalition qui ordonneroit la Saint-Barthélemy des patriotes, et qu'il s'attendoit à ne pas vivre dans les vingt-quatre heures. Pétion et Brissot disoient au contraire que cette fuite du roi étoit sa perte, et qu'il falloit en profiter; que les dispositions du peuple étoient excellentes; qu'il seroit mieux éclairé sur la perfidie de la cour par cette démarche que n'auroient pu faire les plus sages écrits; qu'il étoit évident pour chacun, par ce seul fait, que le roi ne vouloit pas de la constitution qu'il avoit jurée; que c'étoit le moment de s'en assurer une plus homogène, et

qu'il falloit préparer les esprits à la république. Robespierre, ricanant à son ordinaire et se mangeant les ongles, demandoit ce que c'étoit qu'une république ! Le projet du journal intitulé *le Républicain* (et dont il n'y a eu que deux numéros) fut alors imaginé. Dumont le Genevois, homme d'esprit, y travailloit; du Châtelet, militaire, y prêtoit son nom, et Condorcet, Brissot, etc., se préparoient à y concourir. L'arrestation de Louis XVI fit grand plaisir à Robespierre; il voyoit par là tous les malheurs prévenus, et cessoit de craindre pour lui. Les autres s'en affligèrent : ils trouvoient que c'étoit la rentrée de la peste dans le gouvernement; que les intrigues alloient recommencer, et que l'effervescence du peuple, apaisée par le plaisir de voir retenir le coupable, ne serviroit plus à seconder les efforts des amis de la liberté. Ils jugeoient bien, et d'autant plus sûrement que la réconciliation de Lafayette avec les Lameth leur démontroit une coalition nouvelle qui ne pouvoit avoir pour base l'intérêt public. Il n'étoit possible de la contrebalancer que par la force de l'opinion manifestée d'une manière imposante; les patriotes n'ont jamais eu pour cela que leur plume et leur voix; mais, lorsque quelque mouvement populaire venoit les aider, ils l'accueilloient avec plaisir, sans regarder ni s'inquiéter assez comment il étoit produit. Il y avoit derrière la toile un intéressé que les aristocrates accusoient trop vivement pour que les patriotes ne fussent pas tentés de lui pardonner, tant qu'ils n'apercevroient que des choses qu'on

pouvoit tourner au profit commun; d'ailleurs ils ne pouvoient se persuader que sa personne fût redoutable.

Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution; il est même sans exemple d'en faire aucune sans cela : on a de grands obstacles à vaincre ; on ne peut y parvenir qu'avec une activité, un dévouement, qui tiennent de l'exaltation ou qui la produisent. Dès lors on saisit avidement ce qui peut servir, et l'on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire. De là cette confiance, cet empressement à profiter d'un mouvement subit, sans remonter à son origine pour bien savoir comment on doit le diriger; de là cette indélicatesse, si je peux ainsi parler, dans la concurrence d'agens qu'on n'estime pas, mais qu'on laisse faire parce qu'ils semblent aller au même but. D'Orléans n'étoit sûrement pas à craindre isolément; mais son nom, ses alliances, sa richesse et son conseil lui prêtoient de grands moyens; il avoit certainement une part secrète à toutes les agitations populaires; les hommes purs le soupçonnoient, mais cela leur paroissoit un ferment nécessaire pour soulever une masse inerte; il leur suffisoit de n'y pas avoir part, et ils se flattoient de rendre tout utile au public; d'ailleurs ils croyoient plus au désir qu'avoit d'Orléans de se venger d'une cour qui l'avoit dédaigné et qu'il étoit bien aise d'humilier qu'à tout autre dessein d'élévation pour lui-même.

Les Jacobins proposèrent une pétition à l'Assemblée pour lui demander le jugement du traître

qui avoit fui, ou l'inviter à recueillir le vœu du peuple sur le traitement qu'il pouvoit mériter, et déclarer en attendant qu'il avoit perdu la confiance de celui de Paris. Laclos, cet homme plein d'esprit, que la nature avoit fait pour de grandes combinaisons et dont les vices ont consacré toutes les facultés à l'intrigue, Laclos, dévoué à d'Orléans et puissant dans son conseil, fit cette proposition aux Jacobins qui l'accueillirent, et près de qui elle fut appuyée par un détachement de quelques centaines de motionnaires et de coureuses, tombés du Palais-Royal dans le lieu de leur séance, à dix heures du soir. Je les y vis arriver. La société délibéra avec cette foule qui donna aussi son suffrage; elle arrêta les bases de la pétition, et nomma pour la rédiger des commissaires au nombre desquels étoient Laclos et Brissot; ils travaillèrent dans la nuit même, car il avoit été arrêté qu'une députation de la Société porteroit dès le lendemain cette pétition au Champ de Mars, pour y être communiquée à ceux qui désireroient en prendre connoissance et voudroient y apposer leur signature. Laclos prétexta un mal de tête, résultat du défaut de sommeil, qui ne lui permettoit pas de tenir la plume; il pria Brissot de la prendre; en raisonnant avec lui de la rédaction, il proposoit comme dernier article je ne sais plus quelle clause qui rappeloit la royauté et ménageoit une porte à d'Orléans; Brissot étonné la repoussa vivement, et l'autre fort habile l'abandonna avec l'air de n'en avoir pas pesé toute la conséquence; il sentoit

bien qu'il pourroit toujours l'y faire glisser, et véritablement elle s'est trouvée dans l'imprimé qu'on a répandu comme projet arrêté par les Jacobins. Mais, lorsque la Société, assemblée le lendemain matin pour examiner la rédaction et faire l'envoi de la pétition, apprit que l'Assemblée nationale avoit fixé le sort du roi, elle expédia ses commissaires au Champ de Mars, pour annoncer au peuple que, le décret étant porté sur l'affaire du roi, il n'y avoit plus lieu à la pétition proposée.

J'étois au Champ de la Fédération, où la curiosité m'avoit conduite; il n'y avoit pas plus de deux ou trois cents personnes éparses aux environs de l'autel de la Patrie, sur lequel des députés des Cordeliers, des sociétés fraternelles, portant des piques avec des écriteaux déclamatoires, haranguoient les assistans et alimentoient l'indignation contre Louis XVI. On annonça que, les Jacobins retirant leur pétition, il falloit que les citoyens zélés en fissent une autre et se réunissent le lendemain à cet effet. Ce fut alors que les partisans de la cour, sentant la nécessité d'en imposer par la terreur, combinèrent les moyens de frapper un grand coup ; les menées furent préparées en conséquence, la proclamation inopinée et la brusque exécution de la loi martiale opérèrent ce qu'on a justement appelé le *massacre du Champ de Mars*. Le peuple effrayé n'osa plus remuer; partie de la garde nationale, séduite ou trompée, secondant Lafayette par dévouement à la cour, ou par une aveugle confiance dans son prétendu patriotisme,

servoit elle-même de rempart contre ses concitoyens; le drapeau de la mort fut appendu à l'Hôtel commun, et toute la révision se fit sous son influence. L'érection des Feuillans avoit été arrangée presque en même temps pour affoiblir les Jacobins, et certes toute la marche de la coalition à cette époque prouva combien la cour et ses partisans étoient supérieurs à leurs adversaires en combinaisons d'intrigues.

Je ne connois pas d'effroi comparable à celui de Robespierre dans ces circonstances; on parloit effectivement de lui faire son procès, probablement pour l'intimider; on disoit qu'il s'ourdissoit une trame aux Feuillans contre lui et les commissaires à la rédaction de la pétition des Jacobins. Nous nous inquiétâmes véritablement sur son compte, Roland et moi; nous nous fîmes conduire chez lui au fond du Marais, à onze heures du soir, pour lui offrir un asile; mais il avoit déjà quitté son domicile; nous nous rendîmes chez Buzot pour lui dire que, sans abandonner les Jacobins, il feroit peut-être bien d'entrer aux Feuillans pour juger de ce qui s'y passoit, et s'y trouver prêt à défendre ceux qu'on vouloit persécuter. Buzot hésite quelque temps. « Je ferois tout, dit-il, pour sauver ce malheureux jeune homme (en parlant de Robespierre), quoique je sois loin de partager l'opinion de certaines personnes sur son compte; il songe trop à lui pour tant aimer la liberté; mais il la sert, et cela me suffit. Néanmoins le public doit passer avant lui; je serois inconséquent à mes principes

et j'en donnerois une fausse idée, si je me rendois aux Feuillans; j'ai de la répugnance à un rôle qui me donneroit deux visages. Grégoire y est allé, il nous instruira de ce qui s'y passe; et enfin on ne peut rien contre Robespierre sans faire agir l'Assemblée; là, je serai toujours pour le défendre. Quant à moi, qui n'allois guère aux Jacobins, parce que l'espèce m'afflige et me paroît plus hideuse dans ces bruyantes assemblées, je vais m'y rendre assidûment tant que durera la persécution qui s'élève contre une société que je crois utile à la liberté. »

Buzot se peignoit dans ces paroles, et il agit comme il parle, avec rectitude et vérité; c'est le caractère de la probité même, revêtue des formes douces de la sensibilité. Je l'avois distingué, dans ce petit comité, par le grand sens de ses avis et cette manière bien prononcée qui appartient à l'homme juste. Il ne logeoit pas fort loin de nous; il avoit une femme qui ne paroissoit point à son niveau, mais qui étoit honnête, et nous nous vîmes fréquemment. Lorsque les succès de la mission de Roland, relative aux dettes de la commune de Lyon, nous permirent de retourner en Beaujolois, après sept mois de séjour à Paris, nous restâmes en correspondance avec Buzot et Robespierre; elle fut plus suivie avec le premier : il régnoit entre nous plus d'analogie, une plus grande base à l'amitié, et un fond autrement riche pour l'entretenir. Elle est devenue intime, inaltérable; je dirai ailleurs comment cette liaison s'est resserrée.

La mission de Roland le retint sept mois à Paris;

nous quittâmes cette cité à la mi-septembre, après que Roland eut obtenu pour Lyon tout ce que cette ville pouvoit désirer, et nous passâmes l'automne à la campagne, occupés de nos vendanges.

L'un des derniers actes de l'Assemblée constituante fut la suppression des inspecteurs. Nous examinâmes si nous prendrions le parti de rester à la campagne, ou s'il ne seroit pas mieux d'aller passer l'hiver à Paris, pour y faire valoir les droits de Roland à une retraite après quarante années d'emploi, et y suivre en même temps son travail encyclopédique, toujours plus facile à rédiger au foyer des lumières, parmi les savans et les artistes, qu'au fond d'un désert.

Nous revînmes à Paris dans le courant de décembre. Les constituans étoient retournés chez eux; Pétion avoit passé à la mairie, et les sollicitudes de cette place l'occupoient tout entier; il n'y avoit plus de point de ralliement, et nous vîmes beaucoup moins Brissot lui-même. Toute notre attention se concentroit dans l'intérieur; l'activité de Roland lui faisoit projeter un journal des arts utiles, et nous cherchions dans les douceurs de l'étude une distraction aux affaires publiques, dont l'état nous paroissoit affligeant. Cependant plusieurs députés de l'Assemblée législative se rassembloient quelquefois chez l'un d'eux, place Vendôme, et Roland, dont on estimoit le patriotisme et les lumières, fut invité à s'y rendre; l'éloignement l'en dégoûtoit; il y alla très peu. L'un de

nos amis, qui s'y trouvoit fréquemment, nous apprit, vers la mi-mars, que la cour intimidée cherchoit, dans son embarras, à faire quelque chose qui lui rendît de la popularité; qu'elle ne s'éloigneroit pas de prendre des ministres jacobins, et que les patriotes s'occupoient à faire tomber son choix sur des hommes graves et capables; ce qui importoit d'autant plus que cela même pourroit être un piège de la part de la cour, qui ne seroit pas fâchée qu'on lui poussât de mauvaises têtes dont elle eût droit de se plaindre ou de se moquer. Il ajouta que quelques personnes avoient songé à Roland dont l'existence dans le monde savant, les connoissances administratives et le caractère connu de justice et de fermeté offroient de la consistance. Roland alloit alors assez souvent à la société des Jacobins, et se trouvoit employé dans leur comité de correspondance. Cette idée me parut creuse et ne fit guère d'impression sur mon esprit.

Le 21 du même mois, Brissot vint me trouver un soir, me répéta les mêmes choses d'une manière plus positive, demandant si Roland consentiroit à se charger de ce fardeau; je lui répliquai que, m'en étant entretenue avec lui par conversation, lors de la première ouverture qui en avoit été faite, il m'avoit paru qu'en appréciant les difficultés, même les dangers, son zèle et son activité ne répugnoient point à cet aliment; que cependant il falloit y regarder de plus près. Le courage de Roland ne s'effraya pas; le sentiment de ses forces lui inspiroit la confiance d'être utile à la liberté, à

son pays, et cette réponse fut rendue à Brissot le lendemain.

Le vendredi 23, à onze heures du soir, je le vis entrer chez moi avec Dumouriez, qui, sortant du conseil, venoit apprendre à Roland sa nomination au ministère de l'Intérieur et le saluer son collègue. Ils restèrent un quart d'heure ; on donna le rendez-vous pour prêter serment le lendemain. « Voilà un homme, dis-je à mon mari après leur départ, en parlant de Dumouriez que je venois de voir pour la première fois, qui a l'esprit délié, le regard faux, et dont peut-être il faudra plus se défier que de personne au monde ; il a exprimé une grande satisfaction du choix patriotique dont il étoit chargé de faire l'annonce, mais je ne serois pas étonnée qu'il te fît renvoyer un jour. » Effectivement, ce seul aperçu de Dumouriez me faisoit trouver une si grande dissonance avec Roland qu'il ne me sembloit pas qu'ils pussent longtemps aller ensemble. Je voyois d'un côté la droiture et la franchise en personne, la sévère équité sans aucun des moyens des courtisans, ni des ménagemens de l'homme du monde; de l'autre je croyois reconnoître un roué très spirituel, un hardi chevalier qui devoit se moquer de tout, hormis de ses intérêts et de sa gloire. Il n'étoit pas difficile de conclure que de tels élémens devoient se repousser.

Roland ministre eut bientôt, avec son incroyable activité, sa facilité pour le travail et son grand esprit d'ordre, classé dans sa tête toutes les parties de son département. Mais les principes et les habi-

tudes des chefs de bureau rendoient le travail infiniment pénible; il falloit être sur ses gardes et dans une extrême contention pour qu'il n'échappât rien de contradictoire; il falloit lutter perpétuellement avec ses agens. Il sentoit bien la nécessité de les changer, mais il étoit trop sage pour le faire avant de s'être familiarisé avec les choses, et assuré des personnes qu'il pourroit substituer. Quant au conseil, ses séances ressembloient davantage à des causeries de compagnies qu'à des délibérations d'hommes d'État. Chaque ministre y portoit les ordonnances et proclamations à la signature, et celui de la justice présentoit les décrets à la sanction. Le roi lisoit la gazette, faisoit à chacun des questions sur ce qui lui étoit personnel, témoignoit ainsi avec assez d'adresse ce genre d'intérêt dont les grands savoient se faire un mérite; raisonnoit en bonhomme sur les affaires en général, et protestoit à tout propos avec l'accent de la franchise de son désir de faire marcher la Constitution. J'ai vu Roland et Clavière, presque enchantés, durant trois semaines, des dispositions du roi, le croire sur sa parole et se réjouir, en braves gens, de la tournure que devoient prendre les choses. « Bon Dieu ! leur disois-je, lorsque je vous vois partir pour le conseil dans cette disposition confiante, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise. » Je n'ai jamais pu croire à la vocation constitutionnelle d'un roi né sous le despotisme, élevé pour lui et habitué à l'exercer; il auroit fallu que Louis XVI fût un homme fort au-

dessus du vulgaire par son esprit, pour vouloir sincèrement la constitution qui restreignoit son pouvoir; et, s'il avoit été cet homme, il n'auroit pas laissé survenir les événemens qui ont amené la constitution.

La première fois que Roland parut à la cour, la simplicité de son costume, son chapeau rond et les rubans qui nouoient ses souliers firent l'étonnement et le scandale de tous les valets, de ces êtres qui, n'ayant d'existence que par l'étiquette, croyoient le salut de l'empire attaché à sa conservation. Le maître des cérémonies, s'approchant de Dumouriez d'un air inquiet, le sourcil froncé, la voix basse et contrainte, montrant Roland du coin de l'œil : « Eh! Monsieur, point de boucles à ses souliers! — Ah! Monsieur, tout est perdu! » répliqua Dumouriez avec un sang-froid à faire éclater de rire.

Il y avoit conseil quatre fois la semaine; les ministres convinrent de manger ensemble chez l'un d'eux le jour de ses séances; je les recevois tous les vendredis. Degrave étoit alors à la guerre : c'étoit un petit homme à tous égards; la nature l'avoit fait doux et timide; ses préjugés lui commandoient la fierté, son cœur lui inspiroit d'être aimable; et, dans l'embarras de tout concilier, il n'étoit véritablement rien. Il me semble le voir marcher en courtisan sur les talons, la tête haute sur son foible corps, montrant le blanc de ses yeux bleus qu'il ne pouvoit tenir ouverts après le repas qu'à l'aide de deux ou trois tasses de café, parlant

peu, comme par réserve, mais parce qu'il manquoit d'idées; définitivement perdant si bien la tête au milieu des affaires de son département qu'il demanda à se retirer. Lacoste, vrai commis de bureau de l'ancien régime, dont il avoit l'encolure insignifiante et gauche, l'air froid et le ton dogmatique, ne manquoit point de ces moyens que donne la triture des affaires; mais son extérieur concentré cachoit une violence de caractère dont les emportemens dans la contradiction alloient jusqu'au ridicule; il n'avoit d'ailleurs ni l'étendue de vues ni l'activité nécessaires à un administrateur. Duranthon, qu'on avoit fait venir de Bordeaux pour la justice, étoit honnête, dit-on, mais très paresseux, avoit l'air vain, et ne m'a jamais paru qu'une vieille femme par son caractère peureux et son important radotage. Clavière, précédé au ministère par une réputation d'habileté dans la finance, a, je crois, dans ce genre, des connoissances dont je ne suis pas juge. Je crains seulement qu'elles ne soient un peu gâtées par les habitudes de l'agiotage; non que je soupçonne sa droiture, mais on sait quel est l'effet sur l'esprit des soins journaliers de la fortune et l'empreinte qu'ils laissent après eux. Clavière, actif et travailleur, est irascible par tempérament, opiniâtre, comme le sont ordinairement les hommes qui vivent beaucoup dans la solitude du cabinet; pointilleux et difficile dans la discussion, il devoit se heurter avec Roland, sec et tranchant dans la dispute, et non moins attaché à ses opinions : ces deux hommes sont faits pour s'es-

timer, sans s'aimer jamais, et ils n'ont pas manqué leur destination. Dumouriez avoit plus qu'eux tous ce qu'on appelle de l'esprit, et moins qu'aucun de moralité. Diligent et brave, bon général, habile courtisan, écrivant bien, s'énonçant avec facilité, capable de grandes entreprises, il ne lui a manqué que plus de caractère pour son esprit, ou une tête plus froide pour suivre les plans qu'il avoit conçus. Plaisant avec ses amis, et prêt à les tromper tous; galant auprès des femmes, mais nullement propre à réussir auprès de celles qu'un commerce tendre pourroit séduire, il étoit fait pour les intrigues ministérielles d'une cour corrompue. Ses qualités brillantes et l'intérêt de sa gloire ont persuadé qu'il pouvoit être utilement employé dans les armées de la république; et peut-être eût-il marché droit, si la Convention eût été sage : car il est trop habile pour ne pas agir comme un homme de bien, lorsque sa réputation et son intérêt l'y engagent.

Degrave étoit remplacé par Servan, honnête homme dans toute l'étendue du terme, d'une trempe ardente, de mœurs pures, avec toute l'austérité d'un philosophe et la bonté d'une âme sensible; patriote éclairé, militaire courageux, ministre vigilant, il ne lui auroit fallu que plus de froideur dans l'esprit et de force dans le caractère.

Les troubles religieux, les dispositions des ennemis, ayant nécessité des décrets décisifs, le refus de leur sanction acheva de dévoiler Louis XVI, dont

la bonne foi étoit déjà devenue bien suspecte à ceux de ses ministres qui avoient été portés à la supposer réelle. D'abord, ce refus ne fut pas formel : le roi vouloit réfléchir; il remettoit la sanction au conseil suivant, et trouvoit toujours des raisons pour la remettre encore. Ces lenteurs donnèrent lieu aux ministres de se prononcer avec vigueur. Roland et Servan particulièrement insistèrent sans relâche, et dirent les vérités les plus frappantes avec une grande énergie.

Leur situation devenoit critique; la chose publique étoit en péril; il falloit que des ministres vraiment patriotes obtinssent ce qui devoit la sauver, ou se retirassent pour ne pas concourir à sa ruine. Roland proposa à tous ses collègues une lettre au roi dans cet esprit. Clavière chicana sur les expressions. Duranthon, qui aimoit sa place, ne se soucioit pas de risquer de la perdre, s'il y avoit encore moyen de la conserver sans être un traître avéré. Lacoste ne goûtoit pas les grandes mesures, et la volonté du roi lui paroissoit, au fond, la meilleure de toutes les règles. Dumouriez laissoit discuter, et songeoit à son jeu; il avoit à se venger de ce qu'il regardoit comme une tracasserie; voici le fait :

Certaine rumeur qui n'est point encore l'opinion publique, mais qui la précède et l'annonce, s'élevoit contre Bonnecarrère, que Dumouriez avoit fait directeur général du département des affaires étrangères. Il avoit la réputation, les talens, le caractère et les mœurs d'un intrigant; du

moins, c'est ainsi que j'ai entendu parler de lui des hommes probes qui citoient quelques détails de sa vie, et gémissoient du choix que Dumouriez avoit fait de sa personne.

Le bruit se répandit de je ne sais quelle place accordée ou quelque affaire arrangée par Bonnecarrère, au prix de cent mille livres dont partie devoit être remise à Mme de Beauvert. C'étoit la maîtresse de Dumouriez, vivant chez lui, où elle faisoit les honneurs de sa table, au grand scandale des hommes sensés, des amis des mœurs et de la liberté. Car cette licence, de la part d'un homme public chargé d'affaires d'État, marque trop bien le mépris des bienséances; et Mme de Beauvert, sœur de Rivarol, très connu sous un mauvais jour, étoit environnée des suppôts de l'aristocratie, fort peu recommandables à tous égards. La conduite de Dumouriez, n'eût-elle pas été déjà blâmable en principe, étoit encore impolitique et propre à le rendre suspect.

Je voyois souvent, avec Brissot, plusieurs autres membres de l'Assemblée législative; ils se trouvoient quelquefois chez moi avec les ministres et entretenoient avec eux ce genre de liaison nécessaire parmi les hommes qui, tous voués à la chose publique, ont besoin de s'entendre et de s'éclairer pour la mieux servir. L'histoire de Bonnecarrère fut dénoncée à l'un d'eux ; on citoit les personnes, l'objet, le notaire chez qui le dépôt avoit été fait, ou qui étoit indiqué pour le recevoir. Ces détails me sont échappés; je me rappelle seulement que

deux hommes estimables vinrent les attester chez moi, devant trois ou quatre députés, dont l'un, ami de Dumouriez, avoit désiré les entendre de leur bouche. Il fut arrêté de réitérer à Dumouriez, avec une sorte de solennité, les représentations qui lui avoient déjà été faites dans le particulier sur la nécessité, pour la chose publique et pour lui-même, de mieux accorder sa conduite et le choix de ses agens avec les principes politiques qu'il disoit professer. L'entretien en conséquence eut lieu en présence de ses collègues et de trois ou quatre députés. Roland, usant des droits que lui donnoient son âge et son caractère, fit sentir à Dumouriez combien il importoit qu'il se conduisît avec plus de mesure et d'austérité; chacun convenoit que le dernier trait de Bonnecarrère devoit achever de l'éclairer sur son compte et le déterminer à le remplacer. Dumouriez, qui s'accommodoit fort de son genre de talent et s'inquiétoit peu de la moralité, reçut fort légèrement les observations de ses amis et finit par les repousser avec humeur. De ce moment, il cessa de voir les députés, fut plus froid avec ses collègues, et ne songea plus sans doute qu'à faire sauter ceux dont la gravité lui déplaisoit davantage. Je pressentis l'effet de cette conférence, et je dis à Roland : « Si vous étiez un intrigant capable de vous conduire d'après les erremens de l'ancienne cour et de son régime, je dirois que le moment est venu de perdre Dumouriez, pour éviter qu'il ne vous joue quelques mauvais tours. » Mais les honnêtes gens n'entendent rien

à cette petite guerre, et Roland étoit aussi incapable d'y avoir recours qu'il eût été peu propre à la faire.

Le retard de la sanction devenoit un refus; on touchoit au terme du délai. Nous sentîmes que, le conseil n'ayant pas assez de nerf et d'ensemble pour se prononcer en masse, il convenoit à l'intégrité, au courage de Roland de s'avancer seul, et nous arrêtâmes entre nous deux sa fameuse lettre au roi : il l'avoit portée avec lui au conseil pour la lire hautement le jour où le roi, pressé de nouveau sur la sanction, se résuma à demander que chacun de ses ministres lui donnât son opinion écrite et signée, et passa rapidement à traiter d'autres affaires. Roland revint chez lui, joignit à sa lettre quelques lignes d'envoi, et fit remettre le tout aux mains de Sa Majesté le 11 juin au matin. Le lendemain 12, à huit heures du soir, je vois arriver Servan d'un air joyeux. « Félicitez-moi, me dit-il; j'ai l'honneur d'être chassé. — Mon mari, lui répliquai-je, doit donc le partager sous peu, et je suis piquée que vous soyez le premier. » Il me raconta que, s'étant rendu le matin chez le roi pour quelques objets particuliers, il l'avoit entretenu avec chaleur de la nécessité du camp des vingt mille hommes, s'il vouloit véritablement s'opposer aux projets des ennemis; que le roi lui avoit tourné le dos de fort mauvaise humeur, et que Dumouriez sortoit à l'instant de l'hôtel de la guerre, où il étoit venu lui prendre le portefeuille en conséquence d'un ordre dont il étoit porteur.

« Dumouriez? — Il joue là un vilain rôle, mais qui ne me surprend pas. » Les trois jours précédens il avoit été souvent aux Tuileries en longue conférence avec la reine, près de laquelle il n'est pas inutile de remarquer que Bonnecarrère avoit quelque appui par les femmes. Roland, averti que Servan étoit chez moi, quitte les personnes auxquelles il donnoit audience, apprend la nouvelle et fait inviter ses collègues (Dumouriez excepté) à le venir trouver.

Il lui paroissoit qu'il ne falloit pas attendre le renvoi, et que, celui de Servan étant prononcé, il convenoit à ceux qui professoient les mêmes principes d'offrir leur démission, à moins que Sa Majesté ne rappelât Servan et ne renvoyât Dumouriez, avec lequel ils ne devoient plus s'asseoir au conseil. Je ne doute pas que, si les quatre ministres se fussent ainsi comportés, la cour n'eût été un peu embarrassée pour les remplacer, que Lacoste et Duranthon ne se fussent honorés, et que la chose n'eût été d'autant plus frappante pour le public; mais elle le devint d'une autre manière.

Les ministres arrivèrent; on délibéra sans rien conclure, sinon que l'on se rassembleroit le lendemain à huit heures du matin, et que Roland leur prépareroit une lettre. Je n'aurois jamais cru, si les circonstances ne m'avoient mise à portée d'en faire l'expérience, combien sont rares la justesse d'esprit et la fermeté de caractère; combien peu d'hommes, par conséquent, sont propres aux affaires et moins encore à gouverner. Voulez-vous

la réunion de ces qualités à un désintéressement parfait? voilà le phénix presque impossible à trouver. Je ne m'étonne plus que les hommes supérieurs au vulgaire, et placés à la tête des empires, aient ordinairement un assez grand mépris pour l'espèce; c'est le résultat presque nécessaire d'une grande connoissance du monde; et, pour éviter les fautes où il peut entraîner ceux qui sont chargés du bonheur des nations, il faut un fond de philosophie et de magnanimité bien extraordinaire.

Les ministres vinrent au rendez-vous; ils hésitèrent sur la lettre, et finirent par arrêter qu'il valoit mieux se rendre en personne chez le roi et lui parler; cet expédient me parut une manière d'éluder : on ne parle jamais avec autant de force que l'on peut écrire à un individu auquel son rang et l'habitude font accorder de grands égards; il fut convenu d'aller prendre Lacoste, qui n'avoit pas paru, ou du moins de lui proposer de se joindre aux autres. A peine ces messieurs étoient-ils réunis à l'hôtel de la Marine qu'un message du roi vint porter à Duranthon l'ordre de se rendre seul au château et à l'instant. Clavière et Roland lui dirent qu'ils alloient attendre son retour à la chancellerie. Ils n'y furent pas longtemps sans voir arriver Duranthon, la face allongée, silencieux, avec un air de douleur hypocrite, tirant lentement de chacune de ses poches un ordre du roi pour chacun des deux autres. « Donnez donc, lui dit Roland en riant; je vois seulement que nos len-

teurs nous ont fait perdre l'initiative. » C'étoit effectivement leur congé. « Me voilà aussi chassé, m'annonça mon mari en revenant. — J'espère, lui répliquai-je, que c'est encore mieux mérité de votre part que de celle de personne ; mais c'est bien le cas de ne pas attendre que le roi l'annonce à l'Assemblée; et, puisqu'il n'a pas profité des leçons de votre lettre, il faut rendre ces leçons utiles au public en les lui faisant connoître; je ne vois rien de plus conséquent au courage de la lui avoir écrite que la hardiesse d'en envoyer copie à l'Assemblée; en apprenant votre renvoi, elle en verra la cause. »

Cette idée devoit plaire beaucoup à mon mari; elle fut saisie, et l'on sait comment l'Assemblée honora le renvoi des trois ministres en déclarant qu'ils emportoient les regrets de la nation, comme elle applaudit à la lettre en ordonnant qu'elle fût imprimée et envoyée aux départemens. Je suis convaincue, et je crois que l'événement a démontré que cette lettre a beaucoup servi à éclairer la France; elle offroit au roi avec tant de force et de sagesse ce que son propre intérêt devoit le déterminer à faire qu'on a pu juger qu'il ne refusoit à s'y prêter que par une opposition déterminée au maintien de la constitution.

Lorsque je me rappelle que Pache étoit dans le cabinet de Roland lorsque nous lûmes la minute de cette lettre, qu'il trouvoit cette démarche bien hardie ; lorsque je songe combien de fois cet homme a été témoin de notre enthousiasme pour la liberté,

de notre zèle à la servir, et que je le vois aujourd'hui à la tête de l'autorité arbitraire qui nous opprime et nous poursuit comme des ennemis de la république, je me demande si je veille, et si le rêve ne doit pas finir par le supplice de cet infâme hypocrite?

Nous voilà donc rentrés dans la vie privée. On me demandera peut-être si je n'ai jamais eu plus de détails sur la manière dont Roland avoit été appelé au ministère. Je puis affirmer que non, et que même je n'ai pas eu la pensée de m'en informer; cela m'a paru se faire comme tant de choses en ce monde; l'idée en vient à quelqu'un, plusieurs la goûtent, et elle se présente ainsi appuyée à quiconque peut agir en conséquence. J'ai vu que celle-là avoit frappé des députés; j'ignore celui qui l'a proposée le premier et par qui elle a été transmise à la cour. Roland n'en a pas su davantage, et ne s'en est pas plus inquiété que moi. Quand il fut question de remplacer Degrave à la guerre, les ministres et les députés patriotes n'imaginoient point sur qui faire tomber le choix; les militaires connus passoient presque tous pour les ennemis de la constitution. Roland songea à Servan, qui étoit au service et y avoit mérité la croix de Saint-Louis, dont les principes n'étoient pas douteux, puisqu'il les avoit exposés avant la Révolution, dans un ouvrage estimé (*le Soldat citoyen*); nous le connoissions personnellement pour l'avoir vu à Lyon, où il avoit la réputation méritée d'un homme sage et actif; enfin il avoit perdu en 90 une charge

à la cour, où M. Guynard-Saint-Priest n'aimoit pas son civisme; les membres du conseil se réunirent, d'après ces considérations, pour le proposer au roi, qui l'accepta.

Lorsque mon mari fut au ministère, je m'imposai la loi de ne faire ni recevoir de visites et de n'inviter à manger aucune femme; je n'avois pas de grands sacrifices à faire à cet égard, car, n'étant pas de résidence habituelle à Paris, mon cercle n'y étoit pas fort étendu; d'ailleurs je ne m'étois livrée nulle part à la grande société, parce que j'aime l'étude autant que je hais le jeu et que je m'ennuie des sots. Habituée à passer mes jours dans l'intérieur de mon domestique, je partageois les travaux de Roland et je cultivois mes goûts particuliers. C'étoit donc à la fois conserver ma manière d'être, et prévenir les inconvéniens dont une foule intéressée environne les personnes qui tiennent aux grandes places, que d'établir cette sévérité dans mon hôtel. Je n'y ai jamais eu proprement de cercle de société; je recevois à dîner deux fois la semaine des ministres, des députés, celles des personnes avec lesquelles mon mari avoit besoin de s'entretenir ou de conserver des relations. On causoit d'affaires devant moi, parce que je n'avois ni la manie de m'en mêler, ni d'entourage qui inspirât la défiance. De toutes les pièces d'un vaste appartement, j'avois choisi, pour l'habiter journellement, le plus petit salon formant cabinet, où j'avois mes livres et un bureau. Il arrivoit souvent que des amis ou des collègues, ayant be-

soin de parler confidentiellement au ministre, au lieu d'aller chez lui, où ses commis et le public l'environnoient, se rendoient chez moi et me prioient de l'y faire appeler. Je me suis ainsi trouvée dans le courant des choses sans intrigue ni vaine curiosité; Roland y avoit l'agrément de m'en entretenir ensuite dans le particulier avec cette confiance qui a toujours régné entre nous, et qui y a mis en communauté nos connoissances et nos opinions; il arrivoit aussi que les amis qui n'avoient qu'un avis à communiquer, un mot à dire, toujours certains de me trouver, s'adressoient à moi pour me charger de le lui rendre au premier instant.

On avoit senti le besoin de balancer l'influence de la cour, de l'aristocratie, de la liste civile et de leurs papiers, par des instructions populaires d'une grande publicité. Un journal placardé en affiches parut propre à cette fin; il falloit trouver un homme sage et éclairé, capable de suivre les événemens et de les présenter sous leur vrai jour, pour en être le rédacteur. Louvet, déjà connu comme écrivain, homme de lettres et politique, fut indiqué, choisi, et accepta ce soin; il falloit aussi des fonds, c'étoit une autre affaire. Pétion lui-même n'en avoit point pour la police; et cependant, dans une ville comme Paris, et dans un tel état de choses où il importoit d'avoir du monde pour être informé à temps de ce qui arrive ou de ce qui se prépare, c'étoit absolument nécessaire. Il eût été difficile de l'obtenir de l'Assemblée; la demande n'eût pas manqué de

donner l'éveil aux partisans de la cour et de rencontrer des obstacles. On imagina que Dumouriez, qui avoit aux affaires étrangères des fonds pour dépenses secrètes, pourroit remettre une somme par mois au maire de Paris pour la police, et que sur cette somme seroient prélevés les frais du journal en affiche que surveilleroit le ministre de l'intérieur. L'expédient étoit simple, il fut arrêté. Telle a été l'origine de la *Sentinelle.*

C'est dans le courant de juillet que, voyant les affaires empirer par la perfidie de la cour, la marche des troupes étrangères et la foiblesse de l'Assemblée, nous cherchions où pourroit se réfugier la liberté menacée. Nous causions souvent avec Barbaroux et Servan de l'excellent esprit du Midi, de l'énergie des départemens dans cette partie de la France, et des facilités que présenteroit ce local pour y fonder une république, si la cour triomphante venoit à subjuguer le Nord et Paris. Nous prenions des cartes géographiques; nous tracions la ligne de démarcation : Servan étudioit les positions militaires; on calculoit les forces, on examinoit la nature et les moyens de reversement des productions; chacun rappeloit les lieux ou les personnes dont on pouvoit espérer de l'appui, et répétoit qu'après une révolution qui avoit donné de si grandes espérances il ne falloit pas retomber dans l'esclavage, mais tout tenter pour établir quelque part un gouvernement libre. « Ce sera notre ressource, disoit Barbaroux, si les Marseillais que j'ai accompagnés ici ne sont pas assez bien se-

condés par les Parisiens pour réduire la cour; j'espère cependant qu'ils en viendront à bout, et que nous aurons une Convention qui donnera la république pour toute la France. »

Nous jugeâmes bien, sans qu'il s'expliquât davantage, qu'il se préparoit une insurrection ; elle paroissoit inévitable, puisque la cour faisoit des préparatifs qui annonçoient le dessein de subjuguer. On dira que c'étoit pour se défendre; mais l'idée de l'attaque, ou ne seroit venue à personne, ou n'auroit pas pris parmi le peuple, si elle eût fait sincèrement exécuter la constitution : car, en lui voyant tous ses défauts, les plus fermes républicains ne vouloient qu'elle pour l'instant, et auroient attendu des améliorations de l'expérience et du temps.

Il est vrai qu'à l'époque des révolutions il se trouve toujours, particulièrement chez les peuples corrompus et dans les grandes villes, une classe d'hommes privés des avantages de la fortune, avides de ses faveurs et cherchant à les extorquer à tout prix, ou habitués à les suppléer par des moyens peu licites. Si la hardiesse de l'esprit, l'audace du caractère, quelques talens naturels, distinguent quelqu'un d'entre eux, il devient chef ou directeur d'une bande turbulente qui se recrute bientôt de tous les sujets qui, n'ayant rien à perdre, sont prêts à tout oser ; de toutes les dupes qu'ils ont l'art de faire, et enfin des individus que sèment parmi eux les politiques ou les puissances intéressées à fomenter les divisions pour affoiblir

ceux qu'elles agitent, ou pour les tourner ensuite à leur profit.

Les sociétés patriotiques, ces rassemblemens d'hommes réunis pour délibérer sur leurs droits et leurs intérêts, nous ont présenté au raccourci le tableau de ce qui se passe dans la grande société de l'État.

Ce sont d'abord quelques hommes ardens, vivement pénétrés des dangers publics, et cherchant de bonne foi à les prévenir; les philosophes se joignent à eux, parce que cette association leur paroît nécessaire pour le renversement de la tyrannie et la propagation des principes utiles à leurs semblables. Effectivement de grandes vérités se développent et deviennent communes, des sentimens généreux s'animent et se répandent; l'impulsion est donnée aux cœurs et aux esprits. Alors s'avancent des individus qui, revêtant les principes et adoptant le langage propre à les faire accueillir, cherchent à capter la bienveillance publique pour acquérir des places ou du crédit. Ils enchérissent sur la vérité pour se faire remarquer davantage; ils frappent les imaginations par des peintures exagérées; ils flattent les passions de la multitude, toujours prompte à admirer le gigantesque; ils la portent à des mesures dans lesquelles ils se rendent utiles, afin de se faire croire toujours nécessaires, et ils finissent par travailler à rendre suspects les hommes sages ou éclairés dont le mérite les effraye et dont ils ne pourroient soutenir la concurrence. La calomnie, d'abord grossièrement employée par

eux, apprend dans les humiliations qu'elle reçoit à s'ériger en système; elle devient un art profond dans lequel eux seuls et leurs pareils peuvent réussir.

Sans doute, beaucoup de gens de cette trempe s'étoient jetés dans le parti populaire contre la cour, prêts à servir celle-ci pour son argent, puis à la trahir si elle devenoit plus foible. La cour affectoit de croire tels tous ceux qui s'opposoient à ses vues, et se plaisoit à les confondre sous le titre de factieux. Les vrais patriotes laissoient aller cette meute bruyante comme des chiens d'arrêt, et peut-être n'étoient pas fâchés de s'en servir comme d'enfans perdus qui se livrent à l'ennemi. Ils ne calculoient pas, dans leur haine du despotisme, que, s'il est permis en politique de laisser faire de bonnes choses par de méchantes gens, ou de profiter de leurs excès pour une fin utile, il est infiniment dangereux de leur attribuer l'honneur des unes ou de ne pas les punir des autres.

Tout le monde connoît la révolution du 10 août; je n'en sais pas plus que le public à cet égard : car, instruite de la grande marche des affaires tant que Roland a été homme public, et la suivant avec intérêt même lorsqu'il n'étoit plus en place, je n'ai jamais été confidente de ce qu'on peut appeler les petites manœuvres, de même qu'il n'a jamais été agent de cette espèce.

Rappelé au ministère à cette époque, il y rentra avec de nouvelles espérances pour la liberté. « Il

est grand dommage, disions-nous, que le conseil soit gâté par ce Danton, qui a une réputation si mauvaise! » Quelques amis, à qui je le répétois à l'oreille, me répondirent : « Que voulez-vous? il a été utile dans la révolution, et le peuple l'aime; on n'a pas besoin de faire des mécontens, il faut tirer parti de ce qui est. » C'étoit fort bien dit; mais il est plus aisé de ne point accorder à un homme des moyens d'influence que de l'empêcher d'en abuser. Là commencèrent les fautes des patriotes; dès que la cour étoit abattue, il falloit former un excellent conseil dont tous les membres, irréprochables dans leur conduite, distingués par leurs lumières, imprimassent au gouvernement une marche respectable, et aux puissances étrangères de la considération. Placer Danton, c'étoit inoculer dans le gouvernement ces hommes que j'ai peints plus haut, qui le tourmentent quand ils ne sont pas employés par lui, mais qui le détériorent et l'avilissent dès qu'ils participent à son action. Mais qui donc auroit fait ces réflexions? qui eût osé les communiquer et les appuyer hautement? C'étoit l'Assemblée ou sa commission des vingt-un qui déterminoit les choix; il y avoit là beaucoup d'hommes de mérite, et pas un chef; pas un de ces êtres à la Mirabeau, propre à commander au vulgaire, à rallier en un faisceau les volontés des sages et à les présenter avec l'ascendant du génie qui se fait obéir dès qu'il se manifeste.

On ne savoit qui mettre à la marine; Condorcet parla de Monge, parce qu'il l'avoit vu résoudre des

problèmes de géométrie à l'Académie des sciences, et Monge fut élu. C'est une espèce d'ours qui feroit bien des singeries à la manière des ours que j'ai vus jouer dans les fossés de la ville de Berne; on n'est pas plus lourdement Pasquin et moins fait pour être plaisant. Autrefois tailleur de pierre à Mézières, où l'abbé Bossut l'encouragea et lui fit commencer l'étude des mathématiques, il s'est avancé à force de travail, et avoit cessé de voir son bienfaiteur dès qu'il avoit espéré de devenir son égal. Bonhomme au demeurant, ou sachant en acquérir la réputation dans un petit cercle dont les malins ne se seroient pas amusés à faire voir qu'il n'étoit qu'épais et borné. Mais enfin il passoit pour être honnête homme, ami de la révolution, et l'on étoit si las des traîtres, si embarrassé de trouver des gens capables, que l'on commençoit par s'accommoder de ceux qui étoient sûrs. Je n'ai pas besoin de rien dire de son ministère : le triste état de notre marine ne prouve que trop aujourd'hui son ineptie et sa nullité.

Le premier soin de Roland fut d'opérer dans ses bureaux le renouvellement dont il avoit senti le besoin; il s'environna d'hommes laborieux, éclairés, attachés aux principes; et n'eût-il fait que cela seul, il auroit produit un grand bien dans cette partie du ministère. Il se hâta d'écrire à tous les départemens avec cette force que donne la raison, cet empire qui appartient à la vérité, cette onction qui résulte du sentiment; il leur montroit dans la révolution du 10 août les nouvelles destinées de

la France, la nécessité pour tous les partis de se réunir à la justice, qui prévient tous les excès; à la liberté, qui fait le bonheur de tous; au bon ordre, qui seul peut l'assurer, et au Corps législatif comme chargé d'exprimer la volonté générale. Les corps administratifs qui parurent hésiter furent suspendus ou cassés. Une grande expédition dans les affaires, la correspondance la plus active et la plus étendue, répandirent de toutes parts un même esprit, ranimèrent la confiance et vivifièrent l'intérieur.

Danton ne laissoit guère passer de jour sans venir chez moi : tantôt c'étoit pour le conseil; il arrivoit un peu avant l'heure, et passoit dans mon appartement ou s'y arrêtoit un peu après, ordinairement avec Fabre d'Églantine; tantôt il venoit me demander la soupe, d'autres jours que ceux où j'avois coutume de recevoir, pour s'entretenir de quelque affaire avec Roland.

On ne sauroit faire montre de plus de zèle, d'un plus grand amour de la liberté, d'un plus vif désir de s'entendre avec ses collègues pour la servir efficacement. Je regardois cette figure repoussante et atroce; et, quoique je me disse bien qu'il ne falloit juger personne sur parole, que je n'étois assurée de rien contre lui, que l'homme le plus honnête devoit avoir deux réputations dans un temps de partis, qu'enfin il falloit se défier des apparences, je ne pouvois appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage. Je n'ai jamais rien vu qui caractérisât si parfaitement l'emportement des passions

brutales, et l'audace la plus étonnante demi-voilée par l'air d'une grande jovialité, l'affectation de la franchise et d'une sorte de bonhomie. Mon imagination assez vive se représente toutes les personnes qui me frappent dans l'action que je crois convenir à leur caractère; je ne vois pas durant demi-heure une physionomie un peu hors du vulgaire sans la revêtir du costume d'une profession, ou lui donner un rôle dont elle m'inspire ou me rappelle l'idée. Cette imagination m'a souvent figuré Danton, un poignard à la main, excitant de la voix et du geste une troupe d'assassins plus timides ou moins féroces que lui; ou bien, content de ses forfaits, indiquant par le geste qui caractérise Sardanapale ses habitudes et ses penchans. Assurément je défie un peintre exercé de ne pas trouver dans la personne de Danton toutes les convenances désirables pour cette composition.

Si j'avois pu m'astreindre à une marche suivie, au lieu d'abandonner ma plume à l'allure vagabonde d'un esprit qui se promène sur les événemens, j'aurois pris Danton au commencement de 1789, misérable avocat, chargé de dettes plus que de causes, et dont la femme disoit que, sans le secours d'un louis par semaine qu'elle recevoit de son père, elle ne pourroit soutenir son ménage; je l'aurois montré naissant à la section, qu'on appeloit alors un district, et s'y faisant remarquer par la force de ses poumons; grand sectateur des d'Orléans, acquérant une sorte d'aisance dans le cours de cette année, sans qu'on vît de travail qui dût la

procurer, et une petite célébrité par des excès que Lafayette vouloit punir, mais dont il sut se prévaloir avec art en se faisant protéger par la section qu'il avoit rendue turbulente. Je l'observerois, déclamant avec succès aux sociétés populaires, se faisant le défenseur des droits de tous, et annonçant qu'il ne prendroit de places appointées qu'après la révolution; passant néanmoins à celle de substitut du procureur de la Commune, préparant son influence aux Jacobins sur les débris de celle des Lameth, paroissant au 10 août avec ceux qui revenoient du château, et arrivant au ministère comme un tribun agréable au peuple à qui il falloit donner la satisfaction de le mettre dans le gouvernement. De cette époque, sa marche fut aussi rapide que hardie; il s'attache par des libéralités ou protège de son crédit ces hommes avides et misérables que stimulent le besoin et les vices; il désigne les gens redoutables dont il faudra opérer la perte; il gage les écrivains ou inspire les énergumènes qu'il destine à les poursuivre; il enchérit sur les inventions révolutionnaires des patriotes aveugles ou des adroits fripons; il combine, arrête et fait exécuter des plans capables de frapper de terreur, d'anéantir beaucoup d'obstacles, de recueillir beaucoup d'argent et d'égarer l'opinion sur toutes ces choses. Il forme le corps électoral par ses intrigues, le domine ouvertement par ses agens, et nomme la députation de Paris à la Convention, dans laquelle il passe. Il va dans la Belgique augmenter ses richesses; il ose avouer une fortune de quatorze cent

mille livres, afficher le luxe en prêchant le sans-culottisme, et dormir sur des monceaux de cadavres.

Quant à Fabre d'Églantine, affublé d'un froc, armé d'un stylet, occupé d'ourdir une trame pour décrier l'innocence ou perdre le riche dont il convoite la fortune, il est si parfaitement dans son rôle que quiconque voudroit peindre le plus scélérat tartufe n'auroit qu'à faire son portrait ainsi costumé.

Ces deux hommes cherchoient beaucoup à me faire causer en me parlant patriotisme : je n'avois rien à taire ou à dissimuler à cet égard; je professe également mes principes devant ceux que je crois les partager, ou que je soupçonne n'en pas avoir d'aussi purs : c'est confiance à l'égard des uns, fierté vis-à-vis des autres; je dédaigne de me cacher, même sous le prétexte ou l'espérance de mieux pénétrer autrui. Je pressens les hommes par le tact, je les juge par leur conduite comparée dans ses différens temps avec leur langage; mais moi, je me montre tout entière et ne laisse jamais douter qui je suis.

Dès que l'Assemblée eut rendu, de son propre mouvement, un décret qui attribuoit cent mille livres au ministre de l'intérieur pour impression d'écrits utiles, Danton et Fabre surtout me demandèrent, par forme de conversation, si Roland étoit en mesure à cet égard, s'il avoit des écrivains prêts à employer, etc. Je répondis qu'il n'étoit point étranger à ceux qui s'étoient déjà fait con-

noître; que les ouvrages périodiques, rédigés dans un bon esprit, indiquoient d'abord ceux qu'il convenoit d'encourager; qu'il s'agissoit de voir leurs auteurs, de les réunir quelquefois pour qu'ils s'instruisissent des faits dont il importeroit de répandre la connoissance, et se conciliassent sur la manière d'amener plus efficacement les esprits à un même but.

Que si lui Fabre, lui Danton, en connoissoient particulièrement quelques-uns, il falloit qu'ils les indiquassent, et qu'ils vinssent avec eux chez le ministre de l'intérieur, où l'on pourroit, une fois la semaine par exemple, s'entretenir de ce qui devoit, dans les circonstances, occuper essentiellement les écrivains. « Nous avons le projet, me répliqua Fabre, d'un journal en affiche, que l'on intitulera: *Compte rendu au peuple souverain,* et qui présentera le tableau de la dernière révolution; Camille Desmoulins, Robert, etc., y travailleront. — Eh bien! il faut les amener à Roland. » Il s'en garda bien, et ne parla plus du journal, qui commença cependant dès que l'Assemblée eut donné au conseil deux millions pour dépenses secrètes. Danton dit à ses collègues qu'il falloit que chaque ministre pût en user dans son département; mais que, celui des affaires étrangères et de la guerre ayant déjà des fonds pareils, il convenoit que ceux-ci restassent à la disposition des quatre autres qui auroient ainsi chacun tant de cent mille livres. Roland s'éleva fortement contre cette proposition : il prouva que l'intention de l'Assemblée avoit été de donner

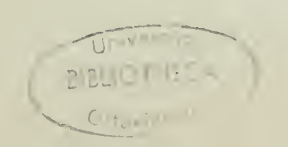
au pouvoir exécutif, dans ces momens de crise, tous les moyens dont il pouvoit avoir besoin pour agir avec célérité; que c'étoit le conseil collectivement qui devoit déterminer l'emploi de ces fonds d'après la demande et pour les objets présentés par chacun; que pour lui particulièrement il déclaroit ne vouloir en faire aucun usage sans en justifier au conseil à qui il appartenoit d'en connoître, et à qui ils étoient confiés[1]. Danton répliqua, jura comme il avoit coutume de faire, parla de révolution, de grandes mesures, de secret, de liberté; les autres, séduits peut-être par le plaisir de *tripoter* chacun à sa fantaisie, se rangèrent à son avis, contre toute justice, politique et délicatesse, malgré les réclamations de Roland et sa vigoureuse insistance, dont l'austérité déplut. Danton se pressa de toucher cent mille écus au trésor public, dont il fit ce que bon lui sembla; ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir de Servan soixante mille livres, de Lebrun davantage, sur les fonds secrets de leurs départemens, sous différens prétextes. Jamais il n'a fourni de compte à l'Assemblée; il s'est contenté de lui attester qu'il l'avoit rendu au conseil; et à ce conseil il s'est borné à dire, dans une séance où Roland n'étoit pas pour cause d'indisposition, qu'il avoit donné vingt mille francs à tel, dix à tel autre,

1. Il n'a jamais dépensé sur ces fonds que 1,200 livres dans une ordonnance au profit de Hell, ex-constituant, pour frais d'instruction populaire en allemand, dans les départemens du Rhin.

et ainsi du reste, pour la Révolution, à cause de leur patriotisme, etc.

C'est ainsi que Servan me l'a répété. Le conseil, interrogé par l'Assemblée sur la question de savoir si Danton avoit rendu des comptes, répondit simplement que oui. Mais Danton avoit acquis tant de puissance que ces hommes timides craignoient de l'offenser; jusque-là que le brave Servan, quittant le ministère dont le poids l'excédoit, m'avoua qu'il avoit empoisonné l'armée de cordeliers agens de Danton; qu'à la vérité ils n'étoient que surnuméraires et qu'il seroit facile à un successeur courageux de l'en purger. Je lui fis des reproches de cette foiblesse. « J'étois malade; et que voulez-vous qu'on refuse à ceux qui ont derrière eux une troupe prête à vous assassiner? — On se retire avant de leur rien accorder et on les dénonce à toute la République. » Véritablement cette circonstance me montra Servan moins ferme que je ne l'avois jugé. Sa maladie, qui étoit une humeur portée à la tête, me parut seule l'excuser.

D'après cela, on ne sera point étonné que Danton, voulant envoyer en Bretagne un homme à lui, sous prétexte de visiter les ports et d'examiner les inspecteurs, détermina le ministre de la marine à lui donner une commission; mais, comme ces sortes de commissions doivent être signées de tous les membres du conseil, Roland s'y refusa. « De deux choses l'une, dit-il à Monge, ou vos employés à la marine font leur devoir, ou ils ne le font pas, et c'est ce que vous pouvez parfaitement juger. Dans



ce dernier cas, il faut les renvoyer sans miséricorde ; dans le premier, pourquoi les décourager et les insulter, en leur envoyant un étranger qui ne tient point à cette partie et qui leur prouveroit votre défiance? Cette opération n'a rien qui convienne au caractère d'administrateur; je ne signe pas cette commission. » La séance du conseil se prolongea ; les papiers pour les signatures se pressoient sur la fin : Roland s'aperçoit qu'il vient d'apposer la sienne à la suite de celles de tous ses collègues sur cette commission rejetée qu'on venoit de lui glisser : il la biffe, et se récrie contre Monge, qui d'un air effaré lui réplique tout bas : « C'est Danton qui le veut ; si je le refuse, il me dénoncera à la Commune, aux Cordeliers, et me fera pendre. — Eh bien ! moi ministre, je périrai avant que de céder à de semblables considérations. »

Le porteur de cette commission fut arrêté en Bretagne, par ordre d'une administration que sa conduite indisposa, et à qui la signature biffée de Roland avoit paru un juste motif d'examiner de près le porteur : il y avoit contre lui des plaintes graves; mais c'étoit à la fin de l'année, lorsque la Montagne prenoit ouvertement la défense de tous les anarchistes, et elle fit décréter que Guermeur seroit mis en liberté.

Je me suis laissé entraîner par les circonstances ; je reprends la liaison des faits.

Danton et Fabre cessèrent de venir me voir dans les derniers jours d'août; ils ne vouloient pas sans doute s'exposer à des yeux attentifs lorsqu'ils chan-

toient les matines de septembre, et ils avoient assez jugé ce qu'étoient Roland et ses entours. Un caractère ferme, élevé et franc, des principes sévères manifestés sans ostentation, mais sans gène, une conduite égale et soutenue, se dessinent d'abord à tous les yeux. Ils conclurent que Roland étoit un honnête homme, avec lequel il n'y avoit rien à faire en entreprises de leur genre; que sa femme n'offroit aucune prise par laquelle on pût influer sur lui; que, tout aussi ferme dans ses principes, elle avoit peut-être de cette sorte de pénétration propre à son sexe dont les gens faux ont à se défier davantage; peut-être aussi augurèrent-ils qu'elle pouvoit quelquefois tenir la plume, et qu'en somme un tel couple, fort de raison, de caractère, avec quelques talens, pouvoit nuire à leurs desseins et n'étoit bon qu'à perdre. La suite des événemens, éclairés d'ailleurs par une foule de détails qu'il me seroit difficile d'exposer aujourd'hui, mais dont il me reste un vif sentiment, donne à ces conjectures toute l'évidence de la démonstration.

On avoit imaginé, comme l'une des premières mesures à prendre par le conseil, l'envoi dans les départemens de commissaires chargés d'éclairer sur les événemens du 10 août, et surtout d'exciter les esprits aux préparatifs de défense, à la levée rapide de recrues nécessaires à nos armées contre les ennemis sur les frontières, etc. Dès qu'il fut question de leur choix, en même temps que de la proposition de leur envoi, Roland demanda jusqu'au lendemain pour réfléchir aux sujets qu'il pouvoit

indiquer. « Je me charge de tout, s'écria Danton; la Commune de Paris nous fournira d'excellens patriotes. » La majorité paresseuse du conseil lui confia le soin de les indiquer, et le lendemain il arriva au conseil avec les commissions toutes dressées ; il ne s'agit plus que de les remplir des noms qu'il présente et de signer. On examine peu, on ne discute point, et on signe. Voilà donc un essaim d'hommes peu connus, intrigans de sections ou braillards de clubs, patriotes par exaltation et plus encore par intérêt, sans autre existence pour la plupart que celle qu'ils prenoient ou espéroient acquérir dans les agitations publiques, mais très dévoués à Danton, leur protecteur, et facilement épris de ses mœurs et de sa doctrine licencieuse ; les voilà représentans du conseil exécutif dans les départemens de la France.

Cette opération m'a toujours semblé l'un des plus grands coups de parti pour Danton, et la plus humiliante école pour le conseil.

Il faut se représenter la préoccupation de chaque ministre au milieu des affaires de son département, dans ces temps d'orages, pour concevoir que des hommes honnêtes et capables se soient conduits avec cette légèreté. Le fait est qu'un travail excessif surchargeoit les ministres de l'intérieur, de la guerre, et même de la marine, et que les détails absorboient trop les facultés pour laisser à chacun le temps de réfléchir sur la grande politique. Il faudroit que le conseil fût composé d'hommes qui n'eussent qu'à délibérer et non pas à admi-

nistrer. Danton se trouvoit au département qui donne le moins à faire; d'ailleurs il s'embarrassoit fort peu de remplir les devoirs de sa place et ne s'en occupoit guère; les commis tournoient la roue, il confioit sa griffe, et la manœuvre se suivoit, telle quelle, sans qu'il s'en inquiétât. Tout son temps, toute son attention, étoient consacrés aux combinaisons, aux intrigues utiles à ses vues d'agrandissement de pouvoir et de fortune. Continuellement dans les bureaux de la guerre, il faisoit placer aux armées les gens de son bord; il trouvoit moyen de les intéresser dans les fournitures et les marchés; il ne négligeoit aucune partie dans laquelle il pût avancer ces hommes, lie d'une nation corrompue dont ils deviennent l'écume dans les bouleversemens politiques, et sur laquelle ils dominent durant quelques instans; il en augmentoit son crédit et se formoit une faction, bientôt devenue puissante, car elle règne aujourd'hui.

Les ennemis s'avançoient sur notre territoire, leurs progrès devenoient alarmans; les hommes qui veulent conduire le peuple et qui ont étudié les moyens de l'influencer savent fort bien que la terreur est un des plus puissans. Cette affection soumet absolument les individus qui l'éprouvent à ceux qui ne se laissent pas dominer par elle; combien plus grand est l'avantage de ceux qui l'inspirent à dessein, par des prétextes ou des faux bruits! Assurément cette combinaison avoit été faite par les instigateurs des journées de septembre; ils devoient avoir le double but de produire un mouve-

ment à la faveur duquel la violation des prisons, le massacre des détenus, leur fourniroient l'occasion de satisfaire des haines particulières, d'exécuter un pillage dont le produit flattoit leur cupidité, et de répandre cette sorte de stupeur durant laquelle le petit nombre des hardis ambitieux jettent les fondemens de leur puissance. Les agens inférieurs n'étoient pas difficiles à gagner par l'appât du profit ; le prétexte d'immoler de prétendus traîtres, dont on auroit les conspirations à redouter, devoit séduire quelques mauvaises têtes, tromper le peuple, et servir à justifier l'action dont il résulteroit pour les directeurs le dévouement de leurs satellites bien payés, l'attachement de tous ceux qui auroient part au gain avec les chefs, la soumission du peuple intimidé, surpris ou persuadé de la force et de la justice d'une opération à laquelle on sauroit l'enchaîner en la présentant comme son ouvrage. Aussi quiconque osa, par la suite, s'élever contre ces attentats fut proclamé calomniateur de Paris, désigné comme tel à la fureur de certaine classe de ses habitans, appelé fédéraliste et conspirateur. Voilà le crime des vingt-deux, joint au tort irrémissible de leur supériorité.

Le bruit de la prise de Verdun se répandit le 1er de novembre avec éclat, avec effroi; les habitués des groupes disoient les ennemis en marche vers Châlons; il ne falloit plus, à les entendre, que trois journées pour arriver à Paris; et le peuple, qui ne s'informe que de la distance, sans calculer tout ce qui est nécessaire à la marche d'une armée pour

ses vivres, son bagage, son artillerie, tout ce qui rend enfin son allure si différente de celle d'un particulier, voyoit déjà les troupes étrangères dans la capitale fumante et ravagée.

Rien ne fut négligé de tout ce qui étoit propre à enflammer l'imagination, grossir les objets, accroître les dangers; il ne fut pas difficile d'obtenir de l'Assemblée quelques mesures propres à seconder de telles vues. Les visites domiciliaires, sous le prétexte de rechercher les armes cachées, de découvrir les gens suspects, ces visites, si fréquentes depuis le 10 août, furent arrêtées comme dispositions générales et faites au milieu de la nuit. Elles donnèrent lieu à des arrestations nouvelles et nombreuses, à des vexations inouïes. La commune du 10, composée en grande partie de ces hommes qui, n'ayant rien à perdre, ont tout à gagner dans les révolutions; cette commune déjà coupable de mille excès avoit besoin d'en commettre de nouveaux, car c'est par l'accumulation des crimes que s'assure l'impunité. Les malheurs de la patrie sont solennellement annoncés; le drapeau noir, signe de détresse, est élevé sur les tours de l'église métropolitaine; le canon d'alarme est tiré; la commune fait proclamer, à son de trompe, le rendez-vous général des citoyens pour le dimanche 2, au champ de Mars, afin de réunir autour de l'autel de la patrie les zélés défenseurs qui voudroient partir sur-le-champ pour sa défense. Cependant elle fait ordonner la clôture des barrières, et personne n'est frappé de ces dispositions contradic-

toires : on parle de conspiration tramée dans les prisons par les aristocrates (ou riches) qui y étoient enfermés en grand nombre, de l'inquiétude du peuple et de sa répugnance à abandonner ses foyers, en laissant derrière lui ces loups dévorans qui bientôt déchaînés se jetteroient sur ce qu'ils auroient laissé de plus cher.

Aux premiers signes d'agitation, le ministre de l'intérieur, qui a la surveillance générale de l'ordre, mais non l'exercice immédiat du pouvoir, ni l'emploi de la force, écrivit d'une manière pressante à la commune, dans la personne du maire, pour lui montrer tout ce qu'elle devoit déployer de vigilance; il ne s'en tint pas à cette mesure, il s'adressa au commandant général pour lui recommander de fortifier les postes et de veiller sur les prisons; il fit plus encore en apprenant qu'elles étoient menacées, il le requit formellement de les faire soigneusement garder, appelant sur sa tête la responsabilité des événemens; et, pour donner plus d'effet à une réquisition à laquelle étoit bornée son autorité, il la fit imprimer et afficher à tous les coins de rues : c'étoit avertir les citoyens de veiller eux-mêmes, si le commandant oublioit son devoir.

Sur les cinq heures du soir du dimanche 2, moment à peu près où les prisons furent investies, ainsi que je l'ai appris depuis, environ deux cents hommes arrivent à l'hôtel de l'intérieur; ils demandent à grands cris le ministre et des armes.

Du fond de mon appartement je crois entendre quelques clameurs: je sors, et des pièces qui don-

nent sur la grande cour j'aperçois le rassemblement; je vais à l'antichambre, je m'informe du sujet. Roland étoit sorti; mais ceux qui le demandoient ne se payoient pas de cette raison et vouloient absolument lui parler; les domestiques s'opposoient à ce que ces gens montassent, en leur répétant la vérité. J'ordonnai qu'on allât de ma part inviter dix d'entre eux à monter : ils entrent; je leur demandai paisiblement ce qu'ils vouloient; ils me dirent qu'ils étoient de braves citoyens, prêts à partir pour Verdun, mais qu'ils manquoient d'armes ; qu'ils venoient en demander au ministre et qu'ils vouloient le voir. Je leur observai que jamais le ministre de l'intérieur n'avoit eu d'armes à sa disposition ; que c'étoit au département de la guerre et chez le ministre de ce département qu'il falloit en demander; ils répliquèrent qu'ils y avoient été; qu'on leur avoit dit qu'il n'y en avoit pas; que tous ces ministres étoient de f..... traîtres, et qu'ils demandoient Roland. « Je suis fâchée qu'il soit sorti, car il vous convaincroit par ses bonnes raisons : venez visiter l'hôtel avec moi; vous vous assurerez qu'il n'est pas chez lui, qu'il n'y a d'armes nulle part, et vous réfléchirez qu'il ne doit pas non plus y en avoir : retournez à l'hôtel de la guerre, ou faites à la commune vos justes plaintes; et, si vous voulez que Roland vous parle, rendez-vous à l'hôtel de la Marine, tout le conseil y est assemblé. » Ils se retirèrent. Je me plaçai au balcon sur la cour; je vis un furieux en chemise, les manches retroussées au-dessus du coude, le sabre à la main,

déclamant contre les trahisons des ministres : mes dix députés se répandent parmi la foule, et déterminent enfin la retraite au son du tambour ; mais, emmenant avec eux le valet de chambre comme un otage, ils le firent courir dans les rues durant une heure, puis le laissèrent aller.

Je montai sur-le-champ en voiture pour me rendre à la Marine, et prévenir mon mari de ce qui venoit de se passer. Le conseil n'étoit point encore formé; je trouvai un cercle nombreux, plusieurs députés : le ministre de la guerre, celui de la justice, n'étant point arrivés, les autres étoient au salon comme société. Je racontai l'anecdote; chacun la commenta diversement; elle fut prise par la plupart comme le résultat fortuit des circonstances et de l'effervescence des esprits.

Que faisoit alors Danton ? Je ne l'ai su que plusieurs jours après; mais c'est bon à dire ici pour rapprocher les faits. Il étoit à la mairie, dans le comité dit de surveillance, d'où sortoit l'ordre des arrestations si multipliées depuis quelques jours; il venoit d'y embrasser Marat, après la parade d'une feinte brouillerie de vingt-quatre heures. Il monte chez Pétion, le prend en particulier, lui dit dans son langage toujours relevé d'expressions énergiques : « Savez-vous de quoi ils se sont avisés ? Est-ce qu'ils n'ont pas lancé un mandat d'arrêt contre Roland ? — Qui cela? demande Pétion. — Eh ! cet enragé de comité. J'ai pris le mandat; tenez, le voilà; nous ne pouvons laisser agir ainsi. Diable ! contre un membre du conseil ! »

Pétion prend le mandat, le lit, le lui rend en souriant et dit : « Laissez faire, ce sera d'un bon effet. — D'un bon effet ! répliqua Danton, qui examinoit curieusement le maire ; oh ! je ne souffrirai pas cela, je vais les mettre à la raison » ; et le mandat ne fut pas mis à exécution. Mais qui est-ce qui ne se dit pas que les deux cents hommes devoient avoir été envoyés chez le ministre de l'intérieur par les auteurs du mandat? Qui est-ce qui ne soupçonne point que l'inutilité de leur tentative, apportant du retard à l'exécution du projet, put faire balancer ceux qui l'avoient conçu? Qui est-ce qui ne voit pas dans la démarche de Danton auprès du maire celle d'un conjuré qui veut pressentir l'effet du coup, ou se faire honneur de l'avoir paré lorsqu'il se trouve manqué d'ailleurs ou rendu douteux par d'involontaires délais ?

Les ministres sortirent du conseil après onze heures ; nous n'apprîmes que le lendemain matin les horreurs dont la nuit avoit été le témoin, et qui continuoient de se commettre dans les prisons. Le cœur navré de ces abominables forfaits, de l'impuissance de les arrêter, de l'évidente complicité de la commune et du commandant général, nous convînmes qu'il ne restoit à un ministre honnête homme que de les dénoncer avec le plus grand éclat, d'intéresser l'Assemblée à les arrêter, de soulever contre eux l'indignation des hommes honnêtes, de se laver ainsi du déshonneur d'y participer par le silence, et de s'exposer, s'il le falloit, aux poignards des assassins pour éviter le

crime et la honte d'être en aucune façon leur complice. « Il n'est pas moins vrai, dis-je à mon mari, que les résolutions du courage sont aussi convenables à la sûreté qu'à la justice; on ne réprime l'audace qu'avec la fermeté; si la dénonciation de ces excès n'étoit pas un devoir, elle seroit un acte de prudence : les gens qui les commettent doivent vous haïr, car vous avez fait vos efforts pour les entraver; il ne vous reste qu'à vous faire craindre et à leur en imposer. » Roland écrivit à l'Assemblée cette lettre du 3 septembre, qui devint aussi fameuse que celle qu'il avoit adressée au roi. L'Assemblée l'accueillit avec transport ; elle en ordonna l'impression, l'envoi, l'affiche ; elle y applaudit comme louent et applaudissent les gens foibles aux signes d'un courage qu'ils ne sauroient imiter, mais qui les touche et réveille en eux quelque espoir.

Je me souviens d'avoir lu un petit ouvrage fort aristocratique, fait à Londres depuis cette époque par Pelletier, je crois : l'auteur s'étonnoit beaucoup de ce que le même homme qui avoit *manqué* si audacieusement à *son roi*, eût montré par la suite tant de justice et d'humanité. Il faut que l'esprit de parti rende bien inconséquent, ou que la vertu soit si rare que l'on ne veuille plus y croire. L'ami de ses semblables et de la liberté hait aussi puissamment et dénonce avec une égale vigueur la tyrannie royale ou populaire, le despotisme du trône et l'astuce des cours, les désordres de l'anarchie et la férocité des brigands.

Ce même jour, le 3 septembre, un homme, autrefois confrère de Roland et auquel j'avois cru devoir l'honnêteté de l'inviter à dîner, s'avisa de m'amener l'*orateur du genre humain,* sans m'avoir prévenue ni demandé si je le trouverois bon : je vis dans son procédé le manque d'usage d'un bonhomme que le *bruit* de l'orateur avoit séduit. Je fis honnêteté à Clootz, dont je ne connoissois que les déclamations ampoulées, et sur lequel je n'avois d'ailleurs aucune note défavorable; mais un de mes amis, le voyant, me dit à l'oreille : « On introduit chez vous un insupportable parasite que je suis fâché d'y voir. » Les événemens du jour faisoient le sujet de la conversation ; Clootz prétendit prouver que c'étoit une mesure indispensable et salutaire; il débita beaucoup de lieux communs sur les droits des peuples, la justice de leur vengeance et l'utilité dont elle étoit pour le bonheur de l'espèce; il parla longtemps et très haut, mangea davantage et ennuya plus d'un auditeur. Bientôt nommé député, il revint quelquefois de lui-même, cherchant sans gêne la première place et le premier morceau; une politesse extrême et froide, que j'accompagnai du soin de servir toujours plusieurs personnes avant lui, dut promptement lui apprendre qu'il étoit jugé; il le sentit, ne revint plus, et se vengea par des calomnies. Je n'aurois pas parlé de ce vil personnage sans le rôle distingué qu'il a joué parmi les détracteurs des gens de bien, et l'art avec lequel il a concouru à faire du fédéralisme un épouvantail pour les sots,

ou un titre de proscription contre les bons esprits qui n'adoptoient pas sa chimère de république universelle.

La dernière fois qu'il vint chez moi, il mit en jeu sa marotte, rebattit toutes ses extravagances sur la possibilité d'une convention formée des députés de tous les coins du monde : les uns répliquèrent par des plaisanteries; Roland, ennuyé du pédantisme et du bruit avec lequel Clootz soutenoit son opinion et prétendoit la faire adopter, eut la bonté de lui pousser trois ou quatre syllogismes, après lesquels il lui tourna le dos : la conversation se tempéroit et se divisa; Buzot, dont l'esprit judicieux ne s'amuse pas longtemps à combattre des moulins à vent, s'étonnoit de ce qu'on traitoit le fédéralisme comme une hérésie politique; il observoit que la Grèce, si célèbre, si féconde en grands hommes et en hauts faits, étoit composée de petites républiques fédérées; que les États-Unis, qui de nos jours offroient le tableau le plus intéressant d'une bonne organisation sociale, formoient un composé du même genre, et qu'il en étoit ainsi de la Suisse. Qu'à la vérité, dans le moment actuel et la situation de la France, l'unité étoit importante à conserver pour elle, parce qu'elle offroit ainsi une masse plus imposante aux ennemis du dehors, et un ensemble d'action précieux à conserver pour la confection des lois qui devoient lui assurer une constitution; mais qu'on ne pouvoit se dissimuler qu'il y auroit toujours du relâchement dans les liens politiques

qui uniroient un Provençal avec un Flamand; qu'il étoit difficile de faire régner sur une si grande surface cet attachement qui fait la force des républiques, parce qu'enfin l'amour de la patrie n'est pas précisément celui de la terre qu'on habite, mais des citoyens avec lesquels on vit et des lois qui les régissent, sans quoi les Athéniens n'eussent pas transporté leur existence sur des vaisseaux en abandonnant leur ville; qu'on ne peut bien aimer que ce qu'on connoît, et que jamais l'enthousiasme d'hommes séparés par deux cents lieues ne peut être commun, uniforme et vif comme celui des habitans d'un petit territoire.

Ce sont ces réflexions sages, trouvées telles par la plupart de ceux qui les écoutoient, qui furent traduites et dénoncées par Clootz comme une conjuration de fédérer la France et de détacher les départemens de Paris; il présenta Buzot comme le plus dangereux des conspirateurs, Roland comme leur chef, et les députés qui venoient le plus souvent chez moi comme les fauteurs de ce projet liberticide. Je ne sais si un fou tel que Clootz peut avoir été de bonne foi dans ses craintes; je ne saurois me le persuader, et je crois seulement qu'il a trouvé dans la fabrication de son mensonge une occasion de venger son amour-propre irrité de n'avoir pas été admiré; un sujet de déclamations dans son genre, très convenable à la bouffissure de son style et au désordre de son imagination; un moyen de nuire à des hommes dont la raison doit lui déplaire, et de faire cause commune avec ceux dont

les vices lui sont agréables, en supposant même qu'il n'ait pas la mission secrète de brouiller la France à l'aide des enragés, pour faire plus beau jeu aux Prussiens, ses compatriotes.

Cependant les massacres continuèrent : à l'Abbaye, du dimanche au soir au mardi matin ; à la Force, davantage ; à Bicêtre, quatre jours, etc. Je dois à mon séjour actuel dans la première de ces prisons d'avoir appris des détails qui font frémir, et que je n'ai pas le courage de tracer. Mais une anecdote que je ne passerai point sous silence, parce qu'elle concourt à démontrer que c'étoit un projet bien lié, c'est qu'y ayant dans le faubourg Saint-Germain une maison de dépôt où l'on met les détenus que l'Abbaye ne peut recevoir quand elle renferme trop de monde, la police choisit pour les transférer le dimanche au soir, l'instant d'avant le massacre général : les assassins étoient prêts ; ils se jetèrent sur les voitures ; il y avoit cinq ou six fiacres, et à coups de sabres et de piques ils percèrent, ils tuèrent ceux qui les remplissoient, au milieu de la rue, au bruit terrible de leurs cris douloureux. Tout Paris fut témoin de ces horribles scènes, exécutées par un petit nombre de bourreaux (ils n'étoient pas quinze à l'Abbaye, à la porte de laquelle étoient pour toute défense, malgré les réquisitions faites à la commune et au commandant, deux gardes nationaux). Tout Paris laissa faire... tout Paris fut maudit à mes yeux, et je n'espérai plus que la liberté s'établît parmi des lâches insensibles aux derniers outrages qu'on

puisse faire à la nature, à l'humanité ; froids spectateurs d'attentats que le courage de cinquante hommes armés auroit facilement empêchés.

La force publique étoit mal organisée, comme elle l'est encore : car les brigands ont bien soin, quand ils veulent régner, de s'opposer à tout ordre qui puisse les entraver; mais faut-il connoître son capitaine et marcher en compagnie réglée quand il s'agit de voler au secours de victimes qu'on égorge? Le fait est que le bruit d'une prétendue conspiration dans les prisons, tout invraisemblable qu'il fût, l'annonce affectée de l'inquiétude et de la colère du peuple, retenoit chacun dans la stupeur et lui persuadoit au fond de sa maison que c'étoit le peuple qui agissoit, lorsque, de compte fait, il n'y avoit pas deux cents brigands pour la totalité de cette infâme expédition. Aussi ce n'est pas la première nuit qui m'étonne; mais quatre jours! et des curieux alloient voir ce spectacle! Non, je ne connois rien, dans les annales des peuples les plus barbares, de comparable à ces atrocités. La santé de Roland en fut altérée; la contention du genre nerveux étoit telle que son estomac ne pouvoit rien recevoir, et la bile arrêtée se répandit à la surface de la peau; il étoit jaune et foible avec une égale activité, ne pouvant dormir ni manger, et ne cessant de travailler. Je me souviens d'avoir vu le sensible Gorsas, touché de son état, ne pouvoir retenir quelques pleurs en l'invitant à modérer l'indignation dont il étoit pénétré. Il ignoroit encore avoir été l'objet d'un mandat d'arrêt; je l'avois

appris et me serois bien gardée de le lui faire connoître; c'eût été fournir un aliment à une affection assez profonde : je ne sais qui s'avisa de lui en parler la semaine suivante. Il faut convenir qu'il lui est arrivé, par la suite, de citer quelquefois ce fait particulier de manière que ses ennemis affectèrent de répandre qu'il ne s'étoit soulevé contre ces exécutions que par la crainte qu'il avoit eue d'être compris parmi ceux qui en avoient été les victimes, tandis qu'il ne faisoit que joindre à la juste horreur qu'elles lui avoient inspirée l'indignation d'avoir été compté au nombre de ceux qui devoient les subir.

Danton fut celui qui s'efforça le plus de présenter l'opposition de Roland à ces événemens comme le fruit d'une imagination ardente et de la terreur dont il étoit gratuitement frappé. Ce trait m'a toujours paru fort significatif.

L'histoire conservera sans doute l'infâme circulaire du comité de surveillance de la commune, renfermant l'apologie des journées de septembre et l'invitation d'en célébrer de semblables par toute la France; circulaire expédiée avec profusion dans les bureaux et sous le contre-seing du ministre de la justice.

Les circonstances faisant juger l'inconvénient d'amener à Paris les prisonniers d'Orléans, dont la translation avoit été ordonnée et qui déjà étoient en chemin, le ministre de l'intérieur donna des ordres d'après l'avis du conseil pour les conduire à Versailles; on envoya une nombreuse escorte; des

hommes qui jouoient l'horreur pour les assassinats de Paris obtinrent sous ce manteau d'en faire partie, et dirigèrent la boucherie qui s'exécuta dans les charrettes, à l'arrivée des prisonniers de Versailles.

L'or, l'argent, les portefeuilles, les bijoux et autres effets précieux, en grande quantité dans les prisons à cette époque, par la condition et la richesse de ceux qui les peuploient, furent pillés comme on peut croire.

Des dilapidations bien plus considérables avoient été faites par les membres de la commune, après le 10 août, soit au château des Tuileries, soit dans les maisons royales des environs, où elle envoya des commissaires, soit chez les particuliers dits suspects, où elle avoit fait apposer les scellés.

Elle avoit reçu de grands dépôts, elle avoit fait enlever des trésors; nul compte ne paroissoit, et le ministre de l'intérieur ne pouvoit obtenir les renseignemens qu'il avoit droit d'exiger sur ces objets. Il se plaignit à l'Assemblée; il le fit aussi de la négligence du commandant général, dont il réclamoit inutilement de plus nombreux factionnaires pour le poste du Garde-meuble : cependant des brigands se permettoient tout; on avoit en plein jour, sur les boulevards et dans les marchés, arraché des montres, des boucles de souliers, des pendans d'oreilles. L'Assemblée, comme de coutume, trouva fort bon le zèle du ministre, le chargea de lui faire un rapport sur l'état de Paris, et ne prit point de mesures.

Le vol du Garde-meuble s'effectua ; des millions passèrent aux mains de gens qui devoient s'en servir pour perpétuer l'anarchie, source de leur domination.

Le jour qui s'ouvrit après ce vol important, d'Églantine vint chez moi à onze heures du matin; d'Églantine, qui avoit cessé d'y paroître lors des matines de septembre; d'Églantine, qui, la dernière fois qu'il y étoit venu, m'avoit dit comme par un sentiment profond de l'état critique de la France : « Jamais les choses n'iront bien si l'on ne concentre les pouvoirs; il faut que le conseil exécutif ait la dictature, et que ce soit son président qui l'exerce. » D'Églantine ne me trouva pas; je venois de sortir avec Mme Pétion : il m'attend deux heures; je le trouve dans la cour à mon arrivée; il monte avec moi sans que je l'engage à le faire ; il reste une heure et demie sans que je l'invite à s'asseoir; il se lamente d'un ton bien hypocrite sur le vol de cette nuit, qui prive la nation de véritables richesses; il demande si l'on n'a point quelques renseignemens sur les auteurs; il s'étonne de ce qu'on n'ait rien pressenti à cet égard ; il parle ensuite de Robespierre, de Marat, qui avoient commencé de déchirer Roland et moi, comme de têtes chaudes qu'il falloit laisser aller, comme d'hommes bien intentionnés, très zélés, qui s'effarouchoient de tout, mais desquels il ne falloit pas s'inquiéter. Je le laissai dire, parlai fort peu, et ne m'ouvris sur rien : il se retira ; je ne l'ai plus jamais revu. « J'ai reçu ce matin chez

moi, dis-je à mon mari lorsque nous nous retrouvâmes, un des voleurs du Garde-meuble qui venoit voir s'il n'étoit pas soupçonné. — Qui donc ? — Fabre d'Églantine. — Comment le sais-tu? — Comment ! un coup si hardi ne peut être que l'ouvrage de l'audacieux Danton ; j'ignore si jamais cette vérité sera mathématiquement démontrée, mais je la sens vivement, et Fabre n'est venu faire que le rôle de son complice et de son espion. »

J'ai appris, sept mois après, que l'on retenoit dans les prisons de Beauvais un grand coquin nommé Lefort, qui avoit été saisi avec des effets du Garde-meuble et qui chargeoit Danton; mais on n'ose le faire paroître, parce que sa faction est trop puissante. On aime mieux le garder pour un temps où il sera possible de faire justice, si jamais ce temps arrive pour la génération présente. Certes ! les gens qui ont fait une insurrection pour renverser la commission des douze de la Convention, parce qu'elle tenoit les fils de l'un de leurs complots, sauroient bien étouffer le témoin ou renverser le tribunal qui s'aviseroit de les inculper. Il n'y eut d'arrêtés et de punis que de petits garçons voleurs employés comme des manœuvres à l'affaire du Garde-meuble, sans être initiés dans le secret de son entreprise; ils avoient été avertis qu'il y avoit une grande aubaine dont ils pourroient profiter, en prêtant la main à l'enlèvement de riches effets; ils étoient grimpés par le dehors de la colonnade, avoient enlevé et remis beaucoup de choses, mettant en poche pour eux tant que faire

se pouvoit ; cinq à six de ces gredins furent exécutés sans donner aucune lumière sur la trame dont ils n'étoient que des agens bien secondaires.

J'ai dit que Marat commençoit à nous déchirer. Il faut savoir que, du moment où l'Assemblée avoit mis des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour impression d'écrits utiles, Marat, qui, le lendemain du 10, avoit fait enlever par *son* peuple quatre presses à l'Imprimerie royale pour s'indemniser de celles que la justice lui avoit précédemment fait retirer, Marat écrivit à Roland pour lui demander quinze mille livres, afin de le mettre en état de publier d'excellentes choses ; Roland répondit que la somme étoit trop considérable pour la délivrer sans connoître l'objet auquel elle devoit servir; que, si Marat vouloit lui envoyer ses manuscrits, il ne s'attribueroit pas le droit de les juger, mais les soumettroit au conseil pour savoir s'il convenoit de les publier aux frais de la nation. Marat répliqua assez mal, comme il sait faire, et envoya un fatras de manuscrits dont la seule vue faisoit peur; il y avoit un traité des *Chaînes de l'esclavage*, je ne sais quoi encore, marqué à son coin ; c'est suffisant pour l'apprécier.

J'avois quelquefois douté que Marat fût un être subsistant; je fus persuadée alors qu'il n'étoit pas imaginaire : j'en parlai à Danton, je lui témoignai l'envie de le voir, et lui dis de me l'amener (car il faut connoître les monstres, et j'étois curieuse de savoir si c'étoit une tête désorganisée ou un mannequin bien soufflé). Danton s'en défen-

dit comme d'une chose bien inutile, même désagréable, puisqu'elle ne m'offriroit qu'un original qui ne répondroit à rien; au ton de l'excuse, je jugeai qu'il n'auroit point égard à cette fantaisie, lors même que j'aurois insisté; je n'eus pas l'air d'y avoir sérieusement songé.

Le conseil trouva que les manuscrits de Marat devoient être remis à Danton qui sauroit bien s'arranger avec lui; c'étoit couper le nœud gordien au lieu de le dénouer. Le ministre de l'intérieur ne devoit point employer les fonds publics à solder un extravagant; la prudence exigeoit qu'il ne s'en fît pas un ennemi; le refus pur et simple du conseil auroit tout concilié.

Commettre ce soin à Danton, c'étoit lui donner un nouveau moyen de s'attacher ce chien enragé, de le faire courir et mordre ceux contre lesquels il lui plairoit de l'exciter. Trois semaines et plus s'étoient écoulées, les journées de septembre étoient passées; Marat avoit eu l'impudence d'afficher la demande des quinze mille livres à Roland, en se plaignant du ministre qui avoit eu l'incivisme de ne pas les lui donner, lorsqu'il fit un placard contre moi nommément. Je n'y fus pas trompée. « Voilà, dis-je à mon mari, du Danton tout pur; il veut vous attaquer, il commence par rôder autour de vous; puis avec son esprit il a la bêtise d'imaginer que je serai sensible à ses sottises, que je prendrai la plume pour y répondre; qu'il aura le plaisir de traduire une femme sur la scène, et de jeter ainsi du ridicule sur l'homme public à qui je

suis attachée. Ces gens-là peuvent avoir quelque opinion de mes facultés, mais ils ne sauroient juger mon âme; ils n'ont qu'à me calomnier tant qu'il leur plaira, ils ne me feront pas bouger, ni me plaindre, ni m'en soucier. »

Roland fit son rapport sur l'état de Paris le 22 septembre : il fut exact et vigoureux; c'est dire qu'il peignoit les désordres qui y avoient été commis et les inconvéniens de laisser plus longtemps les autorités constituées dans l'insubordination la plus grande, dans l'exercice de l'arbitraire le plus dangereux.

Il rendit justice au zèle de la commune du 10, à l'utilité dont elle avoit été pour la révolution de ce jour; mais il fit voir que l'usage prolongé des moyens révolutionnaires produisoit exactement le contraire de ce qu'on espéroit obtenir par eux, puisqu'on ne détruisoit la tyrannie que pour faire régner la justice et l'ordre également incompatibles avec l'anarchie; et il démontroit la justice et la difficulté d'obtenir des comptes de cette commune à laquelle il en avoit inutilement demandé. L'Assemblée, saine par l'esprit, mais incapable et foible par caractère, applaudit, fit imprimer, ordonna peu de chose et ne rectifia rien. Il n'est guère possible d'imaginer une situation plus pénible que celle d'un homme équitable et ferme à la tête d'une grande administration dans laquelle il paroît avoir une puissance considérable, et se charge effectivement d'une grande responsabilité; témoin journalier d'abus révoltans dont il n'a pour-

tant que la dénonciation, et sur lesquels l'autorité législative qu'il éclaire ne sait ou n'ose prendre un parti. Casser la commune, ordonner l'élection dans les règles d'une nouvelle municipalité, organiser la force publique et lui faire nommer un commandant par les sections, étoient véritablement les seules mesures propres à rétablir dans Paris l'ordre, sans lequel on y citeroit vainement les lois, et faute duquel une Convention y seroit nécessairement soumise à l'autorité municipale qui ne connoissoit aucun frein. Dans cet état de choses, j'aurois mieux aimé que Roland consacrât ses talens à sa patrie comme député qu'en qualité de membre d'un conseil sans énergie et de ministre d'un gouvernement sans action. Je ne dissimulai pas cette façon de penser à quelques personnes faites pour l'apprécier : car le vulgaire n'auroit rien compris à la préférence d'une existence modeste sur le traitement et l'entourage d'une place ministérielle, et, faute d'y voir clair, il auroit fait de sottes suppositions.

Le département de la Somme, que Roland avoit longtemps habité, le nomma son représentant : cette nomination excita des regrets presque universels; on trouvoit absurde et fâcheux de voir ôter du gouvernail un homme intègre, éclairé, courageux, difficile à remplacer, pour le faire passer dans une assemblée où tant d'autres pouvoient voter utilement sans une égale capacité. Roland n'avoit point à hésiter; il écrivit à l'Assemblée en conséquence, en la priant de nommer à sa place

et lui indiquant la personne qu'il croyoit pouvoir lui succéder: l'agitation fut extrême à cette nouvelle; on se récria de toutes parts et l'on opina pour qu'il fût invité à rester au ministère. La Convention s'étoit déjà formée du grand nombre de députés à l'Assemblée législative qui s'y trouvoient nommés, et de ceux des députés les premiers arrivés, ou ceux-ci prenoient place dans l'Assemblée législative; c'est ce que je ne me rappelle pas parfaitement à ce moment où je n'ai près de moi aucune espèce de renseignemens. Mais Danton étoit présent; je me souviens que pendant plus d'un mois il continuoit d'agir au Conseil, en allant voter à l'Assemblée; cette cumulation de pouvoirs paroissoit très condamnable à Roland, qui, durant la dernière quinzaine de cette allure de Danton, s'abstint d'aller au Conseil, disant bientôt qu'il ne se rendroit plus à ses séances influencées par un homme qui ne devoit plus s'y trouver. Il s'éleva avec beaucoup de chaleur contre cette invitation; son impétuosité trahit sa haine, lui fit dire beaucoup de choses ridicules, et, entre autres, qu'il faudroit donc aussi m'adresser l'invitation, parce que je n'étois pas inutile au ministère de Roland. Les murmures de la désapprobation repoussèrent ses propos envieux; mais le décret ne fut pas rendu, quoique le désir général fût bien marqué; la démission ne fut pas non plus acceptée, et le ministre demeura dans la possibilité de choisir encore. La foule des députés se porta chez lui pour l'engager à ne pas quitter le

ministère; on le pressa vivement comme pour un sacrifice qu'il devoit à son pays; on lui représenta que la Convention, une fois complète, feroit prendre aux affaires une marche grande et décisive, dans laquelle son caractère et son activité seroient nécessaires, et par laquelle il seroit soutenu : deux jours s'étoient passés dans ces sollicitations, lorsqu'on vint lui apprendre que sa nomination étoit mauvaise, parce qu'elle avoit été faite en remplacement d'une autre que l'on croyoit nulle et qui ne l'étoit point; qu'ainsi il n'avoit point de raison de quitter le ministère.

Il se détermina donc à rester; il l'écrivit à l'Assemblée avec l'accent d'un courage et d'une fierté qui fut couvert des applaudissemens de la majorité, et fit pâlir ses ennemis. Son élection se trouva nulle en effet; mais le parti Danton s'efforçoit de le cacher jusqu'à ce qu'il eût quitté le ministère, afin qu'il ne se trouvât nulle part. Il n'y eut plus de relâche dans ce parti contre lui; chaque jour c'étoient de nouvelles attaques; le journal de Marat, des pamphlets *ad hoc,* des dénonciations aux jacobins, répétèrent sans cesse des accusations, des calomnies plus bêtes ou plus atroces les unes que les autres. Mais la persévérance et l'effronterie dans ce genre ont toujours des succès auprès du peuple naturellement défiant et léger. On alla même jusqu'à lui faire un crime de ce qui auroit dû lui mériter des éloges, et l'on eut l'art d'inspirer ces craintes à d'honnêtes gens timides par celle de ses sollicitudes qui concouroit davantage au salut

de la république : je veux parler du soin d'éclairer l'opinion. Il ne faut pas être profond politique pour savoir que l'opinion fait la force des gouvernemens; aussi toute la différence qui existe à cet égard entre une administration tyrannique et celle qui prend la justice pour base, c'est que la première n'est occupée que de resserrer les lumières, de contraindre la vérité, tandis que l'autre s'impose pour loi de les répandre.

L'Assemblée avoit bien jugé que les événemens du 10 août produiroient des impressions diverses, suivant les préjugés ou les intérêts des individus et la manière dont ils seroient présentés ; elle fit dresser un récit des faits, décréta son impression, l'appuya par la publication de toutes les pièces qui justifioient de leur exactitude, chargea le ministre de l'intérieur de les expédier par toute la France, et lui enjoignit en outre de faire publier des écrits propres à remplir le même but. Roland sentit que dans cette circonstance l'art de répandre avoit besoin d'être perfectionné, et qu'il s'agissoit de former un courant de lumières qui suppléât en quelque sorte à l'instruction publique toujours négligée. Il s'assura dans les départemens, par les informations et les recherches, d'un petit nombre d'hommes sages et zélés qu'on pût regarder comme les fidèles distributeurs des écrits qui leur seroient envoyés ; il se fit une règle de répondre à tout, d'entretenir correspondance soit avec les sociétés populaires, les curés ou les particuliers qui s'adresseroient à lui ; il envoya aux sociétés une circulaire, où il les rap-

peloit à l'esprit de leur institution, au soin fraternel d'instruire et de s'éclairer, dont elles tendoient trop à s'écarter pour délibérer et gouverner; il choisit dans ses bureaux trois ou quatre personnes d'un bon esprit, qu'il fit diriger par celle d'entre elles qui avoit le plus de sensibilité dans l'âme, d'austérité dans les principes, de douceur dans le style, pour suivre cette *correspondance patriotique* et faire l'envoi des imprimés; il nourrit souvent cette correspondance de ses propres circulaires dictées par les circonstances, et respirant toujours cette moralité, ce charme d'affection qui gagne les cœurs. On ne peut se figurer l'excellent effet qui en est résulté : aussi les troubles de toute espèce s'apaisèrent; les corps administratifs opérèrent avec régularité; cinq à six cents sociétés, des curés en assez grand nombre, se vouèrent avec un zèle touchant à répandre l'instruction, à intéresser et lier à la chose publique des hommes jusque-là livrés à leurs travaux, mais abandonnés à leur ignorance et prêts à recevoir des fers plus qu'à maintenir une liberté dont ils ne connoissoient ni l'étendue, ni les limites, ni les droits, ni les devoirs.

Cette *correspondance patriotique* est un monument précieux qui atteste également la pureté des principes, la vigilance éclairée du ministre, la bonne volonté d'un grand nombre de sages citoyens et les fruits admirables de la sagesse, du civisme et de la raison.

Les hommes soupçonneux et jaloux virent beaucoup moins, dans la chose et dans ses effets, le

triomphe de la liberté, le maintien de la paix, l'affermissement de la République, que la gloire et le crédit qui pouvoient en résulter pour le premier coopérateur. Dès lors Roland fut représenté comme un homme dangereux, qui avoit des bureaux d'esprit public; bientôt comme un corrupteur de l'opinion, un ambitieux de la suprême puissance; enfin comme un conspirateur.

Il ne falloit que lire ses écrits, visiter sa correspondance : les départemens qui les recevoient lui répondoient par des actions de grâces; mais les brigands de Paris, calomniant toujours et ne prouvant jamais, élevèrent à l'aide de mille mouvemens une sorte de défiance et d'opinion populaire que les jacobins soutenoient de tout leur pouvoir : car ils n'étoient plus régis que par Danton, Robespierre et Marat...

ESPRIT PUBLIC

Qu'est-ce donc que ce fameux *bureau d'esprit public* dont on fait un si grand crime à Roland? Je suis tentée de répéter aussi cette question à ceux-là mêmes qui la font; je ne conçois pas de chimère comparable à celle de ce nom.

Roland, redevenu ministre après le 10 août, n'imagina rien de plus pressant que de répandre un même esprit dans les administrations, afin de leur faire prendre une marche uniforme et d'assu-

rer les succès de la Révolution ; il adressa aux corps administratifs une circulaire tendante à ce but, et qui produisit un bon effet. L'Assemblée législative sentit le besoin de l'étendre ; et, à défaut de l'instruction publique, non encore organisée, elle voulut que cent mille livres fussent mises à la disposition du ministre de l'intérieur pour répandre des écrits utiles dont elle lui abandonna le choix.

Roland, économe et sévère, s'occupa d'un emploi bien entendu de ces fonds ; il profita des papiers publics alors en crédit, et les fit expédier gratis aux sociétés populaires, aux curés et aux particuliers zélés qui s'annonçoient pour désirer de concourir au bien de l'État. Quelques-unes de ces sociétés, plusieurs de ces particuliers, voyant le gouvernement s'intéresser à leur instruction, prirent confiance et s'adressèrent quelquefois au ministre pour lui faire des demandes de tels écrits ou pièces dont l'impression avoit été ordonnée par la Convention, et qui ne leur étoient pas parvenues. Le ministre, empressé de les satisfaire, affecta à l'un de ses bureaux le soin de répondre à ces sortes de lettres, et de faire les expéditions en conséquence. Voilà à quoi se réduit tout ce terrible échafaudage dont on a fait tant de bruit, et qui n'est que la simple exécution des devoirs imposés par un décret. Roland a été si réservé qu'au bout de six mois il n'avoit dépensé, sur les cent mille francs mis à sa disposition, qu'environ trente-quatre mille livres ; et il en a donné le compte rigoureux avec l'énoncé des ouvrages répandus ou

acquis. Mais, comme Roland, par sa place et dans les circonstances où il se trouvoit, faisoit quelquefois lui-même des instructions qu'il répandoit par cette voie, comme ces écrits respiroient en général une philosophie douce et une véritable philanthropie, on craignit que la considération qui en résulteroit pour sa personne ne le rendît trop puissant.

Il s'ensuivoit seulement qu'il inspiroit une grande confiance, laquelle facilitoit beaucoup les opérations administratives et produisoit un grand bien ; mais, en supposant qu'il fallût empêcher qu'il n'acquît trop d'estime ou trop d'ascendant, il n'y avoit autre chose à faire qu'à rapporter le décret et à lui interdire tout envoi qui ne tiendroit pas nécessairement à la correspondance avec les corps administratifs. C'est que ce n'étoit pas l'amour de la chose, mais la jalousie contre l'individu, qui faisoit fermenter les esprits ; aussi l'on commença de crier, de l'accuser, de le dénoncer vaguement et sans montrer le but : car, s'il l'eût jugé, il eût été le premier à proposer le remède au mal redouté. Il ne songea qu'à se défendre d'abord en continuant de bien faire, ensuite en expliquant quelquefois sa conduite, en réfutant ses calomniateurs. Ses réponses victorieuses aigrirent encore l'envie, on ne parla plus de lui que comme d'un ennemi public ; il s'établit une véritable lutte entre le fonctionnaire courageux qui restoit au gouvernail malgré la tempête, et les jaloux trompeurs ou trompés qui soulevoient les flots pour l'engloutir. Il tint ferme

tant qu'il espéra que ce seroit utilement; mais, la foiblesse et l'insuffisance du parti des sages ayant été démontrées dans une grande circonstance, il se retira.

Ses comptes firent frémir ses ennemis; ils empêchèrent, non qu'on les examinât, mais qu'on en fît le rapport à l'Assemblée; les calomniateurs en campagne ne songèrent plus qu'à justifier leurs mensonges par la perte de celui qui en étoit l'objet; de là leurs efforts redoublés, la persécution ouverte, dirigée jusque sur moi; et, au défaut de raisons valables, l'accusation tant répétée de la corruption de l'esprit public, de la formation d'un bureau à cet effet; ma prétendue complicité à cet égard, le tout sans citer un fait, un écrit, une phrase répréhensible. Et la gloire de Roland, dans la postérité, sera attachée en partie aux sages écrits sortis de sa plume.

INTERROGATOIRE

DE MADAME ROLAND

ÉCRIT PAR ELLE-MÊME

LE 12 juin, Louvet, administrateur de la police, s'est présenté à l'Abbaye pour interroger la citoyenne Roland.

Demande. N'avez-vous pas connoissance des troubles qui ont agité la république durant et après le ministère du citoyen votre époux ?

Réponse. J'ai connu ces choses-là comme on peut les connoître par les papiers publics et les conversations.

Observé. Que cette manière négative de répondre ne satisfaisoit point à la question, les papiers publics ne donnant pas les connoissances précises que je devois avoir eues des affaires.

R. Que je n'étois pas tenue de les prendre, puisque, n'étant qu'une femme, je n'avois point à me mêler d'elles.

D. Si je n'avois pas connoissance d'un projet de république fédérative et de détacher les départemens de Paris.

R. Que je n'avois jamais entendu parler de rien de semblable; que je devois dire, au contraire, que Roland et toutes les personnes que j'avois été dans le cas de voir s'étoient constamment entretenues en ma présence de l'utilité de maintenir l'unité de la république, comme propre à lui donner plus de force; de la nécessité pour cela de conserver la balance égale entre tous les départemens; du désir que Paris ne fît rien qui pût exciter leur jalousie; de celui de voir régner dans toute l'étendue de la France la justice et la liberté, et de concourir à leur maintien.

Obs. Que si ces personnes ne parloient que de justice et de liberté, sans l'égalité, elles n'étoient point dans les principes.

R. Que, dans mon opinion comme dans celle des personnes que j'avois entendues, l'égalité est le résultat nécessaire de la justice et de la liberté.

D. Quelles étoient les personnes qui composoient la société de Roland et la mienne?

R. Celles avec lesquelles Roland avoit des affaires à traiter ou d'anciennes relations d'amitié.

Obs. Qu'on auroit désiré savoir les noms des citoyens ou citoyennes que je voyois le plus habituellement.

R. Que celles que je voyois ainsi étoient assez généralement connues, et que certes aucune ne venoit chez moi en secret.

Obs. Que je pouvois dire celles qui venoient le plus fréquemment chez le ministre et formoient une société particulière.

R. Que, comme homme public, Roland recevoit quelquefois dans un jour cent personnes dont je ne voyois pas une seule; que pour moi je n'avois jamais tenu cercle, mais que je recevois quelquefois à table les collègues de mon mari et les personnes qui se trouvoient avoir quelques relations avec eux.

D. Si je n'avois pas connoissance d'écrits envoyés dans les départemens pour les soulever contre Paris?

R. Que je n'avois jamais rien connu de pareil.

Obs. Que cependant le ministre Roland avoit établi dans les départemens des bureaux d'opinion publique, et qu'il paroissoit qu'il y avoit eu des fonds affectés pour cet effet.

R. Que la première partie de la question me paroissoit absolument dénuée de fondement; quant à la seconde, que tout le monde connoissoit le décret qui mettoit des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour répandre des écrits utiles, et que, Roland ayant rendu ses comptes, on pouvoit voir les écrits qui avoient été envoyés.

D. Si je nommerois bien ces écrits; que je devois pouvoir dire ce qu'ils étoient?

R. Que, les comptes étant publics et ayant été affichés, chacun y trouveroit la liste de ces écrits plus exactement que je ne saurois la donner; et que, par rapport à leur contenu, c'étoit au public et non à moi de les juger.

Obs. Que Roland n'avoit pas rendu ses comptes, puisqu'il sollicitoit si vivement de les rendre pour quitter Paris.

R. Que, ne voulant pas certainement supposer de mauvaises intentions dans celui qui m'interrogeoit, je ne voyois dans la présente question qu'une grande ignorance des faits. Que non seulement Roland rendoit ses comptes chaque mois à la Convention, mais qu'à sa sortie du ministère il avoit fourni un compte général le plus étendu, le plus détaillé. Que ce qu'il sollicitoit, c'étoit l'apurement de ces comptes, c'est-à-dire leur examen par des commissaires de la Convention, et leur rapport à l'Assemblée de ce qu'ils les auroient trouvés être. Qu'en conséquence le comité de l'examen des comptes avoit chargé de ce soin plusieurs de ses membres; que je savois qu'ils s'étoient transportés plusieurs fois à l'hôtel de l'intérieur; qu'ils s'y étoient fait représenter les minutes et pièces justificatives; qu'ils avoient été édifiés, comme ils devoient l'être, de l'administration d'un homme que l'on citera longtemps pour son intégrité comme pour son courage; que le plus vif désir de Roland, comme le mien, étoit que ces commissaires fissent leur rapport, et que j'invitois tous les bons citoyens à se joindre à moi pour l'obtenir.

[Je fus interrompue dans cette réponse; on la trouvoit trop longue; on m'accusoit d'aigreur. J'observai que j'usois de mon droit, et qu'il n'y avoit point d'aigreur à informer ceux qui ignoroient encore que Roland eût rendu ses comptes qu'il l'avoit fait depuis longtemps.]

D. Si je n'avois vu personne dans mes liaisons qui fût ami de Dumouriez ?

R. Que personne, à ma connoissance, n'avoit d'intimité avec lui parmi celles que je voyois.

D. Si je n'avois pas eu des liaisons avec des traîtres?

R. Que toutes les personnes que j'avois été dans le cas de voir étoient tellement connues par leur patriotisme qu'on ne pouvoit même les soupçonner de relations avec des traîtres.

D. Si je savois où étoit mon mari?

R. Que je l'ignorois.

D. Si je ne connoissois pas un projet de dissoudre les sociétés populaires?

R. Que personne en ma présence n'avoit énoncé ni de projet, ni d'opinion de ce genre.

Là s'est terminé un interrogatoire fait après douze jours d'une arrestation non motivée, sans dire à l'interrogée de quoi elle est prévenue ou soupçonnée, sur quels faits, par conséquent, on devoit la questionner.

Sûre de moi, parce que je ne puis que gagner à dire la vérité sur mes sentimens et sur toutes les personnes que j'ai fréquentées, j'ai négligé l'exercice de mes droits, j'ai répondu à tout avec simplicité.

L'interrogatoire étoit sur deux feuilles; on a demandé ma signature à la fin seulement. J'en ai réclamé copie; on me l'a promise pour le lendemain : je ne l'ai pas reçue; il y a neuf jours d'écoulés; je l'ai fait demander quatre fois inutilement. Mais, en quittant l'administrateur, j'ai

couché par écrit tout ce qui venoit de se passer : je suis certaine d'avoir rapporté exactement ce qui s'est dit, et je signe *Roland*, née *Phlipon*.

Après avoir envoyé son interrogatoire à Dulaure, Mme Roland l'adressa également à Duperret, député des Bouches-du-Rhône, en lui écrivant la lettre suivante :

Brave citoyen, je vous fais passer mon véritable interrogatoire, dont la publicité est la seule réponse qu'il me convienne de faire aux mensonges de Duchesne et de ses pareils.

Si toute communication n'est point encore interdite avec nos amis détenus, dites-leur que l'injustice qu'ils éprouvent est la seule qui m'occupe. Quoi! ce peuple aveuglé laissera donc périr ses meilleurs défenseurs! Ce pauvre Brissot, décrété d'accusation, est-il vrai qu'il soit arrêté? Mais que me sert de faire des questions? Vous ne pouvez me répondre, et vous ferez bien de brûler ce billet d'une main prétendue suspecte. Je vous honore et vous salue.

ROLAND, née PHLIPON, à l'Abbaye, 24 juin.





PORTRAITS ET ANECDOTES

A Sainte-Pélagie, le 8 août 1793.

Il y a plus de deux mois que je suis incarcérée, parce que j'appartiens à un homme de bien qui s'est avisé d'être vertueux dans une révolution, et de rendre des comptes rigoureux étant ministre. Il a vainement sollicité durant cinq mois qu'on apurât ses comptes et jugeât son administration : l'examen en a été fait; mais, comme il n'y avoit pas de quoi médire, on n'a point voulu faire de rapport, et l'on a calomnié. L'activité de Roland, ses travaux multipliés, ses écrits sages, lui avoient acquis une considération qu'on a crue redoutable; ou du moins les envieux l'ont fait croire telle, pour renverser un homme dont ils haïssoient l'intégrité. On vouloit le perdre; on a tenté de l'arrêter lors de cette insurrection du 31 mai, époque de l'avilissement complet de la représentation nationale, de sa violation et des succès du décemvirat : il s'est échappé; on m'a saisie de rage; mais l'on

m'auroit toujours arrêtée : car ceux qui nous persécutent, s'ils savent que mon nom n'a pas l'influence du sien, sont persuadés que mon caractère n'a pas moins de force, et ils ont presque autant d'envie de me perdre.

J'ai employé les premiers temps de ma captivité à écrire; je l'ai fait avec tant de rapidité, et dans une disposition si heureuse, qu'avant un mois j'avois des manuscrits de quoi faire un volume in-12; c'étoit, sous le titre de *Notices historiques*, des détails sur tous les faits et sur toutes les personnes tenant à la chose publique, que ma position m'avoit mise dans le cas de connoître; je les donnois avec la liberté, l'énergie de mon caractère, avec l'abandon de la franchise, l'aisance d'un esprit au-dessus de toutes les considérations particulières, avec le plaisir de peindre ce que j'avois senti ou ce que j'éprouvois; enfin avec la confiance que, dans tous les cas, ce recueil seroit mon testament moral et politique. Il avoit le caractère d'originalité que lui prêtoient les circonstances, ce mérite des réflexions qui naissent des événemens, à mesure que ceux-ci surviennent, et la fraîcheur qui appartient à une telle origine... Je venois de compléter le tout, en conduisant les choses jusqu'à ces derniers momens, et je l'avois confié à un ami qui y mettoit le plus grand prix. L'orage est venu fondre sur lui tout à coup; à l'instant de se voir en arrestation, il n'a songé qu'aux dangers; il n'a senti que le besoin de les conjurer, et, sans rêver aux expédiens, il a jeté au feu mes ma-

nuscrits. J'avoue que j'aurois préféré qu'il m'y jetât moi-même. Cette perte m'a plus agitée que n'ont jamais fait les plus rudes épreuves que je subis encore; cela peut se concevoir, si l'on se représente que la crise approche, que je puis être massacrée au premier jour, ou traînée je ne sais comment au tribunal que les dominateurs emploient pour se débarrasser des importuns; que ces écrits étoient un oreiller sur lequel je me reposois de la justification de ma mémoire et de celle de beaucoup de personnages intéressans.

Certes ! la mort de l'araignée de Lauzun ne fut pas plus cruelle; et elle n'étoit une perte que pour lui. Cependant, comme il ne faut succomber à rien, je vais employer mes loisirs à jeter çà et là, négligemment, ce qui se présentera à mon esprit. Cela ne sauroit remplacer ce que j'ai perdu ; mais ce sera des lambeaux qui serviront à me le rappeler, et à m'aider un jour à y suppléer, si la faculté m'en est laissée.

Buzot, d'un caractère élevé, d'un esprit fier et d'un bouillant courage, sensible, ardent, mélancolique et paresseux, doit quelquefois se porter aux extrêmes. Passionné contemplateur de la nature, nourrissant son imagination de tous les charmes qu'elle peut offrir, son âme des principes de la plus touchante philosophie, il paroît fait pour goûter et procurer le bonheur domestique ; il oublieroit l'univers dans la douceur des vertus privées avec un cœur digne du sien. Mais, jeté

dans la vie publique, il ne connoît que les règles de l'austère équité; il les défend à tout prix. Facile à s'indigner contre l'injustice, il la poursuit avec chaleur et ne sait jamais composer avec le crime. Ami de l'humanité, susceptible des plus tendres affections, capable d'élans sublimes et des résolutions les plus généreuses, il chérit son espèce, et sait se dévouer en républicain; mais, juge sévère des individus, difficile dans les objets de son estime, il ne l'accorde qu'à fort peu de gens. Cette réserve, jointe à l'énergique liberté avec laquelle il s'exprime, l'a fait accuser de hauteur et lui a donné des ennemis. La médiocrité ne pardonne guère au mérite; mais le vice hait et poursuit la vertu courageuse qui lui déclare la guerre. Buzot est l'homme le plus doux de la terre pour ses amis, et le plus rude adversaire des fripons. Jeune encore, la maturité de son jugement et l'honnêteté de ses mœurs lui valurent l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il justifia l'une et l'autre par son dévouement à la vérité, par sa fermeté, sa persévérance à la dire. Le commun des hommes, qui déprécie ce qu'il ne peut atteindre, traita sa pénétration de rêverie; sa chaleur, de passion; ses pensées fortes, de diatribes; son opposition à tous les genres d'excès, de révolte contre la majorité : on l'accusa de royalisme, parce qu'il prétendoit que les mœurs étoient nécessaires dans une république, et qu'il ne faut rien négliger pour les soutenir ou les rectifier; de calomnier Paris, parce qu'il abhorroit les massacres de septembre et ne les attribuoit qu'à une

poignée de bourreaux gagés par des brigands; d'aristocratie, parce qu'il vouloit appeler le peuple à l'exercice de sa souveraineté dans le jugement de Louis XVI; de fédéralisme, parce qu'il réclamoit le maintien de l'égalité entre tous les départemens et s'élevoit contre la tyrannie municipale d'une Commune usurpatrice. Voilà ses crimes. Il eut aussi des travers. Avec une figure noble et une taille élégante, il faisoit régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence, qui annoncent l'esprit d'ordre, le goût et le sentiment des convenances, le respect de l'homme honnête pour le public et pour soi-même.

Ainsi, lorsque la lie d'une nation corrompue, amenée à la surface dans le bouleversement d'une révolution, portoit au timon des affaires des hommes qui faisoient consister le patriotisme à flatter le peuple pour le conduire, à tout renverser et envahir pour s'accréditer et s'enrichir, à médire des lois pour gouverner, à protéger la licence pour s'assurer l'impunité, à égorger pour affermir leur pouvoir, à jurer, boire et se vêtir en portefaix pour fraterniser avec leurs pareils, Buzot professoit la morale de Socrate et conservoit la politesse de Scipion : le scélérat! Aussi l'intègre Lacroix, le sage Chabot, le doux Lindet, le réservé Thuriot, le savant Duroi, l'humain Danton et leurs fidèles imitateurs l'ont déclaré traître à la patrie; ils ont fait raser sa maison et confisquer ses biens, comme autrefois on bannit Aristide et condamna Phocion. Je m'étonne qu'ils n'aient point décrété qu'on

oublieroit son nom. C'eût été plus conséquent à leurs vues que de prétendre le conserver avec des épithètes que désavoue l'évidence.

On ne peut point effacer la conduite de Buzot dans l'Assemblée constituante, ni supprimer ses sages motions, ses vigoureuses sorties dans la Convention. Quelle que soit l'altération des opinions dans des journaux peu fidèles, les principes qui les appuient se retrouvent toujours. Buzot improvisoit fréquemment, travailloit peu d'ailleurs, mais ne manquoit jamais de s'élever contre tout système pervers ou nuisible à la liberté. Son rapport sur la garde départementale, dont on a si fort décrié le projet, contient des raisons auxquelles on n'a pas répondu; celui sur la loi proposée contre les provocateurs au meurtre renferme la plus saine politique et cette philosophie, vraie comme la nature, forte comme la raison, sur lesquelles elle s'appuie; sa proposition du bannissement des Bourbons, développée avec précision, motivée avec justesse, est écrite avec grâce et chaleur; son opinion sur le jugement du roi, nourrie de choses et de raisons, n'a rien du pathos et des divagations auxquels ce sujet a donné lieu à tant de harangueurs; enfin ses Lettres à ses commettants, des 6 et 22 janvier, peignent son âme avec une vérité qui les fera rechercher. Quelques lutteurs de sa force auroient pu donner à la Convention l'impulsion qui lui étoit nécessaire; mais les autres hommes à talens, paroissant se ménager comme orateurs pour les grandes occasions, négligeoient trop le combat journalier,

et ne se méfièrent point assez de la tactique de leurs médiocres adversaires.

Pétion. — Véritable homme de bien et homme bon, il est incapable de faire la moindre chose qui blesse la probité, comme le plus léger tort ou le plus petit chagrin à personne ; il peut négliger beaucoup de choses pour lui, et ne sauroit exprimer un refus d'obliger qui que ce soit au monde. La sérénité d'une bonne conscience, la douceur d'un caractère facile, la franchise et la gaieté, distinguent sa physionomie. Il fut maire prudent, représentant fidèle; mais il est trop confiant et trop paisible pour prévoir les orages et les conjurer. Un jugement sain, des intentions pures, ce qu'on appelle la justesse de l'esprit, caractérisent ses opinions et ses écrits, marqués au coin du bon sens plus qu'à ceux du talent. Il est froid orateur et lâche dans son style comme écrivain; administrateur équitable et bon citoyen, il étoit fait pour pratiquer les vertus dans une république, et non pour fonder un tel gouvernement chez un peuple corrompu qui le regarda durant quelque temps comme son idole, et se réjouit de sa proscription comme de celle d'un ennemi.

Lors de l'Assemblée constituante, au temps de la revision, j'étois un jour chez la femme de Buzot, lorsqu'il revint de l'Assemblée fort tard, amenant Pétion pour dîner. C'étoit l'époque où la cour les faisoit traiter de factieux et peindre comme des intrigans, tous occupés de soulever et

d'agiter. Après le repas, Pétion, assis sur une large ottomane, se mit à jouer avec un jeune chien de chasse avec l'abandon d'un enfant; ils se lassèrent tous deux et s'endormirent ensemble, couchés l'un sur l'autre : la conversation de quatre personnes n'empêcha pas Pétion de ronfler. « Voyez donc ce factieux, disoit Buzot en riant; nous avons été regardés de travers en quittant la salle, et ceux qui nous accusent, très agités pour leur parti, s'imaginent que nous sommes à manœuvrer! »

Cette scène et ce discours se sont fréquemment retracés à ma mémoire depuis ces temps malheureux où l'on accuse et proscrit Pétion et Buzot comme royalistes, avec autant de raison que la cour les accusoit alors d'intrigues. Toujours seuls avec leurs principes, ne communiquant avec les hommes qui en professoient de semblables que pour s'entretenir des opinions [y] relatives, ils ont cru qu'il devoit suffire de réclamer opiniâtrément la justice, de dire constamment la vérité, de s'immoler ou s'exposer à tout plutôt que de les trahir; et ils sont déclarés traîtres à la patrie!

Je veux consigner ici un fait assez marquant. On a vu ailleurs que, durant le premier ministère patriote, il avoit été arrangé que le ministre des affaires étrangères prendroit, sur les fonds attribués à son département pour dépenses secrètes, quelques sommes qu'il remettroit au maire de Paris, tant pour la police qui se réduisoit à zéro, faute de moyens, que pour des écrits destinés à contrebalancer ceux de la cour. Dumouriez ayant quitté

ce département, il fut question du même objet avec d'Abancourt, c'est-à-dire des fonds nécessaires à la police seulement; d'Abancourt ne voulut rien faire de lui-même; mais il prétendit que c'étoit un objet à faire goûter au roi, et dont il ne pouvoit manquer de sentir la justice. Le roi ne goûta pas la proposition et répondit, en propres termes, qu'il ne donneroit pas des verges pour se fouetter; c'étoit de bon sens, puisqu'il n'étoit pas constitutionnel de bonne foi, et l'on pouvoit s'attendre à cette réponse. Mais, peu de jours après, Lacroix, ce collègue actuel de Danton, avec lui déprédateur de la Belgique, persécuteur des honnêtes gens et dominateur du jour; Lacroix, qui siégeoit alors à l'Assemblée législative et qu'on savoit aller au château, se rendit chez Pétion pour lui assurer la libre disposition de trois millions, s'il vouloit en user de manière à soutenir Sa Majesté : proposition que le maire, dans son caractère, devoit trouver plus offensante que le roi n'avoit pu trouver l'autre déplacée; aussi fut-elle rejetée, malgré l'accueil très particulier qu'il reçut du roi dans le même temps : car, ayant été appelé au château, au lieu d'y trouver le roi environné comme à l'ordinaire, ne l'ayant jusque-là jamais vu seul, il fut introduit dans son cabinet, où personne autre ne paroissoit être, et Louis XVI lui prodigua les témoignages d'affabilité, d'intérêt, même ces petites cajoleries aimables qu'il savoit fort bien distribuer à volonté. Le léger bruit d'un froissement d'étoffe de soie derrière la tenture persuada à Pétion que la reine

étoit présente sans être visible, et les caresses du roi le convainquirent de sa fausseté : il resta ferme et honnête, sans céder au prince qui tentoit de le corrompre, de même que sans flatter le peuple il voulut ensuite [en] appeler à lui pour le jugement de ce même roi, tandis que Lacroix, qui l'avoit servi et s'en étoit probablement fait payer, ne trouvoit pas qu'on pût l'envoyer trop tôt à la mort.

Pache. — On a dit avec raison que le talent de connoître les hommes devoit être le premier chez ceux qui gouvernent; leurs erreurs dans ce genre sont toujours les plus funestes. Mais l'exercice de ce talent si difficile le devient bien plus encore dans les temps de révolution ; et enfin il est tel degré d'hypocrisie dont il n'y a plus de honte à être dupe, car il faudroit être pervers pour le soupçonner.

J'avois rencontré dans ma jeunesse, chez une de mes parentes, Gibert, employé dans les postes, qui avoit ce degré d'aménité, compagne ordinaire du goût des beaux-arts. Gibert, homme honnête et tendre père, s'amusoit à la peinture, cultivoit la musique, et se faisoit estimer des personnes de sa connoissance par sa probité. Il étoit extrêmement attaché à un homme, son ami par excellence, dont il vantoit le rare mérite avec l'enthousiasme du dévouement et la modestie d'un individu qui s'estime fort inférieur. Je vis quelquefois cet ami, dans lequel on ne pouvoit remarquer au premier coup d'œil qu'une simplicité extrême ;

mais je ne fus pas à portée de l'apprécier, car je le rencontrai peu, et je ne voyois pas souvent Gibert lui-même ; j'appris seulement par lui que son ami, c'étoit Pache, amoureux de la vie champêtre, seule convenable à ses mœurs patriarcales, de la liberté dont ses connoissances lui faisoient mesurer tous les avantages, abandonnoit en France une place honnête dans l'administration pour s'établir en Suisse avec sa famille. Je sus par la suite qu'ayant perdu sa femme, voyant ses enfans soupirer pour Paris, et la révolution préparer l'affranchissement national, il prenoit le parti de revenir; enfin que, satisfait de l'aisance que lui procuroient l'échange de ses propriétés et l'acquisition heureuse d'un domaine national, il avoit renvoyé à un ci-devant ministre les contrats d'une pension qu'il tenoit de lui.

Il ne falloit pas se trouver fréquemment avec Gibert et connoître sa liaison avec Pache pour être informé de tout ce qui pouvoit être dit d'avantageux sur celui-ci. Dans le mois de janvier 1792, il nous l'amena et je le vis de loin en loin. Pache, ainsi que je l'ai déjà observé, porte le masque de la plus grande modestie; elle est même telle qu'on est tenté d'adopter l'opinion qu'il paroît avoir de lui et de ne pas le prendre pour une grande valeur. Mais on lui tient compte de cette modestie, quand on découvre qu'il raisonne avec justesse et qu'il n'est pas dénué de connoissances. Comme il a infiniment de réserve et ne se découvre jamais à nu, on ne tarde pas de soupçonner qu'il en

sait plus qu'il n'en dit, et l'on finit par lui croire d'autant plus de mérite qu'on avoit été près de commettre l'injustice de ne point lui en accorder. Un homme qui parle peu, qui écoute avec intelligence tout ce dont on peut traiter et se permet quelques observations bien placées passe aisément pour habile. Pache s'étoit lié avec Meunier et Monge, tous deux de l'Académie des sciences; ils avoient fondé une société populaire dans la section du Luxembourg, dont l'objet, disoient-ils, étoit l'instruction et le civisme. Pache étoit fort assidu dans cette société; il sembloit consacrer à la patrie comme citoyen tout le temps qu'il ne donnoit point à ses enfans, et qui séparoit les leçons de cours publics auxquelles il les conduisoit.

J'ai dit ailleurs comment Roland fut appelé au ministère à la fin de mars de cette année-là; les bureaux étoient remplis d'agens de l'ancien régime, très peu disposés à favoriser le nouveau; mais ils avoient la marche des affaires, et il ne falloit pas risquer de désorganiser toute une grande machine, dans ces temps de troubles, pour renouveler des agens; il falloit donc se borner à les surveiller et se préparer de loin à les remplacer. Mais, dans la multiplicité des affaires dont le courant journalier entraîne l'homme en place avec une inconcevable rapidité, on ne peut se dissimuler qu'il est facile de le compromettre, s'il n'apporte à tout une attention scrupuleuse qui devient infiniment pénible quand elle est inspirée par la

défiance. Dans cette situation, Roland désiroit trouver un homme sûr, qu'il pût garder toujours près de lui dans son cabinet, à qui il feroit relire une lettre, un rapport sur quelque objet pressant qu'un autre plus pressant encore ne permettoit pas de revoir assez vite, non pour la rédaction, mais pour s'assurer que les principes adversaires des commis n'auroient point influé sur la manière de poser les faits, ou de déduire les motifs; un homme qu'on pût charger d'aller choisir telle pièce dans tel bureau, ou porter tel ordre verbal sur quelque matière importante. L'idée de Pache se présenta. Pache avoit été dans les bureaux de la marine : il connoissoit la triture des affaires; Pache avoit un sens droit, du patriotisme, ces mœurs qui font honorer le choix de l'homme public, et cette simplicité qui n'indispose jamais contre lui. L'idée parut excellente. On fait parler à Pache, qui manifeste aussitôt le plus grand empressement de servir Roland, en étant utile à la chose publique, mais sous la condition qu'il conservera son indépendance, sans prendre aucune espèce de titre ni d'appointemens. C'étoit un noble début. On imagina que, lors d'une nouvelle organisation des bureaux, il seroit aisé de voir ce à quoi il conviendroit plus particulièrement; et Pache se rendit chez Roland, dans le cabinet duquel il arrivoit tous les matins à sept heures, avec son morceau de pain à la poche, et demeuroit jusqu'à trois sans qu'il fût possible de lui faire jamais rien accepter; attentif, prudent, zélé, remplissant bien

sa destination, faisant une observation, plaçant un mot qui ramenoit la question à son but, adoucissant Roland, quelquefois irrité des contradictions aristocratiques de ses commis.

Roland, excessivement ardent, fort sensible, mettoit un prix infini à la douceur, à la complaisance de Pache, le traitoit en ami précieux; et moi, touchée de l'utilité dont je le croyois être à mon mari, je lui prodiguois les témoignages d'estime et les démonstrations d'attachement. Pache n'avoit point de style; il ne falloit pas lui donner une lettre à faire, c'étoit sec et plat; mais on n'avoit pas besoin de lui sous ce rapport, et il étoit utile sous celui pour lequel la surveillance d'un homme fidèle avoit été imaginée.

Servan, notre ami, appelé à la guerre, effrayé de la complication et du bouleversement de certaines parties, nous envia Pache. « Laissez venir près de moi cet honnête homme, disoit-il à Roland; vous n'avez plus besoin de lui; vous êtes cent fois au-dessus de votre travail, et, le chaos des premiers instans une fois débrouillé, cette surveillance d'autrui ne vous est pas nécessaire, tandis que je me trouve avec une surcharge d'affaires, dans la plus grande pénurie de sujets à qui je puisse me confier. » Ces ministres-là croyoient encore qu'il falloit de la capacité pour occuper des places, et qu'on ne pouvoit en revêtir personne sans quelque motif raisonné de lui supposer des moyens de les remplir. Roland consentit; Pache, consulté, se prêta d'aussi bonne

grâce aux mêmes conditions qu'il avoit faites à Roland. Jeté de ce côté, nous ne le vîmes plus guère; mais Servan s'en louoit beaucoup. Le ministère fut changé; Roland se tint dans sa retraite, et Pache retourna à sa section. Le 10 août survint, et l'Assemblée législative rappela les ministres patriotes; Roland organisa ses bureaux; Pache avoit confirmé qu'il ne vouloit pas s'engager, et Roland plaça Fépoul, que Pache lui avoit donné; homme intelligent, laborieux, exact, qui remplit fort bien la partie de la comptabilité; homme adroit, qui ne se met en opposition avec personne et trouve fort bon le parti du plus fort.

Nommé à la Convention, dégoûté par les horreurs de septembre, Roland voulut donner sa démission du ministère; et, comme il savoit l'extrême embarras dans lequel alloient se trouver les hommes sages pour lui donner un successeur, il crut servir la chose publique en indiquant Pache; il le fit avec la franchise de son caractère et l'abandon d'une âme sensible qui s'honore de reconnoître le mérite où elle croit le voir résider. On sait quelle fut l'agitation de l'Assemblée à l'annonce de cette démission, l'indécente sortie de Danton pour l'empêcher d'inviter Roland à demeurer, mais l'évidence du vœu de la majorité à cet égard, ce qui, joint à l'état des choses et au mérite de s'y sacrifier, détermina Roland à rester ministre. Il apprit peu après que son élection à l'Assemblée étoit nulle, par défaut de formes, et que la bande parisienne avoit attendu à le déclarer qu'il eût

quitté le ministère, afin qu'il ne se trouvât nulle part, car sa dénonciation des massacres de septembre le faisoit regarder comme un ennemi redoutable par les fauteurs, alors mal connus, de ces attentats.

Pache, qu'il n'avoit pas prévenu de son intention et qui avoit refusé, peu avant, l'intendance du garde-meuble pour laquelle il offrit Restout, que Roland nomma sur son témoignage, Pache parut fort content de rester libre; et cependant il accepta de Monge une mission pour Toulon, où il se rendit et fit des sottises, à ce que j'ai su depuis.

La santé de Servan l'obligeant à quitter la guerre, l'homme qui avoit été présenté par Roland fut porté à ce département comme celui dont on pouvoit être le plus sûr pour les principes, et qui ne devoit pas être sans moyens, quant aux talens. Nous écrivîmes à Pache sa nomination, en le pressant d'accepter; mais cela n'étoit probablement pas nécessaire, car cet homme si jaloux de son indépendance ne parut avoir la plus légère inquiétude sur le fardeau dont on le chargeoit, et il le prit sans hésiter. De retour à Paris, il vint nous voir; nous l'entretînmes avec confiance de la disposition des esprits, du parti que formoit la députation parisienne, des excès de la Commune, des dangers que sembloit courir la liberté de la Convention, et surtout de ceux que pouvoit faire courir la nomination d'hommes vicieux et coupables qui ne cherchoient à l'acquérir que pour éviter le châtiment ou satisfaire leurs

passions ; de l'ordre à établir dans son département et de la joie de le voir au conseil, où sa présence entretiendroit l'unité de volonté comme d'action. Pache reçut les épanchemens de la confiance avec le silence d'un homme qui se déguise, s'opposa au conseil à tous les avis de Roland, et ne vint plus le revoir.

Nous imaginâmes d'abord qu'une sorte de crainte de paroître la créature de Roland, et le mouvement de l'amour-propre, étoient la cause de cette conduite. Mais j'appris que cet homme, qui n'acceptoit jamais les invitations de son collègue sous le prétexte de la retraite dans laquelle l'obligeoit de vivre la multiplicité de ses travaux, recevoit à sa table Fabre, Chabot et autres montagnards, s'environnoit de leurs amis, plaçoit leurs créatures, tous valets de comédie, ou des ignorans, des intrigans, leurs pareils, et que les honnêtes gens commençoient à murmurer et à gémir. Je crus qu'il falloit tenter un dernier moyen pour l'éclairer s'il n'étoit que séduit, et avérer ses torts s'il étoit de mauvaise foi. Je lui écrivis, le 11 de novembre, avec le ton de l'amitié, pour lui faire part des murmures qui s'élevoient contre lui, des raisons qui les faisoient naître, et de ce que son intérêt sembloit dicter. Je lui rappelois ce dont la confiance l'avoit prévenu à son arrivée au ministère; je disois un mot des sentimens non équivoques que nous lui avions témoignés, de l'ensemble qu'ils donnoient lieu d'espérer, de l'état de choses si contraire à ce qu'ils auroient fait présumer.

Pache ne me fit pas la moindre réponse; et nous sûmes bientôt que ses premiers commis, Hassenfratz, Vincent, etc. (petits êtres que je ne nommerois point si leurs excès n'avoient déjà consigné leurs noms dans l'histoire des agitations populaires de ces derniers temps), déclamoient aux Jacobins et ailleurs contre Roland, comme un ennemi public. Il n'y eut donc plus lieu de douter que Pache s'étoit fait le sien et cherchoit à le renverser. La bassesse, l'atrocité de cette conduite, me pénétrèrent d'indignation et de mépris; je précédai dans ces sentimens plusieurs personnes qui avoient connu Pache d'après nous, qui furent alors portées à m'accuser de légèreté et qui m'ont bien passée depuis dans l'aversion qu'il leur a inspirée. Ses malversations, ou du moins les dilapidations dans l'administration de la guerre, furent horribles sous son ministère; la désorganisation s'effectua partout, à raison du mauvais choix des sujets; il fut prouvé qu'on payoit comme au complet des régimens réduits à un petit nombre d'hommes; la comptabilité fut impossible non seulement à établir, mais à figurer, pour plus de cent trente millions; dans les vingt-quatre heures qui suivirent sa démission forcée par tant de maux, il nomma à soixante places tout ce qui restoit à sa connoissance de sujets assez vils pour lui faire la cour, depuis son gendre, de vicaire devenu ordonnateur à quinze mille livres d'appointemens, jusqu'à son perruquier, polisson de dix-neuf ans, fait commissaire des guerres. Voilà les exploits que le

peuple de Paris a récompensés en l'appelant à la mairie, où, soutenu par les Chaumette, Hébert et autres gredins, il a favorisé l'oppression du corps législatif, la violation de la représentation nationale, la proscription de tout ce qu'il y a d'hommes vertueux, et assuré la perte de son pays.

Et c'est là l'homme qui cherchoit un pays libre, qui remettoit des pensions et refusoit des places! Mais Pache alloit en Suisse, d'où il étoit originaire, titre en vertu duquel son père gardoit à Paris la porte d'un grand seigneur, et où il espéroit une existence plus agréable que celle des lieux qui lui rappeloient sa naissance; Pache remit à Castries une pension qui attestoit la dépendance dans laquelle il avoit été chez lui, et qui pouvoit être un sujet de suspicion, lorsque les nobles et les ministres de l'ancien régime étoient poursuivis; voilà le côté que je ne connoissois pas, et qui n'est plus en opposition avec Pache revenant en France après la prise de la Bastille, captant les suffrages dans une petite société populaire habilement organisée pour acquérir de l'influence, refusant avec obstination des places secondaires, et n'hésitant pas une minute pour entrer au conseil, en se chargeant du département du ministère le plus important dans les circonstances. C'est en politique le Tartufe de Molière.

A l'instant où j'écris, Biron est détenu dans la prison que j'habite. Biron, venu dans les derniers temps du ministère de Pache pour le dénoncer à l'Assemblée, muni en conséquence de pièces capa-

bles de prouver ses malversations; Biron le voit, est séduit par sa bonhomie, se persuade qu'il y a plus d'impéritie que de mauvaise foi ; il sent qu'il seroit cruel de faire conduire à l'échafaud un homme qui a pu être trompé ; il abandonne son projet, et alors il le dit à Pache lui-même. Celui-ci s'explique, parvient à tirer les renseignemens et les pièces concernant les plaintes dont il est l'objet, et fait envoyer Biron à l'armée d'Italie, où on le laisse manquer de tout; il remporte quelques avantages, on les tait ; il fait des réclamations, on n'y a pas d'égard ; le temps s'écoule, le mal s'accroît ; il insiste, on lui donne l'ordre de se rendre à Paris; il y arrive, on le saisit et l'enferme à Sainte-Pélagie. Lui-même reconnoît à ce coup la main de Pache et le tyran qui l'opprime.

GIRONDE

Guadet et Gensonné s'estiment parce qu'ils se connoissent, et s'aiment peut-être parce qu'ils ne se ressemblent pas; le second est aussi froid que le premier est impétueux; mais les éclats de sa bouillante vivacité ne sont jamais suivis d'aigreur, et l'intention d'offenser n'approche pas de son âme. La nature a fait Guadet orateur; Gensonné s'est fait logicien ; celui-ci perd souvent à délibérer le temps qu'il faudroit employer à agir ; l'autre dissipe en mouvemens heureux, mais passagers et courts, une chaleur qui devroit être

quelquefois concentrée et toujours plus soutenue pour produire un effet durable.

Guadet a eu des instans brillans dans les deux Assemblées législative et conventionnelle; ils étoient dus à l'empire de l'honnêteté secondée par le talent ; mais, trop sensible pour lutter longtemps sans fatigue, il a mérité la haine des méchans sans être pour eux fort à craindre, et jamais il n'a eu le degré d'influence que ses ennemis ne se plaisoient à supposer que pour exciter contre lui la défiance. Gensonné, utile dans la discussion, qu'il a pourtant le défaut de trop étendre, a travaillé dans les comités et a rédigé une partie du plan de constitution proposé. Son discours dans l'affaire du roi est relevé par des traits de ce sarcasme qu'aiguise une apparente froideur, et que les enfans de la Montagne ne lui pardonneront jamais.

Tous deux tendres époux, bons pères, excellens citoyens, hommes vertueux, sincères républicains, ils n'ont succombé sous l'accusation de conspirateurs que pour n'avoir pas su même se coaliser en faveur de la bonne cause, la seule pour laquelle ils ont combattu et méritoient d'exister.

Vergniaux fut peut-être l'orateur le plus éloquent de l'Assemblée; il n'improvise pas comme Guadet; mais ses discours préparés, forts de logique, brûlans de chaleur, pleins de choses, étincelans de beautés, soutenus par un très noble

débit, se faisoient lire encore avec un grand plaisir.

Cependant je n'aime point Vergniaux; je lui trouve l'égoïsme de la philosophie; dédaignant les hommes assurément parce qu'il les connoît bien, il ne se gêne pas pour eux; mais alors il faut rester particulier oisif; autrement la paresse est un crime, et Vergniaux est grandement coupable de celui-là. Quel dommage qu'un talent tel que le sien n'ait pas été employé avec l'ardeur d'une âme dévorée de l'amour du bien public et la ténacité d'un homme laborieux!

Grangeneuve est bien le meilleur humain qu'on puisse trouver sous une figure de la moindre apparence; il a l'esprit ordinaire, mais l'âme vraiment grande, et il fait de belles choses avec simplicité, sans soupçonner tout ce qu'elles coûteroient à d'autres que lui.

Dans le courant de juillet 1792, la conduite et les dispositions de la cour annonçant des vues hostiles, chacun raisonnoit sur les moyens de les prévenir ou de les déjouer. Chabot disoit à ce sujet, avec l'ardeur qui vient de l'exaltation et non de la force, qu'il seroit à souhaiter que la cour fît attenter aux jours de quelques députés patriotes; que ce seroit la cause infaillible d'une insurrection du peuple, le seul moyen de le mettre en mouvement et de produire une crise salutaire. Il s'échauffe sur ce texte et le commente assez longuement. Grangeneuve, qui l'avoit écouté sans

mot dire dans la petite société où s'étoit tenu ce discours, saisit le premier instant de parler à Chabot en secret. « J'ai été, lui dit-il, frappé de vos raisons, elles sont excellentes ; mais la cour est trop habile pour nous fournir jamais un tel expédient ; il faut y suppléer : trouvez des hommes qui puissent faire le coup, je me dévoue pour la victime. — Quoi ! vous voulez... ? — Sans doute : qu'y a-t-il à cela de si difficile? ma vie n'est point fort utile, mon individu n'a rien d'important : je serai trop heureux d'en faire le sacrifice à mon pays. — Ah ! mon ami, vous ne serez pas seul, s'écrie Chabot d'un air inspiré ; je veux partager cette gloire avec vous. — Comme vous voudrez ; un est assez, deux peuvent mieux faire encore ; mais il n'y a pas de gloire à cela : il faut que personne n'en sache rien. Avisons donc aux moyens. »

Chabot se charge de les ménager ; peu de jours après il annonce à Grangeneuve qu'il a son monde et que tout est prêt. « Eh bien ! fixons l'instant, nous nous rendrons au comité demain au soir; j'en sortirai à dix heures et demie; il faudra passer dans telle rue, peu fréquentée, où il faut aposter les gens; mais qu'ils sachent s'y prendre: il s'agit de bien nous tirer, et non pas de nous estropier. » On arrête les heures, on convient des faits. Grangeneuve va faire son testament, ordonne quelques affaires domestiques sans affectation, et ne manqua pas au rendez-vous donné. Chabot n'y paroissoit point encore; l'heure arrivée, il n'é-

toit pas venu. Grangeneuve en conclut qu'il a abandonné l'idée du partage ; mais, croyant à l'exécution pour lui, il part, il prend le chemin convenu, le parcourt à petits pas, ne rencontre personne au monde, repasse une seconde fois crainte d'erreur sur l'instant, et il est obligé de rentrer chez lui sain et sauf, mécontent de l'inutilité de sa préparation. Chabot se sauva des reproches par de misérables défaites, et ne démentit point la poltronnerie d'un prêtre, ni l'hypocrisie d'un capucin.

Barbaroux, dont les peintres ne dédaigneroient pas de prendre les traits pour une tête d'Antinoüs, actif, laborieux, franc et brave, avec toute la vivacité d'un jeune Marseillois, étoit destiné à devenir un homme de mérite et un citoyen aussi utile qu'éclairé. Amoureux de l'indépendance, fier de la révolution, déjà nourri de connoissances, aimant le travail et capable d'une longue attention avec l'habitude de s'appliquer, sensible à la gloire, c'est un de ces sujets qu'un grand politique voudroit s'attacher, et qui devoit fleurir avec éclat dans une république heureuse. Mais qui oseroit prévoir jusqu'à quel point l'injustice prématurée, la proscription, le malheur, peuvent comprimer une telle âme et flétrir ses belles qualités! Les succès modérés auroient soutenu Barbaroux dans la carrière, parce qu'il aime la réputation, et qu'il a toutes les facultés nécessaires pour s'en faire une très honorable; mais l'amour du plaisir est à

côté : s'il prend une fois la place de la gloire, à la suite du dépit des obstacles ou du dégoût des revers, il affaissera une trempe excellente et lui fera trahir sa noble destination.

Lors du premier ministère de Roland, j'eus occasion de voir plusieurs lettres de Barbaroux, adressées plutôt à l'homme qu'au ministre, et qui avoient pour objet de lui faire juger la méthode qu'il convenoit d'employer pour conserver dans la bonne voie des esprits ardens et faciles à s'irriter comme ceux des Bouches-du-Rhône. Roland, strict observateur de la loi et sévère comme elle, ne savoit parler qu'un langage lorsqu'il étoit chargé de son exécution. Les administrateurs s'étoient un peu égarés, le ministre les avoit tancés avec vigueur ; ils s'étoient aigris : ce fut alors que Barbaroux écrivit à Roland pour rendre hommage à la pureté d'intention de ses compatriotes, excuser leurs erreurs, et faire sentir à Roland qu'un mode plus doux les ramèneroit plus tôt et plus sûrement à la subordination nécessaire. Ces lettres étoient dictées par le meilleur esprit et avec une prudence consommée ; lorsque je vis leur auteur, je fus étonnée de sa jeunesse. Elles eurent l'effet qui étoit immanquable sur un homme juste qui vouloit le bien ; Roland relâcha de son austérité, prit un ton plus fraternel qu'administratif, ramena les Marseillois et estima Barbaroux. Nous le vîmes davantage après la sortie du ministère ; son caractère ouvert, son ardent patriotisme, nous inspirèrent de la confiance ; ce fut alors que, rai-

sonnant du mauvais état des choses et de la crainte du despotisme pour le Nord, nous formions le projet conditionnel d'une république dans le Midi. Servan étudioit les postes militaires ou traçoit sur la carte les lignes de démarcation indiquées par les rivières, les montagnes ou les villes considérables; ou raisonnoit des productions et des ressources territoriales, des moyens de commerce et de reversement, des personnes que chacun pouvoit connoître dans les divers départemens, et qu'il jugeoit capables de tout entreprendre plutôt que de subir le joug. « Ce sera notre pis aller, disoit en souriant Barbaroux; mais les Marseillois qui sont ici nous dispenseront d'y recourir. » Nous jugions par ce discours et quelques autres semblables qu'il se préparoit une insurrection ; mais, la confidence ne s'étendant pas plus loin, nous n'en demandions pas davantage.

Dans les derniers jours de juillet, Barbaroux cessa presque ses visites, et nous dit à la dernière qu'il ne falloit pas juger de ses sentimens à notre égard par le premier aperçu de son absence ; qu'elle avoit pour objet de ne pas nous compromettre. Il repartit pour Marseille après le 10, et revint député à la Convention. Il y a fait son devoir en homme de courage ; plusieurs de ses discours écrits montrent une excellente logique et des connoissances dans la partie administrative du commerce; celui sur les subsistances est, après l'ouvrage de Creuzé-la-Touche, ce qu'il y a de meilleur

en ce genre. Mais il auroit à travailler pour devenir orateur.

Barbaroux, affectueux et vif, s'est attaché à Buzot, sensible et délicat ; je les appelois Nysus et Euryale : puissent-ils avoir un meilleur sort que ces deux amis! Louvet, plus fin que le premier, plus gai que le second, aussi bon que l'un et l'autre, s'est lié avec tous deux, mais plus particulièrement avec Buzot, qui lui sert de nœud avec l'autre, dont sa gravité naturelle le rend un peu le Mentor.

Louvet, que j'ai connu durant le premier ministère de Roland, et dont je rechercherois toujours l'agréable société, pourroit bien quelquefois, comme Philopœmen, payer l'intérêt de sa mauvaise mine : petit, fluet, la vue basse et l'habit négligé, il ne paroît rien au vulgaire qui ne remarque pas la noblesse de son front et le feu dont s'animent ses yeux et son visage à l'expression d'une grande vérité, d'un beau sentiment, d'une saillie ingénieuse ou d'une fine plaisanterie. Les gens de lettres et les personnes de goût connoissent ses jolis romans, où les grâces de l'imagination s'allient à la légèreté du style, au ton de la philosophie, au sel de la critique. La politique lui doit des ouvrages plus graves, dont les principes et la manière déposent également en faveur de son âme et de ses talens. Il a prouvé que sa main habile pouvoit alternativement secouer les grelots de la folie, tenir le burin de l'histoire et lancer les foudres de l'élo-

quence. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétentions et plus de bonhomie; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, bon citoyen, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner chez les Grâces et souper avec Bachaumont.

Sa catilinaire ou *Robespierride* méritoit d'être prononcée dans un sénat qui eût la force de faire justice; sa *Conspiration du 10 mars* est un second morceau précieux pour l'histoire du temps; sa *Sentinelle* est un modèle de ce genre d'affiches et d'instructions quotidiennes, destinées à un peuple qu'on veut éclairer sur les faits, sans jamais l'influencer que par la raison, ni l'émouvoir que pour le bien de tous, et le pénétrer que des affections heureuses qui honorent l'humanité. C'est une belle opposition à faire avec ces feuilles atroces et dégoûtantes dont le style grossier, les sales expressions, répondent à la doctrine sanguinaire, aux mensonges impurs dont elles sont l'égout; œuvres audacieuses de la calomnie, payées par l'intrigue à la mauvaise foi pour achever de ruiner la morale publique, et à l'aide desquelles le peuple le plus doux de l'Europe a vu pervertir son instinct au point que les tranquilles Parisiens, dont on citoit la bonté, sont devenus comparables à ces féroces gardes prétoriennes qui vendoient leur voix, leur vie et l'empire au plus offrant et dernier enchérisseur. Écartons ces tristes images, et rappelons les esprits aux *Observations* sur le rapport de Saint-Just contre les députés détenus, *par une société de Girondins,*

imprimées à Caen le 13 juillet. J'y ai reconnu le style, la finesse et la gaieté de Louvet : c'est la raison en déshabillé, se jouant avec le ridicule, sans perdre de sa force ni de sa dignité.

Lazowski. — Polonais d'origine, venu en France on ne sait comment, sans fortune, mais protégé par le duc de Liancourt, soit qu'il fût parent de quelque personne à son service ou qu'il lui appartînt de quelque autre manière, Lazowski avoit été fait inspecteur des manufactures.

C'étoit une de ces places d'administration très secondaires qui ne donnoient point d'autorité, dont les appointemens étoient modestes, pour les devoirs desquelles il suffisoit d'avoir de l'honnêteté, du mérite, et qui dès lors parurent convenir à tout le monde ou pour lesquelles du moins chacun se croyoit propre. Elles étoient à la nomination du conseil du roi, sur la présentation du ministre des finances, et subordonnées aux intendans du commerce, petits magistrats à grandes prétentions, qui se faisoient passablement valoir, et qu'on avoit la bonté de croire, comme tant d'autres, sur leur parole, mais qui véritablement, par le nombre des affaires qu'ils étoient dans le cas de traiter, avoient beaucoup de relations, et donnoient des audiences où de grands seigneurs prenoient quelquefois la peine d'aller.

Lazowski, vif, entreprenant, qui s'offroit lui-même comme un homme d'esprit, avoit persuadé à son protecteur qu'il ne devoit pas rester simple

inspecteur des manufactures. Il est vrai que pour l'employer on avoit créé une inspection à Soissons, où il n'y avoit guère que des manufactures de prêtres et d'objets à inspecter que des religieuses; c'étoit une ville de couvens sans industrie, sans commerce que celui des objets de première nécessité. M. de Liancourt, qui mettoit à l'avancement de son protégé la vanité ordinaire chez les gens de la cour, y joignoit de plus la loyauté de sa bonhomie; il pressoit le ministre et surtout les intendans du commerce, car les seconds agens sont toujours les vrais faiseurs. Calonne étoit contrôleur général; il avoit l'esprit inventif et facile à saisir les idées ingénieuses. On imagina de créer une inspection ambulante; ce n'étoit pas un effort de génie : ce genre de place avoit déjà existé; l'inutilité en avoit été reconnue; mais on conviendra que sa seconde création n'étoit pas sans motif; elle fournissoit le moyen d'obliger un homme en crédit, et le nombre des places, porté à quatre, donnoit à l'opération un air ministériel, sans compter l'avantage de trois places restantes pour la faveur et l'intrigue. Elles furent bientôt remplies. On leur attribua 8,000 livres d'appointement; la résidence de Paris durant quatre mois de l'année; des voyages dans les provinces durant l'autre partie du temps; le droit de remplacer les inspecteurs généraux à leur décès, et la permission de solliciter des gratifications en raison de la nature des déplacemens et de l'importance des services. Il est bien vrai qu'on sapoit ainsi par la

base une institution dont l'esprit étoit excellent ; on ôtoit aux inspecteurs des généralités l'espoir de parvenir à l'inspection générale par rang d'ancienneté et de mérite; on les décourageoit encore en envoyant dans leurs départemens respectifs des hommes étrangers à la chose pour la plupart, et l'on s'ôtoit la faculté d'être bien informé sur l'état des arts, des manufactures, du commerce, enfin de tous les objets d'industrie desquels devoient pouvoir mieux rendre compte des hommes fixés à cet effet dans chaque généralité que les oiseaux de passage chargés de les parcourir toutes. Mais l'ancien régime ne portoit pas si loin ses vues, et l'on sait si dans le nouveau les individus en ont de plus étendues et surtout de plus désintéressées.

Ceci se passoit au printemps de 1784. Je me trouvois à Paris pour des affaires de famille : j'entendis parler de changemens dans les inspections; j'appris que celle de Lyon, abandonnée par l'ambitieux Brisson pour l'ambulance, étoit donnée à un très jeune homme. Je réfléchis que Roland rêvoit toujours sa retraite et se proposoit de la demander, après avoir terminé son entreprise encyclopédique, pour aller dans son pays oublier Paris et les bassesses qu'il falloit y faire pour un avancement refusé au mérite; je trouvai qu'il seroit meilleur d'aller chez soi avec une place qu'autrement : j'imaginai de demander l'échange de celle d'Amiens, où nous étions, contre celle de Lyon, qui le mettoit chez lui, et qu'il ne devoit pas être difficile d'accorder ce léger plaisir à un vieux ser-

viteur dont les intendans du commerce redoutoient assez le savoir, et surtout le caractère, pour goûter son éloignement. Les commissions étoient déjà expédiées; je fis valoir mes raisons avec l'avantage qu'une femme avoit encore dans ce temps-là près de gens qui se piquoient de politesse; on me fit valoir les difficultés que j'appréciai librement ce qu'elles valoient, et j'obtins le changement presque en même temps que l'annonce faite à mon mari de la demande que j'avois imaginé d'en faire.

Je rencontrai dans les bureaux Lazowski, alors élégant, bien coiffé, mis avec soin, arrondissant un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jabot, se donnant enfin ce petit air d'importance que les sots d'alors prenoient pour des titres de considération, et dont se moquoient les gens de bon sens.

L'Assemblée constituante ayant renversé les nobles, supprimé les inspecteurs, ravit à Lazowski sa place et son patron; n'osant espérer une pension, qui devoit se réduire à zéro, eu égard au peu de temps qu'il avoit été employé, il se trouvoit sans le sou, devint patriote, prit des cheveux gras, brilla dans une section, et se fit sans-culotte puisque aussi bien il étoit menacé d'en manquer.

Vigoureux, jeune encore, criant bien et intrigant de même, il fut bientôt distingué et devint capitaine de quartier dans la garde nationale; il servit en cette qualité au 10 août, et se prévalut beaucoup des dangers de cette journée, à l'instar de tant de gens qui se mêloient du mouvement pour y trouver quelque profit, et qui venoient fièrement ensuite

se présenter comme les sauveurs de la patrie. Mais ses exploits datent du 2 septembre, et de l'activité qu'il sut entretenir dans le massacre des prêtres à Saint-Firmin, sur la section du Finistère, qui étoit la sienne; il fut également utile dans l'expédition des prisonniers d'Orléans.

Il eut sujet de venir, comme député de sa section, chez le ministre de l'intérieur, où je l'aperçus et pus juger de son étonnante transformation. Le joli monsieur, à petites grimaces, avoit pris la tournure brutale d'un patriote enragé, la face enluminée d'un buveur et l'œil hagard d'un assassin.

Cher aux Jacobins, qui savoient apprécier son mérite et lui préparoient de hautes destinées, directeur désigné pour la conspiration du 10 mars, il mourut tout à coup, à Vaugirard, d'une fièvre inflammatoire, fruit des débauches, des veilles et de l'eau-de-vie.

On connoît la douleur de toute la horde à cette perte inopinée; l'oraison funèbre prononcée par le grand prêtre Robespierre, ses touchantes jérémiades et son pompeux éloge du grand homme ignoré; les funérailles éclatantes célébrées par la vénérable Commune et les saintes sociétés; l'adoption de son enfant embrassé dans l'hôtel commun par papa Pache; enfin l'inhumation de Lazowski près de l'arbre de la liberté, place du Carrousel, où l'on voit encore sa modeste tombe ornée de gazon.

Que ceux qui s'étonneroient de sa gloire posthume se rappellent qu'elle prit naissance au foyer des Jacobins, lorsqu'ils étoient devenus aussi

redoutables qu'atroces pour les timides Parisiens ; lorsque Marat étoit dans toute sa gloire, et Danton dans sa puissance.

Assurément le peuple, qui prenoit l'un pour son prophète et l'autre pour son seigneur, pouvoit bien honorer Lazowski comme un saint, ou un héros, ce qui est tout un dans la religion des septembristes.

Robert. — « Qu'avez-vous donc fait à Robert ? me demandoit quelqu'un dernièrement ; sa femme et lui se déchaînent contre vous plus ardemment qu'aucun de vos ennemis. — Je les ai peu vus ; je leur ai rendu service, mais je n'ai pas concouru à flatter leur ambition : voici comment.

Lorsque je partis de Lyon pour Paris en 1791, Champagneux me demanda si je connoissois Mme Robert, femme d'esprit, auteur et patriote : « Nullement ; je sais que Mlle Keralio, dont le père a écrit, s'est mariée depuis peu à M. Robert, et qu'ils font ensemble le *Mercure national,* dont j'ai vu quelques numéros ; je n'en sais pas davantage. — Voulez-vous la voir ? je vous donnerai une lettre pour elle : car nous sommes en relation en qualité de journalistes. — Mais vraiment ! une femme d'esprit, auteur et républicaine, c'est assez piquant ! Donnez-moi une lettre. »

Je vins à Paris ; j'y étois depuis six semaines, lorsqu'un de mes amis, me parlant de Mme Robert qu'il avoit eu occasion de voir, me fit souvenir que j'avois une lettre pour elle : je le dis ; il me

proposa de m'accompagner chez elle un jour; nous nous y rendîmes.

Je vis une petite femme spirituelle, adroite et fine, qui m'accueillit fort agréablement; je trouvai son gros mari, à face de chanoine, large, brillante de santé et de contentement de soi-même, avec cette fraîcheur que n'altèrent jamais de profondes combinaisons. Ils me rendirent ma visite, et je ne poussai pas plus loin la connoissance. Le 17 juillet, sortant des Jacobins, où j'avois été témoin des agitations que causèrent les tristes événemens du Champ de Mars, je trouvai, en rentrant chez moi à onze heures du soir, M. et Mme Robert. « Nous venons, me dit la femme avec l'air de confiance d'une ancienne amie, vous demander un asile; il ne faut pas vous avoir beaucoup vue pour croire à la franchise de votre caractère et de votre patriotisme : mon mari rédigeoit la pétition sur l'autel de la patrie; j'étois à ses côtés; nous échappons à la boucherie, sans oser nous retirer ni chez nous, ni chez des amis connus où l'on pourroit nous venir chercher. — Je vous sais bon gré, lui répliquai-je, d'avoir songé à moi dans une aussi triste circonstance, et je m'honore d'accueillir les persécutés; mais vous serez mal cachés ici (j'étois à l'hôtel Britannique, rue Guénégaud); cette maison est fréquentée, et l'hôte est fort partisan de Lafayette. — Il n'est question que de cette nuit, demain nous aviserons à notre retraite. » Je fis dire à la maîtresse de l'hôtel qu'une femme de mes parentes arrivant à Paris, dans ce moment

de tumulte, avoit laissé ses bagages à la diligence et passeroit la nuit avec moi; que je la priois de faire dresser deux lits de camp dans mon appartement. Ils furent disposés dans un salon où se tinrent les hommes, et Mme Robert coucha dans le lit de mon mari auprès du mien dans ma chambre. Le lendemain au matin, levée d'assez bonne heure, je n'eus rien de plus pressé que de faire des lettres pour instruire mes amis éloignés de ce qui s'étoit passé la veille. M. et Mme Robert, que je supposois devoir être bien actifs et avoir des correspondances plus étendues comme journalistes, s'habillèrent doucement, causèrent après le déjeuner que je leur fis servir, et se mirent au balcon sur la rue; ils allèrent même jusqu'à appeler par la fenêtre et faire monter près d'eux un passant de leur connoissance.

Je trouvois cette conduite bien inconséquente de la part de gens qui se cachoient. Le personnage qu'ils avoient fait monter les entretint avec chaleur des événemens de la veille, se vanta d'avoir passé son sabre au travers du corps d'un garde national; il parloit très haut dans la pièce voisine d'une grande antichambre commune avec un autre appartement que le mien; j'appelai Mme Robert. « Je vous ai accueillie, Madame, avec l'intérêt de la justice et de l'humanité pour d'honnêtes gens en danger; mais je ne puis donner asile à toutes vos connoissances : vous vous exposez à entretenir, comme vous le faites dans une maison telle que celle-ci, quelqu'un d'aussi peu discret;

je reçois habituellement des députés qui risqueroient d'être compromis si on les voyoit entrer ici au moment où s'y trouve une personne qui se glorifie d'avoir commis hier des voies de fait; je vous prie de l'inviter à se retirer. » Mme Robert appela son mari; je réitérai mes observations avec un accent plus élevé, parce que le personnage plus épais me sembloit d'avoir besoin d'une impression forte; on congédia l'homme. J'appris qu'il s'appeloit Vachard; qu'il étoit président d'une société dite des Indigens; on célébra beaucoup ses excellentes qualités et son ardent patriotisme. Je gémis en moi-même du prix qu'il falloit attacher au patriotisme d'un individu qui avoit toute l'encolure de ce qu'on appelle une mauvaise tête, et que j'aurois pris pour un mauvais sujet. J'ai su depuis que c'étoit un colporteur de la feuille Marat, qui ne savoit pas lire, et qui est aujourd'hui administrateur du département de Paris, où il figure très bien avec ses pareils.

Il étoit midi; M. et Mme Robert parlèrent d'aller chez eux, où tout devoit être en désordre : je leur dis que, par cette raison, s'ils vouloient accepter ma soupe avant de partir, je la leur ferois servir de bonne heure; ils me répliquèrent qu'ils aimoient mieux revenir, et s'engagèrent ainsi en sortant. Je les revis effectivement avant trois heures: ils avoient fait toilette; la femme avoit de grandes plumes et beaucoup de rouge; le mari s'étoit revêtu d'un habit de soie bleu céleste, sur lequel ses cheveux noirs, tombant en grosses boucles,

tranchoient singulièrement. Une longue épée à son côté ajoutoit à son costume tout ce qui pouvoit le faire remarquer. « Mais, bon Dieu ! ces gens sont-ils fous ? » me demandai-je à moi-même ; et je les regardois parler pour m'assurer qu'ils n'eussent point perdu l'esprit. Le gros Robert mangeoit à merveille et sa femme jasoit à plaisir. Ils me quittèrent enfin, et je ne les revis plus, ni ne parlai d'eux à personne.

De retour à Paris l'hiver suivant, Robert, rencontrant Roland aux Jacobins, lui fit d'honnêtes reproches, ou des plaintes de politesse, de n'avoir plus eu aucune espèce de relation avec nous ; sa femme vint me visiter plusieurs fois, m'inviter de la manière la plus pressante à aller chez elle deux jours de la semaine, où elle tenoit assemblée, et où se trouvoient des hommes de mérite de la législature : je m'y rendis une fois. Je vis Antoine, dont je connoissois toute la médiocrité, petit homme, bon à mettre sur une toilette, faisant de jolis vers, écrivant agréablement des bagatelles, mais sans consistance et sans caractère. Je vis Mercier, espèce d'extravagant fort trivial. Je vis d'autres députés patriotes à la toise, décens comme Chabot et graves comme Camille. Quelques femmes ardentes en civisme et d'honorables membres de la Société fraternelle achevoient la composition d'un cercle qui ne me convenoit guère, et dans lequel je ne retournai pas.

A quelques mois de là, Roland fut appelé au ministère; vingt-quatre heures étoient à peine

écoulées depuis sa nomination que je vis arriver chez moi Mme Robert : « Ah çà ! voilà votre mari en place ; les patriotes doivent se servir réciproquement, j'espère que vous n'oublierez pas le mien. — Je serois, Madame, enchantée de vous être utile ; mais j'ignore ce que je pourrois pour cela, et certainement M. Roland ne négligera rien pour l'intérêt public par l'emploi des personnes capables. » Quatre jours se passent ; Mme Robert revient me faire une visite du matin ; autre visite encore peu de jours après, et toujours grande insistance sur la nécessité de placer son mari, sur ses droits à l'obtenir par son patriotisme. J'appris à Mme Robert que le ministre de l'intérieur n'avoit aucune espèce de places à sa nomination, autres que celles de ses bureaux ; qu'elles étoient toutes remplies ; que, malgré l'utilité dont il pouvoit être de changer quelques agens, il convenoit à l'homme prudent d'étudier les choses et les personnes avant d'opérer des changemens, pour ne pas entraver la marche des affaires, et enfin, d'après ce qu'elle m'annonçoit elle-même, sans doute que son mari ne voudroit pas d'une place de commis. « Véritablement Robert est fait pour mieux que cela. — Dans ce cas, le ministre de l'intérieur ne peut vous servir de rien. — Mais il faut qu'il parle à celui des affaires étrangères, et qu'il fasse donner quelque mission à Robert. — Je crois qu'il est dans l'austérité de M. Roland de ne solliciter personne et de ne se point mêler du département de ses collègues ;

mais, comme vous n'entendez probablement qu'un témoignage à rendre du civisme de votre mari, je le dirai au mien. »

Mme Robert se mit aux trousses de Dumouriez, à celles de Brissot; et elle revint après trois semaines me dire qu'elle avoit parole du premier, et qu'elle me prioit de lui rappeler sa promesse quand je le verrois.

Il vint dîner chez moi dans la semaine; Brissot et d'autres y étoient. « N'avez-vous pas, dis-je au premier, promis à certaine dame, fort pressante, de placer incessamment son mari? elle m'a priée de vous en faire souvenir, et son activité est si grande que je suis bien aise de pouvoir la calmer à mon égard en lui disant que j'ai fait ce qu'elle désiroit. — N'est-ce pas de Robert dont il est question? demande aussitôt Brissot. — Justement. — Ah! reprit-il avec cette bonhomie qui le caractérise, vous devez, en s'adressant à Dumouriez, placer cet homme-là; c'est un sincère ami de la révolution, un chaud patriote; il n'est point heureux, il faut que le règne de la liberté soit utile à ceux qui l'aiment. — Quoi! interrompit Dumouriez avec autant de vivacité que de gaieté, vous me parlez de ce petit homme à tête noire, aussi large qu'il a de hauteur! Mais, par ma foi, je n'ai pas envie de me déshonorer. Je n'enverrai nulle part une telle caboche. — Mais, répliqua Brissot, parmi les agens que vous êtes dans le cas d'employer, tous n'ont pas besoin d'une égale capacité. — Eh! connoissez-vous bien Ro-

bert? demanda Dumouriez. — Je connois beaucoup Keralio, le père de sa femme, homme infiniment respectable; j'ai vu chez lui Robert; je sais qu'on lui reproche quelques travers, mais je le crois honnête, ayant un excellent cœur, pénétré d'un vrai civisme et ayant besoin d'être employé. — Je n'emploie pas un fou semblable. — Mais vous avez promis à sa femme? — Sans doute, une place inférieure de mille écus d'appointemens dont il n'a pas voulu : savez-vous ce qu'il me demande? L'ambassade de Constantinople. — L'ambassade de Constantinople! s'écria Brissot en riant; cela n'est pas possible. — Cela est ainsi. — Je n'ai plus rien à dire. — Ni moi, ajouta Dumouriez, sinon que je fais rouler ce tonneau jusqu'à la rue, s'il se représente chez moi, et que j'interdis ma porte à sa femme. »

« Mais, bon Dieu! dis-je en particulier à l'ami qui l'année d'auparavant m'avoit accompagnée chez Robert, c'est un être bien étrange que cet homme, et sa femme m'importune horriblement! On ne veut pas se faire d'affaire avec de telles gens, et ils n'entendent rien à demi-mot. — Ils sont tous deux pis qu'étranges. — Eh! que voulez-vous dire? — Ils ont de mauvaises notes sur leur compte. Mlle Keralio a tenté des entreprises de librairie qui lui ont donné lieu à faire une banqueroute frauduleuse, la veille de laquelle elle avoit emprunté à Laméterie, aujourd'hui député, cinquante louis à titre de prêt et d'amitié; Robert, son mari, s'est retiré durant cinq semaines,

à la suite du massacre du Champ de Mars, chez l'avocat Leblanc, qui, pendant le séjour de Robert dans son appartement, a eu un secrétaire forcé et deux mille écus d'emportés; tous deux sont brouillés avec le père Keralio, à l'égard duquel ils ont agi indignement. »

Mme Robert revint encore chez moi; je voulois m'en défaire absolument, mais sans éclat, et je ne pouvois employer qu'une manière conforme à ma franchise. Elle se plaignit beaucoup de Dumouriez, de ses lenteurs; je lui dis que je lui avois parlé, mais que je ne devois pas lui dissimuler qu'elle avoit des ennemis qui répandoient de mauvais bruits sur son compte; que je l'engageois à remonter à leur source pour les détruire, afin qu'un homme public ne s'exposât point aux reproches des malveillans en employant une personne qu'environnoient des préjugés défavorables; que l'on se prévaloit d'affaires malheureuses pour les traduire comme des fautes; qu'elle ne devoit avoir besoin sur cela que d'explications que je l'invitois à donner. Mme Robert alla chez Brissot, qui, dans son ingénuité, lui dit qu'elle avoit fait une folie de demander une ambassade, et qu'avec de pareilles prétentions l'on devoit finir par ne rien obtenir. Nous ne la revîmes plus; mais son mari fit une brochure contre Brissot pour le dénoncer comme un distributeur de places, et un faussaire qui lui avoit promis l'ambassade de Constantinople et s'étoit dédit. Il se jeta aux Cordeliers, se lia avec Danton, souffrit d'être son

commis, lorsqu'au 10 août Danton fut ministre, fut poussé par lui au corps électoral, et dans la députation de Paris à la Convention; paya ses dettes, fit de la dépense, recevoit chez lui à manger d'Orléans et mille autres; est riche aujourd'hui, calomnie Roland et déchire sa femme : tout cela se conçoit; il fait son métier, et gagne son argent.

Champfort et Carra. — Champfort, homme de lettres, répandu dans le monde, familier chez les grands de l'ancien régime, lié avec les hommes à talens qui ont figuré dans la révolution, a connu la cour et la ville, les intrigues et les caractères, la politique et son espèce, mieux que son siècle même.

Champfort a partagé l'extrême confiance que j'ai toujours reprochée aux philosophes acteurs dans le nouvel ordre de choses; il ne pouvoit croire à l'ascendant de quelques mauvaises têtes et au bouleversement qu'elles seroient capables de produire. « Vous portez les choses à l'extrême, me disoit-il quelquefois, parce que, placée au centre du mouvement, vous croyez à une grande étendue d'action; elle vous paroît vive et vous la jugez redoutable; ces gens-là se perdent par leurs propres excès : ils ne feront point rétrograder les lumières de dix-huit siècles. » Ces gens-là sont pourtant les maîtres, et Champfort est aujourd'hui prisonnier comme tous ceux qui n'adorent point leur empire. Beaucoup d'esprit, assez de

moralité, les agrémens de l'usage du monde et les ressources du cabinet, la philosophie d'un esprit juste et cultivé, rendoient pour moi la conversation de Champfort également solide et piquante. D'abord je le trouvois trop causeur; je lui reprochois le superflu de discours et l'espèce de prépondérance que s'attribuoient assez communément nos gens de lettres; je l'aimois mieux en comité de cinq à six personnes bien assorties que dans une société de quinze auxquelles je devois faire honneur; mais définitivement je lui pardonnois de parler plus qu'un autre, parce qu'il m'amusoit davantage; il a souvent de ces boutades heureuses qui font, chose très rare, rire et penser tout à la fois. « Est-ce que vous croyez Champfort bien sincèrement patriote? me demandoit un jour un homme sévère comme un Lacédémonien. — Entendons-nous, lui répliquai-je; Champfort voit et juge bien; il a une tête saine et ne se méprend pas sur les principes; il reconnoît et révère ceux de la liberté publique et du bonheur des hommes, et il ne les trahiroit point. Mais sacrifieroit-il à leur triomphe son repos, ses goûts et sa vie? C'est une autre question : alors je crois qu'il calculeroit. — Vous voyez donc bien que ce n'est pas un homme vertueux. — Mais il est vertueux comme Ninna étoit honnête; et, dans la corruption qui nous ronge, vous seriez trop heureux d'avoir beaucoup de ces vertus-là. »

Nos exagérés et nos hypocrites n'ont jamais voulu comprendre qu'il falloit employer les hommes en raison combinée de leurs talens et de leur ci-

visme, de manière qu'ils fussent intéressés à faire valoir les uns au profit de l'autre. J'ai vu Servan furieux de ce qu'on repoussoit d'excellens ingénieurs qu'il employoit au camp près Paris, sous prétexte qu'ils n'étoient pas ardens républicains, et de ce qu'on vouloit les remplacer par de fiers patriotes, grands ignorans qui ne savoient pas tirer une ligne. « Je ne les chargerois pas, disoit-il fort bien, de donner leurs voix sur la forme du gouvernement, mais je suis sûr qu'ils serviront bien celui qui saura les employer; il nous faut ici des redoutes, et non des motions. » C'étoit trop raisonnable; c'étoit parler comme la faction des hommes d'État, et c'est ainsi que les sages se sont attiré le titre de conspirateurs.

Lorsque Roland fut rappelé au ministère, le 10 août, il fallut bien changer le chef de la Bibliothèque nationale ; c'étoit un d'Ormesson, dont le nom effarouchoit le nouveau régime, et dont la médiocrité ne devoit pas inspirer de regret. Le ministre de l'intérieur imagina de partager les fonctions de bibliothécaire entre deux personnes, d'en réduire les appointemens de douze à huit mille livres, et d'établir que la bibliothèque seroit ouverte tous les jours, de manière que le public eût à gagner pour l'instruction, la nation par l'économie, et le gouvernement par l'emploi de deux sujets utiles. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'esprit de réduction et d'austérité que Roland portoit dans ses opérations n'auroit pas eu besoin de quelque amendement; il est très vrai qu'il lui a

fait dans les détails beaucoup de petits ennemis très actifs et très bruyans. Quant au choix des personnes, il le fixa sur Champfort, qu'il n'avoit jamais vu, mais qui comme homme de lettres et philosophe étoit un de ceux de cette classe qui se fussent ouvertement déclarés pour la révolution, et sur Carra, employé déjà dans la bibliothèque et dont le zèle extrême, sinon les talens, sembloit demander cette récompense. Il n'avoit pas plus vu l'un que l'autre, et ne se détermina que par ces considérations, dans lesquelles entroit encore la nécessité de faire goûter son choix au public. J'ai reçu ces deux hommes chez moi par suite de leur place et de leurs relations en conséquence avec le ministre de l'intérieur; et j'aurois continué de voir Champfort avec plaisir, si les circonstances ne nous eussent éloignés.

Carra, devenu député, m'a paru un fort bon homme à très mauvaise tête : on n'est pas plus enthousiaste de révolution, de république et de liberté; mais on ne juge pas plus mal des hommes et des choses. Tout entier à son imagination, calculant d'après elle plutôt que sur les faits, arrangeant dans sa tête les intérêts des puissances comme il convenoit à nos succès, voyant tout en couleur de rose, il rêvoit le bonheur de son pays et l'affranchissement de l'Europe entière avec une complaisance inexprimable. On ne peut pas se dissimuler qu'il n'ait beaucoup contribué à nos mouvemens politiques et aux soulèvemens qui eurent pour objet de renverser la tyrannie; ses *An-*

nales réussissoient merveilleusement dans le peuple par un certain ton prophétique, toujours imposant pour le vulgaire ; et, quand on voit cet homme-là traduit en jugement comme traître à la République, on est tenté de se demander si Robespierre travaille pour l'Autriche. Mais il est bien clair que c'est pour lui-même, et que, dans sa dévorante ambition de passer pour l'unique libérateur de la France, il veut anéantir tous ceux qui de quelque manière servirent leur pays avec une sorte d'éclat ou de bruit.

Dorat-Cubières et Pons de Verdun sont des noms que j'avois tant vus dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils de cette importance que je n'ai pu m'empêcher de rire en les trouvant, le dernier dans la liste des législateurs, et le premier accolé du titre de secrétaire-greffier de la municipalité ; cela ressemble à une incongruité ; c'en est une véritablement. On diroit que Pons en est tout honteux ; aussi ne parle-t-il qu'autant qu'il a peur.

Mais Cubières, fidèle à ce double caractère d'insolence et de bassesse qu'il porte au suprême degré sur sa répugnante figure, prêche le sans-culottisme comme il chantoit les Grâces, fait des vers à Marat comme il en faisoit à Iris ; et, sanguinaire sans fureur, comme il fut apparemment amoureux sans tendresse, il se prosterne humblement devant l'idole du jour, fût-ce Teutatès ou Vénus. Qu'importe ! pourvu qu'il rampe et qu'il gagne du pain ; c'étoit hier en écrivant un quatrain, c'est aujourd'hui en

copiant un procès-verbal ou signant un ordre de police.

Venu chez moi, je ne sais comment, lorsque mon mari étoit au ministère, je ne le connoissois que comme bel esprit, et j'eus occasion de lui faire une honnêteté; il mangea deux fois chez moi, me parut singulier à la première, insupportable à la seconde, plat courtisan, fade complimenteur, sottement avantageux et bassement poli; il étonne le bon sens et déplaît à la raison plus qu'aucun être que j'aie jamais rencontré. Je sentis bientôt la nécessité de donner à mes manières franches cet air solennel qui annonce aux gens qu'on veut éloigner ce qu'ils ont à faire : Cubières l'entendit; cependant, après quelque temps, il m'écrivit pour me demander la permission de me présenter un prince qui désiroit d'être admis dans ma société; il appuyoit sur ce titre de prince avec une emphase tout à fait risible, et il y ajoutoit les flatteries les plus dégoûtantes pour ma personne. Je répondis comme je sais faire quand je veux rappeler les gens à l'ordre sans les fâcher, et me moquer d'eux sans leur donner le droit de s'en plaindre. Quant au prince et à sa présentation, je me réduisis à observer que dans la vie austère que je menois, étrangère à tout ce qu'on appelle cercle et m'interdisant les sociétés particulières, je ne recevois absolument que les personnes que les relations d'affaires ou d'anciennes relations d'amitié faisoient désirer à mon mari de trouver quelquefois à sa table. Cubières me répliqua de longues excuses aussi ennuyeuses que ses

éloges, me demandant un seul instant pour s'expliquer à mes pieds : je ne lui répondis pas, et je n'ai plus songé à lui que le jour de mon arrestation, où j'ai vu sa signature sur l'ordre de la Commune : car il y en avoit deux, l'un du comité d'insurrection dudit jour 31 mai, l'autre de la Commune. Tous deux me furent montrés, dans la crainte que je récusasse celui du comité; et pourtant ce fut de ce dernier seul que se prévalurent mes gardes auprès du concierge de l'Abbaye, où ils me conduisirent.

La demande de Cubières m'avoit fait présumer quelque intérêt caché; je divertis mon mari dans le temps en lui racontant ce qui s'étoit passé : j'appris effectivement que le prince de Salm-Kirbourg, dont il étoit question, poursuivoit alors les ministres pour obtenir du conseil je ne sais quelle indemnité de possessions en Alsace ; je jugeai que j'avois bien deviné, et qu'on n'avoit cherché à me voir que dans l'idée qu'il pouvoit en être comme dans l'ancien régime où l'on engageoit les femmes à solliciter leurs maris. Je m'applaudis de ma méthode, et je trouvai dans cette anecdote un nouveau trait pour reconnoître Cubières. Ce seroit un bon tour à lui jouer que de publier ses lettres rampantes pour les mettre en opposition avec son affectation de franchise et de liberté. J'aurois de plaisantes pièces en ce genre, si j'en avois gardé le fatras. Que de parens et d'admirateurs, dont je n'avois jamais entendu parler, sont nés tout à coup, dès que je me trouvai la femme d'un ministre! Comme

je ne recevois point, ils m'écrivoient; j'avois assez à faire de lire ces lettres; je répondois brièvement, avec politesse mais sincérité, pour détruire toute idée que je pusse ni voulusse me mêler de rien, et pour persuader de la parfaite inutilité de me faire des complimens ou de se dire de ma famille. Ce qu'il y a d'original, c'est que certaines gens s'en fâchoient et me répliquoient des choses dures. Je me souviens d'un M. David qui projetoit je ne sais quel établissement auquel il vouloit que je m'intéressasse; j'eus beau répondre qu'en se présentant directement au ministre il rempliroit son objet, que mon intervention ne serviroit de rien, et que je ne devois jamais la prêter parce que ce seroit me faire juge d'objets qui n'étoient point de ma compétence : il trouva mes principes détestables et me l'écrivit avec humeur. Ainsi, dans le particulier, j'étois molestée pour ma constance à demeurer concentrée dans mes devoirs; et, dans le public, j'étois calomniée par l'envie, comme si j'eusse dirigé toutes les affaires. Et l'on croit bien doux et bien désirable d'occuper des places éminentes! Ah! sans doute, l'épouse d'un homme de bien qui se dévoue, qui s'honore de ses vertus et se sent capable de soutenir son courage, goûte quelque douceur et jouit de sa gloire; mais ce n'est pas un don gratuit, et il appartient à peu de gens de soutenir tout ce qu'elle coûte sans en regretter le prix.

ANECDOTES

FAISANT SUITE A LA SECONDE ARRESTATION

Lorsque j'avois été à l'Abbaye, la famille Desilles y étoit encore; elle fut bientôt transférée à la Conciergerie, d'où plusieurs des compromis dans la conspiration de Bretagne furent conduits à l'échafaud. Angélique Desilles, femme de Roland de la Fouchais, dont la conformité de nom avec moi occasionna des quiproquos singuliers de la part d'un de mes amis qui projetoit de m'enlever, fut une des victimes; ses sœurs furent acquittées et dévoient jouir en conséquence de leur liberté; mais par mesure de sûreté générale on les fit arrêter sur-le-champ et conduire à Sainte-Pélagie, où je les trouvai. Nous nous entretînmes quelquefois; c'étoient deux jeunes femmes douces et honnêtes, dont l'aînée, veuve de vingt-sept ans, ne manque pas d'amabilité ni de caractère; la plus jeune étoit d'une santé fort languissante. D'abord accablées de douleur, elles paroissoient devoir succomber à celle dont elles étoient pénétrées; mais toutes deux mères de jeunes enfans malheureux dans l'âge le plus tendre, elles avoient à se conserver pour eux et se servirent de tout leur courage. Elles m'ont plusieurs fois parlé de l'indigne trahison de Cheftel, homme d'esprit connu à

Paris, où il exerce la médecine, Breton d'origine, qui s'étoit insinué dans la plus intime confiance du père Desilles et connoissoit ses vœux, paroissoit servir ses projets; mais, lié en même temps avec Danton, il recevoit par lui des commissions du pouvoir exécutif, se rendoit en Bretagne courtiser son ami, loger à sa campagne, fêté de sa famille, caressant ses desseins et y prêtant par son aide une activité nouvelle. Au moment qui lui parut le plus sûr, il le dénonce secrètement et fait venir des personnes commises pour s'en emparer.

Le père Desilles échappe; toute sa famille est saisie; les scellés sont apposés; on fait des recherches sur les lieux où peut être cachée la correspondance, et que Cheftel avoit indiqués; les jeunes femmes, qui le croient toujours l'ami de la maison, demandent ses conseils et suivent aveuglément ce qu'il leur dicte; embarrassées d'une bourse de deux cents louis destinés à leur père, elles la déposent entre ses mains, font préparer le meilleur cheval de leur écurie et pressent Cheftel de partir pour échapper lui-même : il a l'air de vouloir encourir leur sort; il les accompagne en effet, mais non comme prisonnier, et il engage toujours le commandant de la force armée, chargé de la conduite des détenus, de les faire arriver de jour dans les grandes villes.

« Vous n'y pensez pas, répliquoit celui-ci; je compromettrois leur sûreté. » On vient à Paris, le procès s'entame; le nom de Cheftel est rayé de la

correspondance, parce qu'il a révélé le complot, et les pauvres victimes reconnoissent alors le serpent qu'elles avoient accueilli. Jugées, acquittées, encore détenues et sans argent, les deux jeunes femmes se rappellent la bourse de louis; elles confient cette particularité à un homme probe et ferme qui se rend chez Cheftel et lui demande les deux cents louis. Cheftel, étonné, nie d'abord, s'étonne de la vigueur du requérant qui menace de le couvrir de mépris à la face de l'univers; il balbutie, confesse la moitié et la rend en assignats, mais après plusieurs conférences. Cheftel, précédemment médecin de Mme Élisabeth, visant à la fortune, avoit également gagné la confiance d'un riche particulier appelé, je crois, Paganel, ou à peu près ainsi, possédant entre autres des terres immenses en Limousin. Cet homme, désirant émigrer pour échapper aux orages de la révolution, fait à Cheftel une vente simulée; il part et compte sur les revenus que son fidèle ami doit lui faire passer; mais Cheftel les garde, et jouit avec Danton des plaisirs d'une opulence que tous deux ont acquise par des moyens pareils.

Enfin des sollicitations réitérées, et peut-être soutenues d'offres plus concluantes, valurent à Mlles Desilles leur liberté; je les ai vues sortir. Je n'ai pas su leur secret à cet égard. Mais je viens de voir Castellane quitter cette même prison au prix de trente mille livres délivrées à Chabot. Dillon est sorti des Magdelonnettes de la même manière; tous deux étoient impliqués dans un projet

de contre-révolution. A cet instant, 22 août, j'ai sous mes yeux une demoiselle Briant, demeurant cloître Saint-Benoît, nº 20, fille entretenue, dont l'ami est fabricateur de faux assignats. Dénoncé, on a paru le poursuivre; mais l'or a coulé dans les mains des administrateurs; celui qui met sur pied la force destinée à chercher sa personne et s'en emparer sait où il est caché; sa maîtresse est arrêtée pour la forme; les administrateurs qui paroissent venir l'interroger lui donnent des nouvelles de son ami, et bientôt ils auront ensemble la liberté, puisqu'ils ont de quoi payer.

Fouquai-Tainville, accusateur public du tribunal révolutionnaire, connu par sa mauvaise vie, son impudence à dresser des actes d'accusation sans motifs, reçoit habituellement de l'argent des parties. Mme Rochechouart lui a payé quatre-vingt mille livres pour Mony l'émigré : Fouquai-Tainville a touché la somme; Mony a été exécuté et Mme de Rochechouart a été prévenue que si elle ouvrait la bouche, elle seroit fermée pour ne jamais voir le jour. Cela est-il possible? se demande-t-on : eh bien! écoutez encore. Il existe entre les mains du ci-devant président du département de l'Eure deux lettres de Lacroix, député, autrefois juge fiscal d'Anet : par l'une, il fait une soumission de cinq cent mille livres pour acquérir des domaines nationaux; par l'autre, il retire sa soumission et donne son désistement fondé sur le décret qui oblige les députés à justifier de l'accroissement de

leur fortune depuis la révolution. Mais ce décret n'a plus d'exécution depuis que les incommodes vingt-deux sont expulsés; Lacroix possède comme Danton, après avoir pillé comme lui.

Dernièrement un Hollandois va chercher un passeport à la Commune de Paris pour retourner dans son pays : on le refuse; le Hollandois ne se plaint point, mais, en homme qui juge le vent, il tire son portefeuille, met sur le bureau un assignat de cent écus : il est entendu et reçoit son passeport.

Ici j'entends citer Marat, chez qui les papiers publics annoncent qu'on a trouvé à sa mort un seul assignat de vingt-cinq sols. Quelle édifiante pauvreté! Voyons donc son logement; c'est Mme Montané qui va le décrire. Son mari, président du tribunal révolutionnaire, est détenu à la Force pour n'avoir pas prononcé la confiscation des biens des victimes d'Orléans. Elle a été mise à Sainte-Pélagie par mesure de sûreté, est-il dit; mais probablement qu'on aura craint les sollicitations actives de cette petite femme du Midi. Née à Toulouse, elle a toute la vivacité du climat ardent sous lequel elle a vu le jour; cousine germaine de Bonnecarrère et tendrement attachée à ce parent d'aimable figure, elle fut désolée de son arrestation, faite il y a quelques mois. Elle s'étoit donné beaucoup de peines inutiles, et ne savoit plus à qui s'adresser lorsqu'elle imagina d'aller trouver Marat. Elle se fait

annoncer chez lui : on dit qu'il n'y est pas; mais il entend la voix d'une femme et se présente lui-même : il avoit aux jambes des bottes sans bas, portoit une vieille culotte de peau, une veste de taffetas blanc; sa chemise, crasseuse et ouverte, laissoit voir une poitrine jaunissante; des ongles longs et sales se dessinoient au bout de ses doigts, et son affreuse figure accompagnoit parfaitement ce costume bizarre. Il prend la main de la dame, la conduit dans un salon très frais, meublé en damas bleu et blanc, décoré de rideaux de soie élégamment relevés en draperies, d'un lustre brillant et de superbes vases de porcelaine remplis de fleurs naturelles, alors rares et de haut prix : il s'assied à côté d'elle sur une ottomane voluptueuse, écoute le récit qu'elle veut lui faire, s'intéresse à elle, lui baise la main, serre un peu ses genoux et lui promet la liberté de son cousin. « Je l'aurois tout laissé faire, dit plaisamment la petite femme avec son accent toulousain, quitte à aller me baigner après, pourvu qu'il me rendît mon cousin. » Le soir même, Marat fut au Comité, et Bonnecarrère sortit de l'Abbaye le lendemain; mais dans les vingt-quatre heures l'ami du peuple écrivit au président Montané, en lui envoyant un sujet auquel il s'agissoit de rendre un service qu'il falloit bien ne pas refuser.

Un M. Dumas, physicien de profession ou savant de son métier, se présenta au fameux Comité de Salut public, dans le courant du mois de juin, pour

lui faire des propositions importantes. Il offroit de reconnoître l'armée des rebelles de la Vendée, de donner un état exact de leurs forces et de leur position : choses sur lesquelles on est demeuré dans la plus grande ignorance depuis le commencement de la guerre. M. Dumas prétend aviser le tout au plus juste, à vue d'oiseau, au moyen d'un ballon. « Mais, vraiment! l'idée est ingénieuse, dirent quelques-uns des profonds politiques du Comité. — Oui, reprend le citoyen Dumas, et l'exécution peut être rapide. Je connois un ballon qu'on doit trouver, avec toutes ses dépendances, dans l'hôtel d'un émigré; ainsi la nation n'aura pas à faire les frais de l'acquisition. — Bravo! » Il donne les indications; elles sont reçues avec transport et officiellement envoyées au ministre de l'intérieur pour qu'il ait à trouver le ballon dans le plus court délai. Le ministre met son monde en campagne ; on marche, on se rend dans l'hôtel de l'émigré : c'étoit une auberge, et l'appartement qu'il avoit occupé une petite chambre où ne restoit pas même un chiffon. Rapport en conséquence, désolation du Comité, clameurs de M. Dumas, nouvelle injonction au ministre de rechercher plus exactement le ballon. Alors le ministre confère avec son premier commis; on prend les grandes mesures; on fait une lettre au département; celui-ci renvoie à la municipalité, qui en défère à ses administrateurs de police. Ici la chose se perd pour les fonctionnaires publics, et j'ai beaucoup ri à l'Abbaye, avec Champagneux, qui avoit fait la

lettre ministérielle, de la charlatanerie de l'effronté Dumas, de la bêtise du Comité, de la complaisance du ministre et de toute cette kyrielle de pauvretés; mais j'ai retrouvé la queue de l'histoire à Sainte-Pélagie.

Parmi les administrateurs de police, le citoyen Jobert (l'un des signataires des ordres contradictoires de mes arrestations et mise en liberté), gros homme à forte voix, vrai bavard de section, à figure repoussante et démarche embarrassée, découvrit une petite demoiselle Lallement, grande et jolie fille de quinze ans, entretenue par Sainte-Croix, officier émigré, qui étoit attaché, je crois, à Philippe d'Orléans; elle est arrêtée, envoyée à Sainte-Pélagie; on trouve chez elle l'enveloppe d'un ballon, son filet et le reste : c'étoit précisément la capture indiquée par Dumas. Mais le Comité avoit oublié l'expédient, le physicien avoit perdu l'espérance de se faire valoir, le ministre ne se soucioit guère de savoir le résultat des ordres qu'il avoit donnés, et les administrateurs trouvoient fort bon de se rendre maîtres d'un objet devenu de prix.

La petite Lallement paroissoit gentille à Jobert, qui avoit mis la main sur plusieurs de ses effets, s'étoit emparé du portrait de Sainte-Croix, et trouvoit sot qu'elle prétendît lui être fidèle. Imaginant enfin que de bons procédés la rendroient plus traitable, il fait signer sa mise en liberté, vient la chercher en voiture, la conduit chez elle, où il fait apporter à dîner, lui rend à grand'peine le portrait de Sainte-Croix dont il avoit fait gâter les yeux, et

prétend obtenir récompense. La jeune fille se moque de ses prétentions comme de son allure, le met à la porte de chez elle, et se rend au bureau de la police pour lui reprocher publiquement ses entreprises, en réclamant d'autres effets qu'on lui avoit enlevés. L'aventure fait bruit; mais les collègues de Jobert ne sont pas faits pour la blâmer; elle passe au milieu d'une foule d'autres, plus dégoûtantes ou plus atroces, dont les législateurs du 2 juin donnent journellement l'exemple à toutes les autorités constituées.

---

22 août.

Aujourd'hui la mésintelligence éclate entre les tyrans; Hébert, mécontent de n'être pas ministre, dirige son *Père Duchesne* contre les faiseurs, attaque les patriotes enrichis, nomme Lacroix et s'achemine contre Danton. Celui-ci, plus scélérat qu'aucun, mais mieux avisé, cherchant à mettre quelque mesure dans la marche des affaires, est déjà traité de modéré : le Comité de Salut public le rejette de son sein; Robespierre, jaloux, s'élève contre lui; les Cordeliers et les Jacobins sont prêts à se diviser. Grand spectacle qui se prépare pour nous autres victimes; les tigres vont s'entre-déchirer; ils nous oublieront peut-être, à moins que la fureur de leurs derniers instans ne les porte à tout exterminer avant leur propre défaite.

Chabot veut faire déporter tous les gens suspects; ainsi la femme de Pétion et celle de Roland, arrêtées à ce titre, sont menacées d'aller à Cayenne : plaisante destination !

---

24 septembre.

L'ai-je bien entendu? Quoi! cette femme qui vivoit ignorée au fond de sa province, arrivée à Paris seulement pour réclamer sa fille, elle est condamnée à mourir! Quelle profondeur d'iniquité dans cette condamnation !

Pétion, proscrit comme royaliste, offroit un phénomène de la dernière révolution. Sa femme, que jamais la calomnie n'avoit atteinte, s'étoit retirée à Fécamp dans sa famille pour attendre dans le silence de la retraite des jours plus tranquilles; elle alloit faire prendre des bains de mer à son fils, joli enfant de dix ans, unique fruit de son mariage. Elle est arrêtée, constituée prisonnière avec cet enfant; tous deux sont amenés à Paris et renfermés à Sainte-Pélagie. Les exemples du jour apprennent aux femmes des proscrits à se voir persécuter; et celle de Pétion est assez raisonnable pour supporter ses maux sans murmurer; mais l'état de son fils l'afflige! L'éducation, la santé de cet enfant, sont également en souffrance : elle veut faire des réclamations; comment les rendre intéressantes, et surtout les faire écouter? Elle s'adresse à sa mère,

qui vivoit à Chartres, pour l'engager à faire des sollicitations que son titre autorise. Elle vient, paroît à la barre, y fait sa pétition avec larmes, est renvoyée au Comité, va voir tous les députés qui le composent : quelques-uns paroissent donner de l'espérance, le plus grand nombre l'accueille mal; l'inutilité des sollicitations se manifeste : elle prend la résolution de s'en aller, se rend à sa section pour y faire viser son passeport, y est dénoncée, arrêtée. On la conduit à la mairie. Un homme habitant l'hôtel où elle étoit descendue dépose qu'elle a dit qu'il falloit un roi; deux déserteurs liégeois, témoins à gages, le certifient : on la condamne à perdre la tête; elle marche à l'échafaud.

J'ai vu plusieurs fois cette malheureuse femme lorsqu'elle venoit auprès de sa fille. Mme Lefebvre étoit dans sa cinquante-septième année; elle a été belle et ses traits annonçoient encore que sa figure fut régulière; elle avoit conservé une grande taille fort dégagée, et une chevelure superbe. Le soin de plaire a occupé la plus grande partie de sa vie; mais il ne lui a rien fait acquérir : on ne trouvoit plus chez cette femme que les restes de ses prétentions passées, et un fond d'égoïsme qui perçoit en toute circonstance. Elle n'avoit point d'opinions politiques; elle étoit incapable de s'en former une, et ne savoit raisonner sur rien deux minutes de suite. Il est possible que, dans une conversation suscitée par quelques malveillans, elle ait dit qu'il lui étoit indifférent qu'il

vînt un roi, pourvu qu'on ait la paix, et l'on aura saisi quelques propos de cette espèce pour lui faire son procès. Mais qui ne voit dans cette fausse et atroce application de la loi le dessein d'abuser le peuple, en faisant croire la famille de Pétion royaliste et par conséquent très juste la persécution qu'on lui fait souffrir ?

Jours affreux du règne de Tibère, nous voyons renaître vos horreurs, mais plus multipliées encore en proportion du nombre de nos tyrans et de leurs favoris !

Il faut du sang à ce peuple infortuné, dont on a détruit la morale et corrompu l'instinct ; on se sert de tout, excepté de la justice, pour lui en donner. Je vois dans les prisons, depuis quatre mois que je les habite, des malfaiteurs qu'on veut bien oublier ; et l'on se hâte de faire mourir Mme Lefebvre, qui n'est point coupable, parce qu'elle a le tort d'avoir pour gendre l'honnête Pétion que les tyrans haïssent !

RÉFLEXIONS

Je ne conçois rien de si ridicule que cette forfanterie avec laquelle on nous vante le bienfait d'une constitution décrétée avec autant de zèle que de rapidité. Mais ces gens mêmes qui l'ont faite, n'ont-ils pas fait décréter peu après que la France étoit et demeureroit en état de révolution?

et la constitution n'est-elle pas comme non avenue, puisqu'on n'en observe rien ? A quoi donc nous sert-il de l'avoir ? C'est une pancarte qui n'atteste que l'impudence de ceux qui ont voulu s'en faire un mérite, sans s'embarrasser de nous en assurer le profit.

Toute cette foule, qui ne l'a acceptée, sans y regarder, que par foiblesse et lassitude, dans l'idée d'avoir la paix qu'elle ne vouloit pas prendre la peine de mériter, est bien payée de sa lâcheté ! Malheureusement il en va des peuples et de leurs affaires comme des particuliers et de leurs entreprises : la sottise et la peur du grand monde font le triomphe de la scélératesse et la perte des gens de bien. La postérité rend à chacun sa place ; mais c'est au temple de mémoire : Thémistocle n'en meurt pas moins en exil, Socrate dans sa prison, et Sylla dans son lit.

De l'infirmerie de Sainte-Pélagie, 23e jour,
1er mois, an second.

Entre ces murs solitaires, où depuis tantôt cinq mois l'innocence opprimée se résigne en silence, un étranger paroît. C'est un médecin que mes gardiens amènent pour leur tranquillité : car je ne sais et ne veux opposer aux maux de la nature, comme à l'injustice des hommes, qu'un tranquille courage. En apprenant mon nom, il se dit l'ami d'un homme que peut-être je n'aime point.

« Qu'en savez-vous, et qui est-ce? — Robespierre. — Robespierre! je l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé; je l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. — Eh! ne l'est-il plus? — Je crains qu'il n'aime aussi la domination, peut-être dans l'idée qu'il sait faire le bien ou le veut comme personne : je crains qu'il n'aime beaucoup la vengeance, et surtout à l'exercer contre ceux dont il croit n'être pas admiré; je pense qu'il est très susceptible de préventions, facile à se passionner en conséquence, jugeant trop vite comme coupable quiconque ne partage pas en tout ses opinions. — Vous ne l'avez pas vu deux fois! — Je l'ai vu bien davantage! Demandez-lui; qu'il mette sa main sur sa conscience, et vous verrez s'il pourra vous dire du mal de moi. »

Robespierre, si je me trompe, je vous mets à même de me le prouver; c'est à vous que je répète ce que j'ai dit de votre personne, et je veux charger votre ami d'une lettre que la rigueur de mes gardiens laissera peut-être passer en faveur de celui à qui elle est adressée.

Je ne vous écris pas pour vous prier, vous l'imaginez bien : je n'ai jamais prié personne; et certes! ce n'est pas d'une prison que je commencerois de le faire à l'égard de quiconque me tient en son pouvoir. La prière est faite pour les coupables ou les esclaves; l'innocence témoigne, et c'est bien assez; ou elle se plaint, et elle en a le droit dès qu'elle est vexée. Mais la plainte même ne me convient pas : je sais souffrir et ne m'étonner de rien. Je sais d'ailleurs qu'à la naissance des ré-

publiques, des révolutions presque inévitables, qu'expliquent trop les passions humaines, exposent souvent ceux qui servirent le mieux leur pays à demeurer victimes de leur zèle et de l'erreur de leurs contemporains. Ils ont pour consolation leur conscience, et l'histoire pour vengeur.

Mais par quelle singularité moi, femme, qui ne puis faire que des vœux, suis-je exposée aux orages qui ne tombent ordinairement que sur les individus agissans, et quel sort m'est donc réservé?

Voilà deux questions que je vous adresse.

Je les regarde comme peu importantes en elles-mêmes et par rapport à moi personnellement; qu'est-ce qu'une fourmi de plus ou de moins, écrasée par le pied de l'éléphant, considérée dans le système du monde? Mais elles sont infiniment intéressantes par leurs rapports avec la liberté présente et le bonheur futur de mon pays : car, si l'on confond indifféremment avec ses ennemis déclarés ses défenseurs et ses amis avoués, si l'on assimile au même traitement l'égoïste dangereux ou l'aristocrate perfide avec le citoyen fidèle et le patriote généreux, si la femme honnête et sensible qui s'honore d'avoir une patrie, qui lui fit dans sa modeste retraite ou dans ses différentes situations les sacrifices dont elle est capable, se trouve punie avec la femme orgueilleuse ou légère qui maudit l'égalité, assurément la justice et la liberté ne règnent point encore, et le bonheur à venir est douteux !

Je ne parlerai point ici de mon vénérable mari ;

il falloit rapporter ses comptes lorsqu'il les eut fournis, et ne pas lui refuser d'abord justice pour se réserver de l'accuser quand on l'auroit noirci dans le public. Robespierre, je vous défie de ne pas croire que Roland soit un honnête homme : vous pouvez penser qu'il ne voyoit pas bien sur telle et telle mesure ; mais votre conscience rend secrètement hommage à sa probité comme à son civisme. Il faut peu le voir pour le bien connoître ; son livre est toujours ouvert, et chacun peut y lire ; il a la rudesse de la vertu, comme Caton en avoit l'âpreté; ses formes lui ont fait autant d'ennemis que sa rigoureuse équité ; mais ces inégalités de surface disparoissent à distance, et les grandes qualités de l'homme public demeureront pour toujours. On a répandu qu'il souffloit la guerre civile à Lyon ; on a osé donner ce prétexte comme sujet de mon arrestation ! Et la supposition n'étoit pas plus juste que la conséquence. Dégoûté des affaires, irrité de la persécution, ennuyé du monde, fatigué de travaux et d'années, il ne pouvoit que gémir dans une retraite ignorée, et s'y obscurcir en silence pour épargner un crime à son siècle.

Il a corrompu l'esprit public, et je suis sa complice ! Voilà le plus curieux des reproches et la plus absurde des imputations. Vous ne voulez pas, Robespierre, que je prenne ici le soin de les réfuter ; c'est une gloire trop facile, et vous ne pouvez être du nombre des bonnes gens qui croient une chose parce qu'elle est écrite et qu'on

la leur a répétée. Ma prétendue complicité seroit plaisante, si le tout ne devenoit atroce par le jour nébuleux sous lequel on l'a présenté au peuple qui, n'y voyant rien, s'y fabrique un je ne sais quoi de monstrueux. Il falloit avoir une grande passion de me nuire pour m'enchaîner ainsi d'une manière brutale et réfléchie dans une accusation qui ressemble à celle, tant répétée sous Tibère, de lèse-majesté, pour perdre quiconque n'avoit pas de crime et qu'on vouloit pourtant immoler!

D'où vient donc cette animosité? C'est ce que je ne puis concevoir, moi qui n'ai jamais fait de mal à personne, et qui ne sais pas même en vouloir à ceux qui m'en font.

Élevée dans la retraite, nourrie d'études sérieuses qui ont développé chez moi quelque caractère, livrée à des goûts simples qu'aucune circonstance n'a pu altérer, enthousiaste de la révolution et m'abandonnant à l'énergie des sentimens généreux qu'elle inspire, étrangère aux affaires par principes comme par mon sexe, mais m'entretenant d'elles avec chaleur parce que l'intérêt public devient le premier de tous dès qu'il existe, j'ai regardé comme de méprisables sottises les premières calomnies lancées contre moi; je les ai crues le tribut nécessaire, pris par l'envie sur une situation que le vulgaire avoit encore l'imbécillité de regarder comme élevée, et à laquelle je préférois l'état paisible où j'avois passé tant d'heureuses journées!

Cependant ces calomnies se sont accrues avec autant d'audace que j'avois de calme et de sécu-

rité : je suis traînée en prison; j'y demeure depuis bientôt cinq mois, arrachée des bras de ma jeune fille, qui ne peut plus se reposer sur le sein dont elle fut nourrie, loin de tout ce qui m'est cher, privée de toute communication, en butte aux traits amers d'un peuple abusé, qui croit que ma tête sera utile à sa félicité; j'entends sous ma fenêtre grillée la garde qui me veille s'entretenir quelquefois de mon supplice; je lis les dégoûtantes bordées que jettent sur moi des écrivains qui ne m'ont jamais vue, non plus que tous ceux qui me haïssent.

Je n'ai fatigué personne de mes réclamations; j'attendois du temps la justice, avec la fin des préventions : manquant de beaucoup de choses, je n'ai rien demandé; je me suis accommodée de la mauvaise fortune, fière de me mesurer avec elle et de la tenir sous mes pieds. Le besoin devenant pressant et craignant de compromettre ceux à qui je pourrois m'adresser, j'ai voulu vendre les bouteilles vides de ma cave, où l'on n'a point mis les scellés parce qu'elle ne contenoit rien de meilleur : grand mouvement dans le quartier! on entoure la maison; le propriétaire est arrêté; on double chez moi les gardiens, et j'ai à craindre peut-être pour la liberté d'une pauvre bonne qui n'a d'autre tort que de me servir avec affection depuis treize ans, parce que je lui rendois la vie douce; tant le peuple, égaré sur mon compte, étourdi du nom de conspirateur, croit qu'il doit m'être appliqué!

Robespierre, ce n'est pas pour exciter en vous

une pitié au-dessus de laquelle je suis, et qui m'offenseroit peut-être, que je vous présente ce tableau bien adouci; c'est pour votre instruction.

La fortune est légère, la faveur du peuple l'est également; voyez le sort de ceux qui l'agitèrent, lui plurent ou le gouvernèrent, depuis Viscellinus jusqu'à César, et depuis Hippon, harangueur de Syracuse, jusqu'à nos orateurs parisiens! La justice et la vérité seules demeurent et consolent de tout, même de la mort, tandis que rien ne soustrait à leurs atteintes. Marius et Sylla proscrivirent des milliers de chevaliers, un grand nombre de sénateurs, une foule de malheureux. Ont-ils étouffé l'Histoire, qui voue leur mémoire à l'exécration, et goûtèrent-ils le bonheur?

Quoi qu'il me soit réservé, je saurai le subir d'une manière digne de moi, ou le prévenir s'il me convient. Après les honneurs de la persécution, dois-je avoir ceux du martyre? ou bien suis-je destinée à languir longtemps en captivité, exposée à la première catastrophe qu'on jugera bon d'exciter? ou serai-je déportée soi-disant, pour essuyer à quatre lieues en mer cette petite inadvertance de capitaine qui le débarrasse de sa cargaison humaine au profit des flots? Parlez; c'est quelque chose que de connoître son sort, et, avec une âme comme la mienne, on est capable de l'envisager.

Si vous voulez être juste et que vous me lisiez avec recueillement, ma lettre ne vous sera pas inutile, et dès lors elle pourroit ne pas l'être à mon pays. Dans tous les cas, Robespierre, je le sais, et

vous ne pouvez éviter de le sentir : quiconque m'a connue ne sauroit me persécuter sans remords.

ROLAND, née *Phlipon*.

NOTA. L'idée de cette lettre, le soin de l'écrire et le projet de l'envoyer se sont soutenus durant vingt-quatre heures; mais que pourroient faire mes réflexions sur un homme qui sacrifie des collègues dont il connoît bien la pureté?

Dès que ma lettre ne seroit pas inutile, elle est déplacée; c'est me compromettre sans fruit avec un tyran qui peut m'immoler, mais qui ne sauroit m'avilir. Je ne la ferai pas remettre.

---

26 septembre.

Le décret qui ordonne de présenter le lendemain l'acte d'accusation de Brissot est rendu dans la même séance où l'on propose d'abréger les formes des jugemens du tribunal révolutionnaire, et où l'on organise les quatre sections de ce tribunal; de manière qu'on réunit la multiplication des moyens de juger, l'obligation d'accélérer le prononcé des jugemens et la restriction des défenses des accusés, au même instant qu'on détermine de faire périr Brissot et les autres députés détenus, c'est-à-dire les hommes à talens qui pourroient confondre leurs accusateurs.

Quatre mois se sont écoulés sans qu'on ait pu

dresser cet acte d'accusation dont on a vainement décrété plusieurs fois la confection; il falloit un surcroît de pouvoir et le règne complet de la terreur pour oser enfin immoler les fondateurs de la liberté; mais, après que l'on a déterminé, sous la dénomination de suspects, l'arrestation arbitraire du quart de la France; après qu'on a fanatisé un peuple imbécile qui ruine Lyon, comme si la seconde ville de la république appartenoit à l'empereur, et que ceux qu'il juge bon d'appeler des muscadins fussent des bêtes féroces; après qu'un sceptre de fer étendu sur la France y fait régner le crime et la peur; après qu'on établit en loi pour les accusés qu'ils répondront oui ou non, sans faire de discours de défense, on peut envoyer à la mort les victimes pures dont on craignoit encore l'éloquence, tant la voix de la vérité paroît redoutable à ceux mêmes qui sont assez puissans pour ne pas l'écouter!

Que de soins pour l'étouffer! mais l'Histoire est là; elle tient ses burins, et prépare dans le silence la vengeance tardive des imitateurs de Barnevelt et de Sydney.

3 octobre.

Nota. Je lis le journal, et je vois Robespierre accuser Roland et Brissot d'avoir dit du mal de d'Aubigny, qui vola au 10 août 100,000 livres aux Tuileries, qu'on voulut poursuivre, et dans l'absence duquel sa femme rapporta les 100,000 francs

à la Commune ; je vois Robespierre prétendre que Roland nomma Restout au garde-meuble pour en préparer le vol, et c'est Pache qui, ne voulant point de cette place à laquelle Roland l'avoit nommé, lui présenta Restout pour l'occuper ; et la Convention a retenti des plaintes de Roland sur la négligence du commandant de la garde nationale pour faire garnir le poste du garde-meuble, malgré les injonctions réitérées du ministre de l'intérieur.

Ce Robespierre, qu'un temps je crus honnête homme, est un être bien atroce ! comme il ment à sa conscience et comme il aime le sang !





SECONDE ARRESTATION

De Sainte-Pélagie, le 20 août 1793.

Le vingt-quatrième jour de ma détention à l'Abbaye commençoit de s'écouler; l'espace de cette détention avoit été rempli par l'étude et le travail; je l'avois principalement employé à écrire des notes dont la rédaction devoit se ressentir de l'excellente disposition d'esprit dans laquelle je me trouvois. L'insurrection du 31 mai, les attentats du 2 juin, m'avoient pénétrée d'indignation; mais j'étois persuadée que les départemens ne les verroient pas d'un œil satisfait, et que leurs réclamations, soutenues des démarches nécessaires, feroient triompher la bonne cause. Peu m'importoit avec cet espoir que, dans l'instant d'une crise ou les excès de la tyrannie expirante, je tombasse victime de la haine particulière ou de la rage de quelque forcené. Le succès de mes amis, le triomphe des vrais républicains, me consoloient de tout à l'avance; j'aurois subi un jugement inique ou succombé par

quelque atrocité imprévue, avec le calme, la fierté, même la joie de l'innocence qui méprise la mort et sait que la sienne sera vengée. Je ne puis m'empêcher de répéter ici les regrets déjà exprimés de la perte de ces notes, qui peignoient si bien et les faits que j'avois connus, et les personnes dont j'avois été environnée, et les sentimens que j'éprouvois dans la succession des événemens d'alors. J'apprends qu'il en est échappé quelques-unes à la destruction ; mais elles ne contiennent que les détails de ma première arrestation. Un jour peut-être la réunion de ces lambeaux offrira à quelque main amie de quoi ajouter de nouveaux traits au tableau de la vérité.

La publication d'un grossier mensonge, l'annonce bruyamment faite sous ma fenêtre d'une de ces feuilles du *Père Duchêne,* sale écrit dont Hébert, substitut de la Commune de Paris, empoisonne tous les matins le peuple ignorant, qui boit comme l'eau la calomnie, m'avoient persuadée qu'il se projetoit contre moi quelque horreur. Cette feuille disoit que son auteur m'avoit rendu visite à l'Abbaye, et qu'ayant obtenu ma confiance sous l'apparence d'un brigand de la Vendée, il avoit eu mon aveu des liaisons de Roland et des brissotins avec les rebelles de ce département et le gouvernement anglois. Ce conte ridicule étoit assaisonné de tout ce qui fait les ornemens du langage du *Père Duchêne*. Les vraisemblances physiques n'étoient pas mieux ménagées que les autres : je n'étois pas seulement transformée en contre-révolutionnaire,

mais aussi en vieille édentée, et l'on finissoit par m'exhorter à pleurer mes péchés en attendant que je les expiasse à l'échafaud. Les colporteurs, bien instruits sans doute, ne quittèrent pas d'une minute les environs de ma résidence ; ils accompagnoient l'annonce de la visite du *Père Duchêne* des provocations les plus sanguinaires au peuple du marché. Je pris la plume ; j'écrivis quelques lignes à ce lâche Garat, qui se croit un sage parce qu'il n'a de passion que la peur, qui lui fait ménager le parti le plus fort, très indépendamment de la justice ; je lui faisois honte de l'administration qui expose l'innocence déjà opprimée aux derniers excès de la fureur d'un peuple aveuglé. Je ne prétendois assurément pas le convertir, mais je lui envoyois mes adieux comme un vautour pour ronger son cœur.

Vers le même temps, une femme dont on ne vantera pas l'esprit, les connoissances, mais qui unit aux grâces de son sexe la sensibilité d'âme qui en fait le premier mérite et le plus grand charme, trouva moyen de pénétrer dans ma prison. Combien je fus étonnée de voir son doux visage, de me sentir pressée dans ses bras et d'être baignée de ses pleurs ! je la pris pour un ange ; c'en étoit un aussi, car elle est bonne et jolie, et elle avoit tout fait pour m'apporter des nouvelles de mon meilleur ami ; elle me donnoit encore des moyens de faire passer des miennes. Cet adoucissement à ma captivité contribuoit à me la faire oublier, lorsqu'à midi du 24 juin la femme du concierge vint m'inviter à passer dans son appar-

tement, où me demandoit un administrateur : j'étois souffrante et couchée; je me lève, je vais chez elle, j'entre dans la chambre où un homme se promenoit et un autre écrivoit, sans qu'aucun d'eux parût s'apercevoir de mon arrivée. « Est-ce bien moi qu'on demande, Messieurs? — Vous êtes la citoyenne Roland? — Oui, je m'appelle ainsi. — Prenez la peine de vous reposer. » Et l'un continue d'écrire, l'autre de se promener. Je cherchois ce que signifioit cette comédie, quand l'écrivain, prenant la parole, me dit : « Je viens vous mettre en liberté. » Je ne sais pourquoi cette annonce me toucha très foiblement. « Mais, répliquai-je, il est fort bien fait de me mettre hors d'ici, il s'agit en même temps de me faire entrer chez moi; les scellés sont sur mon appartement.— L'Administration les fera lever dans le jour; j'écris pour un ordre, parce que je suis seul ici d'administrateur, et qu'il faut deux signatures pour la décharge du concierge. » Il se lève, donne sa commission et revient m'entretenir de cet air qui veut inspirer la confiance, puis me demande tout à coup, comme sans conséquence : « Vous savez où est M. Roland, à présent? » Je souris à la question, en observant qu'elle n'est point assez discrète pour mériter une réponse. La conversation devenoit ennuyeuse; je me retire dans ma chambre pour faire mes dispositions. J'eus d'abord l'idée de dîner paisiblement et de ne partir que vers le soir; mais je réfléchis que c'étoit une folie que de rester en prison quand on avoit la faculté d'en sortir;

d'ailleurs le concierge vint savoir si je prenois mes arrangemens; je vis qu'il étoit empressé d'avoir mon logis. C'étoit un petit cabinet, fort maussade par la saleté des murs, l'épaisseur des grilles et le voisinage d'un bûcher que tous les animaux du logis prennent pour leurs lieux d'aisances; mais, comme il ne peut tenir qu'un lit, on a l'avantage d'y être seule, et on en fait ordinairement les honneurs au nouvel arrivé, ou à l'individu qui désire cet agrément. Lavacquerie, qui ne l'avoit jamais vu habiter par quelqu'un d'aussi bonne humeur que moi, et qui admiroit la complaisance avec laquelle j'y ordonnois des livres et des fleurs, me disoit qu'il l'appelleroit désormais le pavillon de Flore. J'ignorois qu'il le destinât, en ce même instant, à Brissot, que je ne savois pas dans mon voisinage; que bientôt après il seroit habité par une héroïne digne d'un meilleur siècle, la célèbre Corday, et qu'il devoit tomber en quenouille en recevant après M. l'abbé Fauchet. Ma pauvre bonne, qui arrivoit pour me voir, pleuroit de joie en faisant mon paquet; on me fait voir l'ordre de ma mise en liberté, fondé sur ce qu'il n'y a rien contre moi; je fais mes comptes et mes petites générosités pour les pauvres et les valets de la prison; je trouve sur mon passage l'un des otages, prince de Linanges, qui me félicite obligeamment de ma liberté; je lui réponds que je voudrois lui faire un compliment pareil, comme gage de celle de nos commissaires et de la paix de mon pays : j'envoie chercher un fiacre, je descends, fort éton-

née de voir encore l'administrateur, qui n'avoit pas quitté la prison, et qui vient jusque sur la porte pour me regarder monter en voiture. Je me fais conduire à mon domicile, dans le dessein d'y déposer quelques objets, et de me rendre bientôt après chez les dignes gens qui ont adopté ma fille; je quitte le fiacre avec cette légèreté qui ne m'a jamais permis de sortir d'une voiture sans sauter; je passe sous ma porte comme un oiseau, en disant gaiement au portier : « Bonjour, Lamarre ! » Je n'avois pas franchi quatre marches de mon escalier, lorsque deux hommes, venus sur mes talons je ne sais comment, s'écrient : « Citoyenne Roland ! — Que voulez-vous? demandai-je en me retournant. — De par la loi nous vous arrêtons. » Qui sait sentir n'a pas même besoin de penser pour juger ce que je dus éprouver à cet instant. Je me fais lire l'ordre, je prends mon parti sur-le-champ, je descends et traverse la cour avec rapidité. « Où donc allez-vous? — Chez mon propriétaire, où j'ai à faire; suivez-moi. » La maîtresse du logis m'ouvre elle-même en riant. « Laissez-moi m'asseoir et respirer, lui dis-je; mais ne vous réjouissez pas. On vient de me mettre en liberté, ce n'étoit qu'un leurre cruel; je sors de l'Abbaye, on m'arrête pour me conduire à Sainte-Pélagie : je connois les délibérations dernièrement prises par ma section, je veux me mettre sous sa sauvegarde; je vous prie d'envoyer en conséquence. »

Le fils de la maison s'empressa avec la chaleur et l'indignation d'un jeune homme honnête. Deux

commissaires de la section arrivent, se font représenter l'ordre, dressent leur procès-verbal d'opposition; mais ils me prient ensuite de les accompagner à la mairie, où ils vont le signifier et donner leurs raisons : je ne pouvois me refuser à cette démarche; j'avois employé le temps à faire des billets à mes amis, pour les prévenir de ma nouvelle destination; je quitte une famille où cette scène venoit de jeter la surprise et l'effroi; nous arrivons à la mairie, je suis placée dans une petite antichambre avec les inspecteurs chargés de garder ma personne, les commissaires entrent dans le bureau des administrateurs de police. La discussion s'élève, se prolonge et devient vive : j'étois mal à l'aise, je me trouvois déplacée; je me demandois par quelle fatalité l'innocence devoit jouer le rôle d'un criminel, attendant son jugement, et jusque-là exposée aux regards curieux des gens qui venoient dans cette antichambre; impatientée, je me lève, j'ouvre la porte du bureau : « Je puis, Messieurs, assister sans inconvénient à une discussion dont je suis l'objet. — Retirez-vous, s'écrie un petit homme que je reconnus pour être Louvet, qui étoit venu si gauchement m'interroger à l'Abbaye. — Mais je n'ai point envie de faire violence, je ne suis point en mesure pour cela; je ne demande même pas la parole, je ne désire que d'être présente. — Retirez-vous, retirez-vous; gendarmes, arrivez! » On eût dit que le bureau étoit assiégé parce qu'une femme de bon sens vouloit y entendre ce qu'on disoit d'elle.

Il fallut bien se retirer pour ne pas être emmenée. Peu après, je vis des signes, des allées et venues; on donna l'ordre d'aller chercher une voiture, et enfin un inspecteur de la police vint me prier de le suivre. Je retourne à la porte du bureau, que j'ouvre toute grande : « Commissaires de la section de Beaurepaire, je vous préviens que l'on m'emmène. — Nous ne pouvons l'empêcher, mais la section ne vous oubliera pas; elle veillera à ce que vous soyez interrogée. — Il sera curieux de voir comment, ayant été mise en liberté à une heure parce qu'il n'y avoit rien contre moi, j'ai pu devenir suspecte dans le chemin de l'Abbaye à mon domicile, et fournir ainsi de nouveaux motifs de détention. » Jobert, autre administrateur aussi violent, mais plus lourd et encore plus sot que Louvet, prit magistralement la parole pour justifier l'Administration, en convenant que ma première arrestation étoit illégale, et qu'il avoit fallu me mettre en liberté pour m'arrêter ensuite aux termes de la loi. Ceci me donnoit beau jeu; j'allois en profiter, mais les tyrans, à qui la vérité échappe, ne veulent pas même alors qu'on la leur dise; le bruit et la colère ne laissoient pas une seule place à la raison; je quittai la compagnie et fus amenée à Sainte-Pélagie.

Le nom de cette maison, qui, sous l'ancien régime, étoit habitée par des religieuses gardiennes des victimes de lettres de cachet et qu'on supposoit de mauvaises mœurs, son isolement dans un quartier éloigné, rempli de ce qu'il faut bien appeler

peuple, et trop connu par l'esprit féroce qui y fit égorger tant de prêtres au mois de septembre, ne me présentoit pas ce nouvel asile sous un jour consolant.

Pendant qu'on enregistroit mon entrée, un homme de sinistre figure ouvre mon paquet, le fouille curieusement; je m'en aperçois à l'instant où il remet sur le bureau du concierge des imprimés qui y étoient (c'étoient des journaux) : surprise et offensée d'un procédé qui ne doit avoir lieu que pour les personnes mises au secret, j'observe que du moins ce ne doit pas être à un homme d'examiner ainsi avec indécence le paquet de nuit d'une femme : on lui ordonne de le laisser; mais c'est le porte-clefs du corridor où l'on me loge, et j'étois destinée à voir deux fois le jour son affreux visage. On me demande si je veux une chambre à un ou deux lits. « Je suis seule et ne veux point de compagne. — Mais la chambre sera trop petite. — Peu m'importe. » On cherche, il n'y en avoit pas de libre; j'entre dans une chambre à deux lits; elle a six pieds de large sur douze de long, de manière qu'avec les deux petites tables et les deux chaises il n'y reste guère d'espace. J'apprends qu'il faut payer d'avance le loyer du premier mois; 15 livres pour un lit, le double pour les deux : je ne voulois en occuper qu'un, et je l'aurois pris dans une chambre où il eût été seul; je ne payai donc que 15 livres. « Mais il n'y a point de pot à l'eau ni d'autre vase? — C'est qu'il faut les acheter », me dit le certain homme, fort empressé d'offrir des services

dont on voit le but intéressé. J'ajoute à ces acquisitions une écritoire, du papier, des plumes, et je m'établis. La maîtresse du logis vient me visiter; je m'informe des usages et de mes droits; j'apprends qu'ici l'État ne donne rien pour les prisonniers. « Comment donc vivent-ils? — Il y a une portion de haricots seulement et une livre et demie de pain par jour; mais vous ne pourrez manger ni de l'un ni de l'autre. — Je crois bien que cela ne ressemble pas à ce dont j'ai l'habitude; mais j'aime à connoître de chaque situation ce qui lui est propre, et à mettre mes forces au niveau de celles où je me trouve; je veux en essayer. » Je tentai effectivement; mais, soit la disposition qui n'étoit pas très bonne alors, soit le défaut d'exercice, mon estomac fut rebelle pour l'ordinaire de la prison, et il fallut avoir recours à la cuisine de Mme Bouchaud; elle m'avoit offert de me nourrir, je l'acceptai : j'y trouvois salubrité, économie par comparaison à ce que j'aurois fait venir du traiteur, au bout du monde et dans un quartier perdu. Une côtelette et quelques cuillerées de légumes à dîner, rien à déjeuner que du pain et de l'eau, voilà ce que je commandai, et ce dont j'avois usé à l'Abbaye. Je le consigne ici pour rapprocher cette manière d'être de la dénonciation qui fut faite bientôt après à la section de l'Observatoire de mes dépenses à Sainte-Pélagie, où je corrompois le concierge en faisant bombance avec sa famille : d'où l'indignation des sans-culottes et la proposition de quelques-uns de me dépêcher du

monde. Cela s'accorde assez bien avec les criailleries de ces femmes qui prétendent s'être insinuées chez moi, sous de beaux habits, dans les cercles de vieilles comtesses que je tenois à l'hôtel de l'Intérieur, et avec les articles du journal de la Montagne, qui insère les lettres que m'écrivent des prêtres réfractaires.

O Danton! c'est ainsi que tu aiguises les couteaux contre tes victimes. Frappe! une de plus augmentera peu tes crimes; mais leur multiplicité ne peut couvrir ta scélératesse, ni te sauver de l'infamie. Aussi cruel que Marius, plus affreux que Catilina, tu surpasses leurs forfaits sans avoir leurs grandes qualités, et l'Histoire vomira ton nom avec horreur dans le récit des boucheries de septembre et de la dissolution du corps social à la suite des événemens du 2 juin.

Mon courage n'étoit point au-dessous de la nouvelle disgrâce que je venois d'essuyer; mais le raffinement de cruauté avec lequel on m'avoit donné l'avant-goût de la liberté pour me charger de nouvelles chaînes, mais le soin barbare de se prévaloir d'un décret en appliquant faussement une désignation pour me retenir plus arbitrairement sous une apparence de légalité, m'enflammoient d'indignation. Je me trouvois dans cette disposition où toutes les impressions sont plus vives et leurs effets plus alarmans pour la santé; je me couchai sans pouvoir dormir; il falloit bien rêver. Jamais les états violens ne sont pour moi de longue durée; j'ai besoin de me posséder, parce que j'ai

l'habitude de me régir; je me trouvai bien dupe d'accorder quelque chose à mes persécuteurs en me laissant froisser par l'injustice; ils se chargeoient d'un nouvel odieux, et changeoient peu l'état que que j'avois su déjà si bien supporter; ici, comme à l'Abbaye, n'avois-je pas des livres, du temps? n'étois-je plus moi-même? Véritablement je m'indignai presque d'avoir été troublée, et je ne songeai plus qu'à user de la vie, à employer mes facultés avec cette indépendance qu'une âme forte conserve au milieu des fers, et qui trompe ses plus ardens ennemis. Mais je sentis qu'il falloit varier mes occupations; je fis acheter des crayons, et je repris le dessin, que j'avois abandonné depuis si longtemps.

La fermeté ne consiste pas seulement à s'élever au-dessus des circonstances par l'effort de sa volonté, mais à s'y maintenir par un régime et des soins convenables. La sagesse se compose de tous les actes utiles à sa conservation et à son exercice. Lorsque des événemens fâcheux ou irritans viennent me surprendre, je ne me borne pas à me rappeler les maximes de la philosophie pour soutenir mon courage; je ménage à mon esprit des distractions agréables, et je ne néglige point les préceptes de l'hygiène pour me conserver dans un juste équilibre. Je distribuai donc mes journées avec une sorte de régularité. Le matin j'étudiois l'anglois, dans l'excellent Essai de Shaftesbury sur la vertu, et j'expliquois des vers de Thompson; la saine métaphysique de l'un, les descriptions enchantées de

l'autre, me transportoient tour à tour dans les régions intellectuelles et au milieu des scènes les plus touchantes de la nature. La raison de Shaftesbury fortifioit la mienne, ses pensées favorisoient la méditation ; la sensibilité de Thompson, ses tableaux rians ou sublimes, pénétroient mon cœur et charmoient mon imagination. Je dessinois ensuite jusqu'au dîner ; j'avois cessé de conduire le crayon depuis si longtemps que je ne pouvois guère me trouver habile ; mais on conserve toujours le pouvoir de répéter avec plaisir ou de tenter avec facilité ce qu'on a fait avec succès dans sa jeunesse. Aussi l'étude des beaux-arts, considérée comme partie de l'éducation chez les femmes, doit, ce me semble, avoir moins pour objet de leur faire acquérir un talent distingué que de leur inspirer le goût du travail, leur faire contracter l'habitude de l'application, et de multiplier leurs moyens d'occupation : car c'est ainsi qu'on échappe à l'ennui, la plus cruelle maladie de l'homme en société ; c'est ainsi qu'on se préserve des écueils du vice, et même des séductions bien plus à craindre que lui.

Je ne ferai point de ma fille une virtuose : je me souviendrai que ma mère avoit peur que je devinsse grande musicienne, ou que je me consacrasse uniquement à la peinture, parce qu'elle vouloit par-dessus tout que j'aimasse les devoirs de mon sexe, et que je fusse femme de ménage, comme mère de famille. Il faut que mon Eudora accompagne agréablement sur la harpe, ou se joue légèrement sur le forte-piano ; qu'elle sache du

dessin ce qu'il en est besoin pour contempler avec plus de plaisir les chefs-d'œuvre des grands maîtres, pour tracer ou imiter une fleur qui lui plaît, et mêler à tout ce qui fait sa parure le goût et l'élégance de la simplicité; je veux que ses talens ordinaires n'inspirent pas aux autres plus d'admiration qu'à elle de vanité; je veux qu'elle plaise par l'ensemble, sans étonner jamais au premier coup d'œil, et qu'elle sache mieux attacher par des qualités que briller par des agrémens. Mais, bon Dieu! je suis prisonnière, et elle vit loin de moi! je n'ose même pas la faire venir pour recevoir mes embrassemens; la haine poursuit jusqu'aux enfans de ceux que la tyrannie persécute, et le mien paroît à peine dans les rues avec ses onze ans, sa figure virginale et ses beaux cheveux blonds, que ces êtres, apostés pour le mensonge ou séduits par lui, le font remarquer comme rejeton d'un conspirateur. Les cruels! comme ils savent bien déchirer le cœur d'une mère!

L'aurois-je fait venir avec moi! Je n'ai pas encore dit comment on est à Sainte-Pélagie.

Le corps de logis destiné pour les femmes est divisé en longs corridors fort étroits, de l'un des côtés desquels sont de petites cellules telles que j'ai décrit celle où je fus logée; c'est là que, sous le même toit, sur la même ligne, séparée par un léger plâtrage, j'habite avec des filles perdues et des assassins. A côté de moi est une de ces créatures qui font métier de séduire la jeunesse et de vendre l'innocence; au-dessus est une femme qui

a fabriqué de faux assignats, et déchiré sur une grande route un individu de son sexe, avec les monstres dans la bande desquels elle est enrôlée; chaque cellule est fermée par un gros verrou à clef, qu'un homme vient ouvrir tous les matins en regardant effrontément si vous êtes debout ou couchée; alors leurs habitantes se réunissent dans les corridors, sur les escaliers, dans une petite cour ou dans une salle humide et puante, digne réceptacle de cette écume du monde.

On juge bien que je gardois constamment ma cellule; mais les distances ne sont pas assez considérables pour sauver les oreilles des propos qu'on peut supposer à de telles femmes, sans qu'il soit possible de les imaginer pour quiconque ne les a jamais entendus.

Ce n'est pas tout : le corps de logis où sont placés les hommes a des fenêtres en face et très près du bâtiment qu'habitent les femmes; la conversation s'établit entre les individus analogues; elle est d'autant plus débordée que ceux qui la tiennent ne sont susceptibles d'aucune crainte; les gestes suppléent aux actions, et les fenêtres servent de théâtre aux scènes les plus honteuses d'un infâme libertinage.

Voilà donc le séjour qui étoit réservé à la digne épouse d'un homme de bien ! Si c'est là le prix de la vertu sur la terre, qu'on ne s'étonne donc plus de mon mépris pour la vie, et de la résolution avec laquelle je saurai affronter la mort.

Jamais elle ne m'avoit paru redoutable; mais

aujourd'hui je lui trouve des charmes; je l'aurois embrassée avec transport, si cette jeune fille ne m'invitoit à ne point l'abandonner encore, si ma disparition volontaire ne prêtoit des armes à la calomnie contre un mari dont je soutiendrois la gloire, si l'on osoit me traduire devant un tribunal.

Dans les derniers temps du ministère de Roland, les conjurations et les menaces s'étoient tellement multipliées que souvent nos amis nous pressèrent d'abandonner l'hôtel durant la nuit. Deux ou trois fois nous cédâmes à leurs instances; mais ce déplacement m'ennuya; j'observai qu'il y avoit moins de danger à rester qu'à sortir, parce que l'audace se porteroit difficilement à violer l'asile d'un fonctionnaire public, tandis qu'elle pouvoit le guetter et l'immoler au dehors; et qu'enfin, si le malheur devoit arriver, il valoit mieux pour l'utilité publique et pour sa gloire personnelle que le ministre pérît à son poste.

En conséquence nous ne découchâmes plus; je fis apporter le lit de mon mari dans ma chambre pour que nous courussions les mêmes hasards; je gardai, sous mon chevet ou sur ma table de nuit, un pistolet dont je me proposois de me servir, non pour une vaine défense, mais pour me soustraire aux outrages des assassins, si je les voyois arriver. J'ai passé trois semaines dans cette situation; il est très vrai que deux ou trois fois l'hôtel fut environné; qu'une autre fois les Marseillois, informés de quelque projet, envoyèrent quatre-vingts des

leurs pour nous garder; il est très vrai que jacobins, cordeliers, ne cessoient de répéter dans leur tribune qu'il falloit faire un 10 août contre Roland, comme on avoit fait contre Louis XVI ; mais c'est parce qu'ils le disoient qu'on pouvoit présumer qu'ils n'étoient point près de le faire. La mort, que je bravois gaiement alors, ne pouvoit que me paroître désirable à Sainte-Pélagie, si des considérations puissantes ne m'eussent enchaînée sur la terre.

Mes gardiens ne tardèrent pas à souffrir plus que moi-même de ma situation, et à s'inquiéter pour l'adoucir; les excessives chaleurs du mois de juillet rendoient ma cellule inhabitable. Les papiers dont j'environnois les grilles n'empêchoient pas le soleil d'en frapper avec violence les murs blanchis et resserrés, et, quoique les fenêtres demeurassent ouvertes dans la nuit, l'air brûlant et concentré du jour ne s'y rafraîchissoit jamais. La femme du concierge m'invita à passer les journées dans son appartement, et j'acceptai ses offres pour l'après-midi : ce fut alors que j'imaginai de faire venir un forte-piano que je plaçai chez elle, et dont je m'amusai quelquefois. Mais combien ma situation morale souffrit-elle de modification dans cet intervalle! Le mouvement de quelques départemens sembloit annoncer la juste indignation dont ils étoient pénétrés pour l'outrage fait à leurs députés, et la résolution d'en tirer vengeance par le rétablissement de la représentation nationale dans son intégrité.

Je savois Roland dans une retraite paisible et

sûre, recevant les consolations et les soins de l'amitié ; ma fille, accueillie par de vénérables patriarches, suivoit, sous leurs yeux et avec leurs enfans, ses exercices et son éducation. Mes amis, les fugitifs reçus à Caen, y étoient environnés d'une force respectable. Celui de tous qui m'étoit le plus cher avoit trouvé le moyen de me donner de ses nouvelles; je pouvois lui écrire, je croyois que mes lettres lui parviendroient. Je voyois le salut de la République se préparer dans les événemens ; résignée sur mon propre sort, j'étois encore heureuse. Le bonheur tient bien moins aux choses extérieures qu'à la disposition de l'esprit et aux affections de l'âme. J'employois mon temps d'une manière utile et agréable ; je voyois quelquefois les quatre personnes qui venoient me visiter à l'Abbaye : l'honnête Grandpré que sa place autorisoit à venir, et qui m'amenoit une femme intéressante ; le fidèle Bosc, qui m'apportoit des fleurs du Jardin des Plantes dont les formes aimables, les couleurs brillantes et les doux parfums embellissoient mon austère réduit ; le sensible Champagneux, qui m'engageoit si vivement à prendre la plume pour continuer les *Notices historiques* que j'avois commencées : ce que je fis à sa prière, abandonnant pour quelque temps mon Tacite et mon Plutarque, dont je nourrissois mes après-dînées.

Ce n'étoit point assez pour Mme Bouchaud de m'avoir offert l'usage de son appartement ; elle sentoit que j'en usois avec une grande discrétion ; elle imagina de me sortir de ma triste cellule, et de

me loger dans une jolie chambre à cheminée située au rez-de-chaussée, au-dessous de sa propre chambre. Me voilà donc délivrée de l'affreux entourage qui faisoit mon tourment, après trois semaines de résidence; je n'aurai plus à traverser, deux fois le jour, au milieu des femmes de mon voisinage, pour m'éloigner d'elles durant quelque temps; je ne verrai plus le porte-clefs à sinistre figure ouvrir ma porte chaque matin, et tirer le soir le gros verrou sur moi comme sur une criminelle qu'il faut sévèrement garder. C'est la douce physionomie de Mme Bouchaud qui se présente à moi; c'est elle dont je sens à chaque minute les soins délicats; il n'est pas jusqu'au jasmin apporté devant ma fenêtre, dont on garnit les grilles de ses branches flexibles, qui n'atteste le désir dont elle est pénétrée; je me regarde comme sa pensionnaire et j'oublie ma captivité. Tous mes objets d'étude ou d'amusement sont réunis autour de moi; mon forte-piano est près de mon lit, des armoires me donnent la faculté d'ordonner mes petits effets de manière à faire régner dans mon asile la propreté qui me plaît... Mais l'or, le mensonge, l'intrigue et les armes sont employés contre les départemens qui recevoient le jour de la vérité; des soldats séduits ou payés trahissent les braves Normands; Évreux est évacué; Caen abandonne les députés qu'il avoit accueillis; les brigands dominateurs, dans ce qu'on ose appeler encore une Convention, les font déclarer traîtres à la patrie; on met leurs personnes hors de la loi, on confisque leurs biens, on se sai-

sit de leurs femmes et de leurs enfans, on fait raser leurs maisons; on décrète d'accusation, sans pouvoir dire pourquoi, les députés qui ont bien voulu demeurer dans les liens de l'arrestation : c'est le triomphe audacieux du crime contre la vertu malheureuse.

Cette lâcheté, qui fait le caractère de l'égoïsme et de la corruption chez un peuple avili que nous crûmes pouvoir régénérer par les lumières et qui étoit trop abruti par ses vices, livre à la terreur des administrateurs perfides et une foule ignorante. Partout l'idée de la paix, le désir d'un repos toujours illusoire quand il n'est point mérité, fait accepter une constitution monstrueuse par ses défauts, et qui, eût-elle été meilleure, ne devoit pas être reçue des mains indignes qui osèrent la présenter; là où quelque résistance pouvoit s'élever, la corruption l'étouffe : les deniers de la nation sont prodigués pour assurer les succès de ses oppresseurs. Dans son imbécile stupeur, une majorité sans logique regarde le sacrifice de quelques individus comme un foible malheur; elle croit établir pour elle justice, paix et sûreté, en les laissant impunément violer à l'égard de ceux qui la représentent, et elle prend pour signe de salut le gage de son asservissement. Cependant un joug de fer s'appesantit sur les foibles Parisiens, témoins pusillanimes d'horreurs dont ils gémissent sans oser même les faire connoître; la disette les menace, la misère les ronge, l'oppression les accable; le règne des proscriptions est ouvert, les dénonciations pleu-

vent de toutes parts et les arrestations se multiplient. Partout un infâme salaire attend celui qui peut offrir une victime; les portiers des maisons, secrètement gagés, deviennent les premiers délateurs, et les domestiques ne sont plus que des espions.

Une femme étonnante, ne consultant que son courage, est venue donner la mort à l'apôtre du meurtre et du brigandage : elle mérite l'admiration de l'univers. Mais, faute de bien connoître l'état des choses, elle a mal choisi son temps et sa victime. Il étoit un plus grand coupable que sa main auroit dû immoler de préférence; la mort de Marat n'a fait que servir ses abominables sectateurs; ils ont transformé en martyr celui qu'ils avoient pris pour un prophète; le fanatisme et la friponnerie, toujours d'accord, ont tiré de cet événement un avantage comparable à celui que leur avoit déjà procuré l'assassinat de Lepelletier. Certes! il avoit été trop funeste pour que les députés fugitifs, très étrangers à l'action de Paris, ne le fussent pas également à celle de Corday; mais leurs adversaires saisirent un nouveau moyen de les noircir dans l'esprit du peuple. Les plus francs républicains, les seuls hommes de l'Assemblée qui réunissent au courage de l'austère probité l'autorité du talent et des lumières, furent présentés comme des fauteurs du despotisme et de vils conspirateurs; tantôt on les suppose d'accord avec les rebelles de la Vendée, on fait trouver sur les sabres des guerriers qui avoient voulu les servir l'inscription :

Vive Louis XVII ! tantôt on les accuse de travailler à partager la France en petites républiques, et on les fait maudire comme fédéralistes; c'est avec la même justesse que l'on met Brissot à la solde de l'Angleterre et que, dans un rapport envoyé à tous les départemens, on dépeint gravement sa femme retirée dans les appartemens de la reine, à Saint-Cloud, et tenant des conciliabules politiques.

Rien n'est si plaisant pour qui connoît la femme de Brissot, adonnée aux vertus domestiques, absorbée par les soins du ménage, repassant elle-même les chemises de son mari et regardant à travers le trou de sa serrure pour savoir si elle doit ouvrir à ceux qui frappent; prenant à loyer une petite vilaine chambre au village de Saint-Cloud, pour avoir la facilité de promener au grand air l'enfant qu'elle vient de sevrer. Mais bientôt elle est saisie, amenée à Paris et gardée à vue. La femme de Pétion, qui alloit dans sa famille laisser passer le temps des orages, est arrêtée avec son fils; Miranda, qu'avoit acquitté le tribunal révolutionnaire, est de nouveau traduit en prison comme suspect, sur les dénonciations de son valet, espion de Pache; tous les généraux sont mis en arrestation; Custine, dont j'ai ouï dire aux princes de Linanges qu'il étoit le plus redouté d'entre eux par les Autrichiens, est menacé de perdre la tête. La désorganisation s'étend sur toute la face de la France, et la guerre civile s'allume çà et là. L'acceptation de la constitution ne peut valoir à Lyon

l'oubli de la justice que cette ville a osé faire de deux ou trois brigands maratistes; on veut qu'elle livre les têtes de ses plus riches habitans et une somme considérable; on rappelle les troupes des frontières qu'on expose aux ravages de l'ennemi, pour exciter des frères les uns contre les autres et faire répandre le sang françois par des François mêmes; la fière Marseille envoie des secours aux Lyonnois. Cependant l'ennemi s'avance au Nord, Valenciennes n'existe plus, Cambrai est bloqué; les voltigeurs autrichiens paroissent jusqu'aux environs de Péronne.

Paris, comme une autre Babylone, voit son peuple abruti courir à des fêtes ridicules, ou se rassasier des supplices d'une foule de malheureux sacrifiés à sa féroce défiance; tandis que les égoïstes remplissent encore les théâtres, que le timide bourgeois se ferme tremblant chez lui, où il n'est pas assuré de coucher s'il plaît à son voisin d'aller dire qu'il a tenu des propos inciviques, blâmé la journée du 2 juin, pleuré sur les victimes d'Orléans envoyées à la mort sans preuves de la prétendue intention d'un assassinat, qui n'a pas été commis, dans la personne de l'infâme Bourdon. O mon pays! dans quelles mains es-tu tombé! Chabot et ses pareils annoncent que Roland est à Lyon, attestent qu'il soulève cette ville, veulent le décréter d'accusation et moi avec lui, et dans le même temps ils font fouiller les caves de l'Observatoire; ils font investir la maison d'un de ses amis, où ils supposent qu'il peut être caché.

Tous mes amis sont proscrits, fugitifs ou arrêtés; mon mari ne se dérobe à la fureur de ses adversaires que par une retraite comparable à la plus dure détention; il falloit encore que le petit nombre de ceux qui viennent me consoler subissent la persécution. Grandpré, dînant avec un homme qu'il ne savoit pas être juge de paix ni du tribunal d'arrondissement, gémit sur la négligence de ces officiers qui laissent dans les prisons tant de personnes en souffrance : le quidam se découvre alors, affecte le plus grand empressement de connoître les abus à la réparation desquels il peut concourir, demande à Grandpré son nom, son adresse, pour aller chez lui le prendre lorsqu'il ira visiter les prisons. C'étoit un prétexte; le juge de paix court au comité de sûreté générale, fabrique une atroce dénonciation contre Grandpré, qu'il accuse de complicité de la mort de Marat. On croit être au temps de Tibère; c'est également le règne des délateurs. Grandpré est arrêté par quatre fusiliers et un officier public, qui se rendent chez lui à cinq heures du matin, fouillent ses papiers et apposent les scellés. Il étoit alors muni d'une lettre que j'adressois au malheureux Brissot; quel crime on peut faire, à moi de l'avoir écrite, à lui d'en être le porteur! Il la dérobe adroitement aux recherches; ce n'est qu'avec de pénibles discussions qu'il obtient d'être gardé à son bureau sans aller coucher à l'Abbaye, et après plusieurs jours que l'on parvient à démontrer la fausseté de la dénonciation dont il est l'objet.

Champagneux n'est pas encore aussi heureux; au crime d'avoir été placé par Roland, il joint celui d'occuper une place intéressante. Collot-d'Herbois s'étoit rendu ivre chez le ministre de l'intérieur, entre quatre ou cinq heures, au moment où tous les gens de travail viennent de quitter leurs bureaux pour chercher à dîner; il alloit demander des voitures dont ce ministre ne dispose pas; furieux de ne point trouver Garat, il jure, fulmine, rompt des pieds de chaise et de table [1], va chez le premier commis Champagneux, l'injurie, fait ouvrir les paquets disposés pour être envoyés à la poste, trouve mauvais ce qu'ils renferment, car c'étoit une espèce de mémoire en forme de questions destiné à se procurer des lumières sur l'état des campagnes : il arrange dans sa tête enflammée une dénonciation qu'il fait le lendemain à l'Assemblée, et sur laquelle on décrète d'arrestation Garat et Champagneux.

Garat vient à la barre, ne se plaint point de Collot, explique doucement sa conduite, flagorne l'auguste assistance, et est renvoyé à ses fonctions. Champagneux, d'abord effrayé, caché, vient pourtant se présenter : on le renvoie au Comité, et le Comité le fait conduire prisonnier à la Force. Garat, sollicité par Grandpré, intéressé pour lui-même à la liberté de Champagneux, dont il ne peut se passer, se rend au Comité pour l'obtenir; il expli-

1. Ces faits peuvent paroître exagérés; ils ne sont qu'exacts, je les tiens d'un témoin non suspect.

que inutilement que, sans le travail de cet homme versé dans les affaires, il lui est impossible de rester au ministère : ses amis, comme Barrère, si de telles gens sont amis, lui font d'abord espérer qu'en donnant une démission combinée on lui rendra Champagneux pour le faire rester; mais les autres s'expliquent enfin plus clairement. Il faut nommer à la place de Champagneux; sa liberté, sa vie, sont à ce prix; il faut y nommer une créature du Comité, jeune homme de vingt-six ans, qui n'a nulle expérience des affaires, aucune espèce de savoir, mais que le Comité protège; Garat, qui ne refusa jamais rien à ses maîtres, nomme et se retire ensuite, abandonnant enfin le ministère qu'il ne lui est plus possible de remplir [1]. Mais Champagneux n'est pas libre, et la quatrième semaine de sa détention s'est déjà écoulée. Au moment où il fut menacé de l'arrestation, car Collot la lui avoit annoncée comme un acte qui alloit suivre sa volonté, Champagneux avoit chez lui presque toutes mes *Notices historiques*, dont il vouloit avoir une copie pour en assurer l'existence par un double exemplaire; inquiet, agité, jugeant bien que les

1. On nomma à sa place Paré, autrefois maître-clerc de Danton, qui l'avoit fait nommer secrétaire du conseil au départ de Grouvelle, et l'ex-ministre Garat, content de pouvoir opérer un échange qui, le délivrant d'une place de responsable, lui en offre encore une de vingt mille livres d'appointemens, devient secrétaire du conseil. Il n'est pas hors de propos de remarquer que Desforges, ministre des affaires étrangères, est aussi un ancien clerc de Danton.

principes qui les ont dictées, que la liberté avec laquelle elles sont écrites, sont des titres à un supplice certain, il les brûle. Et voilà les régisseurs de l'empire! Un Collot, comédien de profession, à côté duquel siège un juge des départemens méridionaux qui naguère le condamna à un an de prison pour une vilaine action lorsqu'il couroit les tréteaux, et pour laquelle plusieurs juges avoient opiné aux galères! Une grande force de poumons, le jeu d'un farceur, l'intrigue d'un fripon, les écarts d'une mauvaise tête et l'effronterie de l'ignorance, tels furent ses moyens de succès dans les clubs, particulièrement aux Jacobins, qui osèrent bien parler de lui lors de la formation du ministère patriote sous le règne de Louis XVI.

Collot se crut frustré en voyant appeler Roland à l'intérieur, où lui avoit porté ses vues; Roland lui parut un ennemi d'autant plus haïssable qu'il n'en étoit point remarqué; dès lors sa puissance clubiste fut dirigée contre lui, et cette disposition, jointe à ses autres qualités relatives, lui valut d'être porté à la Convention dans la députation de Paris.

Champagneux, détenu, regrette moins encore sa liberté que le plaisir d'adoucir quelquefois ma captivité, et je souffre de la sienne qu'il doit à ses rapports avec Roland et moi; j'invite Bosc, qui déjà a donné sa démission, de ne pas courir les risques de la détention en me faisant des visites; et je le vois une fois la semaine, pour ainsi dire à la dérobée. Grandpré, devenu libre, ne vient me

voir qu'avec précaution et beaucoup plus rarement, car il est perdu si l'on soupçonne que le soin de se rendre auprès de moi peut diriger des démarches dans les prisons. Au milieu de ces douleurs, on se repose pourtant avec moi dans la jolie chambre où la sensible Mme Bouchaud m'a soustraite à toutes les apparences de la prison; j'y ai bien le petit désagrément d'un gendarme dont le poste est précisément vis-à-vis de ma fenêtre, de laquelle il faut que je tienne toujours les rideaux fermés, et qui vient quelquefois auprès pour écouter ce qui se dit lorsque je ne suis pas seule; j'y ai l'ennui de l'affreux aboiement de trois gros chiens dont la loge est à dix pas; je suis aussi à côté d'une grande pièce qui s'appelle fastueusement la salle du conseil, et dans laquelle se tiennent les administrateurs de police quand ils viennent faire quelque interrogatoire. Je dois à ce voisinage la connoissance de scènes étranges dont je vais dire un mot. Deux hommes dont j'ai su le nom, mais que j'ai oublié ou que je ne cite pas parce que celui de tels gredins ne mérite point d'être consigné, avoient été faits prisonniers pour malversations dans l'administration de l'habillement des troupes, dans laquelle ils sont employés; ils avoient pour amis ou complices des gens de leur sorte qui venoient les visiter, et ces gens étoient précisément des administrateurs de police. Dans cette qualité, ceux-ci chargés de maintenir l'ordre dans les prisons, de surveiller les concierges, etc., venoient à Sainte-Pélagie, une ou deux fois la se-

maine, avec d'autres amis comme eux, au nombre de dix à douze, quelquefois davantage, faisoient venir dans la salle du conseil les deux prisonniers chéris, et là, demandant au concierge chapon, poulets, œufs, vin, liqueur, café, etc., les mangeoient à ses dépens, et s'établissoient en orgies permanentes durant quatre ou cinq heures. On n'imaginera jamais, et certes je n'entreprendrai pas de rendre la joie brutale, la grossièreté des propos, l'infamie de ces festins; le mot de patriotisme, appliqué bêtement et répété avec emphase à l'occasion de l'échafaud où il convient d'envoyer tous les gens suspects, et cette dénomination appliquée à toute personne qui a reçu de l'éducation ou qui possède une fortune non récemment volée; les baisers dégoûtans de ces bouches pleines de vin s'appliquant avec bruit sur le visage des arrivans, et répétant ce concert au moment du départ; les sales plaisanteries d'hommes sans mœurs et sans honte, le fol orgueil d'imbéciles atroces qui ne rêvent que dénonciations, et mettent toute leur science à incarcérer les gens de bien.

Platon avoit bien raison de comparer la démocratie à un encan de gouvernement, une sorte de foire, où l'on trouve mêlées toutes les espèces de gouvernement possibles. Mais comment faut-il caractériser celui où des hommes tels que ceux-ci disposent de la liberté de leurs concitoyens? Lorsque l'aimable compagnie arrivoit, Bouchaud ou sa femme avoient grand soin de retirer la clef de ma porte et de me prévenir. J'avois enfin pris mon

parti; je fermois mes oreilles au tapage; je trouvois même plaisant de continuer alors mes *Notices,* et j'en avois écrit quelques tirades vigoureuses sous les yeux pour ainsi dire des misérables qui m'auroient massacrée s'ils en eussent entendu une phrase. Le 10 août arriva; on craignoit, pour les prisons, la répétition du 2 septembre; les administrateurs vinrent à bout de faire sortir les coquins de leur connoissance, et il n'y eut plus de banquets civiques. Je donnerois, si je pouvois me résoudre à remuer ce fumier, des détails bien étonnans et bien tristes sur les abus qui règnent dans les prisons; on verroit le crime des malheureux qu'on y renferme se ménager des complices dans presque tous les valets et les gens d'affaires qui y tiennent; les filles de joie, coupables de quelque grand délit, obtenir leur liberté sans jugement par le soin de l'administrateur qui va coucher avec elles le jour de la sortie; les assassins assez riches pour payer du fruit de leurs vols un défenseur officieux l'intéresser de manière à ce qu'il anéantisse les pièces de conviction et procure l'impunité; les voleurs de profession conserver leurs intrigues, communiquer entre eux et au dehors, et dérober encore du fond de la prison, en partageant avec un serviteur du lieu ou le gendarme qui paroît les garder. Tout se corrompt ou achève de se gâter dans ces lieux infects, sous une administration vicieuse qui ne veut que détruire, ne s'inquiète pas de corriger, et n'agit que par passion. Sensible et généreux Howard, qui parcourûtes l'Europe en-

tière pour visiter ces sombres réduits où la sagesse d'un gouvernement équitable ne doit jamais plonger l'innocence, et sait encore distinguer l'humanité du crime, combien vous aurez gémi si vous avez connu le régime des prisons de ce peuple qui passoit alors pour l'un des plus doux de la terre! Point de distinction d'aucune espèce entre la jeunesse étourdie et le crime consommé : j'ai vu enfermer dans une même chambre un étudiant en botanique, qui avoit dit du mal de Marat, avec des voleurs de grand chemin. Point de respect pour les mœurs : j'ai vu tenir dans la même cellule une fille de quatorze ans, que ses parens réclamoient, avec la femme qui venoit de l'enlever et qu'on avoit arrêtée pour ce délit. Point de ménagement pour la décence, de soins pour la salubrité dans l'ordre des constructions ou l'usage du local. On bâtit actuellement à Sainte-Pélagie, sur un terrain immense : un architecte à petites vues, sans âme, fait des dispositions sans raisonnement, et personne dans les administrations supérieures n'a l'intelligence ou la volonté de rectifier ses plans.

Je dois rendre justice au concierge actuel : il fait ce qu'il peut dans les détails, mais rien ne sauroit anéantir les résultats d'une mauvaise organisation. Il faut, ou des maisons distinctes, réservées les unes pour les criminels, les autres pour les détenus suspects ou soupçonnés, ou des corps de logis très séparés, et enfin nulle communication entre les deux sexes. Mais ce n'est pas ici le lieu d'un traité sur cette matière ; je me borne à gémir

sur la destinée d'un peuple à la liberté duquel il n'est plus permis de croire, quand on a entrevu la profondeur de sa corruption.

Lorsque j'étois arrivée à Sainte-Pélagie, on m'avoit donné une femme prisonnière pour de petites choses, et dont les soins pouvoient être utiles à ma foiblesse comme je savois les rendre utiles à sa misère. Ce n'est pas que je ne susse fort bien me servir moi-même; tout sied bien au généreux courage, a-t-on dit à l'égard de Favonius rendant à Pompée malheureux les services que les valets ont coutume de rendre à leurs maîtres; cela n'est pas moins vrai pour l'infortuné dénué de moyens et suffisant à ses besoins, ou pour l'austère philosophie dédaignant toute superfluité. Quintius faisoit cuire ses raves en recevant les ambassadeurs des Samnites; j'aurois bien fait mon lit dans la cellule de Sainte-Pélagie; mais il faut traverser de longs espaces et se mêler avec leurs diverses habitantes pour aller chercher de l'eau ou autre chose semblable, et je trouvai très bon d'avoir une personne que je pusse obliger en lui donnant de telles commissions. Elle continuoit de les faire dans la chambre où l'on m'avoit logée, et elle y entroit un matin à l'instant où un administrateur arrivoit dans la salle du conseil : il demande qui loge là; il veut visiter le local; il entre, jette un coup d'œil irrité, sort et se plaint à la femme du concierge de l'espèce de douceur qu'elle m'a procurée. « Mme Roland étoit incommodée (c'étoit vrai); je l'ai mise plus à portée de recevoir des soins; d'ail-

leurs elle s'amuse quelquefois à un forte-piano qui ne pourroit tenir dans une cellule. — Elle s'en passera : faites-la remonter dès aujourd'hui dans un corridor; vous devez maintenir l'égalité. »

Bourreau! et c'est pour cela que tu veux me confondre avec des femmes perdues? Mme Bouchaud, plus triste qu'on ne sauroit exprimer, vient bientôt me faire part de l'ordre qui lui étoit intimé; je la consolai en lui montrant beaucoup de calme et de résignation pour m'y conformer; il fut convenu que je descendrois dans le courant de la journée pour changer d'air et retrouver mes objets d'étude que je laisserois au même lieu. Me voilà donc condamnée à revoir les guichetiers, à entendre les verrous, à respirer l'air fétide d'un corridor tristement éclairé le soir par une lampe dont l'épaisse fumée noircit tous les environs et suffoque le voisinage. Voilà les actes humains, les signes de liberté de ces hommes qui font rappeler sur les pierres de la Bastille la dureté de ce gouverneur écrasant l'araignée de Lauzun, et qui donnent au Champ de Mars l'essor à des oiseaux porteurs de banderoles pour annoncer aux habitans des sublimes régions la félicité de la terre! Insolens comédiens! votre rôle s'avance; l'ennemi est là; ce sont vos déportemens qui assurent ses triomphes et préparent votre ruine.

La mienne ne peut manquer sans doute : j'ai mérité la haine de tous les tyrans; mais je ne regrette que celle de mon pays que votre châtiment consolera sans le sauver.

Au reste, les suites de l'oppression ont meublé le corridor que j'habite de femmes près desquelles je puis me trouver sans honte et même avec plaisir. J'y trouve celle d'un *juge de paix* à qui sa voisine a prêté des propos dits inciviques; j'y rencontre celle du président du tribunal révolutionnaire; j'y vois Mme Pétion. « Je ne croyois guère, lui dis-je en l'abordant, lorsque je fus à la mairie le 10 août 92 partager vos inquiétudes, que nous ferions l'anniversaire à Sainte-Pélagie, et que la chute du trône préparât notre disgrâce. »

LA CITOYENNE ROLAND A LA SECTION DE BEAUREPAIRE

Le 4 juillet 1793.

L'intérêt que la section m'a témoigné en qualité d'habitante de son arrondissement et d'opprimée me fait une loi de l'instruire de ce qui me concerne dans l'affaire dont elle s'est mêlée.

Le ministre de l'intérieur s'est adressé au Comité de Sûreté générale pour réclamer la loi qui exige que les détenus soient informés du délit dont ils sont prévenus, et interrogés dans le plus court délai. Le Comité a fait une réponse dont je joins ici la copie : il expose ses motifs et ses griefs contre moi. C'est cette réponse même que j'offrirois aux personnes impartiales pour ma justification, si elle étoit nécessaire. Elle établit mon arrestation sur l'absence de mon mari, comme s'il

étoit des lois qui permissent jamais de prendre une personne pour une autre; elle l'établit encore sur une complicité du prétendu projet de pervertir l'opinion publique, comme si la responsabilité d'un ministre s'étendoit sur son épouse : elle porte dans tous ses points sur de fausses accusations contre un autre individu que celui pour lequel il étoit fait des réclamations. Roland n'est point à Lyon; il ne souffle nulle part le feu de la guerre civile : il pourra le prouver quand il en sera temps; et je défie ceux qui le calomnient de justifier leur dire imposteur. Roland a sollicité, durant cinq mois, l'apurement de ses comptes, le jugement de sa conduite publique et privée ; toutes les pièces nécessaires étoient entre les mains des commissaires de la Convention : cette justice lui a été obstinément refusée; on vouloit donc le retenir pour l'arrêter dans un moment prévu ? Il a donc dû se soustraire à cette inique arrestation, et il ne l'a fait qu'à la dernière extrémité. Roland, loin de corrompre l'esprit public, n'a cessé d'obéir au décret qui ordonnoit de concourir à l'éclairer par des écrits tous connus et avoués. Que l'on cite une seule ligne qui ne contienne pas les principes de la plus pure morale et de la plus saine politique!

Roland a exigé des comptes de ceux à qui il devoit en demander, parce qu'il en rendoit lui-même de très rigoureux; Roland s'est élevé contre tous les actes de violence qui offensoient les lois ou blessoient l'humanité, parce qu'il a cru qu'après le renversement de la tyrannie rien n'étoit plus pres-

sant que de faire chérir la liberté par un régime équitable et d'appuyer la république sur des vertus. Dès lors Roland parut redoutable aux brigands qui profitent des révolutions pour s'enrichir, aux ambitieux qui les perpétuent pour augmenter leur puissance, et aux hommes turbulens ou égarés qui n'ont d'activité que pour détruire, et qui sont toujours prêts à croire à la perfidie des sages qui peuvent édifier.

Voilà les crimes de Roland; les miens sont de m'honorer des principes qu'il professe, et d'avoir un courage égal au sien. Je n'ai point été effrayée des dangers que son caractère et sa probité lui faisoient courir; de même que je n'avois pas été séduite par l'espèce d'éclat qui environne une place difficile, de même je ne suis point abattue dans les fers où l'on m'a jetée.

Femme d'un ministre honoré, ou prisonnière à Sainte-Pélagie, ici comme là, je vaux, j'existe par les sentimens dont mon cœur est animé; aujourd'hui comme alors, indignée contre l'injustice, mais également ferme et paisible dans la bonne ou mauvaise fortune, digne de la première et supérieure à la seconde, je ne mets de prix à la vie que pour pratiquer ce qui est juste, et rendre hommage à la vérité.

Mes concitoyens voudront bien accueillir cette profession de foi, que je n'eusse jamais songé à faire, si un abus de l'autorité ne m'inculpoit d'une manière publique : ceux qui me connoissent y retrouveront une expression abrégée de ce que je

suis en effet; j'en appelle à leur témoignage pour venger ma personne ou ma mémoire des atteintes de la calomnie.

AU COMMIS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE DES PRISONS

Sainte-Pélagie, le 17 septembre 1793.

J'ignore, citoyen, si les personnes dont vous étiez accompagné ce matin exercent aussi quelque surveillance dans l'administration des prisons; je n'ai rien pu juger du but de votre visite. Je présume qu'il doit m'être permis de m'en informer. Depuis tantôt quatre mois je suis rigoureusement détenue, je n'ai fatigué personne de réclamations ni de plaintes; j'attendois du temps la fin des préventions. Je sais ce que les amis de la liberté sont exposés à souffrir pour elle à la naissance des républiques. Au défaut de ma propre expérience, j'avois assez de celle que j'ai acquise par l'étude pour ne m'étonner de rien et supporter sans murmure les honneurs de la persécution. Dans l'enceinte d'une prison ou la retraite d'un cabinet, je puis mener une vie à peu près semblable, et, lorsqu'on y est avec une conscience pure et une âme forte, on mesure l'injustice sans être accablée de son poids. Mais je suis mère, ce titre m'imposoit des devoirs que je chéris et que je ne puis remplir. Je suis épouse, et je ne sais s'il me sera jamais donné d'adoucir les chagrins, de soigner la vieillesse de l'homme respectable

auquel j'avois uni ma destinée. Je ne sais pas mieux le terme d'une captivité que je n'ai pu mériter que par mon amour pour la liberté, qui me confond avec ses ennemis et qui m'est imposée par ceux qui prétendent établir son règne. Combien doit durer encore cette étrange contradiction?

On n'a point de délits à me reprocher; ceux qui disent le plus de mal de moi ne m'ont jamais vue, et je défie ceux qui m'ont abordée de ne pas m'accorder leur estime, même Robespierre et Danton, qui probablement savent pourquoi je suis prisonnière. Serois-je détenue à défaut de mon mari? Ce seroit un échange ridicule et barbare qui ne mèneroit à rien. Suis-je gardée comme otage? Je pourrois l'être chez moi, sous caution. On sait bien d'ailleurs que Roland n'est point à Lyon, et le faux bruit répandu à cet égard n'a jamais été qu'un vain prétexte. Suis-je suspecte? A quel titre? Le doute autorise-t-il à courir les risques d'opprimer; et, si l'on me croyoit dangereuse, l'injonction de rester chez moi, sous la surveillance de ma section, ne seroit-elle pas suffisante? Enfin suis-je criminelle à mon insu? Qu'on m'apprenne de quoi, et que je sois légalement jugée. Quatre mois de détention ne me donnent que trop le droit de demander de quoi je suis punie. — Cependant ce long intervalle passé dans le rude exercice du courage, sans qu'il me soit permis de prendre aucun autre exercice pour ma santé, se prolonge encore en altérant celle-ci; privée d'un modeste revenu qui tient à la personne de mon mari, et qui, augmenté par notre travail commun, suffisoit à notre existence, je

n'ai pas même la faculté d'employer mes hardes pour mon usage, ni de les vendre pour en faire servir le prix à mes besoins. Elles sont sous les scellés, assurément fort inutiles, puisqu'ils ont été réapposés fort peu après que la Convention les avoit fait lever en examinant nos papiers. De quel augure peut être pour la liberté de mon pays une telle conduite à l'égard de ceux qui l'adorent? Ce doute est plus triste que ma situation même. Dans l'isolement où je vis, je me suis persuadé, à l'arrivée de trois personnes, que la vigilance et l'équité de quelque autorité faisoient faire cette visite; mais nulle question ne m'a fait apercevoir l'intérêt de s'instruire ou de consoler. — Je me demande si j'ai été l'objet d'une curiosité cruelle, ou si je suis une victime qu'on soit venu reconnoître et compter?

Pardon, si je vous blesse, en m'adressant à vous pour le savoir; mais vous êtes le seul dont le nom me soit connu, et, quoi que l'erreur ou la malveillance me prépare, j'aime mieux le prévoir que l'ignorer. Soyez assez franc pour m'en faire part; c'est ma première et mon unique question.

P.-S. Le décret contre les gens suspects n'étoit pas encore rendu lorsque je fis cette lettre; dès qu'il parut, je vis qu'ayant été arrêtée la seconde fois sous cette dénomination de suspecte, je n'avois plus que du pis à attendre du temps.



PREMIER MINISTÈRE

Comment Roland, philosophe austère, savant laborieux, chérissant la retraite à ce double titre, a-t-il été appelé au ministère par Louis XVI? C'est une question que doivent se faire bien des gens; je me la ferois à moi-même à toute autre place que celle où je suis : je vais y répondre par les faits.

Résidant à Lyon durant l'hiver, attaché aux corps savans et littéraires de cette ville, Roland fut chargé par la Société d'agriculture de la rédaction de ses cahiers pour les états généraux. Ses principes et son caractère devoient lui faire voir avec plaisir une révolution qui promettoit la réforme de beaucoup d'abus; la connoissance de ses dispositions et de ses lumières le firent appeler, à la première formation de la Commune, dans le corps électoral, et charger enfin des intérêts de la ville obérée par des dettes considérables. Député extraordinaire auprès de l'Assemblée constituante, il eut, à Paris, des liaisons avec plusieurs de ses membres et quelques-unes des personnes qui s'adonnoient aux affaires

publiques. Il étoit retourné dans ses foyers lorsque la suppression de sa place d'inspecteur, changeant sa destinée, l'obligea de réfléchir sur ce qu'il devoit arrêter pour la suite. Il étoit question de savoir s'il adopteroit la retraite absolue dans la campagne sur ses fonds, occupé à les faire valoir, ou si, continuant ses travaux littéraires, il feroit à Paris un voyage en conséquence, et qui auroit le double objet de recueillir des matériaux du genre, et de faire valoir ses droits à une pension en qualité d'indemnité de trente-huit ans d'emploi dans l'administration. Ce dernier parti fut adopté, comme n'empêchant point de revenir à l'autre au moment que l'on jugeroit convenable.

Nous revenons à Paris le 15 décembre 1791. Les affaires générales ne permettoient pas d'espérer que l'Assemblée législative qui venoit de s'ouvrir traitât bientôt des intérêts particuliers. Roland, lié avec Brissot, fait connoissance de quelques-uns de ses collègues au Corps législatif; il alloit assez souvent aux séances de la société des Jacobins, avec d'anciens amis fixés à Paris depuis longtemps, aimant comme lui une révolution qu'ils croyoient devoir être utile à la liberté, estimant que cette société l'avoit servie et pouvoit aider à la soutenir.

Roland, auditeur paisible, ne parla jamais à sa tribune; il étoit connu, non des gens qui ne lisent rien et qui ne dominoient point encore, mais de beaucoup d'autres. On le nomma au comité de correspondance de la société; ce comité, dont les

fonctions sont indiquées par le titre, étoit composé d'un assez grand nombre de membres, dont quelques-uns seulement travailloient. Roland revenoit souvent chez lui avec un dossier considérable de lettres à répondre; le travail se divisoit par département, dont tels et tels étoient affectés à tel membre; mais il falloit bien que les plus actifs se chargeassent de la part d'autres pour que rien ne restât en arrière. Je voyois ces lettres; je prenois souvent pour moi le soin de faire les réponses, le genre épistolaire m'ayant toujours paru singulièrement facile et agréable, parce qu'il se prête également à tous les sujets, à tous les tons, qu'il offre à la discussion des formes douces et à la raison tout le développement qu'on veut lui donner. Je remarquois dans la plupart des lettres des départemens de l'exaltation et de l'emphase, des sentimens boursouflés et dès là factices, généralement l'envie du bien général ou l'ambition de se montrer passionné pour lui. Je trouvois que la société mère pouvoit exercer une grande influence en répandant un esprit sage, rappelant toujours l'institution à l'instruction du peuple, à la communication des sentimens propres à lier les hommes et à nourrir ainsi le véritable amour de la patrie, qui ne doit être que celui de l'humanité porté au plus haut degré pour ceux qui vivent sous les mêmes lois, et sublimisé par l'oubli de soi-même dans la nécessité rare, mais quelquefois urgente, des plus grands sacrifices. Persuadée qu'une révolution n'est qu'un orage terrible et dévastateur, si celle des mœurs

ne marche d'un pas égal avec celle des événemens; touchée du bien qu'il étoit possible de faire en s'emparant des imaginations pour les diriger et les enflammer au profit de la vertu, je m'occupois de cette correspondance avec plaisir, et le comité trouvoit Roland travailleur; il n'étoit pas non plus sans rien faire, mais l'ouvrage de deux personnes très expéditives devoit être considérable aux yeux de ceux à qui l'ouvrage d'une d'elles auroit déjà paru l'être.

Des députés de l'Assemblée se rassembloient souvent en petit comité, place Vendôme, dans la maison où logeoit l'un d'eux et chez une femme honnête, opulente, qui pouvoit sans se gêner leur prêter un appartement commode dont ils étoient libres de se servir même en son absence. Roland, dont on estimoit le bon esprit et l'intégrité, fut invité à s'y rendre; il n'y alloit presque point à raison de la distance. Je vivois beaucoup chez moi, suivant mon usage; je ne me portois pas bien et je voyois fort peu de monde.

L'état des affaires et le mécontentement des esprits inquiétoient la cour. Les ministres devenoient bientôt l'objet de l'animadversion publique, et véritablement leur action ne tendoit qu'à porter atteinte à une constitution que le roi avoit jurée contre son cœur, et qu'il ne vouloit point maintenir. Dans la fréquence des changements et le trouble du ministère, la cour incertaine et tourmentée ne savoit comment asseoir son choix. On disoit hautement que, si Louis XVI étoit sincère, il pren-

droit pour agens des hommes dont le civisme ne fût pas douteux. La cour se décida, par foiblesse ou par peur, et avec l'espérance de gagner ou la résolution d'éloigner, si elle ne pouvoit réussir, ceux qu'elle auroit appelés au ministère. Elle se montra donc inclinée à faire choix de ce qu'on appeloit les patriotes. La dénomination alors n'en étoit pas encore pervertie. Comment cela se traitoit-il? je ne l'ai jamais su, et je ne m'en suis pas informée, parce qu'il m'a paru qu'il en avoit été de cela comme de toutes les affaires imaginables dont s'entretiennent essentiellement quelques personnes qui propagent leurs idées, que saisissent et suivent celles qui se trouvent à portée de les communiquer. Les gens sages réfléchirent qu'il étoit important de diriger le choix de la cour sur des hommes capables, d'un caractère respecté : car il étoit possible qu'elle se fît un malin plaisir de recevoir des Jacobins quelques mauvaises têtes, dont les incartades l'autoriseroient à se plaindre et discréditeroient les patriotes.

Je ne sais pas quel est l'individu qui le premier, dans le comité de la place Vendôme, nomma Roland comme un de ceux à qui l'on pourroit penser. Ce nom réveilla l'idée d'un homme instruit qui avoit écrit sur plusieurs parties d'administration, qui n'étoit pas sans expérience à cet égard, qui jouissoit d'ailleurs d'une réputation honorable, et dont l'âge, les mœurs, le caractère très prononcé, les principes hautement professés dans ses écrits, même avant la révolution, montroient

en lui un partisan de la liberté, digne d'elle sous tous les rapports. Le roi n'étoit point étranger à ces considérations, ou du moins aux faits qui leur servoient de base; j'aurai occasion de le prouver. Ces idées avoient tellement pris naissance dans la nature des choses qu'elles ne nous furent communiquées que trois jours avant la formation du nouveau ministère. Brissot vint chez moi un soir; j'y étois seule; il m'apprit qu'on songeoit à Roland : je souris en lui demandant la raison de cette plaisanterie; il m'assura que ce n'en étoit point une, m'exposa ce que je viens de dire, et ajouta qu'il étoit venu pour savoir si Roland consentiroit à se charger de ce fardeau. Je promis de l'en entretenir et de faire savoir sa résolution le lendemain. L'activité de Roland (aussi étonné que moi de l'événement) ne répugnoit point à la multiplicité des affaires, et il me disoit en riant à ce sujet qu'il avoit toujours vu des gens en place si médiocres qu'il ne pouvoit s'étonner assez de ce que les affaires continuoient d'aller; qu'ainsi la chose en elle-même ne l'effrayoit point; la situation devoit être critique à cause des intérêts de la cour et de l'incertitude des intentions du roi; mais, pour quiconque ne veut que son devoir et se soucie peu de perdre sa place pour le remplir, les dangers de l'acceptation sont moindres. D'ailleurs, un homme zélé, qui devoit avoir la conscience de ses moyens, ne pouvoit être insensible à l'espoir de servir utilement son pays. Roland se décida donc pour l'affirmative, et en instruisit Brissot. Le lendemain,

celui-ci accompagna Dumouriez, qui venoit chez Roland, à onze heures du soir, au sortir du conseil, lui annoncer, en conséquence des ordres dont il étoit porteur, le choix que le roi venoit de faire de lui pour ministre de l'intérieur. Dumouriez, ministre depuis peu de temps, parla des sincères dispositions du roi à soutenir la constitution, et de l'espérance de voir la machine bien en jeu dès que le conseil n'auroit qu'un même esprit; il témoigna à Roland sa satisfaction particulière de voir appeler au gouvernement un patriote vertueux et éclairé tel que lui.

Brissot observa que le département de l'intérieur étoit le plus délicat et le plus chargé dans les circonstances, et que c'étoit un repos d'esprit pour les amis de la liberté que de le voir confié à des mains fermes et pures. La conversation s'étendit légèrement sur ces objets; on convint de l'heure du lendemain pour la présentation à Sa Majesté, puis la prestation de serment et l'entrée au conseil. Je trouvai à Dumouriez l'air délibéré d'un militaire, la tournure d'un adroit courtisan et le ton d'un homme d'esprit, mais nullement le caractère de la vérité. En comparant cet homme à son nouveau collègue, dont l'austérité, la franchise, vont quelquefois jusqu'à la rudesse, je me demandois s'ils étoient faits pour aller longtemps ensemble. « Voilà, me dit Roland, après leur départ, un homme qui montre du patriotisme et qui annonce des moyens. — Oui, lui dis-je, et dont il faudra se défier : car je le crois capable de vous

faire sauter tout le premier, si vous ne convenez point à son allure. — Nous verrons. »

La première fois que Roland parut à la cour avec son costume ordinaire et philosophique, adopté depuis longtemps pour sa commodité, quelques cheveux rares et simplement peignés sur sa tête vénérable, un chapeau rond, les souliers noués avec des rubans, ces valets de cour, qui attachoient la plus grande importance à l'étiquette dont ils tenoient leur existence, le considérèrent avec scandale et même une sorte d'effroi; l'un d'eux s'approche de Dumouriez en fronçant le sourcil, et lui dit à l'oreille, en montrant des yeux l'objet de sa consternation : « Monsieur! point de boucles à ses souliers! » Dumouriez, preste à la repartie et se revêtant d'un sérieux comique, s'écrie : « Monsieur! tout est perdu! » Le mot courut bientôt, et fit rire ceux qui en avoient le moins envie.

Louis XVI montroit à ses nouveaux ministres la plus grande bonhomie : ce prince n'étoit pas précisément tel qu'on s'étoit attaché à le peindre pour l'avilir; ce n'étoit ni l'imbécile abruti qu'on exposoit au mépris du peuple, ni l'honnête homme bon et sensible que préconisoient ses amis. La nature en avoit fait un être commun qui auroit été bien placé dans un état obscur, que déprava l'éducation du trône et que perdit sa médiocrité dans un temps difficile, où son salut ne pouvoit être opéré qu'à l'aide du génie ou de la vertu. Un homme ordinaire, élevé près du trône, enseigné dès l'enfance

à dissimuler, acquiert beaucoup d'avantages pour traiter avec les hommes; l'art de montrer à chacun ce qu'il convient seulement de lui laisser voir n'est pour lui qu'une habitude dont l'exercice lui donne l'apparence de l'habileté : il faudroit être né idiot pour paroître un sot en pareille situation. Louis XVI avoit d'ailleurs une grande mémoire et beaucoup d'activité; il ne demeuroit jamais sans rien faire et lisoit souvent. Il avoit très présens à l'esprit les divers traités faits par la France avec les puissances voisines; il savoit bien son histoire, et il étoit le meilleur géographe de son royaume. La connoissance des noms, leur juste application aux visages des personnes de sa cour à qui ils appartenoient, celle des anecdotes qui leur étoient particulières, avoient été étendues par lui à tous les individus qui s'étoient montrés de quelque manière dans la Révolution; on ne pouvoit lui présenter un sujet pour quoi que ce fût qu'il n'eût un avis sur son compte fondé sur quelques faits. Mais Louis XVI, sans élévation dans l'âme, sans hardiesse dans l'esprit, sans force dans le caractère, avoit encore eu ses vues resserrées, ses sentimens faussés, si je puis ainsi dire, par les préjugés religieux et par les principes jésuitiques.

Les grandes idées religieuses, la croyance d'un Dieu, l'esprit de l'immortalité, s'accordent fort bien avec la philosophie et lui prêtent une plus grande base, en même temps qu'elles lui forment le plus beau couronnement : malheur aux législateurs qui méprisent ces puissans moyens d'inspirer

les vertus politiques et de conserver les mœurs du peuple ! Si c'étoit des illusions à faire naître, il faudroit les créer et les entretenir pour la consolation du genre humain. Mais la religion de nos prêtres n'offroit que des objets de craintes puériles et de misérables pratiques pour suppléer aux bonnes actions; elle consacroit, d'ailleurs, toutes les maximes du despotisme dont s'appuie l'autorité de l'Église. Louis XVI avoit peur de l'enfer et de l'excommunication; il étoit impossible de n'être point avec cela un pauvre roi. S'il étoit né deux siècles plus tôt et qu'il eût eu une femme raisonnable, il n'auroit pas fait plus de bruit dans le monde que tant d'autres princes de sa race qui ont passé sur la scène sans y faire beaucoup de bien ni de mal. Parvenu au trône au milieu des débordemens de la cour de Louis XV et du désordre des finances, environné de gens corrompus, il fut entraîné par une étourdie joignant à l'insolence autrichienne la présomption de la jeunesse et de la grandeur, l'ivresse des sens et l'insouciance de la légèreté, séduite elle-même par tous les vices d'une cour asiatique auxquels l'avoit trop bien préparée l'exemple de sa mère. Louis XVI, trop foible pour tenir les rênes d'un gouvernement qui se précipitoit vers sa ruine et tomboit en dissolution, hâta leur ruine commune par des fautes sans nombre.

Necker, qui faisoit toujours du pathos en politique comme dans son style, homme médiocre dont on eut bonne opinion parce qu'il en avoit une très grande de lui-même et qu'il l'annonçoit hautement,

mais sans prévoyance des événemens, espèce de financier renforcé qui ne savoit calculer que le contenu de la bourse, et parloit à tout propos de son caractère comme les femmes galantes parlent de leur chasteté, Necker étoit un mauvais pilote dans la tourmente qui se préparoit. La France étoit comme épuisée d'hommes; c'est une chose vraiment surprenante que leur disette dans cette révolution; il n'y a guère eu que des pygmées. Ce n'est pas qu'il manquât d'esprit, de lumières, de savoir, d'agrémens, de philosophie : jamais ces ingrédiens n'avoient été si communs; c'étoit le nouvel éclat d'un flambeau prêt à s'éteindre; mais cette force d'âme que J.-J. a si bien définie le premier attribut du héros, soutenue de la justesse d'esprit qui apprécie chaque chose, de cette étendue de vues qui pénètrent dans l'avenir, dont la réunion constitue le caractère et compose l'homme supérieur, on la cherche partout et ne la trouve presque nulle part.

Louis XVI, toujours flottant entre la crainte d'irriter ses sujets, la volonté de les contenir, et dans l'incapacité de les gouverner, convoqua les états généraux au lieu de réformer les dépenses et de régler sa cour; après avoir développé lui-même le germe et offert le moyen des innovations, il prétendit les étouffer par l'affectation d'une puissance à laquelle il avoit fourni un corps à opposer, et il ne fit qu'instruire à la résistance. Il ne lui restoit plus qu'à sacrifier de bonne grâce une portion de son autorité pour se conserver dans

l'autre la faculté de la reprendre tout entière; faute de savoir le faire, il ne se prêta qu'à de misérables *intrigailleries*, seul genre familier aux personnes qu'il sut choisir ou que sa femme protégeoit; il avoit cependant ménagé dans la constitution des moyens suffisans de pouvoir et de bonheur, s'il eût eu la sagesse de s'y borner; de façon qu'au défaut de l'esprit qui l'avoit mis hors d'état d'empêcher son établissement la bonne foi pouvoit le sauver s'il eût voulu sincèrement la faire exécuter après son acceptation. Mais, toujours protestant d'une part le maintien de ce qu'il faisoit saper de l'autre, sa marche oblique et sa conduite fausse excitèrent d'abord la défiance et finirent par allumer l'indignation.

Lorsqu'il eut pris des ministres patriotes, il ne s'occupa que du soin de leur inspirer de la confiance; et il y réussit si bien que durant trois semaines j'ai vu Roland et Clavières, enchantés des dispositions du roi, ne rêver que le meilleur ordre de choses et se flatter que la révolution étoit finie. « Bon Dieu! leur disois-je, chaque fois que je vous vois partir pour le conseil avec cette belle confiance, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise. — Je vous assure, me répondoit Clavières, que le roi sent parfaitement que son intérêt est lié à l'observation des lois qu'on vient d'établir; il en raisonne trop pertinemment pour n'être pas convaincu de cette vérité. — Ma foi, ajoutoit Roland, s'il n'est pas un honnête homme, il est le plus grand coquin du royaume;

on ne dissimule pas comme cela. » Et moi, je répliquois que je ne pouvois croire à l'amour pour la constitution d'un homme nourri dans les préjugés du despotisme et l'habitude de sa jouissance, et dont la conduite dans les derniers temps prouvoit l'absence du génie et de la vertu. La fuite à Varennes étoit mon grand argument.

Les conseils se tenoient d'une manière qui pouvoit passer pour décente, en comparaison de ce qu'ils sont devenus depuis, mais puérilement, eu égard aux grands intérêts dont on devoit s'y occuper. Chacun des ministres qui avoit à faire signer des *bons*, ou autres choses semblables toutes déterminées par la loi, particulières à son département et sur lesquelles il n'y avoit point de délibérations à prendre, se rendoit chez le roi au jour fixé, avant l'heure du conseil, pour ce petit travail particulier. Tous se rendoient ensuite dans la salle du conseil : là, on sortoit du portefeuille les proclamations sur l'objet desquelles il falloit discuter; le ministre de la justice présentoit les décrets à la sanction, et enfin la délibération s'établissoit ou devoit s'établir sur la marche du gouvernement, l'ordre intérieur, les relations avec les puissances, la paix ou la guerre, etc. Quant aux proclamations de circonstance, il ne s'agissoit que d'examiner le décret et l'occasion de l'appliquer; c'étoit toujours rapide; le roi laissoit traiter ses ministres, lisoit la *Gazette* pendant ce temps-là, les journaux anglois dans leur langue, ou faisoit quelques lettres. La sanction des décrets obtenoit

son attention; il ne la donnoit pas aisément, sans refuser jamais; n'acceptoit point à une première présentation et remettoit au conseil suivant; alors il venoit avec son opinion faite, mais avoit l'air de la laisser former par la discussion.

Quant aux grands objets de politique, il en éludoit souvent l'examen en détournant la conversation sur des sujets variés ou particuliers à chacun; à l'occasion de la guerre, il parloit de voyages; à propos d'intérêt diplomatique, il citoit les mœurs ou faisoit des questions sur des localités du pays dont il s'agissoit; si l'on examinoit l'état de l'intérieur, il appuyoit sur quelques détails d'agriculture ou d'industrie; il questionnoit Roland sur ses ouvrages, Dumouriez sur ses anecdotes, et ainsi du reste : le conseil n'étoit plus qu'un café où l'on s'amusoit à des bavardises; il n'y avoit point de registres de ses délibérations, ni de secrétaire pour les tenir; on sortoit de là au bout de trois ou quatre heures de séance, sans avoir rien fait que quelques signatures, et c'étoit ainsi trois fois par semaine. « Mais c'est pitoyable! m'écriois-je impatientée, lorsqu'au retour je demandois à Roland ce qui s'étoit passé. Vous êtes tous d'assez bonne humeur parce que vous n'éprouvez point de tracasseries, que vous recevez même des honnêtetés; vous avez l'air de faire chacun dans votre département à peu près ce que vous voulez : j'ai peur que vous ne soyez joués. — Mais cependant les affaires vont. — Oui, et le temps se perd : car, dans le torrent de

celles qui vous entraînent, j'aimerois mieux que vous employassiez trois heures à méditer solitairement sur les grandes combinaisons que de les dépenser en causeries inutiles. »

Les ennemis faisoient leurs dispositions; il avoit bien fallu déclarer la guerre, parti sur lequel on discuta vivement, et que le roi ne parut prendre qu'avec une extrême répugnance; il en avoit beaucoup retardé la décision, et ne sembla vaincu que par l'opinion déjà connue de la majorité de l'Assemblée et l'unanimité de son conseil. Bientôt la continuation ou la multiplicité des troubles religieux, contre lesquels le ministre de l'intérieur sollicitoit depuis longtemps des mesures répressives, obligèrent de les prendre. D'autre part, la marche audacieuse des troupes étrangères, devenant menaçante et redoutable, avoit inspiré au ministre de la guerre l'idée d'une disposition que l'Assemblée saisit avec enthousiasme et décréta sur-le-champ.

Il est très vrai que ces deux décrets, l'un pour la formation d'un camp de vingt mille hommes au-dessus de Paris, l'autre concernant les prêtres, étoient véritablement décisifs; la cour y vit le renversement de ses secrètes trahisons : les révoltes particulières, à l'aide du fanatisme, et les progrès des ennemis qu'elle favorisoit. Le roi étoit trop décidé à refuser sa sanction pour se presser d'avouer sa détermination; il trouva divers prétextes, à l'aide desquels il éluda durant plus de quinze jours. La discussion s'étoit ouverte plusieurs fois sur cet article; Roland et Servan insistoient avec

vigueur, parce que chacun sentoit l'importance et la nécessité de la loi pour le département dont il étoit chargé; l'intérêt général étoit évident pour tous, et les six ministres n'avoient qu'un avis à cet égard. Sur ces entrefaites, Dumouriez, dont le roi fêtoit la gaillardise et que ses mœurs rendoient moins étranger à la cour, fut appelé plusieurs fois chez la reine; il avoit à venger un petit déplaisir, et à se débarrasser de collègues dont l'austérité ne convenoit guère à son allure : il entra dans les arrangemens dont on ne tarda pas de voir l'effet.

Je me sentois une sorte d'agitation difficile à peindre; séduite par la révolution, persuadée qu'avec tous ses vices il falloit pourtant faire marcher la Constitution, pénétrée du désir de voir prospérer mon pays, la tourmente des affaires publiques me donnoit une fièvre morale qui ne me laissoit pas de relâche. Les délais du roi démontroient sa fausseté; Roland avoit achevé de s'en convaincre : il n'y avoit donc plus qu'une résolution à prendre pour un ministre honnête homme; c'étoit de quitter sa place si le roi s'obstinoit à refuser des mesures nécessaires au salut de l'empire.

Cette démarche pure et simple eût pu suffire peut-être à la conscience d'un homme timide; mais il ne s'agit pas seulement pour le citoyen dévoué de renoncer au poste où le bien n'est plus possible à faire : il doit le dire avec énergie pour éclairer sur les maux publics, afin que sa retraite même soit utile. Nous avions déjà gémi, Roland et moi,

de la foiblesse de ses collègues. Les lenteurs du roi nous avoient fait imaginer qu'il seroit d'un grand effet de lui adresser collectivement une lettre qui exposât toutes les raisons déjà énoncées au conseil, mais dont l'expression écrite, signée de tous les ministres, avec la demande de leur démission, si Sa Majesté croyoit ne pas devoir agréer leurs représentations, forceroit la main au roi ou le mettroit à découvert aux yeux de la France. J'avois esquissé la lettre, après en avoir arrêté les bases avec Roland, qui la proposa à ses collègues; tous approuvoient l'idée, mais sur l'exécution la plupart différoient; Clavières ne vouloit point de telle phrase; Duranthon vouloit temporiser; Lacoste n'étoit pas pressé de mettre sa signature : comme les mesures de ce genre doivent être l'effet d'un prompt aperçu et d'un sentiment vif, le peu de succès de la première tentative nous avertit de ne pas la réitérer. Il falloit donc se réduire à une démarche isolée, et, puisque le conseil n'avoit pas assez de caractère pour se prononcer avec ensemble, il convenoit à l'homme qui se sentoit au-dessus des événemens de prendre à lui seul le rôle que ce corps auroit dû remplir; il n'étoit plus question de donner de démission, mais de mériter d'être renvoyé, de dire : « Faites cela ou nous nous retirons », mais d'avertir que tout étoit perdu si telle conduite n'étoit adoptée.

Je fis la fameuse lettre.

Je m'arrête ici un moment pour éclairer les doutes et fixer l'opinion de beaucoup de personnes dont la plupart ne m'attribuent quelque mérite que

pour l'ôter à mon mari, et dont plusieurs autres me supposent avoir eu dans les affaires un genre d'influence qui n'est pas le mien. L'habitude et le goût de la vie studieuse m'ont fait partager les travaux de mon mari tant qu'il a été simple particulier; j'écrivois avec lui, comme j'y mangeois, parce que l'un m'étoit presque aussi naturel que l'autre, et que, n'existant que pour son bonheur, je me consacrois à ce qui lui faisoit le plus de plaisir. Il décrivoit des arts, j'en décrivois aussi, quoiqu'ils m'ennuyassent; il aimoit l'érudition, nous faisions des recherches; il se délassoit à envoyer quelque morceau littéraire à une académie, nous le travaillions de concert ou séparément, pour comparer ensuite et préférer le meilleur ou refondre les deux; il auroit fait des homélies, que j'en aurois composé. Il devint ministre; je ne me mêlai point de l'administration ; mais s'agissoit-il d'une circulaire, d'une instruction, d'un écrit public et important, nous en conférions suivant la confiance dont nous avions l'usage; et, pénétrée de ses idées, nourrie des miennes, je prenois la plume que j'avois plus que lui le temps de conduire. Ayant tous deux les mêmes principes et un même esprit, nous finissions par nous accorder sur le mode, et mon mari n'avoit rien à perdre en passant par mes mains. Je ne pouvois rien exprimer, en fait de justice et de raison, qu'il ne fût capable de réaliser ou de soutenir par son caractère et sa conduite, et je peignois mieux qu'il n'auroit dit ce qu'il avoit exécuté ou pouvoit promettre de faire. Roland sans moi

n'eût pas été moins bon administrateur; son activité, son savoir, sont bien à lui, comme sa probité; avec moi il a produit plus de sensation, parce que je mettois dans ses écrits ce mélange de force et de douceur, d'autorité de la raison et de charme du sentiment, qui n'appartiennent peut-être qu'à une femme sensible douée d'une tête saine. Je faisois avec délices ces morceaux que je jugeois devoir être utiles, et j'y trouvois plus de plaisir que si j'en eusse été connue pour l'auteur. Je suis avide de bonheur; je l'attache au bien que je fais, et je n'ai pas même besoin de gloire; je ne vois dans ce monde de rôle qui me convienne que celui de la Providence. Je permets aux malins de regarder cet aveu comme une impertinence, car il doit y ressembler; mais ceux qui me connoissent n'y verront rien que de sincère comme moi-même.

Je reviens à la lettre qui fut tracée d'un trait, comme à peu près tout ce que je faisois de ce genre : car sentir la nécessité, la convenance d'une chose, concevoir son bon effet, désirer de le produire, et jeter au moule l'objet dont cet effet devoit résulter, n'étoient pour moi qu'une opération. Il étoit présent dans le cabinet de mon mari, ce Pache qui dans la même année fit calomnier Roland et nous fait poursuivre aujourd'hui comme ennemis de la liberté, lorsque nous lûmes entre nous cette lettre. « C'est une démarche bien hardie! disoit alors cet hypocrite que je prenois pour un sage. — Hardie! sans doute, mais

elle est juste et nécessaire ; qu'importe le reste ? »

Roland se rend au conseil, le 10 juin, avec sa lettre dans sa poche, dans le dessein de la lire hautement devant ses collègues, et de la déposer ensuite entre les mains de Sa Majesté. On ouvre la discussion sur la sanction des deux décrets : le roi la suspend, en disant à ses ministres qu'ils aient à lui remettre chacun au conseil suivant leur opinion écrite. Roland pouvoit remettre la sienne sur l'heure ; il crut, d'après ce qui venoit d'être dit, devoir attendre par une sorte d'égard pour ses collègues ; mais, de retour chez lui, nous trouvâmes qu'il ne pouvoit mieux faire que d'expédier sur-le-champ sa missive, à laquelle il ajouta quatre lignes d'envoi.

Le lendemain, à huit heures du soir, je vois arriver dans mon appartement Servan, d'un air radieux. « Félicitez-moi, me dit-il, je suis chassé. — Je suis bien piquée, répliquai-je, que vous ayez le premier cet honneur ; mais j'espère qu'il ne tardera pas d'être décerné à mon mari. » Servan me raconta qu'ayant été le matin chez le roi pour quelque affaire, il avoit voulu l'entretenir du camp ; que le roi, témoignant beaucoup de mauvaise humeur, avoit fini par lui tourner le dos, et qu'à l'instant Dumouriez venoit de sa part lui demander le portefeuille dont il alloit être chargé. « Dumouriez ? cette conduite m'étonne peu, mais elle est infâme ; les autres ministres dans ce cas ne devroient pas attendre leur renvoi ; il leur conviendroit d'écrire au roi qu'ils ne peuvent plus s'as-

seoir au conseil avec Dumouriez : il faut les envoyer chercher pour en conférer. »

Clavières seulement et Duranthon arrivent ; ces gens-là ne surent jamais prendre un parti décidé ; il fut convenu qu'ils reviendroient le lendemain à huit heures du matin, après y avoir réfléchi, et que Roland leur tiendroit prête une lettre qu'ils pussent tous signer ; il leur fit part de celle qu'il avoit envoyée le matin, et dont il attendoit pour réponse un traitement pareil à celui de Servan. Je ne sais si d'après cela même ces messieurs, qui aimoient leur place, n'imaginèrent pas que les deux ministres qui avoient le plus insisté pour les décrets seroient les seuls sacrifiés, et qu'il ne falloit point encourir légèrement le même sort ; mais le lendemain ils ne trouvèrent pas bon d'écrire, et jugèrent préférable d'aller en personne parler au roi : mesure qui n'avoit pas le sens commun, car, lorsqu'il s'agit d'exprimer des vérités fortes ou désagréables à une personne qui par sa place a droit à beaucoup d'égards, il est plus avantageux de le faire par écrit. Roland, qui avoit rempli sa tâche, ne pouvoit plus que se ranger avec eux pour cette circonstance ; ils se rendirent chez Lacoste dans le dessein de lui proposer de se joindre à eux ; Lacoste incertain paroissoit balancer, lorsqu'un message du roi vint apporter à Duranthon l'ordre d'aller sur-le-champ et seul au château. « Nous irons vous attendre chez vous », dirent Roland et Clavières. Ils étoient à peine arrivés à l'hôtel de la Justice que Duranthon revient, la mine allon-

gée, l'air hypocrite, tirant lentement de chacune de ses poches ce qu'on appeloit une lettre de cachet qui portoit le congé de ses deux collègues. « Vous nous faites bien attendre notre liberté », lui dit Roland en riant; et, prenant le billet : « C'est elle effectivement. »

Il revient chez lui, et m'apporte cette nouvelle bien prévue. « Il reste une chose à faire, dis-je avec vivacité, c'est d'être le premier à la mander à l'Assemblée, en lui envoyant copie de la lettre au roi, qui doit en être la cause. » Cette idée lui sourit beaucoup; je la caressois complaisamment, et nous la mîmes sur-le-champ à exécution. Je sentois tout l'effet qui pouvoit en résulter, et je ne me trompai pas; le double but étoit rempli; l'utilité et la gloire suivoient la retraite de mon mari : je n'avois pas été fière de son entrée au ministère; je le fus de sa sortie.

SUITE DU PREMIER MINISTÈRE

J'ai dit que Dumouriez avoit eu un petit déplaisir à venger, en se liguant avec la cour contre ses collègues; voici ce dont il étoit résulté.

Dumouriez avoit choisi pour son principal agent, et nommé directeur général du département des affaires étrangères, Bonnecarrère, décoré de la croix de Saint-Louis, que Dumouriez lui avoit fait donner, bel homme, ayant la réputation et les mœurs d'un intrigant. Je l'ai vu une seule fois,

que Dumouriez l'amena dîner chez moi; et son extérieur agréable ne me séduisit pas plus que celui de Héraut de Séchelles. « Tous ces beaux garçons, disois-je à un ami, me semblent de pauvres patriotes; ils ont l'air de trop s'aimer eux-mêmes pour ne pas se préférer à la chose publique, et je n'échappe jamais à la tentation de rabattre leur suffisance, en ne paroissant pas voir le mérite dont ils tirent le plus de vanité. »

J'ai plus d'une fois entendu des hommes graves, des députés, de ces originaux qui croient à l'honnêteté et qu'on déclare infâmes aujourd'hui à cause de cela, je les ai entendus gémir du choix qu'avoit fait Dumouriez; trouver que les ministres patriotes ne sauroient mettre dans leurs choix trop de sévérité pour assurer la liberté par la gestion la plus intacte dans toutes les parties de l'administration. Je sais qu'il y eut de douces remontrances faites à Dumouriez, qui s'excusa sur l'intelligence et les talens de Bonnecarrère, dont on ne peut nier l'esprit, les ressources et la souplesse; mais le bruit se répandit d'une affaire ménagée par Bonnecarrère, pour laquelle il y avoit eu de déposées chez un notaire cent mille livres dont Mme de Beauvert devoit avoir sa part : c'étoit la maîtresse de Dumouriez, femme galante, sœur de Rivarol, entourée de la puante aristocratie de gens sans mœurs. J'ai oublié l'affaire et les personnes; mais les noms, les temps, les particularités, furent connus, avérés. On arrêta de parler sérieusement à Dumouriez, pour l'engager à renvoyer Bonnecarrère et

à conserver ou revêtir une décence faute de laquelle il ne pouvoit rester dans le ministère sans nuire à la bonne cause. Gensonné, qui connoissoit particulièrement Dumouriez, et Brissot, à qui les torts de Bonnecarrère avoient été dénoncés, arrêtèrent de lui parler chez Roland, en sa présence et celle de trois ou quatre autres personnes, ses collègues ou députés. Effectivement, après avoir dîné chez moi, retirés dans le cabinet que j'habitois ordinairement, on fit à Dumouriez l'exposé des griefs et les observations en conséquence. Roland, avec la gravité de son âge et de son caractère, se permit d'insister sur la chose, comme intéressant tout le ministère. Rien n'étoit moins à l'usage de Dumouriez que cette exactitude et l'air de la remontrance : il voulut échapper par un ton léger; puis, se trouvant pressé par les raisons, il témoigna de l'humeur et se retira mécontent. De cet instant, il cessa de voir les députés, et ne paroissoit pas satisfait de les rencontrer chez moi. Il y vint moins souvent. Réfléchissant sur cette conduite, je dis à Roland que, sans me connoître en intrigue, je croyois que dans les règles du monde l'heure devoit être venue de perdre Dumouriez, si l'on vouloit éviter d'être renversé par lui. « Je sais bien, ajoutai-je, que tu ne saurois t'abaisser à pareil jeu; mais il est pourtant vrai que Dumouriez doit chercher à se défaire de ceux dont la censure l'a blessé. Quand on se mêle de prêcher et qu'on l'a fait inutilement, il faut punir ou s'attendre à être molesté. »

Dumouriez, qui aimoit Bonnecarrère, le fit confident de ce dont il étoit l'objet : celui-ci masqua l'affaire qu'on lui reprochoit; il avoit d'ailleurs quelque accès chez la reine par des femmes avec lesquelles il étoit lié; on intrigua : les fameux décrets survinrent; et, quoique Dumouriez fût d'avis de la sanction, il sut se ménager à la cour et servit au départ de ses collègues, soit en proposant des successeurs, soit en acceptant le ministère de la guerre, qu'au reste il ne garda pas longtemps : car la cour, qui avoit été bien aise de le conserver d'abord pour ne pas paroître renvoyer tous les ministres dits patriotes, s'en défit bientôt après; mais il étoit trop habile pour ne pas éviter une entière disgrâce, et obtint de l'emploi à l'armée suivant son grade.

Les patriotes mêmes imaginèrent qu'il falloit tirer parti de ses talens, et qu'on pouvoit espérer qu'il en feroit un bon usage dans la carrière militaire. L'un des plus grands embarras du gouvernement après le 10 août étoit le choix des sujets, notamment pour cette partie. L'ancien régime n'avoit admis que des nobles pour officiers; le savoir ou l'expérience étoit concentré dans leur ordre; le peuple les voyoit avec inquiétude chargés de la direction des forces destinées à maintenir une constitution qui leur étoit contraire : frappé de ce contraste, il ne pouvoit avec les hommes éclairés juger les raisons de confiance fondées sur le caractère de celui-ci, les passions de celui-là, les principes de tel autre, et ainsi du reste. Les

flatteurs du peuple exagéroient ses craintes, excitoient sa défiance; éternels dénonciateurs, ils se font les ennemis de tous les hommes en place pour s'établir dans celle qui convient à leur ambition : c'est la marche de tous les agitateurs, depuis Hippon, le harangueur de Syracuse, jusqu'à Robespierre, le bavard parisien.

Roland, rappelé au ministère, crut devoir à l'intérêt public et aux circonstances de faire disparoître l'opposition qui devoit se trouver entre lui et Dumouriez, puisqu'ils avoient ensemble, chacun à leur manière, à servir la République. « Les chances politiques, lui écrivit-il, sont aussi variées que celles de la guerre; je me retrouve au conseil, vous êtes à la tête des armées; vous avez à effacer les torts de votre ministère et à parcourir le plus beau champ pour votre gloire! Vous fûtes entraîné dans une intrigue qui vous fit desservir vos collègues, et vous avez été à votre tour joué par la cour même avec laquelle vous aviez voulu vous ménager. Mais vous ressemblez un peu à ces preux chevaliers qui faisoient parfois de petites scélératesses dont ils étoient les premiers à rire, et qui ne savoient pas moins se battre en désespérés quand il s'agissoit de l'honneur. Il faut convenir que, si ce caractère ne s'accorde pas très bien avec l'austérité républicaine, il est une suite des mœurs dont nous n'avons pu nous défaire encore, et qu'il faudra bien vous pardonner si vous remportez des victoires. Vous me trouverez dans le conseil toujours prêt à seconder vos entreprises tant qu'elles

auront le bien public pour objet; je ne connois point d'affections particulières quand il est question de le servir, et je vous chérirai comme l'un des sauveurs de ma patrie si vous vous dévouez sincèrement à sa défense. » Dumouriez répondit fort bien, et se battit de même. Il repoussa les Prussiens; je me souviens qu'à cette époque il y eut quelque espérance de les détacher de la ligue et quelques pourparlers à ce sujet; mais ils n'eurent pas de suite. Il vint à Paris, après que les ennemis eurent évacué notre territoire, pour préparer les opérations de la Belgique; Roland le vit au conseil; je le reçus à dîner chez moi une seule fois avec beaucoup d'autres personnes. Quand il entra dans mon appartement, il avoit l'air un peu embarrassé et vint m'offrir, assez gauchement pour un homme aussi dégagé, un charmant bouquet qu'il tenoit à la main. Je souris, en lui disant que la fortune faisoit de plaisans tours, et qu'il ne s'étoit pas attendu sans doute qu'elle me mît dans le cas de le recevoir de nouveau dans ce même hôtel; mais que les fleurs n'en seyoient pas moins bien au vainqueur des Prussiens, et que je les recevois de sa main avec plaisir. Il se proposoit d'aller après dîner à l'Opéra; c'étoit encore un reste de l'ancienne folie des généraux d'aller se montrer au spectacle et chercher des couronnes de théâtre, lorsqu'ils avoient remporté quelque avantage.

Une personne me demanda si je ne comptois point y aller; j'évitai de répondre, parce qu'il ne

convenoit ni à mon caractère ni à mes mœurs d'y paroître avec Dumouriez. Mais, après que la compagnie fut partie, je proposai à Vergniaux de m'y accompagner dans ma loge avec ma fille. Nous nous y rendîmes. L'ouvreuse de loges, étonnée, me dit que la loge du ministre étoit occupée. « Cela n'est pas possible », lui dis-je. On n'y entroit que sur des billets signés de lui, et je n'en avois donné à personne. « Mais c'est le ministre qui a voulu entrer. — Non, ce n'est pas lui; ouvrez-moi, je verrai qui c'est. » Trois ou quatre sans-culottes, en forme de spadassins, étoient à la porte. « On n'ouvre pas, s'écrièrent-ils, le ministre est là. — Je ne puis me dispenser d'ouvrir », répond la femme, qui dans l'instant ouvre effectivement la porte. J'aperçois la grosse figure de Danton, celle de Fabre, et trois ou quatre femmes de mauvaise tournure. Le spectacle étoit commencé; ils fixoient le théâtre; Danton s'inclinoit sur la loge voisine pour causer avec Dumouriez que je reconnus, le tout d'un clin d'œil, sans que personne de la loge m'eût vue. Je me retirai subitement, en poussant la porte. « Véritablement, dis-je à l'ouvreuse, c'est un ci-devant ministre de la justice, à qui j'aime mieux laisser le fruit d'une impertinence que de me compromettre avec lui; je n'ai que faire ici. » Et je me retirai, jugeant, au reste, que la sottise de Danton me sauvoit de l'inconvénient que j'avois voulu éviter de paroître avec Dumouriez, puisqu'il se seroit trouvé si près de moi.

J'ai su que Danton et Fabre n'avoient cessé de l'accompagner à tous les autres spectacles où il avoit eu la foiblesse de se montrer; quant à moi, je ne l'ai jamais revu : voilà où se sont bornées nos relations avec un homme dont on a voulu nous supposer complices lors de sa trahison. Dumouriez est actif, vigilant, spirituel et brave, fait pour la guerre et pour l'intrigue. Habile officier, il étoit, au jugement même de ses jaloux collègues, le seul d'entre eux qui fût en état de bien conduire une grande armée; adroit courtisan, il convenoit mieux par son caractère et son immoralité à l'ancienne cour qu'au nouveau régime. Avec des vues étendues, toute la hardiesse nécessaire pour les suivre, il est capable de concevoir de grands plans et ne manque pas de moyens de les mettre à exécution; mais il n'a point assez de caractère pour son esprit; l'impatience et l'impétuosité le rendent indiscret ou précipité : il ourdit bien une trame, il ne sait pas longtemps cacher son but; il lui falloit une tête plus froide pour devenir chef de parti.

Je suis persuadée que Dumouriez n'étoit pas allé dans la Belgique avec l'intention de trahir; il auroit servi la République comme un roi, pourvu qu'il y eût trouvé la gloire et son profit; mais, les mauvais décrets rendus par la Convention, l'affreuse conduite de ses commissaires, les sottises du pouvoir exécutif gâtant notre cause dans ce pays, et la tournure des affaires préparant un bouleversement général, il eut l'idée d'en changer le cours

et se perdit dans ses combinaisons, faute de prudence et de maturité. Dumouriez doit être fort aimable dans les orgies d'hommes et pour les femmes qui ont peu de mœurs; il paroît encore avoir la pétulance de la jeunesse et toute la gaieté d'une imagination vive et libre; aussi sa politesse a-t-elle quelque chose de contraint avec les femmes réservées. Il divertissoit le roi au conseil par les contes les plus extravagans dont ses graves collègues ne pouvoient s'empêcher de rire, et il les entremêloit parfois de vérités hardies et bien appliquées. Quelle différence de cet homme, tout vicieux qu'il soit, avec Luckner, qui fit quelque temps l'espoir de la France! Je n'ai jamais rien vu de si médiocre. C'est un vieux soldat demi-abruti, sans esprit, sans caractère, véritable fantôme que purent conduire les premiers marmousets et qui, à la faveur d'un mauvais langage, du goût du vin, de quelques juremens et d'une certaine intrépidité, acquéroit de la popularité dans les armées, parmi des machines stipendiées toujours dupes de qui les frappe sur l'épaule, les tutoie et les fait quelquefois punir. Je l'eus à dîner chez moi lors du premier ministère de Roland, et je l'entretins ou fus présente à sa conversation durant quatre ou cinq heures. « O mon pauvre pays! disois-je le lendemain à Guadet, qui me demandoit comment j'avois trouvé Luckner, vous êtes donc perdu, puisqu'il faut aller chercher hors de votre sein un pareil être pour lui confier vos destinées! »

Je ne me connois nullement en tactique, et

Luckner pouvoit fort bien entendre celle de son métier; mais je sais, d'autre part, qu'on ne peut être un grand capitaine sans raisonnement et sans esprit.

La chose qui m'ait le plus surprise depuis que l'élévation de mon mari m'eut donné la faculté de connoître beaucoup de personnes, et particulièrement celles employées pour les grandes affaires, c'est l'universelle médiocrité; elle passe tout ce que l'imagination peut se représenter, et cela dans tous les degrés, depuis le commis qui n'a besoin que d'un esprit juste pour bien saisir une question, de méthode pour la traiter, d'un peu de style pour rédiger des lettres, jusqu'au ministre chargé du gouvernement, au militaire qui doit commander les armées, et à l'ambassadeur fait pour négocier. Jamais, sans cette expérience, je n'aurois cru mon espèce si pauvre. Ce n'est aussi que de cette époque que j'ai pris de l'assurance; jusque-là j'étois modeste comme une pensionnaire de couvent; je supposois toujours que les gens plus décidés que moi étoient aussi plus habiles. Vraiment! je ne m'étonne pas que l'on m'aimoit beaucoup; on sentoit bien que je valois quelque chose, et cependant je faisois de bonne foi les honneurs à l'amour-propre d'autrui.

Dans cette pénurie de sujets, la révolution ayant fait successivement éloigner ceux que leur naissance d'abord, leur fortune ensuite, leur éducation et les circonstances rendoient supérieurs au grand nombre par un peu plus de culture, il n'est

pas étonnant que nous soyons successivement tombés dans les mains de la plus crasse ignorance et de la plus honteuse incapacité. Il y a encore bien des degrés depuis Degrave jusqu'à Bouchotte. Le premier étoit un petit homme que la nature avoit fait doux, à qui ses préjugés inspiroient de la fierté, que son cœur sollicitoit d'être aimable, et qui, faute d'esprit pour les concilier, finissoit par n'être rien. Je crois le voir encore, marchant sur les talons, le coude relevé, la tête haute, ne montrant souvent que le blanc de ses grands yeux bleus qu'il ne pouvoit tenir éveillés après dîner qu'à l'aide de deux ou trois tasses de café, parlant peu comme par discrétion, mais pour éviter de se compromettre, s'inquiétant véritablement de ses devoirs et perdant la tête dans leur multiplicité; aussi finit-il par abandonner une place qu'il sentoit au-dessus de ses forces. Je ne veux rien dire de Bouchotte, un idiot se peint en trois syllabes; mais ses fautes sont innumérables.

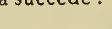
J'ai dit ailleurs ce qu'étoit Servan; brave militaire, excellent citoyen, homme éclairé, il manquoit du caractère nécessaire dans les dernières circonstances, mais il avoit encore un degré de mérite rare à trouver, et l'on seroit trop heureux d'avoir beaucoup d'hommes de cette trempe. Clavière, avec de l'esprit et ce caractère difficile ordinaire chez les hommes qui, vivant fréquemment dans leur cabinet, s'y forment des opinions qu'ils défendent avec opiniâtreté, ne manque ni de lumières, ni de philosophie; mais les habitudes finan-

cières ont un peu resserré son âme. Le calcul de l'argent gâte toujours les plus heureux naturels; il est impossible de ne pas attacher beaucoup de prix à ce dont on s'occupe journellement; un banquier peut être un homme habile et instruit, mais le désintéressement d'Aristide ne sera jamais sa vertu. Clavière est très laborieux, facile à conduire pour ceux qui savent le prendre, insupportable à vivre pour quiconque partage son obstination dans la dispute; mauvais juge des hommes dont il n'étudie jamais qu'une partie, l'intelligence, sans examiner leur caractère, leurs intérêts et leurs passions; timide au conseil ou quelquefois emporté; enfin, meilleur administrateur que grand ministre.

Je n'ai jamais bien compris ce qui avoit pu faire estimer Duranthon capable d'entrer au ministère, si ce n'est l'idée du peu de facultés nécessaires pour remplir celui de la justice. Lourd, paresseux, vain et parleur, timide et borné, ce n'étoit véritablement qu'une vieille femme. La réputation d'intégrité, ces mœurs réservées d'un avocat décent, quelques témoignages d'attachement pour la révolution, et le ton d'un homme honnête, avec l'âge de l'expérience, lui servirent probablement de recommandation; il n'a pas même eu le talent de se retirer à propos, le seul qui eût pu lui acquérir quelque gloire. Lorsque je considère quels ont été ses successeurs, je me fâche moins contre ceux qui l'avoient jugé digne de la place, mais je me demande où il faut chercher des hommes propres à gouverner.

Lacoste avoit les connoissances matérielles, l'habitude laborieuse et l'insignifiance d'un commis; longtemps employé dans les bureaux de la marine, on le jugea bon à devenir ministre de ce département, dans lequel il ne fit point de sottise. Mais il manquoit des vues et de l'activité qui doivent caractériser l'administrateur d'une grande partie, et dont les circonstances faisoient sentir le besoin; il a fallu l'impéritie de Monge pour offrir un objet de comparaison qui lui fût avantageux. Lacoste, sous une figure presque timide, cachoit un penchant à la colère qui, dans la contradiction, dégénéroit en emportemens risibles.

Telle étoit la composition du ministère la première fois que Roland en fit partie. Il régna d'abord une grande union apparente entre tous ces membres du conseil; je crois bien que tous vouloient de bonne foi la constitution, avec plus ou moins de regard à son propre intérêt de la part de plusieurs. Ils se réunissoient à dîner chez l'un d'eux les jours de conseil; je les avois chez moi toutes les semaines; quelques-uns des députés de leur connoissance s'y trouvoient, et l'on s'y entretenoit des affaires avec le désir commun de les faire marcher. Ce fut un beau temps, en le rapprochant de celui qui lui a succédé!







SECOND MINISTÈRE

PORTRAITS ET ANECDOTES

Lors du rappel de Roland, Clavière et Servan, on acheva la composition du ministère par la nomination de Danton que j'ai peint suffisamment ailleurs, et par celle de Monge et Le Brun, le premier à la marine, le second aux affaires étrangères. Rien n'est aussi cruel que l'embarras des choix dans les circonstances telles que celles où l'on se trouvoit alors. Tout homme qui eût appartenu à la cour de près ou de loin étoit proscrit dans l'opinion; il falloit avoir, comme Servan, déjà fait ses preuves en patriotisme d'une manière éclatante, pour effacer cette tache originelle, quelque petite qu'elle dût être pour lui. Les personnes chargées des choix avoient peu de moyens pour les faire; hommes publics depuis peu de temps, nos législateurs n'avoient point eu ces grandes relations qui font connoître beaucoup d'individus et démêler au milieu d'eux ceux qui peuvent convenir aux places. On délibéroit péni-

blement au comité, lorsque l'idée de Monge, que Condorcet connoissoit de l'Académie et dont plusieurs autres avoient entendu citer le patriotisme, se présenta; Monge, mathématicien, examinateur, envoyé quelquefois dans les ports, honnête citoyen, père de famille estimable, clubiste zélé de la petite société du Luxembourg, fut mis un moment en balance avec Meunier, son collègue à l'Académie, officier ingénieur, mais que quelques-uns se rappelèrent avoir vu faire sa cour aux grands, et il l'emporta.

Bon homme, épais et pasquin, Monge, autrefois tailleur de pierre à Mézières où l'abbé Bossut, lui trouvant quelques dispositions, l'initia aux mathématiques et l'encouragea de six livres par semaine, avoit fait son chemin en travailleur, mais sans revoir son bienfaiteur depuis qu'il étoit devenu son égal. Habitué à calculer avec des élémens inaltérables, Monge n'entendoit rien aux hommes ni aux affaires d'administration; lourd et mauvais plaisant, il m'a toujours rappelé, quand il vouloit faire l'agréable, un ours que la ville de Berne fait nourrir dans ses fossés, et dont les gentillesses appropriées à leurs formes grossières amusent les passans.

Le nouveau ministre plaça dans ses bureaux des hommes aussi peu capables d'agir qu'il l'étoit de les juger: il se donnoit beaucoup de mal sans rien faire; et, avec la meilleure volonté du monde, il laissa désorganiser la marine dans le temps où il étoit le plus important de l'entretenir et de la

remonter. Il faut rendre justice à sa bonne foi : il fut effrayé du fardeau et désira s'en décharger; mais l'embarras de trouver mieux le fit inviter à demeurer : insensiblement sa situation lui parut douce, et il s'imaginoit en remplir les devoirs aussi bien qu'eût fait personne autre. Mais, s'il fut mauvais administrateur, il étoit encore pire conseiller, et n'a jamais occupé sa chaise dans les délibérations du pouvoir exécutif, se rangeant constamment à l'avis le plus timide, parce que, n'en ayant point à lui, il ne pouvoit adopter que le plus convenable aux vues d'un esprit borné.

Lorsque Pache devint ministre, il fut le régulateur de Monge, son admirateur et son ami, qui n'eut plus d'opinion que la sienne et la recevoit comme l'inspiration divine; c'est ainsi qu'il s'est maratisé, et que cet homme, qui eût dû avoir son genre de bonté, s'est rendu fauteur de la doctrine la plus sanguinaire et la plus atroce.

Le Brun, employé dans les bureaux des affaires étrangères, passoit pour un esprit sage, parce qu'il n'avoit d'élans d'aucune espèce, et pour un habile homme, parce qu'il étoit assez bon commis. Il connoissoit passablement sa carte diplomatique, et savoit rédiger avec bon sens un rapport ou une lettre. Dans un temps ordinaire, il eût été fort bien placé au département qui est le moins chargé et dont le travail est le plus agréable à faire. Mais il n'avoit rien de l'activité d'esprit, de caractère, qu'il eût fallu développer à l'instant où il y fut appelé. Mal instruit de ce qui se passoit chez nos

voisins, envoyant dans les cours des hommes qui, sans être dénués de mérite, n'avoient aucune de ces choses qui leur servent de recommandation, et pouvoient à peine passer l'antichambre de quelques grands, il ne savoit employer ni l'espèce d'intrigue au moyen de laquelle on eût donné chez eux de l'occupation à ceux qui vouloient nous attaquer, ni l'espèce de grandeur dont un État puissant doit investir ses agens reconnus pour se faire respecter. « Que faites-vous donc? lui demandoit quelquefois Roland. A votre place, j'aurois déjà mis l'Europe en mouvement et préparé la paix de la France sans le secours des armes; je voudrois savoir ce qui se passe dans tous les cabinets et y exercer mon influence. » Le Brun ne se pressoit jamais; et l'on vient, en août 1793, d'arrêter à son passage en Suisse, pour aller à Constantinople, Semonville qui devroit y être rendu depuis huit mois. Les derniers choix de Le Brun achèvent de le peindre et me dispensent d'ajouter aucun trait. Il a fait nommer ministre plénipotentiaire en Danemark Grouvelle, le secrétaire du conseil, dont, à ce titre, j'avois déjà à parler.

Grouvelle, élève de Cérutti, dont il n'a appris qu'à faire de petites phrases où il met toute sa philosophie, médiocre, froid et vain, dernier rédacteur de la *Feuille villageoise,* devenue flasque comme lui; Grouvelle avoit été sur les rangs pour je ne sais quel ministère, et fut nommé secrétaire du conseil au 10 août, en exécution d'une loi constitutionnelle, contre l'inobservation de laquelle

Roland avoit si vivement réclamé, quand le roi s'étoit enfin déterminé à la faire suivre. Roland avoit espéré que la tenue régulière d'un registre où l'on inscriroit les délibérations établiroit dans le conseil une marche plus sérieuse et mieux remplie ; il y voyoit l'avantage pour les hommes fermes de faire constater leurs opinions, et de laisser un témoignage quelquefois utile à l'histoire et toujours à leur justification. Mais les meilleures institutions ne valent que pour les individus incapables de les pervertir. Grouvelle ne savoit point dresser un procès-verbal, et les ministres ne se soucioient nullement, pour la plupart, qu'il restât des traces de leur avis. Jamais le secrétaire n'a pu faire qu'un énoncé des délibérations prises, sans déduction des motifs ni mention des oppositions; jamais Roland n'a pu obtenir de faire consigner les raisons des siennes, quand il en élevoit de formelles contre les résolutions. Grouvelle s'immisçoit constamment dans la discussion, et sa manière pointilleuse ne contribuoit pas peu à la rendre difficile: Roland, ennuyé, lui observa une fois qu'il oublioit son rôle. « Ne suis-je donc qu'une écritoire? s'écria aigrement l'important secrétaire. — Vous ne devez pas être autre chose ici, répliqua le sévère Roland; chaque fois que vous vous mêlez de la délibération, vous oubliez votre fonction, qui est de la recueillir; et voilà pourquoi vous n'avez que le temps de faire sur feuille volante une petite nomenclature insignifiante qui, reportée sur le registre, ne présente aucun tableau des opérations

du gouvernement; tandis que le registre du conseil devroit servir d'archives au pouvoir exécutif. » Grouvelle, piqué, n'en fit pas mieux et ne changea point sa méthode; on voit d'ici que les hommes que j'ai dépeints devoient la trouver bonne pour eux. Vingt mille livres d'appointemens étoient attribués à sa place; il lui parut qu'il falloit y joindre un appartement au Louvre, assez considérable pour y loger avec lui ses commis, et il fit ses représentations en conséquence au ministre de l'intérieur. Il suffit d'un léger aperçu du caractère pour se représenter le scandale que Roland trouva dans cette proposition et la vigueur avec laquelle il la repoussa. « Des commis! pour un travail que je ferois moi-même en quelques heures et mieux que vous, si j'étois à votre place, disoit-il à Grouvelle: je veux que vous preniez un copiste pour vous éviter la peine de délivrer les expéditions ou extraits de délibérations que vous pouvez être dans le cas de fournir, mais vingt mille livres doivent vous suffire pour l'appointer et le loger ainsi que vous; leur quotité est même indécente dans un régime libre, pour la place que vous occupez. »

Assurément Grouvelle a bien le droit de ne pas aimer Roland, et je crois bien qu'il l'exerce avec plénitude.

Quant à moi, j'ai vivement senti que le ridicule de ses prétentions étoit intolérable; ces hommes pétris de vanité, sans caractère et sans vertu, dont l'esprit n'est qu'un jargon, la philosophie un petit étalage, les sentimens des réminiscences, me pa-

roissent en morale une espèce d'eunuques que je méprise et déteste plus cordialement que certaines femmes ne dédaignent et haïssent les autres. Et voilà le ministre d'une grande nation auprès d'une cour étrangère dont il est utile de nous conserver l'estime et d'assurer la neutralité. Je ne sais point le secret de cette nomination; mais je parierois que Grouvelle, mourant de peur dans le fâcheux état des affaires, a pressé Le Brun de le faire sortir de France de quelque manière; et Le Brun, en qualité de ministre, l'a fait partir ambassadeur, comme il l'auroit fait commis voyageur si lui-même eût été négociant. C'est un arrangement individuel dans lequel la république n'entre que pour le titre dont elle décore les avantages qui y sont attachés, et le tort qui peut lui revenir d'avoir été mal représentée.

Le choix d'un envoyé auprès des États-Unis fut dirigé avec plus de sagesse; il offre un nouvel argument en faveur de Brissot, auquel on fait un crime d'y avoir eu part. Bonnecarrère avoit été désigné, je ne saurois dire précisément à quelle époque; Brissot observa à quelques membres du conseil qu'il importoit au maintien de la meilleure intelligence avec les États-Unis, comme à la gloire de notre république naissante, d'envoyer en Amérique un homme dont le caractère et les mœurs dussent plaire aux Américains; sous ce rapport, Bonnecarrère ne pouvoit convenir; un aimable roué du beau monde, un joueur, quels que fussent d'ailleurs ses talens et son esprit, n'étoit pas fait

pour le rôle grave et décent imposé à notre envoyé chez cette puissance.

Brissot n'y mettoit point de personnalités, c'est l'homme du monde qui en fut le moins susceptible; il cita Genest, qui venoit de passer cinq ans en Russie, et qui, déjà versé dans la diplomatie, avoit d'ailleurs toute la moralité, toutes les connoissances dont la réunion devoit être goûtée chez un peuple sérieux.

Cette proposition fut réfléchie, toutes les considérations possibles l'appuyèrent, et Genest fut choisi. Certes! si c'est là de l'intrigue, désirons donc que tous les intrigans ressemblent à Brissot. J'ai vu Genest, j'ai désiré le revoir plusieurs fois, et je le retrouverois toujours avec plaisir. Son esprit est solide, éclairé; il a autant d'aménité que de décence; sa conversation est instructive et agréable, sans affectation et sans pédanterie; douceur, justesse, grâce et raison le caractérisent. Il joignoit à ce mérite l'avantage de s'exprimer facilement en anglois. Qu'un ignorant comme Robespierre, qu'un extravagant tel que Chabot, déclament contre un pareil homme en le traitant d'ami de Brissot; qu'ils déterminent par leurs clameurs le rappel de l'un et le procès de l'autre, ils ne font qu'ajouter aux preuves de leur propre scélératesse et de leur ineptie, sans pouvoir porter atteinte à la gloire de ceux mêmes qu'ils feroient périr.

Au second ministère de Roland, comme au premier, je m'étois imposé de ne recevoir chez moi aucune femme, et j'ai suivi scrupuleusement cette

règle. Jamais mon cercle n'a été fort étendu, et jamais les femmes n'en ont composé la plus grande partie. Après mes plus proches parens, je ne voyois que les personnes dont les goûts et les travaux intéressoient mon mari. Je sentis qu'au ministère je serois exposée à un entourage fort incommode, qui même auroit ses dangers; je trouvai que Mme Pétion avoit pris à la mairie un parti fort sage, et j'estimai qu'il étoit aussi louable d'imiter un bon exemple que de le donner. Je n'eus donc ni cercle ni visite; c'étoit d'abord du temps de gagné, chose inappréciable quand on a quelque moyen de l'employer. Deux fois la semaine seulement je donnois à dîner : l'une aux collègues de mon mari avec lesquels se trouvoient quelques députés; l'autre à diverses personnes, soit députés, soit premiers commis des bureaux, soit enfin de telles autres jetées dans les affaires ou occupées de la chose publique. Le goût et la propreté régnoient sur ma table sans profusion, et le luxe des ornemens n'y parut jamais; on y étoit à l'aise, sans y consacrer beaucoup de temps, parce que je n'y faisois qu'un service, et que je n'abandonnois à personne le soin d'en faire les honneurs. Quinze couverts étoient le nombre ordinaire des convives, qui ont été rarement dix-huit, et une seule fois vingt. Tels furent les repas que les orateurs populaires traduisirent à la tribune des Jacobins en festins somptueux où, nouvelle Circé, je corrompois tous ceux qui avoient le malheur de s'y asseoir. Après le dîner, on causoit quelque temps au salon,

et chacun retournoit à ses affaires. On se mettoit à table vers cinq heures, à neuf heures il n'y avoit plus personne chez moi : voilà ce qu'étoit cette cour dont on me faisoit la reine, ce foyer de conspiration à battans ouverts.

Les autres jours, fermés en famille, nous étions souvent mon mari et moi tête à tête : car, la marche des occupations portant fort loin l'heure du dîner, ma fille mangeoit dans sa chambre avec sa gouvernante. Ceux qui m'ont vue alors me rendront témoignage un jour lorsque la voix de la vérité pourra se faire entendre; je n'y serai peut-être plus, mais je sortirai de ce monde avec la confiance que la mémoire de mes calomniateurs se perdra dans les malédictions, tandis que mon souvenir sera quelquefois rappelé avec attendrissement.

Dans le nombre des personnes que je recevois, et dont j'ai déjà signalé les plus marquantes, Paynes doit être cité. Déclaré citoyen françois, comme l'un de ces étrangers célèbres que la nation devoit s'empresser d'adopter, il étoit connu par des écrits qui avoient été utiles dans la révolution d'Amérique et auroient pu concourir à en faire une en Angleterre. Sans me permettre de le juger absolument, parce qu'il entendoit le françois sans le parler, que j'en étois à peu près de même à l'égard de l'anglois, et que j'écoutois plutôt sa conversation avec de plus habiles que je n'étois en état d'en former une avec lui, je crois que Paynes a de commun avec la plupart des auteurs de valoir moins que ses ouvrages.

La hardiesse de ses pensées, l'originalité de son style, ces vérités fortes, jetées audacieusement au milieu de ceux qu'elles offensent, ont dû produire une grande sensation ; mais je le croirois plus propre à semer, pour ainsi dire, ces étincelles d'embrasement qu'à discuter les bases ou préparer la formation d'un gouvernement. Paynes éclaire mieux une révolution qu'il ne peut concourir à une constitution. Il saisit, il établit ces grands principes dont l'exposé frappe tous les yeux, ravit un club et enthousiasme à la taverne ; mais, pour la froide discussion du comité, pour le travail suivi du législateur, je présume David Williams infiniment plus propre que lui.

Williams, fait également citoyen françois, n'avoit pas été nommé à la Convention, où il eût été plus utile ; mais le gouvernement le fit inviter à se rendre à Paris, où il passa quelques mois et conféra souvent avec les députés travailleurs. Sage penseur, véritable ami des hommes, il m'a paru combiner leurs moyens de bonheur aussi bien que Paynes sent et décrit les abus qui font leur malheur. Je l'ai vu, dès les premières fois qu'il eut assisté aux séances de l'Assemblée, s'inquiéter du peu d'ordre des discussions, s'affliger de l'influence que s'attribuoient les tribunes, et douter qu'il fût possible que de tels hommes, en telle situation, décrétassent jamais une constitution raisonnable. Je pense que la connoissance qu'il acquit alors de ce que nous étions déjà l'attacha davantage à son propre pays, où il est retourné avec empressement.

« Comment peuvent discuter, me disoit-il, des hommes qui ne savent point écouter? Vous autres François, vous ne prenez pas non plus la peine de conserver cette décence extérieure qui a tant d'empire dans les assemblées; l'étourderie, l'insouciance et la saleté ne rendent point un législateur recommandable; rien n'est indifférent de ce qui frappe tous les jours et se passe en public. » Que diroit-il, bon Dieu! s'il voyoit les députés, depuis le 31 mai, vêtus comme les gens du port, en pantalon, veste et bonnet, la chemise ouverte sur la poitrine, jurant et gesticulant en sans-culottes ivres! Il trouveroit tout simple que le peuple les traitât comme ses valets, et que tous ensemble, après s'être souillés d'excès, finissent par tomber sous la verge d'un despote qui saura les assujettir.

La figure de Paynes m'a quelquefois rappelé la comparaison que faisoient les Romains de celle de Sylla avec une mûre aspergée de farine. Williams rempliroit également bien sa place au Parlement ou au Sénat, et porteroit partout la véritable dignité.

Par quelle saillie d'imagination la mienne rappelle-t-elle ici Vandermonde? Je n'ai jamais rencontré des yeux aussi faux et qui accusassent plus juste la nature de l'esprit du personnage. On diroit que celui-ci a le sien coupé net en deux parts; avec l'une on peut commencer tous les raisonnemens, mais il est impossible d'en suivre aucun avec l'autre, et de tirer de l'ensemble un bon résultat. Comme la science figure mal dans une

tête ainsi organisée! Aussi Vandermonde, académicien d'ailleurs, ami de Pache et de Monge, se vantoit de servir de conseil à ce dernier et d'être appelé sa femme. Il me disoit un jour, en parlant des cordeliers (de la secte desquels il avouoit être), par opposition aux personnes qui les traitoient d'enragés : « Nous voulons l'ordre par la raison, et vous êtes du parti de ceux qui le veulent par la force. » Après cette définition, je n'ai plus rien à dire des travers d'esprit d'un tel homme.

Mais, puisque j'ai parlé d'un académicien, il faut un petit mot sur M. de Condorcet, dont l'esprit sera toujours au niveau des plus grandes vérités, mais dont le caractère ne sera jamais qu'à celui de la peur. On peut dire de son intelligence en rapport avec sa personne que c'est une liqueur fine imbibée dans du coton. Je n'ai jamais rien connu de si lâche. On ne lui appliquera pas le mot que dans un foible corps il montre un grand courage: il est aussi foible de cœur que de santé ; la timidité qui le caractérise et qu'il porte même dans la société, sur le visage et dans son attitude, n'est pas seulement un vice de tempérament, elle semble inhérente à son âme, et ses lumières ne lui fournissent aucun moyen de la vaincre : aussi, après avoir bien déduit tel principe, démontré telle vérité, il opinoit à l'Assemblée dans le sens contraire quand il s'agissoit de se lever en présence des tribunes fulminantes, armées d'injures et prodigues de menaces. Il étoit à sa place au secrétariat de l'Académie. Il faut laisser écrire

de tels hommes et ne jamais les employer. Heureux encore d'en tirer quelque utilité ; on ne peut pas en dire autant de tous les hommes timides; la plus grande partie n'en est bonne à rien. Voyez tous ces poltrons de l'Assemblée, qui gémissent dans le Sénat; s'ils eussent eu l'assurance de se faire arrêter le 2 juin en protestant contre l'injuste décret d'arrestation des vingt-deux, ils assuroient le salut de tous, car on n'eût osé toucher un cheveu à nul de deux ou trois cents représentans du peuple; et la chose publique étoit également sauvée, les départemens ne se fussent point rendormis; on s'apaisa sur la perte de vingt hommes, et l'on n'auroit pu regarder comme Convention l'Assemblée, dont la moitié se fût retirée.

Rabaud, Lasource et Fauchet ont été bien fidèles à leur caractère de prêtre, et Grégoire mieux encore, et Torné; tous patriotes ardens aux beaux jours de la révolution, tous ont plié, fui ou dissimulé aux temps de l'orage.

Rabaud, que l'on croit à Nîmes à répandre la vérité, végète obscurément caché dans un coin de Paris; Lasource, non consent d'avoir fait de même, réclame lâchement contre sa destitution; elle devoit effectivement l'étonner : lui qui, depuis sa mission à Nice avec Collot-d'Herbois, avoit endossé le harnois montagnard, il ne pouvoit s'attendre aux honneurs de la persécution. Fauchet siège honteusement parmi ceux qu'il déteste. Grégoire fraternise avec Du Trosne; l'ami des noirs se lie avec leur adversaire, et Torné vient féliciter

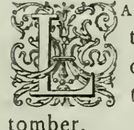
la Convention des événemens des 31 mai et 2 juin. Fausseté, foiblesse, hypocrisie, tels sont les caractères du [mauvais] prêtre, quand il n'est point abandonné, crapuleux et hardi comme Chabot.





MES DERNIÈRES PENSÉES

To be, or not to be : it is the question.
Elle sera bientôt résolue pour moi.



LA vie est-elle un bien qui nous appartienne? Je crois à l'affirmative, mais ce bien nous est donné à des conditions sur lesquelles seules l'erreur peut tomber.

Nous sommes nés pour chercher le bonheur et pour être utiles à celui d'autrui ; l'état social étend cette destination comme toutes nos facultés, sans rien créer de nouveau.

Tant qu'il existe devant nous une carrière où nous pouvons pratiquer le bien et donner un grand exemple, il convient de ne point la quitter; le courage consiste à la remplir en dépit du malheur. Mais, si la malveillance y prescrit un terme, il est permis de le devancer, surtout si la force de subir son dernier effet ne doit rien produire d'avantageux à personne. Lorsque j'ai été mise en arrestation, je me suis flattée de servir la gloire de mon mari, et de concourir à éclairer le public si l'on

m'intentoit un procès quelconque. Mais il auroit fallu commencer alors ce procès, et nos persécuteurs étoient trop habiles pour choisir si mal leur temps. Ils ont été circonspects tant qu'ils ont pu craindre quelques revers de la part de ceux mêmes qui, s'étant soustraits à leur violence, inspiroient le zèle de les défendre. Aujourd'hui que la terreur étend son sceptre de fer sur un monde abattu, le crime insolent triomphe ; il aveugle, il écrase, et la multitude ébahie adore sa puissance. Une ville immense, nourrie de sang et de mensonge, applaudit avec fureur à d'abominables proscriptions qu'elle croit affermir son salut.

J'ambitionnois il y a deux mois l'honneur d'aller à l'échafaud ; on pouvoit parler encore, et l'énergie d'un grand courage auroit servi la vérité ; maintenant tout est perdu. Cette génération *férocisée* par d'infâmes prédicateurs du carnage regarde comme des conspirateurs les amis de l'humanité ; elle prend, au contraire, pour ses défenseurs ces hommes de boue qui couvrent d'un masque d'énergumène leurs passions viles et leur lâcheté. Vivre au milieu d'elle, c'est se soumettre avec bassesse à son affreux régime, ou lui donner lieu de commettre de nouvelles atrocités.

Je sais que le règne des méchans ne peut être de longue durée ; ils survivent ordinairement à leur pouvoir, et subissent toujours le châtiment qu'ils ont mérité.

Inconnue et ignorée, je pourrois, dans la retraite et le silence, me distraire des horreurs qui

déchirent le sein de ma patrie, et attendre, dans la pratique des vertus privées, le terme de ses maux. Prisonnière et victime désignée, je ne prolongerois mon existence qu'en laissant à la tyrannie un moyen de plus de s'exercer.

Trompons-la du moins, puisque nous ne pouvons la renverser.

Pardonne-moi, homme respectable, de disposer d'une vie que je t'avois consacrée ; tes malheurs m'y eussent attachée s'il m'eût été permis de les adoucir ; la faculté m'en est ravie pour toujours, et tu ne perds qu'une ombre, inutile objet d'inquiétudes déchirantes.

Pardonne-moi, chère enfant, jeune et tendre fille dont la douce image pénètre mon cœur maternel, étonne mes résolutions. Ah ! sans doute, je ne t'aurois jamais enlevé ton guide s'ils avoient pu te le laisser : les cruels ! ont-ils pitié de l'innocence ! Ils ont beau faire, mon exemple te restera, et je sens, je puis le dire aux portes mêmes du tombeau, que c'est un riche héritage.

Et toi que je n'ose nommer ! toi que l'on connoîtra mieux un jour, en plaignant nos communs malheurs ; toi que la plus terrible des passions n'empêcha pas de respecter les barrières de la vertu, t'affligerois-tu de me voir te précéder aux lieux où nous pourrons nous aimer sans crime, où rien ne nous empêchera d'être unis ? Là se taisent les préjugés funestes, les exclusions arbitraires, les passions haineuses, et toutes les espèces de tyran-

nie. Je vais t'y attendre et m'y reposer : reste encore ici-bas, s'il est un asile ouvert à l'honnêteté ; demeure pour accuser l'injustice qui t'a proscrit. Mais, si l'infortune opiniâtre attache à tes pas quelque ennemi, ne souffre point qu'une main mercenaire se lève sur toi, meurs libre comme tu sus vivre, et que ce généreux courage, qui fait ma justification, l'achève par ton dernier acte.

Vous tous que le Ciel dans sa bonté me donna pour amis, tournez vos regards et vos soins sur mon orpheline ; jeune plante arrachée du sein natal qui l'a nourrie, elle languiroit souillée peut-être ou barbarement froissée du passant ; vous lui donnâtes un abri consolateur et bienfaisant : puisse-t-elle y fleurir et vous charmer de son éclat et de ses parfums ! Ne gémissez point d'une résolution qui met fin à mes épreuves ; je sais supporter le malheur ; vous me connûtes, et vous ne croirez point que la foiblesse ou l'effroi m'ait dicté le parti que je prends. Si quelqu'un pouvoit me répondre que devant le tribunal où l'on traduit tant de justes j'aurois la liberté de signaler les tyrans, je voudrois y paroître à l'heure même ; mais l'expérience nous a trop appris que cette vaine formule de jugement n'est qu'un insultant appareil dont on a soin de retrancher pour les victimes la faculté de s'exprimer. Attendrois-je donc qu'il plût à mes bourreaux d'indiquer l'instant du supplice et d'augmenter leur triomphe des insolentes clameurs auxquelles je serois exposée ? Certes ! je pourrois

les braver, si ma fermeté pouvoit instruire le peuple imbécile; il n'est plus fait pour rien sentir que la joie cannibale de voir couler du sang qu'il ne court pas de risque à répandre.

Il est venu ce temps prédit où, demandant du pain, on lui donnera des cadavres; mais sa nature dégradée se repaît du spectacle, et l'instinct satisfait de la cruauté lui rend la disette supportable jusqu'à ce qu'elle devienne absolue.

Peut-être, dira-t-on, n'étendroient-ils pas jusque sur vous leur fureur, ces dominateurs du jour qui sacrifient tous ceux qu'ils craignent! Eh! ne voyez-vous pas qu'ils s'en réservent la facilité par le soin qu'ils ont eu de me comprendre dans l'acte absurde d'accusation contre les républicains qu'ils haïssent?

Je respirerois donc sous leur bon plaisir jusqu'à ce qu'il leur prît fantaisie de me faire paroître à mon tour sur la scène, et de décider enfin la disparition d'un redoutable témoin de leur scélératesse? Oui, redoutable, car mes yeux les ont dès longtemps pénétrés, mon âme les vomit, et mon courage les a défiés; ils le savent : donc ils doivent me perdre.

« Mais les chances d'une révolution nouvelle, l'approche des étrangers! » Que m'importe pour mon salut? Je n'aimerai pas mieux de le devoir aux Autrichiens que de recevoir la mort des François qui règnent aujourd'hui; ils sont également ennemis de mon pays, et je ne veux rien d'aucun d'eux que leur honorable haine.

Oh! s'ils avoient eu mon courage, ces êtres pusillanimes, ces hommes qui n'en méritent pas le nom, dont la foiblesse se couvroit du voile de prudence et perdit les estimables vingt-deux, ils auroient racheté leurs premières fautes de conduite; ils auroient provoqué, le 2 juin, par une opposition solennelle, l'arrestation qu'ils viennent de souffrir. Alors leur résistance éclairoit les départemens incertains ou craintifs, elle eût sauvé la République; et, s'ils eussent dû périr, c'eût été avec autant de gloire pour eux que d'utilité pour leur patrie.

Ils ont temporisé avec le crime, les lâches! Ils devoient tomber à leur tour; mais ils succombent honteusement sans être plaints de personne, et sans autre perspective, dans la postérité, que son parfait mépris. Enfin, dans cette dernière circonstance, plutôt que d'obéir à leurs tyrans, de descendre à leur barre, de sortir de l'Assemblée comme un timide troupeau que le boucher vient de marquer, pourquoi ne se faisoient-ils pas justice en tombant sur les monstres pour les anéantir, plutôt que d'en recevoir leur arrêt?

La liberté! Elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort et savent à propos la donner. Elle n'est pas faite pour cette nation corrompue qui ne sort du lit de la débauche ou de la fange de la misère que pour s'abrutir dans la licence et rugir en se vautrant dans le sang qui ruisselle des échafauds! Elle n'est pas faite pour ces foibles individus qui songent encore à conserver leurs jours

lorsque la patrie est dans les larmes, que les guerres civiles la ravagent et que la destruction s'étend partout avec la peur.

Divinité, être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d'heureux, toi dont je crois l'existence parce qu'il faut bien que j'émane de quelque chose de meilleur que ce que je vois, je vais me réunir à ton essence! J'invoque le zèle de ceux à qui je fus chère pour cette bonne dont la rare fidélité est le plus touchant modèle en ce genre! Excellente fille! combien, depuis treize ans, son attachement pour moi lui a fait verser des pleurs! Combien de chagrins secrets, partagés en silence, et dont ses soins attendrissans m'apprenoient seuls qu'elle s'apercevoit! Quelle activité dans mes maux! Quel généreux dévouement dans mes malheurs! Si les chimères de la métempsycose avoient quelque réalité, si nos vœux influoient sur ses métamorphoses, je voudrois revenir sous une autre forme pour soigner à mon tour et consoler la vieillesse de cette sensible et digne créature! O mes amis! acquittez ma dette envers elle; c'est le plus doux tribut que vous puissiez payer à ma mémoire.

Quant à mes effets, je trouve dans ma résolution l'avantage de les assurer à qui il appartient; ils passent à ma fille, qui, lors même que l'on s'empareroit de la fortune de son père, auroit

droit de réclamer tout ce qui m'est propre et qui se trouve sous les scellés; elle répéteroit, en outre, douze mille livres que j'ai apportées en dot, ce dont fait foi le contrat de mariage, passé chez Durand, notaire à Paris, place Dauphine, en février 1780. Plus, une terre, un petit bois et un pré, achetés par moi, suivant la faculté que m'en donnoit le droit écrit d'après lequel j'étois mariée, des fonds provenant de divers objets de mon chef, héritage et remboursement constatés comme il est dit au contrat passé chez Dufresnoi, notaire, rue Vivienne, en 1791, et par un acte qui est double dans mon appartement, à Thézée et à Villefranche; le tout montant à treize ou quatorze mille livres.

J'ai, d'ailleurs, un millier d'écus en papier qui seront indiqués; je désire que sur cette somme on achète à ma fille la harpe dont elle se sert et que je tiens à loyer de Koliker, luthier, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés; c'est un honnête homme avec qui l'on peut s'arranger, et qui diminuera peut-être quelque chose des cent écus, prix qu'il m'avoit annoncé. Dans tous les cas, j'aime mieux qu'on les emploie ainsi que de les garder en nature. Les vertus sont les premiers trésors, mais les talens font partie de leur bon emploi. On ne sait pas combien, dans la solitude et le malheur, la musique procure d'adoucissemens, ni de combien de séductions elle peut sauver dans la prospérité. Que la maîtresse de harpe soit continuée encore quelques mois; alors, si l'on ne

peut aller plus avant, la petite, en employant bien son temps, en saura assez pour s'amuser. Il y a sous les scellés un excellent piano, acheté de mes économies et dont, en conséquence, la quittance est en mon nom, comme on verra dans les papiers; il ne faudroit pas manquer de le réclamer. Quant au dessin, ce doit être l'objet essentiel et vers lequel il faut tourner l'application, l'étude et les soins.

J'ai trouvé moyen de faire écrire à son oncle et parrain, et j'espère qu'il prendra des arrangemens, s'il est libre, pour assurer ce qui lui appartient à mon enfant. Dans ce cas, ma fille, n'étant point au dépourvu, devra procurer un sort à sa bonne; et c'est ce que je prie ses conducteurs de veiller et de déterminer.

Mes vénérables parens Besnard, rue et île Saint-Louis, ont confié à mon mari des fonds dont nous leur faisions la rente; il est possible qu'ils ignorent les formalités à remplir pour constater leur créance; il faudroit éclairer là-dessus ces respectables vieillards. Il faudroit aussi qu'ils vissent quelquefois leur arrière-petite-nièce, qui leur tient lieu d'enfant, et sur laquelle vont reposer toutes leurs espérances.

Je n'ai jamais eu de bijoux; mais je possède deux bagues de très médiocre valeur, qui me viennent de mon père; je les destine, comme souvenir, l'émeraude au père adoptif de ma fille, et l'autre à mon ami Bosc.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dernièrement

exprimé à la femme généreuse qui veut bien me remplacer auprès de mon enfant; le service qu'elle et son époux me rendent inspire un sentiment qui s'emporte au delà du tombeau et qui n'a point d'expression en ce monde.

Que ma dernière lettre à ma fille fixe son attention sur l'objet qui paroît devoir être son travail essentiel, et que le souvenir de sa mère l'attache à jamais aux vertus qui consolent de tout.

Adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis; adieu, soleil dont les rayons brillans portoient la sérénité dans mon âme comme ils la rappeloient dans les cieux ; adieu, campagnes solitaires dont le spectacle m'a si souvent émue; et vous, rustiques habitans de Thézée, qui bénissiez ma présence, dont j'essuyois les sueurs, adoucissois la misère et soignois les malades, adieu; adieu, cabinets paisibles où j'ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l'étude, et appris dans le silence de la méditation à commander mes sens et mépriser la vanité.

Adieu... Non, c'est de toi seul que je ne me sépare point; quitter la terre, c'est nous rapprocher.





DERNIÈRES LETTRES

LETTRES A JANY

Samedi, 1793.

Je ne puis vous dire, cher Jany, avec quel plaisir je reçois de vos nouvelles. Placée sur les confins du monde, les témoignages d'attachement d'un individu de mon espèce que je puisse estimer me font trouver encore quelque douceur à vivre. J'ai souffert pour ma pauvre compagne au delà de toute expression. C'est moi qui me suis chargée du triste office de la préparer au coup qu'elle n'attendoit guère et de le lui annoncer; j'étois sûre d'y apporter les adoucissemens qu'un autre eût peut-être difficilement trouvés, parce qu'il n'y a guère que ma position qui pût me faire aussi bien partager sa douleur. Cette circonstance a fait qu'on l'envoie chez moi; nous mangeons ensemble, et elle aime à passer près de moi la plus grande partie des jours; j'en travaille bien moins, mais je suis utile, et ce sentiment me fait goûter

une sorte de charme que les tyrans ne connoissent pas. Je sais que B... va être immolé; je trouve plus atroce que cela même la disposition qui interdit tout discours aux accusés. Tant qu'on pouvoit parler, je me suis senti de la vocation pour la guillotine; maintenant il n'y a plus de choix, et massacrée ici ou jugée là, c'est la même chose.

Je désirerois qu'il vous fût possible d'aller régulièrement, du moins une fois la semaine, chez Mme G. Chp.; elle vous communiqueroit ou vous remettroit ce qui nous intéresse, et vous lui donneriez de mes nouvelles. Vous trouverez chez elle à emprunter les deux volumes du voyage en question, que je n'ai point ici en mon pouvoir. Je reçois avec actions de grâces les *Lettres de lady B...*; je ne les connois point, je compte les faire servir à deux personnes; je ferai lire le petit P..., je n'avois que *Thompson,* qu'il ne pouvoit encore entendre.

Hélas! n'enviez pas le sort de celui à qui j'ai donné mon *Voyage de Suisse :* c'est un infortuné qui n'a que des malheurs pour prix de ses vertus; persécuté, proscrit, je ne sais s'il dérobera longtemps sa tête à la vengeance des fripons dont il étoit le rude adversaire.

Assurément, vous pouvez lire tout ce que je vous envoie. J'ai regret maintenant de ne vous avoir pas envoyé les quatre premiers cahiers; le reste ne sent rien quand on ne les a pas vus; ils peignent mes dix-huit premières années, c'est le temps le plus doux de ma vie; je n'imagine point

d'époque, dans celle d'aucun individu, remplie d'occupations plus aimables, d'études plus chères, d'affections plus douces : je n'y eus point de passion, tout y fut prématuré, mais sage et calme, comme les matinées des jours les plus sereins du printemps.

Je continuerai, si je puis, au milieu des orages; les années suivantes me firent connoître ceux de l'adversité et développèrent des forces dont le sentiment me rendoit supérieure à la mauvaise fortune. Celles qui vinrent après furent laborieuses et marquées par le bonheur sévère de remplir des devoirs domestiques très multipliés dans une existence honorable, mais austère. Enfin arrivèrent les jours de la Révolution, et avec eux le développement de tout mon caractère, les occasions de l'exercer.

J'ai connu ces sentimens généreux et terribles qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversemens politiques et la confusion de tous les rapports sociaux; je n'ai point été infidèle à mes principes, et l'atteinte même des passions, j'ai le droit de le dire, n'a guère fait qu'éprouver mon courage. Somme totale, j'ai eu plus de vertus que de plaisirs, je pourrois même être un exemple d'indigence de ces derniers, si les premières n'en avoient qui leur sont propres, et dont la sévérité a des charmes consolateurs.

Si j'échappe à la ruine universelle, j'aimerai à m'occuper de l'histoire du temps : ramassez de votre côté les matériaux que vous pourrez. J'ai

pris pour Tacite une sorte de passion, je le lis pour la quatrième fois de ma vie avec un goût tout nouveau, je le saurai par cœur; je ne puis me coucher sans en avoir savouré quelques pages.

Faites donc courir la lettre de B.... Je me déciderai donc aussi à vendre quelque peu d'argenterie, je pourrai bien vous prier de me rendre ce service.

Je ne veux point voir Pk..., et il ne faut pas qu'il demande de permission; ne point prononcer mon nom auprès des autorités est le seul service qu'on puisse me rendre.

Adieu, cher Jany, adieu.

---

8 octobre 1793.

Lorsque vous ouvrirez cet écrit, cher Jany, je ne serai plus. Vous y verrez les raisons qui me déterminent, en trompant mes gardiens, à me laisser mourir de faim. Cependant, comme aucun transport ne m'inspire cette résolution que je veux soumettre à tous les calculs, soit pour ne manquer à aucun de mes devoirs, soit pour ne pas mériter le blâme de nos amis, je consens à attendre le jugement des députés pour juger alors des conséquences et de l'instant d'exécuter mon projet.

S'il se passe quelques jours, je continuerai mes Mémoires; si je n'ai pas le temps de les conduire bien loin, je m'en consolerai. Il existe assez de

choses, en réunissant toutes celles que j'ai écrites et qui sont dans les trois dépôts, pour éclaircir beaucoup de faits et concourir à la justification de bien des personnes. Voilà le soin que je vous laisse, il vous exprime assez toute mon estime. Disposez de ces objets en maître absolu, ne précipitez rien pour ne rien perdre, et ne vous détachez de quoi que ce soit que vous ne vous soyez procuré un double par copie.

Mes dernières pensées sont nécessaires aux père et mère adoptifs de ma fille, vous les leur communiquerez, si l'exemplaire que je leur destine manquoit de leur parvenir.

Adieu, Jany, je vous honore et vous aime; je m'éteins en paix en songeant que vous ferez revivre de moi tout ce que j'ai pu en faire connoître; il ne manque que des détails, dont je ne tairois pas un seul si j'avois plus de temps, mais dont nul n'est en contradiction avec ce qui précède.

Vendredi, 25 octobre 1793.

Vous n'imaginerez jamais, cher Jany, tout ce que j'ai souffert de contrariété à ne pouvoir vous entretenir à l'aise, ni même vous lire à loisir : je sentois l'huissier sur mes talons; j'avois peur pour vous. Je me trouve comme si j'étois attaquée de la peste. Je n'ai plus rien à perdre; mais je suis en

transe pour ceux qui m'abordent : c'est au point qu'hier, au palais, j'ai hésité à rendre le salut à un homme que je connoissois et que je trouvois bien imprudent d'être poli publiquement envers moi.

J'ai entendu cet acte d'accusation, prodige de l'aveuglement, ou plutôt chef-d'œuvre de la perfidie. Lorsqu'il a été lu, le défenseur Chauveau a observé, avec beaucoup de ménagemens, que contre toutes les formes les pièces à l'appui n'avoient point été communiquées, et il a prié le tribunal de délibérer pour qu'elles lui fussent remises. Après un instant de chuchoterie, le président a répondu, en balbutiant, que ces pièces étoient encore pour la plupart sous les scellés, chez les accusés; que l'on feroit procéder à la levée de ceux-ci, et qu'en attendant les débats commenceroient. Mais, Jany, j'ai entendu cela bien distinctement de mes deux oreilles! Je regardois si ce n'étoit point un songe; je me demandois si la postérité sauroit cela, si elle pourroit le croire. Eh bien! tout ce peuple n'a rien senti; il n'a pas vu l'atrocité d'une pareille conduite; le ridicule de produire un acte dont on ne connoît point les pièces justificatives; la bêtise de prétendre que ces pièces sont chez ceux mêmes contre lesquels l'acte est dressé, et des papiers desquels on n'a point encore fait l'inventaire; la sottise et l'imprudence de l'avouer. Le président a dit encore quelques bredouilles sur l'immensité d'autres pièces et la difficulté de les communiquer; mais cela n'étoit ni plus juste, ni mieux raisonné.

On a fait sortir ensuite tous les témoins, pour n'appeler qu'à mesure ceux qu'on veut faire déposer : mon tour n'est pas venu ; ce sera probablement pour demain. Je ne puis voir, dans cette marche, que l'intention de tirer avantage des vérités que mon courage doit dire, pour trouver moyen de me perdre ; cela n'est pas difficile avec de tels scélérats et mon mépris pour la mort : ainsi, peut-être, ne nous reverrons-nous plus.

Mon amitié vous lègue le soin de ma mémoire. Si je connoissois quelque chose de plus convenable à la générosité de vos sentimens, trop tard connus, je vous en chargerois ; mais non, Jany, pas trop tard : c'est une providence qui a tout conduit ; en vous appréciant plus tôt, mon affection vous eût enveloppé dans ma disgrâce. Vous disposerez du tout pour le mieux. On peut supposer la chute par une fenêtre, et l'on envoie y regarder ceux qui ne veulent pas y croire. Comme il y a beaucoup d'ouvriers maçons et autres, il est facile d'imaginer qu'un d'eux, ou quelqu'un déguisé comme eux, se glissoit à certaine heure sous ma fenêtre, dans la cour intérieure, et recevoit le paquet. Cette idée est même fort bonne ; elle a de la vraisemblance. Les *Portraits* et *Anecdotes*, et autres morceaux détachés, ne doivent être présentés que comme des matériaux dont je me fusse servie dans un meilleur temps. J'aurois désiré que le portrait que vous savez fût aussi gravé ; mais ce seroit peut-être à garder pour joindre au dernier supplément, celui adressé nommément à Jany. Le

petit dépôt n'est point à négliger; il doit aller avec la masse.

Être appelée en témoignage avant d'être judiciairement accusée m'oblige à une autre marche que celle que j'avois arrêtée quand je vous donnai mon testament, et pour laquelle j'avois fait déjà mes essais; je boirai donc, puisqu'il le faut, le calice jusqu'à la lie. Il y auroit pourtant encore un moment à choisir avec des moyens qui me manquent et que j'aurois dû recevoir de l'amitié! Le malheureux B.... ne supportera pas longtemps un tel coup; il est perdu, dès qu'il me saura sacrifiée; il méritoit un meilleur sort.

Je trouve, comme vous le jugez, la conduite de L. th. s. abominable. Il est de ces hommes qui sont bons tant que leur médiocrité n'est pas mise à de grandes épreuves, mais que les passions désorganisent et rendent atroces. Ce sont des espèces d'avortons qui ne sont pas faits pour les passions, qui ne sauroient en inspirer, mais qui deviennent capables de fureur et surtout de lâcheté à l'égard de ceux qu'ils voient être plus heureux.

LETTRE A CHAMPAGNEUX

24 octobre 1793.

Votre lettre, mon cher Champagneux, m'est parvenue par Adam Lux, et c'est par cet excellent homme que vous recevrez ce billet : je vous l'é-

cris dans un des antres de la mort, et avec une plume qui tracera peut-être bientôt l'ordre de m'égorger.

Je me félicitois d'avoir été appelée en témoignage dans l'affaire des députés, mais il y a apparence que je ne serai pas entendue. Ces bourreaux redoutent les vérités que j'aurois à dire et l'énergie que je mettrois à les publier : il leur sera plus facile de nous égorger sans nous entendre. Vous ne reverrez plus ni Vergniaud ni Valazé; votre cœur a pu concevoir cette espérance, mais comment tout ce qui se passe depuis quelque temps ne vous a-t-il pas ouvert les yeux ? Nous périrons tous, mon ami : sans cela, nos oppresseurs ne se croiroient pas en sûreté... Un de mes plus grands regrets est de vous voir exposé à partager notre sort. Nous vous avons arraché à votre retraite; vous y seriez peut-être encore sans nos sollicitations, et votre famille ne seroit pas dispersée et malheureuse... Ce tableau me déchire plus que les maux qui me sont personnels; mais, dans les beaux jours de la Révolution, il n'étoit pas possible de calculer ce cruel avenir. Nous avons tous été trompés, mon cher Champagneux, ou, pour mieux dire, nous périssons victimes de la foiblesse des honnêtes gens; ils ont cru qu'il suffisoit, pour le triomphe de la vertu, de la mettre en parallèle avec le crime : il falloit étouffer celui-ci... Adieu, je vous envoie ce que vous me demandez. Je vous écris à côté et presque sous les yeux de mes bourreaux; j'ai quelque orgueil à les braver.

A LA PERSONNE CHARGÉE DU SOIN DE MA FILLE

Vous devez au malheur, citoyenne, et vous tenez de la confiance un dépôt qui m'est bien cher. Je crois à l'excellence du choix de l'amitié, voilà le fondement de mes espérances sur l'objet des sollicitudes qui rendent pénible ma situation présente.

Le courage fait supporter aisément les maux qui nous sont propres, mais le cœur d'une mère est difficile à calmer sur le sort d'un enfant auquel elle se sent arracher.

Si l'infortune imprime un caractère sacré, qu'il préserve ma chère Eudora, je ne dirai pas des peines semblables à celles que j'éprouve, mais de dangers infiniment plus redoutables à mes yeux! qu'elle conserve son innocence, et qu'elle parvienne à remplir un jour, dans la paix et l'obscurité, le devoir touchant d'épouse et de mère. Elle a besoin de s'y préparer par une vie active et réglée, et de joindre au goût des devoirs de son sexe quelques talens dont l'exercice lui sera peut-être nécessaire; je sais qu'elle a chez vous des moyens pour cela. Vous avez un fils, et je n'ose pas vous dire que cette idée m'a troublée; mais vous avez aussi une fille, et je me suis sentie rassurée. C'est assez dire à une âme sensible, à une mère et à une personne telle que je vous suppose. Mon état produit de fortes affections, il ne com-

porte pas de longues expressions. Recevez mes vœux et la reconnoissance.

La mère d'Eudora.

A MA FILLE

18 octobre 1793.

Je ne sais, ma petite amie, s'il me sera donné de te voir ou de t'écrire encore. SOUVIENS-TOI DE TA MÈRE. Ce peu de mots renferment tout ce que je puis te dire de meilleur. Tu m'as vue heureuse par le soin de remplir mes devoirs et d'être utile à ceux qui souffrent. Il n'y a que cette manière de l'être.

Tu m'as vue paisible dans l'infortune et la captivité, parce que je n'avois pas de remords, et que j'avois le souvenir et la joie que laissent après elles de bonnes actions. Il n'y a que ces moyens non plus de supporter les maux de la vie et les vicissitudes du sort.

Peut-être, et je l'espère, tu n'es pas réservée à des épreuves semblables aux miennes ; mais il en est d'autres dont tu n'auras pas moins à te défendre. Une vie sévère et occupée est le premier préservatif de tous les périls, et la nécessité, autant que la sagesse, t'impose la loi de travailler sérieusement.

Sois digne de tes parens : ils te laissent de grands

exemples; et, si tu sais en profiter, tu n'auras pas une inutile existence.

Adieu, enfant chérie, toi que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrois pénétrer de tous mes sentimens. Un temps viendra où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image. Je te presse sur mon sein.

Adieu, mon Eudora.

A MA BONNE FLEURY

Ma chère bonne, toi dont la fidélité, les services et l'attachement m'ont été chers depuis treize années, reçois mes embrassemens et mes adieux.

Conserve le souvenir de ce que je fus. Il te consolera de ce que j'éprouve; les gens de bien passent à la gloire quand ils descendent dans le tombeau. Mes douleurs vont finir; calme les tiennes et songe à la paix dont je vais jouir, sans que personne puisse désormais la troubler. Dis à mon Agathe que j'emporte avec moi la douceur d'être chérie par elle depuis mon enfance, et le regret de ne pouvoir lui témoigner mon attachement. J'aurois voulu t'être utile, du moins que je ne t'afflige pas.

Adieu, ma pauvre bonne, adieu.

LETTRE A BOSC

Du 26 octobre 1794.

Votre lettre, mon cher Bosc, m'a fait un bien extrême; elle me montre votre âme entière et tout votre attachement : l'une et l'autre sont aussi rares à mes yeux que précieuses pour mon cœur. Nous ne différons pourtant pas autant que vous l'imaginez; nous ne nous sommes pas bien entendus. Je n'avois pas le dessein de partir à ce moment, mais de me procurer le moyen de le faire à celui qui me seroit devenu convenable. Je voulois rendre hommage à la vérité comme je sais faire, puis m'en aller tout juste avant la dernière cérémonie : je trouvois beau de tromper ainsi les tyrans. J'avois bien remâché ce projet, et je vous jure que ce n'étoit point la foiblesse qui me l'avoit inspiré. Je me porte à merveille; j'ai la tête aussi saine et le courage aussi vert que jamais. Il est très vrai que le procès actuel m'abreuve d'amertume et m'enflamme d'indignation : j'ai cru que les fugitifs étoient aussi arrêtés. Il est possible qu'une douleur profonde et l'exaltation de sentimens déjà terribles aient mûri, dans le secret de mon cœur, une résolution que mon esprit a revêtue d'excellens motifs.

Appelée en témoignage dans l'affaire, j'ai trouvé que cela modifioit mon allure. J'étois fort décidée à profiter de cette occasion pour arriver au but avec plus de célérité; je voulois tonner sans ré-

serve, et finir ensuite; je trouvois que cela même m'autorisoit à ne rien taire, et qu'il falloit l'avoir en poche en se rendant à l'audience : cependant je n'ai pas attendu d'en être pourvue pour soutenir mon caractère. Dans les heures d'attente que j'ai passées au greffe, au milieu de dix personnes, officiers, juges de l'autre section, etc., entendue d'Hébert et de Chabot, qui sont venus dans la pièce voisine, j'ai parlé avec autant de force que de liberté. Mon tour pour l'audience n'est pas venu ; on devoit venir me chercher le second jour ensuite; le troisième s'achève, et l'on n'a pas paru : j'ai peur que ces drôles n'aient aperçu que je pourrois faire un épisode intéressant, et qu'il vaut mieux me rejeter après coup.

J'attends avec impatience, et je crains maintenant d'être privée d'avouer mes amis en leur présence. Vous jugez, mon ami, que, dans tous ces cas, il faut attendre et non commander la catastrophe ; c'est sur cela seul que nous ne sommes pas complètement d'accord : il me sembloit qu'il y avoit de la foiblesse à recevoir le coup de grâce, quand on pouvoit se le donner, et à se prodiguer aux insolentes clameurs d'insensés aussi indignes d'un tel exemple qu'incapables d'en profiter. Nul doute qu'il fallût faire ainsi il y a trois mois; mais aujourd'hui c'est en pure perte pour la génération; et quant à la postérité, l'autre résolution, ménagée comme je vous l'exprime, n'est pas moins d'un bon effet.

Vous voyez que vous ne m'aviez pas bien comprise : examinez donc la chose sous le point de

vue où elle m'a frappée; ce n'est pas du tout celui où vous l'envisagez : je consens à accepter votre détermination quand vous l'aurez ainsi réfléchie. J'abrège pour que vous ayez cette réponse par la même voie; il me suffit d'indiquer ce que la méditation vous fera développer à loisir. Ma pauvre petite! où donc est-elle? Apprenez-le-moi, je vous prie; donnez-moi quelques détails, que mon esprit puisse du moins la saisir dans sa situation nouvelle. Touchée de vos soins, vous jugez que je sens aussi l'amertume de toutes ces circonstances. J'apprends que mon beau-frère est en arrestation : sans doute, le séquestre de ses biens n'est pas levé; et peut-être aura-t-il à craindre la déportation.

Considérez que votre amitié, trouvant très pénible le soin que je réclamois d'elle, peut aisément vous faire illusion sur ce que vous pouvez ou devez à cet égard : tâchez de penser à la chose comme si ce n'étoit ni vous ni moi, mais deux individus dans nos situations respectives soumis à votre jugement impartial. Voyez ma fermeté, pesez les raisons, calculez froidement, et sentez le peu que vaut la canaille qui se nourrit du spectacle.

Je vous embrasse tendrement. Jany vous dira ce qu'il est possible de tenter un matin; mais prenez garde à ne pas vous exposer.

FIN



NOTES

DU TOME DEUXIÈME

Dans le premier volume de notre édition se trouve ce qui est, à proprement parler, les *Mémoires* de Mme Roland. Les autres pièces ont été désignées par elle sous le titre d'*Appel à l'impartiale postérité.*

Page 2, ligne 19. *L'Ami des lois* est une pièce réactionnaire de Laya, qui eut d'abord un grand succès, et fut ensuite interdite par la Commune de Paris. Cette interdiction donna lieu à un arrêté qui défendait aux directeurs de théâtres de jouer des pièces susceptibles de troubler la paix publique, arrêté que Roland refusa de signer.

29, note. Ces mots, « Ce qui a été substitué », ont été écrits par Mme Roland en marge du premier alinéa de la lettre.

50, 15-19. Sillery et Mme de Sillery sont M. et Mme de Genlis. Le comte Bruslart de Genlis était devenu marquis de Sillery.

176, 25. Il s'agit ici de Camille Desmoulins.

192, 13. *Fouquai-Tainville.* Nous avons conservé la façon dont Mme Roland écrit Fouquier-Tinville.

227, 31. Roland était alors réfugié à Rouen chez les dames Malortie, des amies de son enfance.

251. *Premier ministère.* Cette pièce, que Mme Roland écrivit pour remplacer les *Notices historiques,* qu'elle croyait

complètement perdues, fait, en partie, double emploi avec ce qu'on a déjà lu.

Page 261, ligne 14. J.-J. est Jean-Jacques Rousseau.

294, 19. Thomas Payne, publiciste anglais, parti en 1775 pour l'Amérique, d'où il fut envoyé pour négocier un emprunt en France. Rentré à Londres en 1791, il dut encore quitter cette ville à la suite de sa publication des *Droits de l'homme*, et se réfugia en France; il y fut chaleureusement accueilli, et le département du Pas-de-Calais l'envoya comme représentant à la Convention. Devenu suspect, il fut rayé de la liste des représentants et envoyé en prison. Il reprit ensuite sa place dans l'Assemblée en 1794; mais, découragé par les vexations dont il avait été l'objet, il prit le parti de retourner en Amérique.

307, 25. Mme Roland parle de la résolution qu'elle avait prise de mettre fin à ses jours avant le jugement.

311, 2. On avait pensé que le nom de Jany désignait Champagneux. M. Faugère dit que c'est une erreur, et que la personne à qui Mme Roland donne ce nom doit être Grandpré, qui, appelé par ses fonctions à visiter les prisons, avait conservé la faculté de voir son amie captive.

— 10. Cette compagne est Mme Pétion.

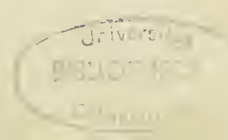
312, 2. B... est Brissot.

— 17. Le petit P... est le fils de Pétion.

318, 11. B... désigne ici Buzot.

— 15. L. th. s., Lanthenas. Voir, à son sujet, la note de la page 302 du tome I.







TABLE

DU TOME DEUXIÈME



Imprimé par Jouaust et Sigaux

POUR LA

BIBLIOTHÈQUE DES DAMES

NOVEMBRE 1884

BIBLIOTHÈQUE DES DAMES

Cette collection a pour but de réunir les ouvrages qui doivent le plus spécialement plaire aux Dames, et formera pour elles, à côté des grands classiques, dont elles ne doivent pas se désintéresser, une bibliothèque intime où elles pourront trouver un délassement à des lectures plus sérieuses. Comme la *Bibliothèque des Dames* ne comprendra que des ouvrages empruntés aux bons écrivains français, elle s'adresse également aux hommes, parmi lesquels elle ne pourra manquer de trouver un grand nombre d'amateurs.

Chaque volume de cette collection est orné d'un frontispice gravé à l'eau-forte. — Le tirage est fait à petit nombre, sur papier de Hollande ; il y a aussi des exemplaires sur *papier de Chine* et sur *papier Whatman.*

EN VENTE

Le Mérite des Femmes, par G. Legouvé, avec préface et appendice d'E. Legouvé. . . . . 6 fr.

La Princesse de Clèves, de Mme de La Fayette, avec préface par M. de Lescure, 1 vol. . . . . 8 fr.

Les Contes des Fées, de Mme d'Aulnoy, avec préface par M. de Lescure, 2 vol. . . . . 15 fr.

Poésies de Madame Des Houllières, avec préface par M. de Lescure. 1 vol. . . . . 7 fr.

La Vie de Marianne, de Marivaux, avec préface par M. de Lescure, 3 vol. . . . . 25 fr.

Œuvres morales de la Marquise de Lambert, avec préface par M. de Lescure, 1 vol. 7 50

Souvenirs de Madame de Caylus, avec notice par Jules Soury, 1 vol. . . . . 7 fr.

Lettres à Émilie sur la mythologie, de Demoustier, avec préface par le Bibliophile Jacob, 3 vol. . . . . . . 22 fr.

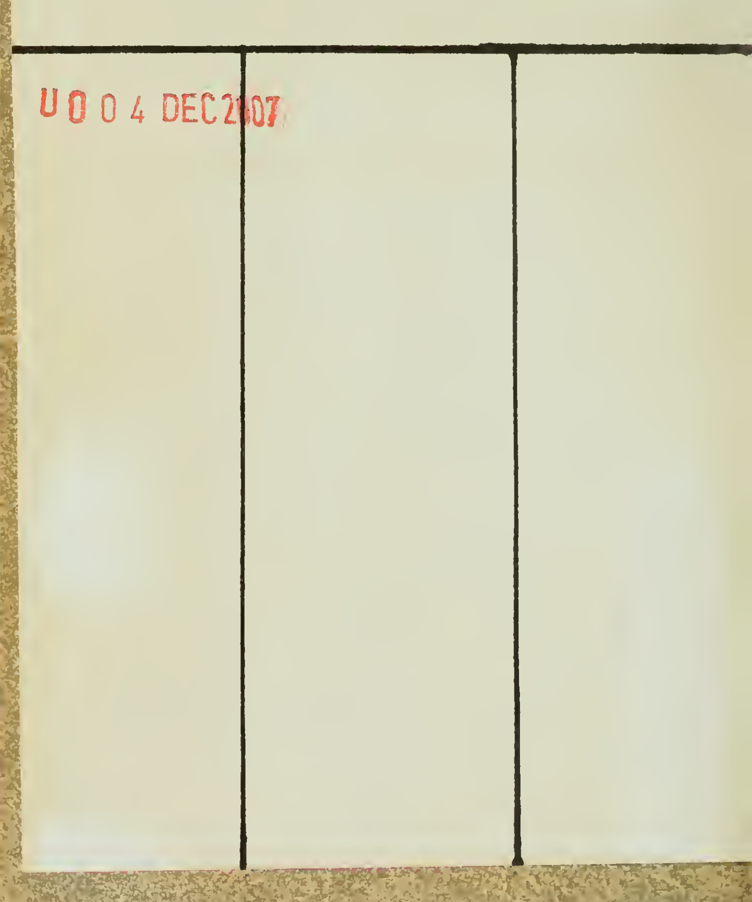
Valérie, de Mme de Krudener, publ. par D. Jouaust. 8 fr.

Mémoires de Madame Roland, avec préface par Jules Claretie. 2 forts vol. . . . . 18 fr.

Sous presse : *De l'Éducation des Filles,* par Fenelon.

En préparation : Divers Ouvrages d'éducation, Contes, Romans, Mémoires, Correspondances, etc.

Novembre 1884.


U O 0 4 DEC 2007

